N° 850 44e Année T. CCXLVIII 15 Novembre 1933

MERCVRE

DE

FRANCE

Paraît le 1er et le 15 du mois

DIRECTEUR ALFRED VALLETTE



—

PRIX DU NUMÉRO

France, 5 fr. — Étranger : 1/2 tarif postal, ***5 fr. 75;*** plein tarif ***6 fr. 50***

XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

PARIS-VIe

MERCVRE DE FRANCE

TOME DEUX CENT QUARANTE-HUITIÈME

15 Novembre — 15 Décembre 1933

15 Novembre — 15 Décembre 1933 Tome CCXLVIII

MERCVRE DE FRANCE

(*Série Moderne*)

Paraît le 1er et le 15 du mois



PARIS
MERCVRE DE FRANCE
XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI
—
MCMXXXIII

LE BOVARYSME
DE L'ORGANE ET DE LA FONCTION

—

Il n'est d'activité où n'entre le jeu alterné de modes contradictoires. Marcher: le corps pèse sur le sol pour y trouver un point d'appui. La détente d'un ressort l'en déracine et le projette en avant jusqu'à la chute prochaine. Conflit et accord entre la pesanteur et l'élan dans la synthèse de la marche. Penser: il y faut de l'attention qui est le pouvoir d'appuyer l'esprit sur un objet déterminé, afin d'en graver l'empreinte sur la conscience avec assez de force pour qu'elle s'y conserve. Et il y faut aussi le pouvoir de détacher l'esprit de cet état de conscience où il s'enliserait et de le relier à d'autres états prêts à renaître. La pensée se réalise par une suite de bonds qui associent entre elles des idées plus ou moins distantes. Il n'y a pas de pensée ni de progrès de la pensée sans le concours de ces deux modes qui, réciproquement, se nient et que réconcilie la synthèse de l'activité mentale.

Ces deux modes antagonistes jouent dans tous les esprits, mais s'y rencontrent répartis selon des proportions fort inégales. Leur relation comporte un nombre infini de nuances, depuis les points extrêmes où la trop grande inégalité entre les deux phases du rythme de la pensée détermine des cas pathologiques jusqu'au point idéal où elles s'équilibrent de façon à jouer avec perfection.

Entre la zone des cas pathologiques et le point idéal de perfection, qui sans doute n'est jamais atteint, il y a place pour deux catégories d'esprits dont les uns tendent au monoidéisme par excès d'attention et les autres à la dispersion par la rapidité et la fréquence des bonds qui les éloignent du point d'attache.

Il m'est apparu, à me prendre moi-même pour objet d'observation, que j'appartiens sans doute aux esprits de cette seconde catégorie. C'est au moment où la lecture d'un livre m'absorbe le plus complètement, parmi ceux qui excitent mon intérêt le plus passionné, qu'un bond m'emporte brusquement vers quelque système de mouvements et de pensées organisé dans le tourbillon du subconscient. L'attention détournée de l'objet de ma lecture est alors entraînée sur des pistes où je retrouve, dans la brousse intérieure, la trace de mes propres pas. A condition de savoir revenir au point de rupture et renouer le fil de l'attention, il y a une part de fécondité dans ces défaillances et il m'a semblé qu'il pouvait être parfois plus opportun d'utiliser, malgré leur imperfection et leurs inconvénients, nos manières d'être spontanées que d'entreprendre de les réformer. C'est du moins cette attitude vis-à-vis de moi-même qui m'a inspiré l'idée d'une critique égoïste dont j'ai exposé le thème dans la préface à *Comment naissent les dogmes* (1), dont le sous-titre, *Entretiens avec ceux d'hier et d'aujourd'hui,* laisse deviner la tendance.

Mais cette allure, où l'attention se sépare de ses objets immédiats pour les associer à d'autres plus lointains, n'est pas limitée, dans le jeu psychique, au seul mécanisme de la pensée. Elle se rencontre aussi dans les démarches de la sensibilité où il semble qu'il la faille accueillir comme un bienfait. Talisman magique par lequel nous nous dérobons à l'insistance des sentiments douloureux. Il arrive alors que le choc brutal de l'événement qui

(1) Un vol in-18, « Mercure de France ».

nous blesse déclenche le jeu d'associations, qui, éparpillant notre attention, la détourne vers des souvenirs d'émotions de même ordre mais atténuées par la distance. Ces souvenirs, chez certains esprits prédisposés, se muent en une méditation abstraite où la sensibilité s'émousse de la part d'activité empruntée par l'effort de l'analyse et de la méditation à la source unique de notre activité psychique.

§

Cette aventure vient d'être un peu la mienne à l'occasion de la mort de Louis Dumur. La mort, pendant des mois, il put sembler que Dumur l'avait intimidée par sa volonté de vivre, nourrie du désir d'achever son œuvre. Mais elle avait fait dans son corps de tels progrès que ses amis en étaient venus à souhaiter qu'elle le prît tout entier. Si prévu toutefois que fût l'événement, il n'en apposa pas moins sur leur pensée ce sceau du définitif et de l'irréversible qui est l'apanage et la consécration du réel. Et selon le mécanisme que j'ai tenté de décrire, il est arrivé que le fait immédiat, évoquant les premiers temps de notre rencontre, éveillait aussi avec insistance le souvenir de Remy de Gourmont que j'avais connu vers la même époque, — c'était en 1898, — alors qu'il était depuis plusieurs années déjà l'ami de Louis Dumur. Il y avait sans doute entre Gourmont et moi une parenté intellectuelle plus étroite, par une égale incapacité de prendre parti pour quelque cause que ce fût, et cette infirmité provenait sans doute d'un pessimisme plus radical. Il y avait chez Dumur des possibilités de foi en un avenir meilleur, une croyance au pouvoir des hommes de transformer le cours des choses et de créer leur propre destin, par où il nous aidait à marquer nos différences. Mais ces dissemblances ne nous mettaient que mieux à même d'admirer et d'aimer la généreuse sincérité d'opinions que nous ne pouvions toujours entièrement parta-

ger. Si c'est une joie d'avoir, dès la première poignée de main, porté sur un homme un jugement de valeur que l'expérience ne devait jamais démentir, cette joie m'a été donnée par Louis Dumur. Il y avait chez lui de ce roc de fatalité, de ce « je suis cela » nietzschéen, de ce quelque chose qui n'est pas une opinion, mais est ce qu'il y a de plus indécomposable dans la réalité humaine et par rapport à quoi la vie évolue silencieusement en un jeu et un conflit de forces invisibles par delà le vain bruit des dialectiques. Et il y avait aussi, au-dessus de ce roc sur lequel on pouvait bâtir, cette sensibilité à l'expérience qui permet d'en recevoir les leçons et, pour rester fidèle à soi-même, de modifier son action conformément aux avertissements qu'elle apporte. Mais au delà de cette brève notation, il n'y a place ici que pour un témoignage d'admiration et d'amitié. Il attestera du moins, après les pages consacrées par Alfred Vallette et Georges Batault à la mémoire de Louis Dumur, la place qu'il tenait en cette revue et les regrets qu'il laisse à ses collaborateurs qui furent tous ses amis.

§

Et j'en reviens, porté par le souvenir de Dumur, à celui de Gourmont à qui m'avait lié la publication dans la *Revue blanche* de l'*Introduction à la Vie intellectuelle*. Ayant composé ces pages dont l'objet n'était autre que de décrire un type assez rare d'esprits isolés et de créer entre eux quelques signes de ralliement, j'avais eu la bonne fortune de présenter à Remy de Gourmont un miroir où il se reconnut. Quand, plusieurs années après la guerre, on me demanda de prononcer, au nom de ses amis, quelques paroles lors de l'inauguration de la plaque commémorative apposée sur la maison où il mourut, après y avoir vécu quelque dix-huit années, je repris, pour décrire cette figure concrète, les principales caractéristiques de ce type intellectuel et c'est avec les éléments

de cette allocution que je composai l'introduction à l'*Esthétique de la langue française* dans la collection qu'avait inaugurée en 1925 M. Georges Crès sous l'invocation de *l'Intelligence*. Parmi ces traits, j'avais relevé ceux qui rattachent si expressément Remy de Gourmont à cette sensibilité de nature esthétique et spectaculaire que depuis, confrontant dans *la Sensibilité métaphysique* (2) deux types d'esprit qui concourent à la composition de la réalité humaine, j'ai opposée à la sensibilité ancienne, de nature messianique et morale. Je montrais comment, chez Gourmont, à la passion de l'absolu s'est substitué le sens du relatif et au fanatisme de la vérité l'amour de la diversité et de la beauté. Je montrais surtout comment, à la présomption de la liberté par laquelle les hommes se croient en mesure de modifier le monde et leur propre nature, s'étaient substitués chez lui le respect et la contemplation de cette activité unique qui, à travers les motivations humaines, fait apparaître à nos regards une improvisation à laquelle nous ne pouvons rien changer.

I

Un trait manquait encore à cette physionomie pour l'achever. Je voudrais montrer ici que Gourmont était entièrement indemne de toute présomption finaliste. La croyance que tout, dans le monde, est agencé en vue d'une fin est l'un des éléments les plus essentiels de la sensibilité ancienne. Elle a partie liée avec la conception messianique d'un monde qui, donné dans l'imperfection et dans la souffrance, n'est qu'un moyen en vue d'atteindre une fin promise dans l'absolu de la perfection et du bonheur. L'idée de finalité est donc pour cette sensibilité un objet de désir intense. Elle implique la réalisation de la promesse.

(2) Un vol. in-18, Alcan.

Ce n'est pas sans doute dans ce domaine métaphysique et religieux qu'il s'agit de montrer Gourmont indemne de toute croyance finaliste. Ce serait tâche sans doute superflue. Mais on ne saurait perdre de vue que toute croyance, ancrée profondément et pendant des siècles dans la sensibilité des hommes, a des répercussions sur l'esprit et prolifère dans le domaine intellectuel. Elle y crée en quelque sorte des réflexes. Ceux-ci, s'étant formés à la faveur de la foi, persistent après que la foi s'est évanouie, qui leur avait permis de se souder à la logique. Ils échappent longtemps, en leur qualité de réflexes, à l'analyse et à la critique.

La croyance finaliste s'est insinuée ainsi dans la conception de la Providence. Elle y est demeurée attachée, même après que cette idée eut été dissociée de celle de la divinité. Elle est en ce premier état de nature anthropocentrique. Il semble que toutes choses, dans l'Univers, aient été instituées en vue de l'homme et de son utilité. Elle n'a pas toutefois, sous cette forme, échappé à la critique. Bouvard et Pécuchet l'ont distinguée. Ils y ont reconnu un des aspects de cette bêtise humaine dont l'obsession en était venue à les faire souffrir et contre laquelle ils avaient inventé, en guise de réaction, la vengeance la plus terrible lorsqu'ils s'étaient mis à copier! Copier, copier un texte sans y rien changer, présenter l'idée dans cette copie comme un visage dans un miroir. C'est ainsi qu'assemblant les archives de la bêtise humaine, ils avaient copié ces aphorismes dont Guy de Maupassant, dans la préface aux *Lettres à George Sand* (3), nous a transmis quelques fragments et où la foi anthropocentrique prend, dans sa naïveté, visage de comédie. Faut-il rappeler de Fénelon cette péremptoire assertion: « L'eau est faite pour soutenir ces prodigieux édifices flottants que l'on appelle des vaisseaux »; de Bernardin de Saint-Pierre ces observations et ces déductions

(3) *Lettres de Flaubert à George Sand*. Un vol. in-18. G. Charpentier.

sans réplique: « Les puces se jettent partout où elles sont sur les couleurs blanches. Cet instinct leur a été donné afin que nous puissions les attraper plus aisément »; ou: « Le melon a été divisé en tranches par la nature pour être mangé en famille; la citrouille, étant plus grosse, peut être mangée avec les voisins. » Sottises et fadaises qu'expliquent seules, chez des hommes de valeur, les perspectives engendrées par la hantise d'une idée religieuse longtemps souveraine. Mais ceux que font rire actuellement de telles propositions, comme feraient des plaisanteries de table d'hôte, sont-ils toujours indemnes du préjugé qui les a suscitées? L'homme est ainsi fait: il est d'une extraordinaire lucidité à l'égard des illusions et de la sottise des époques antérieures. Il est aveugle aux illusions de son temps; il est insensible à la bêtise pourvu qu'elle soit contemporaine. Chaque génération porte la besace de la même façon dont La Fontaine a montré dans sa fable que les hommes la portent depuis qu'il y a des hommes et qui usent de la pensée comme d'un moyen d'altérer la réalité. « *Mens, mentiri* », a dit Nietzsche. Nos ridicules et nos sottises sont dans la poche de derrière. Ils s'y tiennent cois. La crédulité et la niaiserie des époques antérieures sont dans la poche de devant, absorbent notre attention, soulèvent notre rire.

Mais l'homme a inventé le comique, et il y a dans l'humanité, à travers les siècles, une cascade de rires. Nous rions de Fénelon, nous rions de Bernardin de Saint-Pierre, mais nous ne rions pas encore, et c'est qu'alors peut-être nous prêtons à rire, quand nous entendons proclamer — c'était hier encore par des savants — que l'organe est toujours adapté à sa fonction dans le règne animal. Si tyrannique est la présomption de finalité que, l'ayant déplacée, nous croyons l'avoir légitimée. Il nous semble tour à tour, ou que toutes choses en tout moment actuel correspondent les unes aux autres comme les morceaux d'un jeu de patience, ou — quand nous voyons

trop bien qu'elles ne s'adaptent pas — qu'elles évoluent vers cette adaptation et que l'évolution n'a pas d'autre sens. Nous remplaçons alors l'idée d'une finalité statique par celle d'une finalité dynamique donnée dans le devenir, sans nous apercevoir qu'en introduisant la finalité dans le devenir, nous réduisons le devenir à l'être, la diversité et la mobilité à l'Un et à l'immobile, et la vie au néant.

Il faut une grande intrépidité d'esprit pour oser retourner la besace, pour y considérer d'un regard sec — mais Gourmont l'a fait même d'un regard amusé — le lot d'illusions et de croyances qui, s'y fortifiant de l'adhésion unanime, prennent figures de vérités, et pour voir, avec des yeux nouveaux, un nouvel aspect de la réalité.

Il est très intéressant que cette claire vision s'exerce à l'occasion de faits précis et d'une relation déterminée entre des phénomènes, et c'est en effet de cette façon, c'est dans ces conditions que, s'appuyant sur les observations éparses des savants et rassemblant des cas typiques, Gourmont, riant des rieurs, a montré que, dans la plupart des cas, et contrairement à la croyance universelle, les organes corporels ne sont ni formés, ni disposés de la façon dont ils s'adapteraient le mieux à leur fonction. Après avoir fait voir qu'il en est ainsi quant aux organes reproducteurs, il expose au dernier chapitre de la *Physique de l'amour* (4) qu'il en est de même pour les organes du travail.

Ainsi des scarabées dont les pattes antérieures sont si peu destinées à modeler et à rouler les pelotes de bouse qui constituent leur nourriture et celle de leurs larves « qu'à ce métier leurs tarses se sont usés » et qu'il les faudrait comparer à « une humanité sans doigts (5) ». Ainsi des hyménoptères fouisseurs « tout à

(4) Remy de Gourmont : *Physique de l'amour*. Un vol. in-18, « Mercure de France ».
(5) *Id.*, p. 260.

fait dépourvus d'outils en rapport avec leurs travaux de carriers ou de puisatiers ». Mais s'il est des cas où l'animal manque d'outils bien appropriés à sa fonction ou ne possède que des outils défectueux, il en est d'autres, et en grand nombre, où il ne fait rien des organes qui semblent le vouer à des tâches précises. « Le cerf-volant, le mieux armé de tous nos insectes, est inoffensif... La courtilière est si bien organisée pour creuser le sol avec ses jambes courtes, arquées, puissantes, qu'elle entamerait du grès : elle ne hante que la terre molle des jardins (6). » Sans mains, avec des pattes comme un gros rat, le castor édifie des architectures merveilleuses. Le singe ne fait rien que s'épouiller et s'aider à monter aux arbres de cette main fameuse au pouce opposable dont l'homme sait user pour des tâches si multiples. A l'homme, pourtant, cette main merveilleuse est insuffisante pour la réalisation de tout ce qu'il convoite et imagine, et le voici qui se dote lui-même de tout un outillage mécanique et intellectuel, au moyen duquel il centuple sa vitesse, sa vue et son ouïe, prolonge sa connaissance au delà des limites mêmes qu'avec ces moyens perfectionnés il peut atteindre.

Dans tous les cas, ce que nous voyons donc, c'est l'organe inadéquat, inégal à la fonction, inférieur le plus souvent, étranger parfois, c'est-à-dire délaissé par l'animal qui ne s'en sert plus ou s'en sert mal. En présence de ces faits, la conclusion de Gourmont peut paraître imprévue, bien que logique. Il adopte la définition de Bonald : *l'homme est une intelligence servie par des organes.* « Mais ce n'est pas seulement à l'homme, ajoute-t-il, que s'applique cette phrase dont l'origine spiritualiste ne diminue nullement la valeur aphoristique; elle qualifie tout animal. L'animal est un centre nerveux servi par les différents outils où viennent aboutir ses ra-

(6) *Id.*, p. 267.

meaux (7). » Mais en adoptant la définition de Bonald, Gourmont la commente. Est-ce une restriction qu'il formule? Non, c'est plutôt une nuance qu'il précise. *Une intelligence servie par des organes,* oui, insiste-t-il, servie, « non pas obéie toujours; servie, ce qui implique une imperfection, un désaccord entre l'ordre et l'accomplissement (8) ». Et, mettant l'accent tonique sur ce désaccord, il transpose la conception métaphysique des choses et du monde. Il fait tenir le caractère essentiel de la vie en ce qu'elle présente d'inadéquat et d'imparfait. Il montre qu'il en est ainsi, en biologie du moins, et c'est tout ce qu'il faut demander à un esprit qui, appliqué ici à une tâche limitée, s'y renferme par méthode. Mais, par delà le fait qu'il constate, il est permis de distinguer la sensibilité générale, la sensibilité métaphysique qui l'anime et qui lui permet précisément de distinguer ce fait, de le percevoir sans en souffrir, alors qu'il se dérobe à d'autres esprits parce qu'il blesse leur sensibilité.

Or, cette sensibilité nouvelle dont il est aisé de saisir l'inspiration dans toutes les œuvres de Gourmont, de ce qu'elle est de nature esthétique et non morale, peut se réjouir de ce que l'ensemble du monde n'est pas emporté par une volonté divine ou par le jeu immanent d'un destin métaphysique vers une fin unique. Cette fin où, assemblés par la vertu d'une harmonie sans lacune, et, toutes différences abolies, les éléments de la diversité se confondraient dans la perfection de l'Unité, il ne la distingue aucunement du néant. Loin qu'elle excite en lui une pieuse aspiration, il la voit menacer cette réalité éphémère sans doute et qui sans cesse évolue et se transforme, mais qui est la condition de la beauté et de son apparition devant des yeux d'artiste. Il se réjouit donc au contraire de tout ce qui entrave le cours de cette

(7) *Physique de l'amour*, p. 266.
(8) *Id.*

finalité, de tout ce qui la fait dévier et, l'empêchant de se réaliser, assure la perpétuité de la vie. Ainsi s'oppose-t-il à tous les fidèles de la sensibilité métaphysique ancienne qui ont fait une vertu de l'aspiration au néant et ont mis leur espoir dans le jeu de cette finalité absolue qui la réalise sous le masque plein d'attraits de la béatitude et de la perfection.

II

Je n'en suis plus à penser qu'un raisonnement puisse venir à bout d'une croyance ni à le désirer. Je pense au contraire que les formes déterminées de la sensibilité décident des conceptions qu'il nous est possible de nous former des choses. Je constate seulement que la forme de sensibilité que j'ai décrite chez Gourmont, parce qu'elle s'y manifeste avec un grand relief chez un remarquable écrivain, se développe de nos jours chez un certain nombre d'esprits. C'est pour ceux-ci que j'ai opposé à la conception ancienne de la philosophie inspirée tout entière de l'Un de Parménide à travers tous les compromis avec la pensée platonicienne et judéo-chrétienne où elle s'est compliquée et achevée, la conception du Bovarysme fondée sur la considération du mouvement dans la diversité.

On n'a souvent retenu de cette conception que son aspect psychologique, le fait de se *concevoir* autre. Mais la psychologie n'est qu'un miroir où se reflète une réalité plus profonde, une réalité physique. Ce qui apparaît à titre de reflet dans la faculté humaine de se *concevoir* autre, c'est le fait de *devenir* autre. Que rien ne soit réductible à l'immobile et à l'un, qu'il n'y ait pas selon ce sens ancien d'être des choses, que tout soit donné dans la multiplicité, dans le mouvement, dans l'incessant changement du devenir, c'est ce qui implique l'impossibilité, pour quelque conscience que l'on imagine, de se repré-

senter à elle-même l'activité sur laquelle elle s'exerce, qu'elle immobilise dans le terme abstrait où elle la saisit tandis que celle-ci lui échappe dans le changement incessant où sa réalité se perpétue.

Les observations de Gourmont mettent en lumière ce que j'appellerai un bovarysme, au sens d'un désaccord entre l'organe et la fonction. On ne saurait admettre, pense Gourmont, que l'organe crée la fonction. Fabre aussi, à propos de l'insecte, constate que « l'organe ne détermine pas l'aptitude ». Dans tous les cas, le système nerveux commande, c'est lui qui introduit dans la matière vivante des tendances et des désirs. Mais si l'on demande pourquoi le système nerveux ne se crée pas des organismes exactement appropriés à ses propres tendances, ceci l'explique précisément, que le monde soit donné dans le changement et non dans l'immuable. Il en résulte qu'un organe, créé pour son usage par un système nerveux en vue d'une fonction déterminée, dans des circonstances déterminées également, ne s'adaptera plus à cette fonction ou s'y adaptera médiocrement si les circonstances du milieu ont changé. Il en résultera que cet organe sera devenu, du fait du changement, insuffisant ou inutile. Pour peu que le système nerveux ne puisse plus modifier cette matière à laquelle il a attribué la spécificité et la dureté d'un organe, voici l'animal contraint, dans un cas, de réaliser sa tendance en se servant du mauvais outil qui est devenu un fragment de son corps, dans l'autre, de ne plus rien faire de cet outil, mais de le conserver cependant, témoin mensonger d'une activité qui n'est plus. Les cas particuliers signalés par Gourmont s'expliquent par l'une ou l'autre de ces circonstances.

Le bovarysme, en tant que désaccord, en tant qu'expression d'un inadéquat essentiel, s'applique ici au fait seul du changement sans qu'il soit besoin de faire intervenir le pouvoir psychologique inclus dans sa définition.

Mais tous ces faits, si on les complique de la conscience, *et sans que rien d'autre y soit changé,* vont, transposés en termes de bovarysme, prendre à nos yeux l'aspect de phénomènes moraux. Bovarysme héroïque le cas du scarabée qui, privé de ses tarses, s'acharne, de l'effort de ses moignons, à modeler les boulettes dont il nourrira ses larves, se concevant propre à des tâches que le désaccord de l'organe et de la fonction ne lui permet plus d'accomplir qu'au prix du plus tragique effort. Bovarysme ridicule le cas du cerf-volant qui, le chef garni d'un appareil redoutable, tel un samouraï marchant au combat, sautille sur une feuille de salade dont il fait sa nourriture. N'ayez peur de son cimeterre recourbé et dentelé; en vérité, il ne ferait pas de mal à une mouche. Et n'est-ce pas Tartarin, costumé en tueur de lions pour prendre un bock à la terrasse d'un café de la Cannebière? Il y en a d'autres que Gourmont n'avait pas à citer dans ce bref chapitre.

Ne fût-ce que le bernard-l'ermite, ce parasite ingénieux qui installe sa forme molle et gélatineuse dans la carapace fabriquée, puis délaissée par un autre crustacé. Carlyle n'a-t-il pas écrit pour lui, en son *Sartor resartus,* un des chapitres de sa philosophie des habits?

Dans tous les cas, sous le masque psychologique qui vient d'être ajusté, se cache un désaccord entre deux éléments qui, au gré du vœu de finalité, devraient s'accorder. Et dans tous ces cas, un but ironique et paradoxal est atteint. Les choses se passent comme si, en vertu de quelque dispositif métaphysique, elles devaient précisément ne s'accorder jamais, de telle sorte que toute conclusion et toute fin fussent à jamais impossibles. But négatif, diront ceux de la sensibilité ancienne. Mais est-il vrai de dire qu'un but soit négatif quand il implique, avec la perpétuité du mouvement, la perpétuité de la vie?

III

Il est une théorie biologique qui s'accorde d'une façon particulièrement heureuse avec les vues de Gourmont : c'est la théorie des lois de constance de Quinton. Théorie de l'évolution, à laquelle Gourmont a revendiqué l'honneur d'avoir été un des premiers adhérents et où il a trouvé la base de sa loi de constance intellectuelle. Elle est actuellement connue par un assez grand nombre d'esprits. Elle l'est particulièrement par les anciens lecteurs du *Mercure de France,* pour lesquels je l'ai exposée en 1905 en un article intitulé *Une signification nouvelle de l'idée d'évolution,* article qui forme actuellement un des chapitres de *La dépendance de la morale et l'indépendance des mœurs* (9).

Je rappellerai donc seulement qu'aux termes de la théorie, la vie est apparue à l'état de cellule dans les mers primitives qui recouvraient toute la surface du globe. Elle y apparut lorsque la température terrestre en vint à réaliser, par décroissance progressive de températures antérieures considérablement plus élevées, celle requise, parmi un grand nombre d'autres conditions, pour la formation, comme en vase clos, du phénomène physico-chimique qu'est la vie. Or, à peine cette condition fut-elle réalisée qu'en raison de la décroissance persistante de la température, elle vint à manquer. La cellule, apparue par une température que les inductions de la théorie fixent aux environs de 45 degrés, ne trouva plus ses conditions optima d'existence lorsque cette température s'abaissa progressivement à 44, 43, 42 degrés et fort au-dessous par la suite. Toutes les phases de l'évolution s'expliquent dans la théorie par le comportement et par les réactions des cellules qui, ne pouvant plus vivre isolément dans des conditions favorables, s'assemblent et

(9) Un vol. in-18, *Mercure de France.*

composent des associations qui sont devenues toute la suite des organismes. Au sein de ces organismes, par division du travail et différenciation fonctionnelle, se forment avec l'estomac, les poumons, le foie, les nerfs, le sang, des éléments et des organes dont c'est l'emploi de fabriquer de la chaleur au voisinage des cellules comprises dans la périphérie individuelle. Or, cet ensemble de transformations, envisagées par la théorie comme des événements *qui se sont, en fait, accomplis,* et non comme le résultat d'une finalité préétablie, a eu pour effet de compenser, par l'apport de ce pouvoir calorifique, la déficience thermique du milieu extérieur.

L'espèce étant constituée par la morphologie particulière que lui confèrent la forme et la connexion des organes, il apparaît que, si une espèce A a le pouvoir d'élever de 8 degrés par exemple, au sein de l'organisme, la température tombée dans le milieu extérieur à 37 degrés, elle restituera aux cellules de l'organisme la température optima de 45 degrés. Cette espèce représentera pour un temps l'espèce supérieure. Mais, vienne une nouvelle chute thermique du milieu extérieur, et voici de nouveau l'équilibre rompu. L'espèce A ne représentera plus l'espèce supérieure et commencera à vivre, selon l'expression de Quinton, d'une vie ralentie. Toute espèce pourvue d'organes durcis, par appropriation à une température donnée, ne peut plus changer. Cristallisation des espèces. Les nouvelles espèces B, C, D, qui après l'espèce A répondront aux conditions optima de la vie par leur pouvoir organique d'engendrer une température plus haute proviennent non de l'espèce A, mais d'une souche située plus bas, celle-là même d'où l'espèce A est sortie. Image de l'éventail.

Chez toutes les espèces qui ne peuvent plus changer, et quand la température s'est abaissée à un point dont elles ne peuvent compenser l'écart, il y a donc impossibilité pour l'organisme de remplir la fonction qu'il avait

pour un temps assumée. La fonction ne peut plus créer de nouveaux organes que dans des limites très restreintes, donnant naissance à des variétés, non à des espèces. Leur organisme ne pouvant plus assurer les conditions de la vie optima, elles tombent à l'état de vie ralentie.

§

Bovarysme physiologique des animaux à sang froid. Ils étaient organisés, lors de leur apparition, de telle façon qu'ils assuraient le fonctionnement de la haute vie cellulaire. Une circonstance le leur permettait: le degré thermique élevé qu'atteignait la température du milieu extérieur de l'individu. Cette circonstance ôtée, l'organisme devient impuissant à remplir cette fonction. L'impérialisme du système nerveux n'y peut rien. Il ne recouvre l'efficacité de sa puissance que si les circonstances du milieu, accidentellement, lui viennent en aide de nouveau. Cas de certaines espèces, apparues aux pôles, et qui, descendues vers l'équateur, ont trouvé sous cette latitude les circonstances thermiques favorables.

Ainsi particulièrement de quelques grands reptiles. Le boa peut vivre encore sous les tropiques d'une vie presque parfaite. Il y étouffe un bœuf en l'enroulant de ses anneaux et le réduit à n'être plus qu'un long cylindre de chair, de peau et d'os broyés qu'ensuite il engloutit. Mais transporté sous nos climats et abandonné durant la saison froide au milieu d'un troupeau dans une prairie, il serait inoffensif, incapable même de défendre sa vie; une vache l'éventrerait de ses cornes!

§

A vrai dire, la fonction ne crée pas l'organe, non plus que l'organe ne crée la fonction. L'un et l'autre n'expriment qu'une relation créée par des circonstances qui les dominent et dont l'un et l'autre, l'organe et la fonction, sont des dépendances.

Dans le cas des boas et des animaux à sang froid en

général, le fait, qui nous est connu, du changement des circonstances nous laisse voir le déterminisme rigoureux du phénomène et nous divulgue pourquoi, ces circonstances étant changées, la suite de l'événement n'est pas non plus la même. C'est évidemment user d'une métaphore que de désigner sous le terme bovarysme un phénomène de cette nature qui ne laisse aucune place au jeu de la conscience. Mais il est des cas où l'on voit apparaître dans la vie animale elle-même les rudiments de cette erreur du soi sur le soi que compose la conscience et en qui le bovarysme consiste. Les choses se passent alors comme si le système nerveux avait conservé la mémoire héréditaire d'un état de puissance qui fut naguère et qui n'est plus, et voulait contraindre des organes devenus insuffisants à exécuter la tâche ancienne. Comme s'ils étaient issus de races plus grosses et plus fortes qui leur eussent légué la présomption de leur puissance, cas admirable de ces chiens de petite taille, bulls ou fox-terriers que l'on voit provoquer des molosses dont la mâchoire leur pourrait broyer les reins d'un coup de dents. Ironie d'un ancien pouvoir que galvanise et perpétue le souvenir et que trahit la faiblesse des organes et des membres dégénérés. Grande source, quand on y songe, de l'émotion dramatique lorsque dans l'homme avec la conscience survient le bovarysme. Bovarysme de don Diègue dans la grande tragédie cornélienne, quand, insulté par le comte, le vieillard bondit sous l'outrage jusqu'au soufflet qui détruit l'image de sa force ancienne et de la conception de puissance qu'il se formait de lui-même. Pathétique suprême du pouvoir inégal au vouloir.

O rage! O désespoir! O vieillesse ennemie!

Et c'est le même pathétique que suscite le drame de Chimène et de Rodrigue, écartelés entre la réalité physiologique de leur être et la conception d'eux-mêmes, que leur suggère l'empire du milieu social.

Qu'il s'agisse, avec les animaux à sang froid, de l'opposition entre l'organe et la fonction, avec l'héroïsme du fox de l'opposition entre les impulsions héréditaires conservées dans la mémoire inconsciente du système nerveux et la taille désormais réduite de l'espèce, avec don Diègue de la disproportion entre les suggestions de la mémoire consciente qui perpétue le souvenir d'une ancienne puissance et l'état actuel du corps affaibli par la vieillesse, avec Chimène et Rodrigue d'un antagonisme entre la physiologie du moi instinctif et la complexité du moi social, le drame s'élève toujours au sein d'une activité unique, comprise en une même forme individuelle et divisée avec elle-même. Selon la définition du réel que j'ai proposée dans le Bovarysme, il s'agit ici d'un « état d'antagonisme entre deux tendances d'une même force » (10). Mais cette forme individuelle d'énergie relève elle-même d'une activité plus vaste et qui comprend l'ensemble infiniment complexe des forces cosmiques. Dans tous les cas l'événement qui met aux prises entre eux les deux termes antagonistes de l'énergie individuelle ne peut recevoir sa solution que de la relation de puissance réalisée entre eux, à quelque moment que ce soit, par cet ensemble cosmique en perpétuel changement.

Le bovarysme commence avec l'apparition de la conscience, mais la conscience n'ajoute rien que le pathétique de l'erreur et c'est toute la différence entre le cas du fox et celui de don Diègue. Ce qui est essentiel dans l'événement, et qui est sous-jacent au bovarysme que déterminera l'apparition de la conscience, c'est la disproportion entre les deux termes en jeu, en quelque forme d'énergie individuelle qu'on les considère.

§

A restreindre l'analyse au cas de l'organe et de la fonc-

(10) *Le Bovarysme*. « Mercure de France », p. 260.

tion, sous ses formes physico-chimiques, il apparaît que la rupture d'équilibre se produit dès que les conditions, qui ont présidé à la genèse de la cellule vivante, ont modifié, par le changement où elles continuent de se mouvoir, les conditions même de cette genèse et de favorables qu'elles étaient ont rendu défavorables les circonstances du milieu. Elles ont ainsi provoqué, en guise de réaction, les associations cellulaires d'où sont issues les organismes et leur appropriation, à tout instant précaire, à la fonction qu'ils assument.

Il résulte de ces considérations que l'adaptation de l'organe à la fonction est une rencontre, d'une durée éphémère et à vrai dire insaisissable comme celle de deux mobiles qui vont en sens inverse. Il en résulte que la désadaptation qui, dans certaines limites, supporte la vie, est la règle. Il en résulte encore que l'on ne saurait dire de la fonction qu'elle crée l'organe, non plus que de l'organe qu'il détermine la fonction, et il apparaît que, selon ce qui a déjà été énoncé, l'un et l'autre sont la conséquence d'un phénomène plus général qui leur donne simultanément naissance et dont les variations déterminent tour à tour la prééminence de l'un sur l'autre.

Il s'en faut du tout, faut-il le dire? que ces conclusions soient destinées à critiquer celles que Gourmont a adoptées lui-même en ce qui touche à la relation de l'organe et de la fonction. L'accord des unes avec les autres est impliqué dans la nuance apportée par Gourmont à la conception de Bonald lorsqu'il définit l'animal, et non seulement l'homme, comme un système nerveux, et non comme une intelligence, servi par des organes, et lorsqu'il souligne *servi*, non *obéi* toujours. Par cette nuance, il fait apparaître un hiatus entre l'ordre et l'exécution et fixe des limites à la toute-puissance du système nerveux. Or, dans la marge de cette désobéissance s'inscrivent tous les cas où, avec des organes devenus insuffisants, le système nerveux persiste dans sa tâche et, au

prix d'un plus grand effort, — cas des hyménoptères fouisseurs, — ou à la faveur d'un artifice, — cas du bernard-l'ermite — l'accomplit encore tant bien que mal. Si la fonction nerveuse en vient à être desservie de plus en plus par l'insuffisance des organes, il n'en faut pas moins voir dans son intervention la caractéristique essentielle de la vie. Que la vie de l'espèce devienne plus précaire à mesure que l'organe ne répond plus aux exigences de la fonction, cette conséquence semble nous instruire de la signification du phénomène, et ne nous faut-il pas l'interpréter, par assimilation, au principe de Carnot à l'égard de la chaleur, comme une dégradation progressive de la réalité biologique au sein de l'espèce?

Il vient toujours un moment où la fonction, dans l'intérieur des individus de l'espèce, ne crée plus d'organes propres à compenser les changements du milieu. Mais quelques artifices par lesquels le jeu des circonstances semble préserver l'espèce de l'extinction qui la menace composent de curieux spectacles. Tels sont les emprunts faits par le bernard-l'ermite ou par le coucou au pouvoir, conservé ou acquis par d'autres espèces, de construire des carapaces ou de nidifier ou de couver. Telle est aussi, sur une échelle plus grandiose, l'industrie de l'intelligence humaine suppléant par un nouveau et prodigieux moyen, et par un emprunt à toutes les forces cosmiques qu'elle décèle, le pouvoir biologique perdu par l'espèce d'élever la température au sein de l'organisme.

Mais où je pense surtout avoir exprimé une idée que Gourmont eût agréée, c'est en situant la relation de l'organe et de la fonction sous la dépendance d'un processus cosmique dont l'origine se perd dans l'indéfini de la causalité. Par là, le problème échappe à la possibilité d'une solution et se dissipe dans la catégorie d'ignorance. Or, pour les esprits de la nature de ceux dont fut Gourmont, et c'est par là qu'ils se rattachent le plus étroitement à l'espèce intellectuelle que j'ai décrite, le désir

de la sensibilité métaphysique qui les identifie n'est pas de posséder un savoir définitif, mais de s'assurer que persistera toujours une zone d'ignorance. Comme à d'autres la passion de la vérité, c'est à eux leur viatique de pouvoir penser qu'il y aura toujours quelque chose à connaître, qu'aucune connaissance nouvelle ne sera jamais la connaissance ultime et que, derrière elle, se reformera toujours la zone d'ignorance, déplacée, refoulée, jamais évanouie, offrant à l'esprit, indéfiniment, de nouveaux spectacles, de nouveaux objets, — fussent-ils de l'ordre le plus abstrait, — à contempler. C'est leur vœu que jamais n'advienne la Vérité qui abaisserait le rideau sur la représentation du monde.

JULES DE GAULTIER.

JULIETTE DROUET COMÉDIENNE

A PROPOS DU CENTENAIRE DE « MARIE TUDOR »

—

Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie rapporte que, le lendemain de la 1re de *Marie Tudor*, Sainte-Beuve écrivait à Victor Pavie :

> La pièce de Hugo a réussi avec un orage dû à Juliette, à Dumas, à Bocage, à toutes les intrigues du drame et des coulisses. Juliette a si mal joué que nous avons décidé Hugo à lui retirer son rôle.

Et comme, à partir de ce jour, cette actrice ne reparut plus jamais sur la scène, on en déduisit que Victor Hugo, un moment aveuglé par la passion, s'était ressaisi; et, aux yeux de la postérité, Juliette sembla dépourvue de tout talent dramatique, et rabaissée presque à la qualité de ces vagues théâtreuses, de ces demi-figurantes dont les moyens d'expression ne sauraient dépasser quelques répliques habilement mesurées pour mettre en valeur la splendeur de leurs charmes physiques.

Cette opinion était-elle fondée? Personne ne s'en soucia : les plus erronées définitions des dictionnaires n'ont pas grand'chance d'être jamais rectifiées. Ainsi, le jugement condamnant Juliette semblait définitif, aucun biographe de Mme Drouet — à ma connaissance — n'étant allé aux sources vérifier le bien-fondé de cette rigoureuse sentence. C'est ainsi qu'il y a trois ans à peine un des érudits les plus compétents en la matière, M. Henry Lyonnet, dont tous ceux qui s'occupent de rétrospective théâtrale déplorent comme nous-même la

perte (1), se crut en droit d'écrire une brochure éditée pour le centenaire du romantisme sous le titre : *Les premières de Victor Hugo,* où nous lisons :

Dans l'ardeur de son amour, il lui avait promis un beau rôle dans la pièce nouvelle, celui de Jane, et il avait obtenu de la direction qu'elle le jouât. Aux répétitions, la grande autorité du lieu, Mlle George, et les camarades accueillirent froidement, pour ne pas dire impertinemment, celle qu'ils considéraient comme une *intruse.*

Etc...

Le mot peut sembler dur à quiconque étudie quelque peu le caractère si réservé, la contenance si digne dont, vers le même temps, l'amour de Hugo transformait la vie de Mme Drouet.

Déjà ce témoignage de Sainte-Beuve, évoqué par Mme Victor Hugo, est-il si exempt d'impartialité? N'est-on pas en droit d'y supposer quelque jalouse représaille plutôt qu'une amicale pression?

Ces considérations — et d'autres encore — nous ont incité à étudier cette courte carrière dramatique de Mme Drouet depuis son début à Bruxelles, le 17 février 1829, jusqu'à la 1re de *Marie Tudor,* le 7 novembre 33 (2).

A vrai dire, cette enquête n'a à notre connaissance jamais été menée. On attribue à Juliette des créations comme celle de *Térésa* dans la pièce de ce nom, où, je crois, elle n'a jamais paru; mais, en revanche, que de lacunes!

Le 17 février 1829, sans autre apprentissage que celui de la vie, elle avait débuté au Théâtre-Royal de Bruxelles; elle était pleine d'enthousiasme et de foi dans l'avenir.

(1) Henry Lyonnet (pseudonyme d'Alfred Copin) décéda à Angoulême le 4 février 1933 dans sa 80e année.

(2) Ce qui nous aurait été bien impossible sans l'amabilité de la fille du regretté archiviste de la Comédie-Française, Mme Horn-Monval, qui ouvrit pour nous les cartons si précieux de la Collection Rondel. Qu'elle en soit largement remerciée!

A cette occasion, Pradier lui écrivait les lignes suivantes:

Toi qui as l'âme élevée, va! Comme il est bon, le pain que l'on gagne ainsi honorablement. Ta persévérance sera récompensée, n'en doute pas! Travaille toujours; d'ailleurs, on n'a pas le temps de trouver la vie longue quand on s'occupe honorablement. L'étude a plus de fleurs que d'épines.

Quand Harel et George revinrent en France, elle les accompagna, et le 27 février 1830, le surlendemain de la bataille d'*Hernani* au Théâtre-Français, Mlle Juliette paraît pour la première fois à la Porte Saint-Martin dans une reprise du drame d'Ancelot : *L'Homme du Monde,* où elle joue le rôle d'Emma, qu'avait créé en 1827 la célèbre Anaïs Aubert, le « bijou de la rive gauche », qui de l'Odéon était passée en 1829 à la Comédie-Française (3). C'était une succession difficile!

Le journal *L'Artiste* dit :

Elle sait tout ce qu'apprennent la nature et l'âme; elle ne sait pas ce qu'enseignent les professeurs du Conservatoire, elle ignore combien il faut de pas pour traverser le théâtre; c'est le cygne qui perce les nuages de son vol majestueux et semble gêné pour marcher sur la terre.

Il fut un temps bien récent où cette critique aurait été prise pour un éloge, j'imagine.

Maintenant, Harel cumule les fonctions de directeur à la Porte Saint-Martin et au Théâtre Royal de l'Odéon (4). Juliette passe au second Théâtre-Français.

Mlle George, cette reine de tragédie dont la prestance à 16 ans, en 1803, triomphait déjà des 28 ans de la ten-

(3) Née en 1802, cette artiste fut nommée sociétaire en 1832, ne quitta la Comédie-Française qu'en 1851, et mourut en 1871.

(4) Le 4 mars 1829, le Théâtre Royal de l'Odéon avait fermé ses portes. C'était, en deux ans, la troisième faillite de cette scène; cependant, des cinq concurrents à la nouvelle direction du Second Théâtre Français, ce fut Harel qui l'emporta sur Petit-David, Perlet, Nanteuil, d'Epagny et Lemesle, grâce aux amis de Mlle George, avec un privilège pour deux ans et sept mois (du 1er sept. 1829 au 31 mars 1832), comportant une subvention de 160.000 fr., plus 6.000 fr. pour les dépenses du Comité de Lecture.

dre mais maigre Duchesnois, George qui maintenant possède à fond toutes les ressources de l'enseignement classique, va-t-elle, d'un mouvement généreux, initier sa jeune protégée à tous les secrets du métier? Juliette est déjà bien assez pourvue comme cela : jolie de visage, majestueuse d'allure, vingt ans de moins que la patronne, et de plus cette sensibilité profonde qui, — à elle, George, — manquera toujours. Juliette deviendrait peut-être et rapidement, qui sait? — il suffit d'une rencontre — une rivale dangereuse, quelqu'un avec qui il faudrait compter. Pas de ça!

Et M. Harel — le plus spirituel des directeurs — sourit complaisamment, il suppute que le succès de beauté de Juliette peut largement servir à la réussite de ses entreprises, mais il s'y faut cantonner — rien de trop! A quoi bon pour Juliette la pose de la voix, l'étude de l'articulation, tout ce misérable mécanisme, dont on a si peu l'usage dans le moderne. Il nous semble l'entendre : Des créations, ma petite, comprenez-moi, ici vous tenez votre fortune — des créations avec du pittoresque, tout est là. Et pas de petits rôles, ce serait perdre du temps. Monter progressivement à force d'études? Mais pourquoi? Puisque Mlle George et moi voulons bien, — vous êtes si belle, si intelligente, si sensible, — il vous faut tout de suite le piédestal, la lumière éclatante. Pour la salle, votre arrivée sera l'éblouissement, et pour vous le succès, le triomphe immédiat, certain. Voyons, suis-je, oui ou non, un homme de théâtre?

Et, grisée d'éloges et de promesses, Juliette dut se laisser convaincre. Elle se perdait, mais quelle femme, à sa place, sans conseil, sans guide, eût résisté à la tentation de différer la possibilité de courir sa chance? Elle en avait eu si peu jusqu'ici, la pauvre Juliette!

Alors, c'est entendu, des créations avec du pittoresque! Mais retenez bien cela : en scène, des sourires, des larmes, des cris, des attitudes pour avoir à la ville, *et*

tout de suite, des toilettes, des bijoux, des voitures... et voilà!

Le 28 mai 1831, elle crée à l'Odéon le rôle d'Antonia dans le drame fantastique de Fontan : *Le Moine,* tiré du roman de Monk Lewis, roman dont, en 1932, je crois, M. Antonin Artaud a tiré une nouvelle adaptation. (Editions Denoël et Steele.)

A lire aujourd'hui cette extravagante pièce, on demeure surpris qu'un théâtre officiel l'ait osé représenter, même au lendemain de la chute de Charles X, c'est-à-dire quand une détente satirique pouvait se justifier par une si excessive contrainte de dévotion (5).

Sur un air de circonstance composé par Auber, Juliette en s'accompagnant de la harpe, ne chantait-elle pas:

Dans ce monde impie et frivole,
Qui nous conduit, qui nous console?
Ambrosio. De sa parole
Le charme assoupit nos chagrins.
Lorsque sonne l'heure dernière,
Avant de fermer sa paupière,
Qu'on trouve douce une prière
Du beau Prieur des Franciscains !

Ambrosio, c'est Frédérick Lemaître dans toute la vigoureuse ardeur de ses trente ans.

Un hercule en froc [dit le critique du *Globe,* dimanche 5 juin] qui frémit et recule aux sons de la voix de l'adorée, tel un tigre aux yeux sanglants contemplant la blanche et timide enfant dévorée par l'amour et déjà toute desséchée à force de larmes et de soupirs.

(5) Par un article sur certain *Joli Robin mouton blanc et frisé...* paru dans l'*Album* en 1828, le jeune L. M. Fontan, ayant persiflé Charles X, se vit gratifier de 5 ans d'emprisonnement, 10.000 fr. d'amende et 5 ans d'interdiction de séjour. Cet excès de rigueur fit le succès du « martyr », que la Révolution de Juillet allait faire sortir de Poissy; dès le 28 août, il sera porté en triomphe à la sortie de l'Odéon, où Harel vient de faire représenter son premier drame, *La Bretagne au XIII[e] siècle.* Et l'avisé directeur — bien qu'il avoue lui-même « Fontan plus pourvu de prison que de talent » — le tiendra longtemps parmi ses auteurs préférés en montant à la Porte Saint-Martin le 22 janvier 1831 *Le Maréchal Brune,* et le 27 juin 1833 cet autre grand drame: *Bergami ou la reine d'Angleterre.*

A toi, Juliette! Ne voit-on pas ce moine signer dans sa cellule, aux coups de minuit, un pacte avec Satan lui-même? Et les scènes d'orgies, de meurtres, de sacrilèges se succèdent pour aboutir à un corps-à-corps entre Fra Ambrosio et le démon — corps-à-corps où Frédérick manqua, à la première, d'être éborgné d'un coup de griffe par son partenaire Delaistre, comme à l'acte précédent il avait failli être embroché par le frère d'Antonia, que jouait ce maître ferrailleur, l'acteur Delafosse; enfin, le diable enlève sa proie au sommet de la Sierra Morena, d'où — dit la brochure — on voit, dans une ronde infernale — avec éclats de tonnerre, tam-tams, pluie de feu, tableau final — Satan pousser Ambrosio dans l'abîme en riant: « Ah! ah! ah! j'ai mon moine! »

Au lendemain de cette première, le rédacteur du *Corsaire* déclare « que la mise en scène est horrible d'exactitude infernale ». Je ne sais quelle valeur il faut attribuer au témoignage de ce Dante inconnu, mais retenons volontiers ce qu'il ajoute :

Frédérick a admirablement joué et déployé un grand luxe de costumes. Mlles Noblet (6) et Juliette — cette dernière

(6) Mlle Alexandrine Noblet (née le 2 avril 1810), de cinq ans plus jeune que Juliette, avait comme elle, connu à ses débuts un grand succès de beauté. Dans *le Moine*, elle jouait un rôle de courtisane, que Satan fit sortir de l'enfer pour tenter le prieur, sous le froc du novice fra Rosario. Les rôles travestis lui convenaient mieux que d'autres. Elle était en scène d'une froideur telle qu'on l'avait surnommée la « Glacière », ce qui justifiait, au dire des habitués du théâtre, le nom de son partenaire Geffroy!... Mais on disait d'elle aussi: « Elle ferait croire à l'innocence, si l'innocence était de ce monde ». Le théâtre de Dumas fut fort propice à sa carrière: si à la Porte Saint-Martin, le 13 octobre 1829, à côté de George et soutenue par Lockroy, Ligier et Delafosse, elle n'avait pu parer à l'échouage de la *Christine à Fontainebleau* de Frédéric Soulié, elle participa avec ces mêmes artistes au triomphe du 20 mars 1830 que remporta à l'Odéon Alexandre Dumas avec la grande trilogie (5 actes en vers avec prol. et épil.) tirée du même sujet sous le titre: *Christine ou Stockholm, Fontainebleau et Rome*. Elle y représentait Paula, l'amante travestie en page de Monaldeschi (Lockroy), rivale de la reine de Suède (Mlle George). Le 20 octobre 1831, sa beauté fut fort acclamée dans le rôle d'Agnès Sorel de *Charles VII chez ses grands vassaux*, mais c'est à sa création de Jeanne dans *Richard d'Arlington* (Porte Saint-Martin, 10 décembre 1831), où elle donnait la réplique à Frédérick Lemaître, qu'elle établit définitivement sa réputation d'artiste. Le 16 mai 1833, elle était engagée au Théâtre-Français: admise au sociétariat le 1er avril 1837, elle s'y affirmera 13 ans dans Arsinoé, Philamintte, et autres rôles marqués du répertoire. Retirée à Neuilly, elle y mourut le 9 juillet 1876.

paraissait pour la première fois sur la scène de l'Odéon — ont l'une et l'autre fort bien saisi deux rôles très difficiles: la fascination diabolique et un amour suave de grâce et de vertu; et puis Mlle Juliette est bien jolie... L'Odéon est heureux dans ses recrues!

L'Aristarque du *Courrier des Théâtres* (30 mai) s'exprime ainsi :

Le rôle d'Antonia est mauvais, toujours dans la même situation et sans élan, sans rien de favorable à l'actrice. Mlle Juliette n'y a point déplu, c'était presque y réussir. Elle imite Mme Dorval, dont elle a la voix et la tenue (7).

Avouez néanmoins que ce rôle dans cette étrange pièce constituait un singulier début de carrière. Ne voit-on pas déjà là l'indice que ses directeurs avaient, comme nous l'avancions, moins le souci d'en faire une excellente artiste que d'exploiter — à leur profit comme au sien — le sensationnel effet de séduction que sa grâce et sa beauté provoquaient sur l'orchestre et les loges?

Nous passerons rapidement sur les trois autres créations que fit Juliette à l'Odéon en cette année 1831.

Le 7 juillet, dans le *Jeune prince ou la Constitution de ****, comédie en trois actes composée par Merville et Saint-Ange pour célébrer les bienfaits du gouvernement constitutionnel et libéral, Lockroy et Chilly se partagent les deux principaux rôles d'homme. Mlle Noblet, encore en travesti, représente, dit un compte rendu, d'une façon séduisante les 17 ans du prince héritier. Quant au personnage d'Emma de Waldorff que joue Juliette, le *seul rôle féminin de la pièce,* il est, ajoute le compte rendu, *très mal fait et trop indigne d'elle.* Je vous avoue que la lecture de la pièce confirme ce jugement. Cependant, notons que le critique redouté du *Courrier des*

(7) Le 3 mai, à la Porte Saint-Martin pour la première d'*Antony*, Mme Dorval aux côtés de Bocage n'avait-elle pas triomphé en prêtant à Adèle d'Hervey *une voix haletante d'où s'échappaient des cris effrayants*, au dire de Frédéric Soulié!

Théâtres (9 juillet 1831), parlant de l'interprète d'Emma, lui accorde du talent!

Le 3 août, *L'Homme au masque de fer,* drame en cinq actes en prose, *tiré des Chroniques authentiques* (8) par MM. Aug. Arnould et N. Fournier. A côté de Louis XIII (Chilly), d'Aubigné (Ligier), Saint-Mars, gouverneur de la Bastille (Delaistre) et Gaston, sous le nom de Marchiali (Lockroy), Juliette crée encore le seul rôle féminin de la pièce et a, dit le *Corsaire,* dans ce personnage émouvant de Marie d'Ostanges, « de ces éclairs de sensibilité qui prouvent que les charmes de l'extérieur n'excluent pas l'âme. De jour en jour, Mlle Juliette ne devient pas moins bonne à entendre qu'elle était déjà belle à voir ».

Le 29 septembre 1831, elle crée Marie Rackmanoff, comtesse Bakouninska, dans la comédie en trois actes signée d'Arnould et Lockroy, intitulée *Catherine II.* Pour la première fois, Juliette donne la réplique à Mlle George, et sa beauté doit — mais dans la pièce seulement — triompher de la puissante autorité de l'Impératrice. Même à la lecture, *Catherine II* demeure intéressante, non par le style qui nous paraît bien démodé, mais par l'intrigue qui reste fort habilement déroulée. A défaut d'en faire l'analyse, contentons-nous d'épingler cette fin de compte rendu :

Si Mlle Georges a montré toute sa supériorité de talent dans le drame, Mlle Juliette a prêté très heureusement tout son charme et toute sa grâce au rôle de la comtesse, heureuse rivale d'amour de la souveraine. Un des auteurs de la pièce,

(8) A comparer le *Vicomte de Bragelonne* par Dumas (1849) et *les Jumeaux* par Victor Hugo (1839).

La pièce en question était ainsi divisée:

1er acte: A Saint-Germain en 1638.

2e acte: Devant la maison du R. P. Audouin près Semur, 1657.

3e acte: 1° Salle de cabaret. 2° Une galerie du Louvre, 1659.

4e acte: Aux îles Sainte-Marguerite, 1669.

5e acte: L'appartement du gouverneur à la Bastille, 1680.

M. Lockroy, s'était réservé le jeune lieutenant Alexis, dont le cœur est l'enjeu de ces dames.

Certains biographes ont, à tort, attribué à Juliette la création de *Jeanne Vaubernier* à l'Odéon, le 17 janvier 1832 (9). Cette tâche difficile fut assumée par Dorval; elle seule pouvait le faire, et elle n'y triompha point; mais peu après, Harel, quittant l'Odéon (10), emmenait avec lui à la Porte Saint-Martin troupe, répertoire et matériel, et, sitôt transportée au Boulevard, *Jeanne Vaubernier* connut des jours heureux, et c'est justice. Cette fantaisie historique de MM. de Rougemont-Lafille et A. Lagrange semble le prototype des pièces de Sardou, mais pour interpréter cette modiste du *Papillon galant* transformée en maîtresse de Louis XV, il faut, comme pour jouer *Madame Sans-Gêne,* de ces artistes au talent tout de souplesse — Duse, Réjane ou Dorval, — qui en une même soirée se peuvent montrer mutines et spirituelles, coquettes et perverses, superbes et pathétiques. Cependant, à partir du 18 avril, Juliette remplacera, à côté de Mme Dorval, dans le personnage de la marquise de Saint-Sorlin, sosie de la Dubarry et deuxième rôle de la pièce, la créatrice, Mme Lagardère (11); et peut-être,

(9) Le critique du *Globe* (dimanche 22 janvier) commence ainsi son article: « Ce qui prouve le peu de fécondité des auteurs dramatiques de nos jours, c'est l'usage d'imitation qui les pousse à se jeter en foule dans le premier sentier frayé. Un d'eux a voulu représenter la vie de la comtesse Dubarry et tous à leur tour nous ont donné une édition de cette bibliographie entièrement revue, corrigée et considérablement augmentée. »

La plus ancienne de ces pièces ne remontait qu'au 29 février 1831 et avait été représentée au Théâtre National du Vaudeville sous le titre de *Madame du Barry*, comédie en 3 actes, mêlée de couplets, par M. Ancelot.

(10) Sa dernière représentation à l'Odéon est du 1er avril. Dès le commencement de 1831, sa subvention ayant été réduite par le Conseil d'Etat, Harel voulait abandonner l'Odéon.

(12) Mme Fortier-Lagardère était la femme du tragédien de ce nom, qui, ex-pensionnaire de la Comédie-Française, s'était acquis en province (Lyon 1826, Louvain 1827, etc.) une réputation telle qu'à cause de sa médiocre taille on l'appelait le « petit Talma ». Elle débuta à l'Odéon le 3 octobre 1831 dans *Mirabeau*, de Gustave Lemoine et Montigny. En 1835, elle suivit son mari qui devenait directeur-gérant du théâtre de Laon.

voyant la réussite de Juliette en ce sosie de Dubarry-Dorval, Harel l'essaya-t-il peu après dans le rôle principal de *Jeanne Vaubernier*. Cela ne nous étonnerait guère quand on considère que, le 17 mars 1832, soit deux mois après la création à l'Odéon de *Jeanne Vaubernier*, Dorval créait à la Porte Saint-Martin, en « un joyeux tumulte », cette pièce d'Eug. Scribe et Terrien qui fit grand scandale : *Dix ans de la vie d'une femme ou les mauvais conseils*, et, lorsqu'en août Mme Dorval partira en tournée, ce sera Juliette qui devra la remplacer dans ce *rôle écrasant*.

Ch. Magnin dans le *Globe* (21 mars 1832), après avoir complimenté Lockroy, toujours gracieux et spirituel, et Mlle Noblet au jeu naïf et fin tout à la fois, analyse le jeu de Mme Dorval dans ce rôle d'Adèle Evrard, femme Darcey, « où elle apparaît si passionnée, si admirable, si vraiment femme, avec ses caprices séduisants, ses riantes idées de joie et de luxe, sa coquetterie, ses amours impudentes, sa vie d'aventure tour à tour ambitieuse et crédule, pour aboutir à la scène finale où, souillée dans sa chair, flétrie dans son âme, la robe salie, abrutie, dévorée par la phtisie, à tout jamais perdue à 29 ans, elle échoue dans une mansarde, et meurt sur un grabat, entre son mari devenu maire de l'arrondissement », qui venait l'arrêter sous l'inculpation de vol et de guet-apens, et sa sœur, dame de charité qui lui apportait quelque menu secours, comme à une inconnue pauvresse!

A la première, le réalisme de cette pièce, « infâme d'indécence », avait suscité de si furieuses protestations du public que Mme Dorval — pourtant rompue aux manifestations des salles — avait éclaté en sanglots et que Vigny et Fontaney l'avaient dû — toute brisée d'émotion — reconduire chez elle en voiture.

Passons quelques mois et lisons cet autre compte rendu de la *Gazette des Théâtres* :

Par suite du départ en tournée de Mme Dorval (13), on pensait généralement que le drame de *Dix ans de la vie d'une femme* ne serait plus représenté à la Porte Saint-Martin. Malgré le cynisme de quelques situations, malgré bon nombre de détails un peu trop exacts, il y avait un grand fond de vérité dans cette production nouvelle, puis elle était jouée avec beaucoup de soins, et l'on n'oubliera certes pas de si tôt les représentations qui rassemblaient MM. Ferville et Lockroy, Mme Dorval et Mlle Noblet. Aujourd'hui, c'est Mlle Juliette qui remplace la première de ces deux artistes, et la seconde l'est par Mlle Ida, cette actrice de la banlieue, disputée à la fois un moment par trois théâtres de la capitale, promise à des triomphes sans nombre, et tout à coup jetée dans *Térésa* sur la scène de la salle Ventadour. Elle y produisit quelque effet, mais au Théâtre du Palais-Royal, où elle passa ensuite, elle n'obtint que peu de succès. Au Théâtre de la Porte Saint-Martin et dans le rôle que nous lui avons vu jouer, elle est tombée au-dessous de la médiocrité. Elle semblait jouer en dépit d'elle-même, tant sa nonchalance était grande, à ce point qu'elle semblait prendre plaisir à traîner ses pieds sur la scène, de la manière la moins convenable, et ce n'est pas par de semblables négligences qu'une jeune actrice, surtout au commencement de sa carrière, parvient à mériter la confiance et les applaudissements du public. Mlle Juliette, qui s'attache à imiter presque servilement Mme Dorval, a été écrasée par le rôle qu'elle avait à remplir. Il n'était pas reconnaissable. Nous faisons ces observations avec d'autant plus de regrets qu'il y a chez cette actrice des qualités qui pourraient la faire distinguer, si elle cherchait à s'occuper davantage de son art. La représentation de dimanche, sous ce dernier rapport, a été loin d'être satisfaisante (14).

Ne voilà-t-il pas un document singulièrement révélateur? doublement concluant; il nous confirme l'admiration que Juliette ressentait pour le jeu de Dorval, son désir et son impuissance aussi à l'égaler.

(13) Elle allait à Rouen jouer *Antony*, les *Enfants d'Edouard*, *Clotilde*, la *Vie d'un joueur*, la *Tour de Nesle*, *Misanthropie et Repentir*.

(14) *Gazette des Théâtres*, journal des Comédiens, fondé en 1829 par Chaalon d'Argé.

Pauvre Juliette, qui penses, en copiant toujours de ton mieux cette palpitante statue du Génie, réaliser un progrès d'art dramatique!

— Jamais, si tu avais eu — une seule fois peut-être — l'occasion d'exprimer en public cette quintessence de sentiments enclos dans une tirade de *Phèdre* ou d'*Hermione,* tu n'aurais fait cette naïve bévue! Mais au lieu de travailler dans le silence, que fais-tu donc? Tu suis ton destin, tu vas au bal,

...et ce fut un soir
A l'heure où dans le ciel les astres se font voir,
Qu'elle apparut soudain à tes yeux fraiche et belle,
Dans un lieu radieux qui rayonnait moins qu'elle.
Ses cheveux pétillaient de mille diamants;
Un orchestre tremblait à tous ses mouvements
Tandis qu'elle enivrait la foule haletante,
Blanche avec des yeux noirs, jeune, grande, éclatante.
Tout en elle était feu qui brille, ardeur qui rit.
. . . .

(*Les Voix intérieures,* XII.)

Tandis qu'à ton insu, Victor Hugo grave en son cœur ce radieux camée, toi, comme un oiseau de flamme, tu t'envoles vers le ciel de Florence où, dans une cage vermeille, quelque temps tu t'amuseras à grignoter des perles et des grains d'or sur la scène de ce petit théâtre privé qu'au vieux palais San-Donato a fait aménager le fastueux prince Nicolaïewitch Demidow, le futur époux de S. A. I. la princesse Mathilde. Mais la Porte Saint-Martin te réclame!

Vedette à la mode, le théâtre ne peut désormais se passer de celle qui lui doit en partie sa fortune. Mlle George réclame tes services!

Dans la prochaine pièce, elle sera la reine, et toi sa demoiselle suivante, sa confidente; ce sera un magnifique tableau romantique, la reine toute de débauche, de trahison et de haine, toi toute de pureté, de dévouement et d'amour.

L'action se passe pendant la guerre de Cent ans. La reine, c'est Isabeau de Bavière, l'épouse adultère de Charles VI, celle qui vendit la France aux Anglais; on la voit aux prises avec le terrible connétable d'Armagnac.

Mais, vous ai-je dit que la pièce est signée Anicet Bourgeois et Lockroy et que cet artiste-auteur s'est encore réservé le principal rôle d'homme qui donne son nom à la pièce, *Perrinet Leclerc,* lequel, par amour pour la suivante d'Isabeau, Marie (c'est-à-dire Juliette), se dévouera corps et âme à la reine, et deviendra, par ce fait, à la fois traître à son roi et à la patrie en livrant Paris à l'ennemi à la fin de la pièce.

Juliette y est charmante. Les dessins de Darondeau aux journaux illustrés reproduisent à l'envi son élégante silhouette, où la fantaisie la plus troubadour des costumes se manifeste autant que dans ceux de Mlle George. N'importe! Si *Perrinet Leclerc* est un succès certain [il restera plus d'un demi-siècle au répertoire de la Porte Saint-Martin] (15), il est de même indéniable que Juliette, dont les appointements sont portés à 6.000 fr., est devenue auprès de Mlle George *persona grata.*

Cependant, Harel reçoit le manuscrit de *Lucrèce Borgia.* Dans ce mélodrame en prose, le premier de Hugo, il n'y a qu'un rôle important de femme, celui de Mlle George, et aussi au 5e acte une dizaine de répliques qui pourront être récitées par n'importe quelle très jolie demi-figurante. C'est à Juliette que cette tâche est confiée, à celle qui jusqu'ici n'a jamais joué que les grands rôles de son emploi, à elle dont la beauté s'affirme de plus en plus souveraine. C'est la première fois qu'elle se

(15) En 1876, ce beau drame a donné lieu à un procès épique qui fit la joie de toute la presse, quand ce génial mais furibond poète d'*Axel:* Jean-Marie-Mathias-Philippe-Auguste de Villiers de l'Isle-Adam, attaqua et poursuivit le directeur de la Porte Saint-Martin et les héritiers des auteurs de *Perrinet Leclerc,* pour avoir tenté de déshonorer l'ardent partisan du duc de Bourgogne, le maréchal Jehan de l'Isle-Adam dont... il se croyait le dernier descendant.

voit par ses directeurs si médiocrement servie. A elle cette panne! Et cependant elle semble contente. Harel et George lui ont-ils laissé deviner quel but secret ils poursuivaient, ou elle-même, par sa nature si fine et son sens précis du théâtre, n'a-t-elle pas soupçonné qu'aucune des pièces dans lesquelles elle a paru jusqu'alors n'avait de valeur littéraire?

« Il n'y a pas de petit rôle dans les pièces de M. Hugo », dit-elle. Peut-être Juliette devinait-elle que de cette production scénique du boulevard, aussi féconde en nombre que stérile de qualité, seuls ou presque seuls survivraient les drames de ce poète et rêvait-elle d'associer son nom d'interprète à la gloire du dramaturge!

Les répétitions commencèrent, et, sous les regards encourageants de la direction, elle fut avec l'auteur d'une coquetterie raffinée. Mais plus elle ciselait ses sourires, veloutait ses œillades, mettait dans les rares répliques de la Princesse Négroni de tendres aveux ou de malicieuses intentions, plus M. Hugo affectait de respectueuse et cérémonieuse réserve.

Chacun en riait aux coulisses, depuis le dernier des machinistes jusqu'à Frédérick Lemaître qui proclamait « n'avoir jamais vu ça! » C'est qu'en effet un de ces caprices de chair si fréquents entre auteur et interprète aurait très bien servi les desseins de la direction.

Le 2 février, c'était la représentation triomphale de *Lucrèce Borgia*. Quinze jours après, en ce beau dimanche gras — dont l'anniversaire sera par eux toujours fêté — Victor Hugo deviendra, enfin! l'amant de Juliette.

Six mois après le 4 août 1833, on donnait à la Porte Saint-Martin *La Chambre Ardente*, drame en 5 actes et 9 tableaux de MM. Mélesville et Bayard (musique de Piccini, décors de Lefèvre).

Juliette y interprétait Mlle Agathe de Montalais, demoiselle d'honneur de Madame. C'était elle qui, au IIIe acte, — après avoir dansé le quadrille avec Mme Henriette,

le Roi, et son fiancé le comte de Guiches (Delafosse), — réclamait un verre d'orangeade dans lequel aussitôt le Chevalier Sainte-Croix (Provost) jette certaine poudre blanche (16).

La marquise de Brinvilliers (Mlle George), sachant en effet que sa propre fille Marie (Mlle Ida) depuis longtemps aime aussi le beau comte, avait décidé de se débarrasser de cette rivale, son amie d'enfance. C'est donc par méprise qu'est tuée — dans la pièce — la belle-sœur de Louis XIV! Et c'est Juliette qui dans un cri déchirant clamait le fameux: *Madame se meurt! Madame est morte!* auquel Bossuet (Héret), à voix basse, se contentait de répliquer: Le poison! encore le poison!...

La *Gazette des Théâtres* (8 août) mentionne le succès de cette pièce où l'on ne compte pas moins de 12 morts. « George a été rappelée sans fin. Le succès est certain pour cent représentations! »

Que belles devaient être les espérances du madré directeur, quand il voyait le majestueux talent de George si splendidement encadré par ces deux jeunes femmes dont chacune était la maîtresse d'un des chefs rivaux de l'école romantique. Peut-être, à force d'habileté, aurait-il pu quelque temps maintenir entre Ida et Juliette l'équilibre nécessaire à sa propre entreprise, s'il avait trouvé dans le nouveau couple cette joyeuse exubérance, ce goût vaniteux de l'immédiat plaisir qui caractérisait si puissamment l'insouciant auteur d'*Antony*. Mais le poète de *Marion Delorme* vise un but plus élevé! Déjà, par la force de sa passion, il a su changer le caprice que de lui eut cette superbe créature de luxe, en un amour passionné. En lui pardonnant son passé, le présent même, avec tant de générosité, il l'a si bien ensorcelée de sa tyrannique influence qu'elle est prête à renoncer à sa vie

(16) Le mercredi 29 janvier 1831, on avait joué à l'Ambigu-Comique un drame, *La Marquise de Brinvilliers*, qui fut si mal accueilli que le bruit des sifflets empêcha de nommer les auteurs.

dissipée pour cet idéal rachat qui fleurit au cœur des sentimentales grisettes...

Comme Harel avait été avisé en s'empressant d'obtenir la promesse d'une deuxième et même d'une troisième pièce du poète, qu'il avait pour cela provoqué en duel! Et voici qu'il reçoit le manuscrit de *Marie Tudor*. Superbe drame, certes, mais quelle déception: il n'y a pas qu'un seul beau rôle pour George; l'auteur en a écrit un d'égale puissance pour Juliette! Si elle y réussissait, toutes deux devraient se partager les applaudissements... La chose est directorialement impossible. Ah! comme George et lui ont alors dû se réjouir de l'insuffisance d'étude théâtrale de leur pensionnaire!

Les répétitions sont orageuses, mais malgré toute l'insistance de chacun, Hugo maintient à Juliette son rôle. D'où le ressentiment des directeurs, d'où cette cabale qui allait, au soir du 7 novembre 1833, briser impitoyablement la carrière théâtrale de celle que jusqu'alors ils avaient protégée et servie.

Que Juliette y fut insuffisante, cela n'est point douteux: elle devait être brisée d'émotion et incapable, dans son désarroi de femme et d'artiste, de défendre une œuvre qui lui tenait si intimement au cœur, un rôle où le poète avait jeté tant d'elle-même. Apte à pratiquer l'effort intérieur, sa nature sensible était peu préparée à soutenir la lutte contre ceux qu'elle devait considérer comme ses bienfaiteurs. Cette huitième création de Juliette allait en une lamentable défaite faire oublier toutes ses précédentes batailles où sa conduite fut pourtant fort honorable. Est-ce justice?

Cependant, V. Hugo, en son for intérieur, était-il si ennuyé de cet échec de Juliette? De ce jour il est à peu près assuré de n'avoir plus à craindre pour son amour la promiscuité de la scène.

Si en février 1834, sur les instances de sa maîtresse, il réussit à imposer son engagement à la Comédie-Fran-

çaise, il sait bien que messieurs et mesdames les sociétaires, si jaloux de leurs prérogatives, auront eux des raisons de la considérer comme une intruse dans la maison de Molière, et, aux répétitions d'*Angelo,* l'entrée de la salle et des coulisses lui restera interdite...

Mlle Ida, imposée dans les mêmes conditions par Dumas, y créera le rôle de *Stella* dans son *Caligula,* le 26 décembre 1837; trois ans après, elle deviendra l'épouse légitime du rival de Hugo.

Mlle Juliette ne connut jamais ces satisfactions d'amour-propre. Seul, Théophile Gautier — en cette même année 1837 — de son style prestigieux célébra le souvenir de celle qui fut la *princesse Négroni,* mais avec les réserves que sa profonde amitié pour Hugo lui devait suggérer.

Le démon des planches ne cesse pourtant de la tourmenter. Hugo le sait. Elle pleure, il en souffre... et, pour pallier son égoïste jalousie, le poète la chante en vers immortels.

Si, au lieu de l'éloigner systématiquement de la scène, Hugo l'avait guidée, lui avait fait discrètement enseigner par quelque maître ces éléments premiers de son art qui lui avaient toujours manqué, ne sommes-nous pas quelque peu fondés à croire que non seulement Juliette, sensible, intelligente, travailleuse et infiniment douée comme elle l'était pour le théâtre, aurait pu vivre de son métier d'actrice, et même se faire un nom que les contemporains auraient eu plaisir à continuer d'applaudir dans bien des rôles?

Combien de nos Célimènes n'ont pas autrement commencé et qui — à mesure que l'âge amortissait l'éclat de leurs charmes physiques — ont, par un persévérant travail, acquis un talent, une réputation, une maîtrise même que leurs débuts ne pouvaient faire prévoir!

Au poète qu'elle idolâtrait — un de ses biographes l'a dit très justement — Mme Drouet a tout sacrifié:

goût, bien-être, renommée, liberté, talent, avenir. A 34 ans, elle a une couronne de cheveux blancs...

Mais, en échange de tant d'abnégation, Victor Hugo la chanta comme peut-être aucune autre femme ne fut jamais célébrée sous les cieux.

Les bravos au théâtre lui furent refusés, mais si brillante que puisse être la réputation des comédiens, ne meurt-elle pas ou presque avec eux? Plus favorisée par Hugo que Mlle Ida Ferrier ne le fut par Dumas, Mme Juliette Drouet gardera pour la postérité un impérissable renom.

MAURICE DU BOS.

POÈMES

—

A BERENICE

O vous, la pure ardeur de mes printemps si beaux,
Bérénice aux yeux gris, vous que j'ai tant aimée,
O vous qui n'êtes plus, sous le poids du tombeau,
Qu'une cendre légère, une ombre inanimée...

Vous dont le jeune sein, divisé sous la blouse
Comme les fruits éclos aux Edens du Désir,
Respirait la douceur des roses andalouses,
Bérénice pour qui j'ai désiré mourir!

Bérénice aux yeux gris, ô vous qui êtes morte,
J'ai voulu cet automne et par un pareil soir
A ces soirs d'il y a trente ans franchir la porte
Où je baisais tes yeux que je n'ai pu revoir!

Et tu n'as jamais su de quel amour immense
Mon cœur était chargé, Bérénice aux yeux gris,
J'ai béni ton foyer, j'ai maudit ma démence
Et j'ai souffert, hier, au décor de jadis!

J'ai revu le balcon, la grille, la terrasse
Tout le jardin d'été par ton rêve effleuré,
Ton sourire indécis et tes paupières lasses
Et ce bosquet obscur où nous avons pleuré.

« Mais peut-être qu'un soir lorsque tu seras vieille!... »
Je te disais cela car je pensais mourir,
Et c'est moi maintenant, dans une nuit pareille,
Qui jusqu'à ton balcon ai pu seul revenir...

ETE

Eté! Bloc de cristal, ruche d'odeurs marines
Touffeur des midis nus et, sur les arbres bleus,
Langueur des nuits où pleure un chant mélodieux
Et triste comme un cœur sous des larmes divines;

Eté, prophète blanc, cheveux des pécheresses,
Eaux glacées sur la mousse aux ravines des monts,
Qu'éclairent en éclair les flancs des chasseresses,
Lit défait de Psyché rêvant à tes bras blonds;

Eté, vainqueur secret, allié tout puissant
Des timides amants et des femmes pensives;
Libérateur du songe et temple du Passant,
Batelier souriant accoudé à la rive,

Toi qui sèches la lèvre et gonfles les beaux seins,
Eté, je te dédie, ô voile d'Icarie,
Mon âge qui descend vers la sombre prairie,
Mais, non rassasié de ses nobles desseins,
Emportera du moins tes parfums et tes ailes
Pour se mêler à tes lumières éternelles...

ERNEST GAUBERT.

LE MEMORANDUM D'UN EDITEUR

FRANÇOIS DE CUREL

ANECDOTIQUE

—

Très intéressé, dès l'origine, par la tentative d'Antoine, j'étais devenu un fanatique du Théâtre-Libre et j'avais collaboré, dans la mesure de mes moyens, à sa réussite. Je lui avais cherché et procuré des abonnés et, comme éditeur, apporté la publicité de ma maison par mes catalogues, mes prospectus et par l'édition des pièces qu'il représentait.

C'est ainsi que j'avais déjà publié en brochures 35 des pièces jouées sur la scène du Théâtre-Libre lorsque F. de Curel m'apporta le manuscrit de l'*Envers d'une sainte,* en octobre 1891. Notre traité est daté du 24 octobre et la première représentation de l'œuvre est du 25 janvier 1892 d'après la brochure, alors qu'Antoine, dans son journal, la situe au 2 février et c'est Antoine qui doit avoir raison contre la brochure et contre Curel lui-même qui, dans les volumes de son Théâtre Complet maintient, lui aussi, cette date erronée du 22 janvier.

Curel et moi, sans que nous nous en doutions, étions pour ainsi dire de vieilles connaissances. Ma famille paternelle était originaire d'un des villages les plus voisins de Gondreville, lieu d'élection des Curel; mes oncles et mes tantes exploitaient encore les fermes de Burtoncourt et de Nidange, communes encastrées dans les bois appartenant ou loués aux Curel. Nidange, plus gênant, pour ce que François de Curel désirait faire, que Bur-

toncourt, fut acheté, vers 1892, par lui qui le fit raser pour y planter des arbres, afin de prolonger sa forêt et y établir un étang. La grosse ferme d'un des miens et ses terres disparurent avec le reste des maisons du village.

Etant adolescent, bien des fois, pendant des congés, me suis-je mêlé aux rabatteurs, alors que lui, mon aîné de sept années, tenait déjà un fusil dans les chasses organisées dans ces forêts par son père et le titulaire d'alors, notre notaire commun, M. Poulmaire, de Vigy.

Etant donné ces curieuses circonstances, nos relations devinrent bientôt très amicales, très intimes, si intimes qu'il a été un de mes témoins lors de mon mariage en 1896.

Une opposition formelle de mon associée, Mme Tresse, (ma tante) que *mes* auteurs effrayaient, m'empêcha d'éditer *Les Fossiles* et l'*Invitée.* Curel particulièrement lui était antipathique; restée profondément paysanne, elle ne pouvait comprendre l'anéantissement du village et de la ferme de Nidange, qui était à sa sœur. Ce grief qu'elle avait contre Curel a toujours prévalu chez elle.

Au cours de l'hiver 1893-1894, je m'en fus chasser chez lui, là-bas, dans ces forêts, dont le moindre sentier m'était depuis toujours familier. F. de Curel était un des très rares Français auxquels les Allemands avaient accordé un permis de chasse en Lorraine, il était peut-être même le seul. Je partais avec lui, sa meute et ses gardes, les mains dans les poches, puis arrivés dans les bois, à l'abri des curieux, un de ses gardes, — Rousselle généralement, — me passait son fusil et ses cartouches.

Curel vint lui-même me chercher au chef-lieu de canton à Vigy, avec sa voiture.

Gondreville est un modeste village, tout en longueur, sans école ni église et dont les maisons, flanquées à droite et à gauche, ne forment qu'une rue de la route départementale qui va de Metz à Thionville. Ce village est sur

une hauteur et environné, de tous côtés, par d'immenses forêts qui forment un nombre considérable d'hectares.

La maison qu'habitait F. de Curel était des plus simples. C'était la maison paysanne, mais appropriée et arrangée pour qu'on y soit sinon luxueusement, mais assez confortablement. Derrière elle, comme pour toutes les autres maisons de ce village d'ailleurs, se trouvaient le jardin potager et le verger.

§

Physiquement, François de Curel a été dépeint bien souvent déjà; de taille plutôt petite, la barbe clairsemée et en broussaille, le cheveu dru mais rare, la patte d'oie dès la quarantaine, l'œil perçant, extrêmement vif et surtout très malicieux, l'allure bonasse et paysanne, la démarche tantôt sautillante, tantôt celle chaloupée du matelot, le vêtement banal et hors de mode, et un marcheur infatigable. Au premier abord, l'aspect ordinaire, un homme quelconque, au parler presque trivial, racontant de grosses et grasses histoires semées de mauvais calembours et dont il était le premier, très goguenard, à s'esclaffer en un énorme rire, l'entour de l'œil se plissant exagérément.

Mais tout cela n'était qu'apparence, qu'un paravent qui masquait une réelle et très grande timidité et aussi une certaine sauvagerie. Les inconnus le surprenaient, l'inquiétaient.

La connaissance établie, si l'intimité était venue, au lieu de l'être fruste auquel vous aviez été présenté, vous vous trouviez en face de l'homme supérieur qu'il était en réalité. Il se dévoilait alors sous son véritable jour; son aspect était tout autre et vous restiez sous le charme de sa finesse, des idées élevées qu'il brassait, de sa haute culture et de l'étendue de ses connaissances en toutes choses. Mais il fallait le pratiquer et, surtout, qu'il vous eût admis parmi ses amis. Il ne m'a pas été donné de

rencontrer un autre homme offrant de sa personne et de son intelligence un tel contraste entre son apparence et la réalité.

F. de Curel, s'il venait assez fréquemment à Paris, y séjournait rarement longtemps; aussi, notre correspondance a-t-elle été importante pendant le cours de nos relations. De cette correspondance, très souvent intime de part et d'autre, je ne détacherai que la partie ayant trait à ses travaux. Par ces extraits, on pourra se rendre compte, très souvent, de la conception, de la gestation et de la mise au point de ses œuvres. Les détails que l'on trouvera ici s'ajouteront, avec intérêt je pense, à ceux que lui-même, dans son Théâtre Complet, a donnés sur son travail d'enfantement et de mise au jour de l'œuvre supérieure qu'il a laissée.

Je ne puis faire état d'autres lettres, car si, pour certaines, je me souviens du sens, je ne me rappelle pas le texte: détruites ou égarées, je ne les ai plus. Celles concernant son délicieux conte philosophique *Le Solitaire de la Lune* et sa pièce *Le Coup d'aile,* notamment, étaient particulièrement intéressantes si ma mémoire est fidèle.

Du 7 décembre 1893.

....

Je n'ai pas encore travaillé, mais en revanche je viens de faire de superbes chasses : 8 sangliers, 8 renards, 7 chevreuils, 9 gelinottes et 90 lièvres. Tout cela en huit jours et à deux fusils. Pensez si la littérature, qui me vaut tant de pommes cuites, peut avoir le moindre attrait auprès d'une si belle réussite. Samedi, je quitte Gondreville pour rentrer à La Trapperie (1), et il est probable que là je me mettrai vigoureusement à l'ouvrage. J'ai plein d'idées de pièces.
Mille amitiés.

F. C.

Carlsbad, 2 juillet 1895.

Cher ami, cette histoire est la plus stupide du monde. Le

(1) Très importante propriété de ses parents, en Belgique. -- P.-V. S.

vote, presque unanime, n'a pas été dirigé contre ma pièce, dont la lecture a fait beaucoup d'effet, mais contre moi : mon genre littéraire, mon attitude, mon passé, etc. Le comité n'a pas montré beaucoup de grandeur d'âme dans cette affaire, que je vous conterai plus en détail à mon retour.

Mille bons souvenirs.

F. C.

Je ne suis pas entré chez vous après ma lecture, pour éviter une nuée de journalistes qui m'attendaient et auxquels je craignais de raconter trop crûment la vérité!

J'ai filé par la rue Richelieu.

C'est de la *Figurante* qu'il s'agit ici et qui, refusée à la Comédie, en juin 1895, fut jouée par Lucien Guitry, à la Renaissance, le 5 mars 1896.

Au moment où la brochure est sous presse, il m'écrit:

Lundi.

Cher ami,

Je vous renvoie les épreuves.

Il y a très peu de corrections, je crois qu'en les vérifiant vous-même vous pourriez m'éviter la perte de temps de me les renvoyer une seconde fois.

Amitiés.

F. C.

Les Marmousets [juin 1896].
Mercredi.

Cher ami,

Je compte toujours que vous prendrez dimanche le train de 9 h. 15 à la gare de l'Est et que vous ramènerez au passage les Orfila. La voiture sera à Pontault à 10 heures.

Apportez-moi donc par la même occasion *Aglavaine et Sélysette* de Maëterlinck; *Brichanteau* de notre administrateur, et un bon appétit.

Amitiés.

F. C.

§

Les Marmousets! C'était un château charmant entouré d'un petit domaine; il dépendait de la Queue-en-Brie et jouxtait le domaine de Grosbois, au prince de Wagram.

Les pièces de Curel exigeaient de lui une présence plus assidue à Paris, et son père, s'en rendant compte, lui avait acheté et offert ce château qui apportait à Curel une habitation campagnarde et une chasse proches de la capitale. En effet, perdreaux, faisans, lapins et lièvres y foisonnaient et, parfois, chevreuils et sangliers s'y rencontraient. Ce petit domaine était entouré de chasses remarquablement entretenues; ce sont les chasses des Wagram (Grosbois), Ménier (Emerainville, Pontault et Noisiel), Péreire (Gretz-Armainvilliers), Rothschild (Ferrières); avec un pareil entourage, on comprend que les terres et les bois des Marmousets aient été giboyeux, en sus de ce que Curel y faisait élever.

Ce château était, il y a un peu plus d'un siècle, habité par le général Hulin; c'est de là qu'il est parti pour aller, à Vincennes, présider le Conseil de guerre qui a condamné le duc d'Enghien.

En mai 1901, Curel avait mis les Marmousets à la disposition de Brieux et Antoine, pour y fêter la centième représentation des *Remplaçantes*. Le beau temps s'y prêtant, cette fête, très originale, donnée dans ce beau cadre, fut délicieuse. Mais l'absence de l'aimable propriétaire, très loin de Paris, fut très regrettée.

En été, lorsque Curel séjournait aux Marmousets, ma femme et moi allions l'y rejoindre, à peu près régulièrement, du samedi soir au lundi matin.

Parfois, nous avions entre autres compagnons Lucien Guitry, agréable causeur, inépuisable en anecdotes théâtrales et, surtout aussi, sur son long séjour en Russie.

Les Marmousets! C'était le bon temps pour ma femme et moi.

§

Gondreville, 15 décembre 1896.

Cher ami,

Je suis allé à Bruxelles avant les répétitions et ai été tellement navré par la distribution, que je suis reparti sans rien

vouloir savoir. Malgré cela, la pièce a eu un *très gros succès* de presse, de public et d'argent. Vingt représentations, ce qui est beaucoup au théâtre Molière, et on a interrompu en pleines recettes parce qu'on avait un engagement avec Cerny pour jouer *Amants*. Cela doit expliquer en partie la vente de la brochure. Je crois que vous ne risquez rien d'en expédier un peu à Bruxelles et d'y fairê faire de la réclame.

....

Antoine a en effet été bien maladroit, et tellement, que je crois qu'aucune réaction en sa faveur ne parviendra à le repêcher. Il a d'énormes qualités, mais il n'attrapera jamais la forme qui est indispensable dans certaines situations (2). J'ai lu l'article de Descaves et en ai été très content. Je vous envoie une liste de livres à m'acheter. J'ai laissé de côté toutes les choses philosophiques et sérieuses, que je réserve pour Paris. Ici, ou je chasse ou je travaille; dans les deux cas, le soir, je suis fatigué, et recherche plutôt les lectures faciles et les images.

J'obtiens dans l'étang de Nidange des résultats extraordinaires. Je pêche des truites saumonées de trois livres et elles n'ont que 2 ans 1/2. Je vous en enverrai dès que la pêche aux salmonidés sera ouverte en France.

Amitiés à votre femme et à vous.

F. C.

Gondreville, samedi. [Novembre 1896.]

Cher ami,

....

Je voudrais bien que l'on joue Brieux (3), on doit s'assembler pour décider sur les *Fossiles* tout de suite après sa première.

Votre

F. C.

Gondreville, mardi. [15 décembre 1896.]

....

Nous sommes sous la neige.

Je travaille consciencieusement, tant j'ai envie de pouvoir

(2) Il s'agit ici de la rupture de l'association Ginisty-Antoine pour la direction de l'Odéon. — P.-V. S.

(3) Il s'agit de *l'Evasion*, jouée le 7 décembre 1896. — P.-V. S.

rentrer à Paris, chose que je ne me permettrai qu'avec une pièce sous le bras.

Suis sans nouvelles des *Fossiles.* Si vous entendiez dire quelque chose, seriez bien gentil de me l'écrire ou même de le télégraphier si c'est la réception. Il me semble que cela doit se décider ces jours-ci.

Amitiés. F. C.

Gondreville, lundi. [21 décembre 1896.]

Cher ami, mon travail marche rapidement; je crois que j'aurai fini en même temps que l'année, et dans ce cas, comme je ne m'amuse pas ici, je partirai tout de suite.

....

J'ai vu que vous étiez allé au banquet Antoine.

Je partirai probablement le 31 Xbre pour Coin-s.-Seille, où je resterai quelques jours avec mes parents.

Amitiés. F. C.

Coin-sur-Seille, lundi. [Fin mars 1897.]

Cher ami,

Je n'ai pas bougé de Coin-s.-Seille. Je me suis cassé un tendon dans la jambe gauche en faisant un effort à la chasse, et n'ai pu remuer pendant une quinzaine. Je suis en train d'achever une pièce en cinq actes qui est en effet celle que le Th.-Français annonce (4). J'aurai fini le brouillon (un brouillon très poussé) vers lundi prochain. Je reviendrai à Paris, n'y passerai qu'un jour ou deux, et me transporterai aux Marmousets pour recommencer la dite pièce que je serai prêt à lire vers le 1er mai. C'est une grosse affaire, dont je suis très content. Je viens de recevoir une lettre d'Antoine, qui gagne de l'argent, mais sa tournée part pour Constantinople et Athènes. Je crains bien que les événements ne lui fassent encore plus de tort qu'aux éditeurs de Paris.

D'après tout cela, je supprime mon voyage à Gondreville.

....

Amitiés à tous deux. F. C.

(4) Il s'agit du *Repas du Lion.*

Gondreville, jeudi. [Décembre 1897.]

Cher ami,

Je viens d'avoir une avalanche de nouveaux articles pour *le Repas,* entre autres tout un nouveau feuilleton de Faguet. J'espère que cela soutiendra un peu ma pièce. Décidément, ne tirez que très peu d'exemplaires conformes à la représentation. La pièce complète, si elle est moins facilement jouable, est beaucoup plus compréhensible. Je le constate à la lecture des articles. Le jour de la répétition générale, les acteurs ne savaient absolument pas le dernier acte, ce qui a augmenté la confusion. Mais j'aime autant, à présent que j'ai eu le temps de me rendre compte de l'effet produit, qu'on vende la pièce complète. L'édition abrégée servira pour les directeurs qui préféreront la jouer telle. Ma pièce va prochainement être jouée au Th. Molière à Bruxelles.

. . . .

J'ai des idées de pièces, mais je les mûris en chassant toute la journée.

Amitiés.

F. C.

Gondreville, 25 décembre. [1897.]

Cher ami,

Je reçois une réclamation d'un monsieur Pierre de Sancy, habitant 15, avenue Matignon, et qui m'accuse d'avoir pris son nom pour ma pièce. Sancy est le nom d'un petit village de Meurthe-et-Moselle tout près d'Hayange. Je ne me trompe pas, n'est-ce pas? Quand on prend un nom de localité, on est à couvert? Quelle est au juste la jurisprudence à ce sujet ? Jusqu'à présent, le monsieur ne se plaint que de l'affiche. Il paraît peu au courant des choses littéraires et ignore que la pièce est imprimée.

Merci pour votre lettre.

. . . .

Bonne année, à vous, votre femme et le mioche.

F. DE CUREL.

Coin-sur-Seille. Vendredi 27 décembre 1897.

Cher ami,

. . . .

Voici où en est l'affaire Sancy. J'ai écrit à ce monsieur une

lettre très polie en lui disant que ce n'est pas son nom que j'ai pris, mais celui d'un village de Meurthe-et-Moselle. Qu'avant la Révolution ce village était habité par une famille de Hault-de-Sancy qui s'est éteinte en la personne d'une arrière-grand'tante à moi. Cette tante avait émigré en Russie pendant la Terreur, avait connu à Saint-Pétersbourg le comte Joseph de Maistre et avait eu avec lui une correspondance que j'ai retrouvée dans les papiers de famille des de Hault-de-Sancy, qui nous appartiennent. J'ajoutais que je me croyais en droit de prendre le nom d'une localité, mais puisqu'on faisait appel à ma bonne volonté, j'écrivais à Antoine de défigurer le nom sur l'affiche. M. de Sancy m'a répondu une lettre très aimable, où il me remercie. Mais il dit avoir consulté un avoué qui dit que ma prétention d'avoir droit aux noms de localité ne serait pas admise. M. de Sancy ajoute avoir eu connaissance de la famille de Hault-de-Sancy, qu'il sait être à présent éteinte. Pour le moment, il se déclare satisfait de ma promesse. Son attention n'a évidemment pas été appelée sur la publication en librairie, ce qui m'étonne, étant donné qu'il a eu affaire à un avoué. Il serait peut-être habile de faire une édition très restreinte de la pièce en quatre actes, de manière à lui montrer que même en librairie on lui a fait droit, ce qui n'empêcherait pas d'écouler la vraie édition. C'est pour cela que j'ai tâché de maintenir jusqu'à présent nos rapports en termes très courtois. Vous pourriez en même temps chercher dans Raoul d'Hauterive, et autres écrivains héraldiques, d'où les Sancy de Rolland (le mien) et les Sancy de Parabère tirent leurs noms. C'est évidemment à des localités qu'ils les ont empruntés. Alors, pourquoi pas moi? La chose pourrait évidemment se plaider si les exigences devenaient trop onéreuses.

Mille amitiés et bons souhaits à vous et à votre femme.

F. DE CUREL.

(J'ai écrit à Antoine d'orthographier *Centci.*)

Gondreville, mercredi (1er janvier 1898).

Cher ami,

En hâte, le facteur attend.

Envoyez-moi le *Cri de Paris*. J'ai lu l'article de Lemaître. Je me déclare satisfait.

Envoyez le numéro de la *Revue des Deux Mondes* qui le contient à Madame La *Vtesse* de Curel, château de Coin-s.-Seille (Lorraine). Le plus tôt possible.

Mettez dans la brochure Cency. J'ai eu tort de n'y pas penser moi-même (5). D'ailleurs, pour le moment, le monsieur est parfaitement tranquille, ne tirez cette version qu'à très peu d'exemplaires. Tôt ou tard, je referai une fin convenable à ma pièce.

Amitiés.

F. C.

Je suis de retour à Gondreville, remarquez-le bien.

[12 janvier 1898.]

Cher ami,

Je vous remercie des deux *Cri de Paris*. Ils m'embêtent bien avec cette campagne académique. Ah, s'ils connaissaient le fond de mon cœur! Il y a aussi cette histoire à dormir debout, d'un homme noyé dans du métal en fusion. J'ai une vague idée que le fond de l'histoire est vrai. J'ai comme un souvenir de cela. Mais je n'y suis absolument pour rien, n'ayant aucun ordre à donner à Hayange, où je ne suis même pas associé!

Je reviendrai très probablement à Paris. Vers le 25 probablement.

Amitiés.

F. C.

Gondreville, samedi. [8 novembre 1898.]

Cher ami,

Je pense qu'il n'y a plus grand'chose à redouter du côté Sancy. J'ai reçu une lettre fort aimable à la suite des changements apportés sur l'affiche, et le débat m'a l'air clos.

Les *Fossiles* et *le Repas* vont être joués en même temps en Italie.

. . . .

(5) La jurisprudence est malheureusement formelle en ce qui concerne la propriété et l'emploi du nom.

Je lui avais proposé d'adopter cette nouvelle orthographe. Dans la version définitive imprimée, Sancy est devenu Miremont. — P.-V. S.

Si par hasard l'idée vous venait de m'envoyer le volume du *Rire* de cette année, ne le faites pas, le dit volume étant interdit en Alsace-Lorraine, je risquerais un procès.

Amitiés. F. C.

Gondreville, lundi [29 décembre 1898] (6).

Cher ami,

Je vous envoie la *Nouvelle Idole* avec tous les changements. Tout est bien en ordre. Le 2e acte est en entier manuscrit, sauf la première page. Les autres actes ont les béquets épinglés à l'endroit voulu. J'espère que dans quelques jours vous pourrez m'envoyer ici les épreuves à corriger. Ensuite, je vous demanderai un certain nombre d'exemplaires des secondes épreuves, pour mes interprètes et les traducteurs en Allemagne et en Italie.

Rien d'ailleurs de nouveau.

Mille amitiés. F. C.

Baden-Baden. Pension Mangin, samedi.
[5 avril 1900.]

Cher ami,

Je reçois une lettre de faire-part de la mort de votre belle-mère. Dites bien à votre femme toute la part que je prends à son chagrin. J'espère que sa santé n'en aura pas souffert.

Je suis ici depuis quatre jours, et y resterai jusqu'au 18 avant d'aller dans le Tyrol. Je loge Pension Mangin. Pas de nouvelles littéraires. Le Bargy m'a écrit mais sans me rien dire de spécial. J'ai vu Antoine et dîné avec lui le soir de mon départ. Il est plein de projets.

Mille amitiés. F. DE CUREL.

Gondreville, dimanche. [1er juin 1900.]

Cher ami,

Je trouve votre lettre au retour d'une petite absence. Je suis tout de même bien aise que cela soit terminé, car je craignais toujours si vous n'arriviez pas à un arrangement

(6) Curel très souvent ne datait pas ses lettres; le quantième et le mois qui figurent entre crochets sont des dates indiquées par moi. Quoique approximatives, elles doivent être exactes cependant. — P.-V. S.

qu'on vous laissât achever votre bail sans vous rien donner ensuite (7). Je vous écris à tout hasard rue de Richelieu, sans savoir si vous y êtes déjà, et si c'est votre installation définitive. Je vais probablement faire ces jours-ci un petit voyage en Allemagne.

Amitiés à votre femme. Je vous serre la patte.

F. DE C.

Gondreville. [23 juin 1900.]

Cher ami,

Il était inutile de mettre mon couvert; il suffisait de faire la couverture, car si j'étais parti au moment où j'ai reçu votre lettre je serais en ce moment chez vous, au lit, avec un affreux lumbago qui me fait horriblement souffrir et ne veut pas quitter mes derrières.

Dès que j'irai mieux, je quitterai ce séjour de douleurs, mais vous serez probablement de retour à Paris et ce sera à moi à vous offrir une chambre aux Marmousets.

Mille bons souvenirs à votre femme et amitiés.

F. DE CUREL.

Gondreville. Lundi. [23 juillet 1900.]

Cher ami,

Vous êtes mille fois gentil de m'inviter à Saint-Malo, et j'aurais accepté avec joie, si je n'avais moi-même donné rendez-vous à des amis à Baden-Baden, pour où je partirai demain.

Je vous ai quitté un peu brusquement l'autre jour; c'est que précisément entraient chez moi les vendeurs de la ferme que je suis en train d'acheter. Ils ont soulevé quelques difficultés, et mon achat, tout certain qu'il est, se trouve un peu différé.

. . . .

Je resterai une quinzaine à Bade, puis je reviendrai faire l'ouverture de la chasse. Si au mois de septembre vous voulez encore de moi au bord de la mer, vous me déciderez facilement.

Je vous serre la patte. F. DE CUREL.

(7) Il s'agit de mon expropriation du Théâtre-Français à la suite de l'incendie du 8 mars 1900. — P.-V. S.

Gondreville, lundi. [8 mars 1908.]

Cher ami,

....

J'ai lu *l'Oblat*, il y a une partie intéressante quoique lourde à digérer, mais il y a un croisement de Cassagnac et de Drumont, dans l'autre partie, qui ne me va guère.

Mon frère est ici depuis huit jours et y restera encore dix jours. Il chasse et n'a eu aucun ennui.

Amitiés chez vous, je vous serre la patte.

F. DE CUREL.

Mercredi. 9 mars 1904.

Cher ami,

Je vous retourne votre lettre. Je vous l'avais bien dit, que vous écriviez en termes peu parlementaires et combien inutilement! Il n'y a qu'une chose à faire et il vous l'indique. C'est de prendre tel parti qui vous paraîtra bon. Ce parti serait de vendre à d'autres, et d'attendre un procès qu'il ne ferait peut-être pas. Mais pour vendre à d'autres il faudrait un acheteur. Tout est là (8)!

Amitiés.

F. C.

§

Mon amie Lara-Autant, s'intéressant à la jeune artiste Mlle Bellanger, m'avait demandé d'intervenir près de F. de Curel pour qu'il la recommandât à des directeurs de théâtre en vue d'un engagement. C'est à ma lettre qu'il répond ceci:

Mercredi. [15 octobre 1904.]

Cher ami,

Les livres sont arrivés hier au complet et en bon état et leur choix fait honneur à votre discernement. Je vais un peu mieux; hier, j'ai pu sortir pour la première fois, et mes articulations ne se trouvent pas trop mal ce matin de la tentative d'hier.

(8) En novembre 1901, j'avais traité avec une maison de Berlin pour l'édition en allemand de la *Nouvelle Idole*, le *Repas du Lion* et la *Fille sauvage*. Trois ans s'étant écoulés sans que rien n'ait été fait, j'avais écrit à cette maison une lettre sévère et c'est à la communication de la réponse de cette maison allemande que s'applique ce mot. — P.-V. S.

Je suis plein de dévouement pour la pauvre Bellanger qui m'a fort bien joué et avec laquelle j'ai eu de très bonnes relations. Mais je ne puis pas grand'chose. Je vois dans les journaux qu'en ce moment on lui a collé une panne chez Franck. C'est de quoi patienter un peu. A mon retour, je parlerai d'elle à Guitry. C'est le seul directeur, — avec Antoine, — près duquel j'ai un peu d'influence, et qu'est-ce que l'influence auprès de ces deux gaillards-là!!!

J'espère revenir bientôt, mais cependant pas avant une quinzaine.

Amitiés chez vous, je vous serre la patte.

F. DE CUREL.

§

Le Coup d'aile.

Ce qui préoccupait Curel, c'était d'être fixé sur ce que devenait le drapeau, lors d'un repos au cours de grandes manœuvres, ainsi que c'est le cas dans sa pièce.

Il m'avait prié de lui avoir des renseignements certains près des officiers supérieurs de mes amis.

J'adressai aussitôt le questionnaire qu'il m'avait envoyé, aux Colonels Humbert, Allaire et Picquart. Et c'est le Colonel Picquart qui me donna le renseignement précis que désirait Curel.

§

83, rue de Grenelle.
16 décembre 1905.

Voici, cher ami, les renseignements demandés.

Claude Farrère, auteur des *Civilisés* (9), se nomme Charles Bargone. Il est enseigne de vaisseau à bord du *Saint-Louis*, à Toulon, 28 ans. Pas de fortune.

(9) Curel, qui connaissait mes attaches avec les membres de l'Académie Goncourt, m'avait recommandé le livre de Farrère pour que je le leur signale. Je fis d'autant plus volontiers ce que me demandait Curel que moi-même je goûtais fort *les Civilisés*. D'ailleurs, Curel ne recommandait ni une œuvre, ni personne à la légère. Et le beau livre de Farrère fut couronné. Autant que faire se peut, les académiciens s'inquiètent de la situation de l'auteur du livre choisi avant de lui attribuer le prix. C'est ce qui explique les renseignements obtenus et que j'étais chargé de demander à Curel, personne, alors, ne connaissant Claude Farrère. — P.-V. S.

Pour des raisons de carrière, il préfère que son vrai nom reste dans l'ombre.

J'ai vu hier soir Bloch, comme vous pouvez vous en douter d'après le *Gaulois* de ce matin. Merci de votre bonne inspiration.

Amitiés. F. C.

Gondreville. Dimanche. [25 juin 1906.]

Cher ami,

Il est fort probable que le 19 juillet je serai soit à Gondreville, soit chez mes parents en Belgique, en tout cas dans l'Est. Ce qui serait gentil ce serait de venir passer deux ou trois jours ici. Je ferais en sorte d'y être. Tenez-moi au courant de vos projets. Nous verrons, le moment venu, ce qu'on pourra faire.

Je pars mardi pour Coin-sur-Seille, où je passerai quelques jours avec mes parents.

Amitiés. F. C.

Gondreville, 11 juillet 1906.

Cher ami,

Il ne me sera pas possible de vous rejoindre comme je l'espérais (10). Mes parents s'annoncent pour huit jours à Gondreville, et, en même temps, mon ami Vaschide (11), qui va passer un mois en Roumanie, me demande à faire halte chez moi. Je ne puis donc que faire de loin des vœux pour la réussite de votre voyage qui me paraît devoir être superbe. Peut-être au retour en aurez-vous assez du bateau et viendrez-vous vous reposer ici en terre ferme.

Faites mes amitiés à tous.

Je vous serre la patte. F. C.

(10) Je faisais alors une croisière en bateau à moteur et mon itinéraire traversait l'étang de Gondrexange qui borde le domaine de Ketsing qu'il allait acquérir. Je l'avais invité à venir passer quelques jours à bord, avec nous. — P.-V. S.

(11) C'est le psychiatre que Curel m'avait fait connaître et que M. Binet-Valmer fait intervenir si fréquemment dans ses contes.

Une chiromancienne, en 1904, avait prédit à Vaschide, — qui avait insisté près d'elle pour le savoir, — qu'il mourrait d'une pneumonie à l'âge de 33 ans.

Une note publiée par Mme veuve Vaschide au bas de la page 472 du livre rationaliste du psychologue, *la Psychologie de la main*, confirme que cette prophétie s'est accomplie de point en point le 13 octobre 1907. — P.-V. S.

Mummelses par Achern. Forêt noire.
28 août 1907.

Cher ami,

Pendant que vous habitez les *Iles d'Or* (12), je me promène sous les sapins, chassé de chez moi par les grandes manœuvres auxquelles je ne tiens pas à assister. Je ne pourrai malheureusement pas aller vous rejoindre, car dès que je pourrai rentrer à Gondreville, il faut que j'y aille pour préparer et organiser mes plantations de cet hiver. J'ai ensuite accepté de passer huit jours dans les Vosges, à la fin de septembre, et je dois me trouver à Paris le 1er octobre pour un mariage. A la suite de cela, je compte passer à Paris tout le mois d'octobre. J'ai en effet assez bien travaillé cet été, d'autant mieux que c'était platoniquement, car je ne compte pas faire jouer ce que j'ai écrit.

Mille souvenirs affectueux à tous les vôtres. Je vous serre la main.

F. DE CUREL.

Gondreville, 15 mars 1910.

Cher ami,

La nouvelle que vous me donnez relativement à *l'Envers d'une sainte* m'a un peu surpris, car je n'ai pas reçu le moindre avis de l'Odéon. J'aimerais autant qu'Antoine n'eût pas cette idée, car la pièce sera probablement répétée par-dessous la jambe.

. . . .

Mille bons souvenirs à votre maisonnée.

Amitiés.

F. C.

Mardi. [Avril 1910.]

Cher ami,

. . . .

Je travaille ferme, mais j'ai une entreprise difficile sur les bras. Comme je ne compte pas faire jouer ma pièce, cela n'a pas grande importance.

Quand partez-vous pour Berck? Je n'irai pas avant un certain temps. Il vient d'arriver, là-bas, des gens de Metz que

(12) C'est le châlet que j'ai occupé à Berck-Plage de 1901 à 1915, et que Curel occupa ensuite. — P.-V. S.

je désire éviter. Je suppose que dans une quinzaine ils seront repartis pour la Lorraine.

Amitiés. F. C.

27 Avril 1910.

Cher ami,

Je suis très touché du mal que vous vous êtes donné pour convaincre Le Bargy, mais, à vous dire vrai, je suis fort aise qu'il ait d'autres projets. J'ai de moins en moins envie de rentrer dans ces boîtes. J'avais télégraphié à votre dernier appel que je voulais bien, parce que je voyais combien Lara y tenait, et que je voulais lui faire ce plaisir; cependant, ma résolution de ne plus me faire jouer de mon vivant grandit tous les jours, et je préfère que l'on ne me propose plus rien de ce côté.

Je vais quitter Ketzing vers lundi ou mardi pour retourner quelques jours à Gondreville et ensuite revenir à Paris.

....

Amitiés. F. C.

A l'instigation de Mme Lara et de moi, *la Nouvelle Idole,* après des négociations fort longues, devait entrer à la Comédie-Française, en 1910, c'était chose convenue.

J'avais aussi obtenu le consentement de l'auteur qui, le 16 mars 1910, me l'avait télégraphié ainsi:

« Oui, à condition que le concours de Le Bargy soit formellement assuré. »

Non seulement la promesse de la Comédie-Française ne fut pas tenue, mais M. Le Bargy, sur le concours duquel Curel pensait pouvoir compter, lui fit défaut. L'interprète, à qui le rôle ne convenait pas sans doute, se déroba sous toutes sortes de prétextes. C'est à ces divers faits que répond la lettre que l'on vient de lire.

Ce manquement à la promesse donnée irrita profondément l'écrivain, on le sent en lisant sa lettre, et cela contribua certainement à le faire persévérer davantage dans la décision qu'il annonçait de ne plus laisser jouer ses pièces.

Décision sur laquelle nous avons pu le faire revenir, Mme Lara et moi, en 1913, ainsi que je le dirai plus loin.

Ketzing, 1er octobre 1910.

Cher ami,

J'ai passé une fin d'été assez maussade. J'ai commencé par attraper chez ma mère, en Belgique, une demi-fluxion de poitrine dont j'ai eu beaucoup de peine à me débarrasser, ce qui, joint à un accès de goutte assez fort, m'a procuré quelques semaines peu enviables. Je suis venu ici cahin-caha pour le brâme des cerfs, et j'en ai tué trois énormes, ce qui est un résultat, mais je suis très fatigué, et je ne me porte pas trop bien.

J'ai lu dans les journaux ce qui me concernait à propos de l'Académie Goncourt, et même l'autre! Pour en revenir à la première, je ne suis nullement candidat. Je vous remercie, mais il n'y a aucune démarche à faire.

. . . .

Je suis ici jusque vers le 10 octobre, j'irai ensuite passer quelques jours à Gondreville et je reviendrai à Paris pour le mariage d'une fille de mon frère, qui aura lieu vers la fin d'octobre. Avant cette époque je ne compte pas aller à Berck.

Je vous serre cordialement la main, amitiés aux vôtres.

F. DE CUREL.

Ketzing, 15 décembre 1910.

Cher ami,

Me voici établi à Ketzing pour jusqu'au 7 ou 8 janvier, époque à laquelle je rentrerai à Paris.

Mes chasses d'automne ont été très brillantes: trente-trois sangliers en quinze jours. Un de mes neveux m'a expédié d'Angleterre des amours de petits terriers anglais qui se sont précipités sur les sangliers comme s'ils n'avaient fait que cela.

. . . .

J'ai vu que votre Apollinaire avait été sur le point d'avoir le prix Goncourt. C'est, en somme, un beau succès pour lui. Pour mon compte, je préfère de beaucoup son livre à celui qui a été primé.

Amitiés.

F. C.

Strasbourg, 23 novembre 1911.

Cher ami,

....

J'ai, en effet, vendu Gondreville, et dans de bonnes conditions, mais nullement au Kronprinz ni pour le prix que disent les journaux. Dieu, qu'ils sont bêtes! A la merci et au-dessous des commérages de villages.

Amitiés.

F. C.

Guillaume II employait tous les moyens pour germaniser les Lorrains. Un de ces moyens était d'obliger un solliciteur allemand de se rendre utile en Lorraine s'il voulait obtenir de lui ce qu'il désirait. Or l'acquéreur du domaine qu'avait Curel était un parvenu qui voulait être anobli et qui, pour le titre convoité, devait créer un sanatorium et construire un château à Gondreville.

L'empereur devait même aller inaugurer le sanatorium, paraît-il.

15 juillet 1912.

Cher ami,

....

En ce moment, j'achève un petit séjour dans la région de Chantilly (13), où j'ai travaillé pas trop mal, mais il n'y a rien d'imprévu pour vous dans cette nouvelle, puisque vous avez toujours su que je n'ai nullement renoncé à écrire. Quant à ma volonté de ne plus être représenté, elle reste entière. Mes projets pour août ne sont pas encore arrêtés; j'ai des rhumatismes violents et peut-être irai-je les soigner à Wiesbaden.

Si je vais à Ketzing vers la fin d'août, je serai très heureux de vous y recevoir au retour de votre voyage.

....

Bien cordialement. F. C.

Ketzing, 27 décembre 1912.

Cher ami,

Malgré tout l'intérêt qu'il y aurait pour moi à faire ce que

(13) A Vimeuil.

vous me proposez, je préfère remettre à plus tard. J'ai toujours l'intention, lorsque tous mes documents seront en ordre, de publier mes œuvres complètes, et ce sera, à mon avis, une meilleure occasion pour me faire connaître à l'étranger. Donc, n'allez pas plus loin pour le quart d'heure. *La Nouvelle Idole* a été jouée à Londres il y a quelques années en représentations de Théâtre Libre, et il ne semble pas que le succès ait été foudroyant. Je puis donc attendre avec tranquillité et avec certitude que ce n'est pas l'énorme succès que je néglige.

....

Amitiés.

F. C.

§

Mme Lara continuant sa campagne, sur le conseil de M. Georges Berr, va chez Féraudy pour lui parler de la *Nouvelle Idole* et du rôle d'Albert Donnat, qu'il pourrait créer.

Mais Féraudy ignorait complètement la *Nouvelle Idole!!!*

Et Lara, de se précipiter dare-dare dans la librairie la plus proche — c'était justement celle d'un ancien secrétaire à moi — pour acheter la brochure.

Et l'employé de lui dire:

— *La Nouvelle Idole,* de Brieux?

— Non, celle de François de Curel, autant que possible!

Au contraire de Le Bargy le rôle de Donnat séduisit l'artiste et Lara et moi eûmes un nouvel allié dans la Maison. C'est d'ailleurs Féraudy qui indiqua Mme Berthe Bovy pour interpréter le rôle d'Antoinette.

Dimanche. [29 décembre 1912.]

Cher ami,

Ce n'est pas précisément une bonne nouvelle que vous me donnez, car je n'ai pas la moindre envie de reparaître au théâtre et je suis décidé à maintenir ma décision de ne plus m'occuper de cela. Dites-le confidentiellement à Lara, pour

qu'elle en informe son administrateur et me dispense de l'ennui de répondre par un refus à une démarche aimable. Lara est vraiment bien gentille dans tout cela, mais je suis perdu pour la scène!

Amitiés. F. C.

Je venais de l'informer qu'enfin nous avions obtenu que la *Nouvelle Idole* soit mise au répertoire de la Comédie-Française et c'est à cette nouvelle qu'il répond par la lettre qu'on vient de lire. Il avait encore très cuisante à l'esprit la dérobade de 1910.

Par le retour du courrier, je lui envoie le mot suivant:

30 décembre 1912.

Cher ami,

Est-ce que vous êtes devenu fou?

Pour vos œuvres inédites vous avez pris une décision ridicule, à mes yeux, en annonçant qu'elles ne seraient pas jouées, mais cette décision peut avoir sa raison d'être si, comme on l'a dit, ces œuvres vous ne les avez pas écrites pour la représentation et si elles offrent des difficultés de mise à la scène presque impossibles à surmonter. Cela, vous seul le savez. Mais il n'en est pas de même pour les œuvres passées, celles-ci sont quasi du domaine public. Evidemment, votre droit strict est absolu, c'est entendu, mais est-ce qu'au-dessus de celui-là il n'y a pas aussi le droit honnête, le droit moral? et est-ce qu'en vertu de ce droit, que j'invoque, votre œuvre n'appartient pas à ses admirateurs, à ses fanatiques, et ceux-ci ne sont-ils pas l'élite de la pensée? Est-ce que cette élite qui a l'amour de votre œuvre ne doit pas vous rassurer sur l'avenir réservé à votre théâtre? Allons, cher grand ami de génie, ne faites pas le croquemitaine; vous n'êtes ni l'homme aigri, ni le misanthrope que vous voulez paraître. Rejetez cette attitude qui ne convient pas à l'homme simple et bon que vous êtes. Laissez-vous faire une douce violence et laissez-nous mettre *la Nouvelle Idole* à la place qui lui convient; sa place est au Louvre Théâtral et nous désirons l'y accrocher, ne soyez donc pas un mauvais père.

Je vous serre les mains. P.-V. STOCK.

P.-S. — Je vous crois dans l'erreur et je suis trop votre sincère ami pour ne pas vous le dire.

Je décide d'aller le trouver à Ketzing, mais je ne veux pas partir sans avoir un engagement *écrit* et formel de la Comédie. Je ne désire pas m'avancer de nouveau en négociations près de lui avec une simple promesse verbale, comme en 1910, et je l'avise de mon arrivée (sans lui dire, toutefois, le motif de mon voyage) lorsque j'ai la certitude que cet engagement me sera remis.

Ketzing, 6 janvier 1913.

Cher ami,

Vous me trouverez avec des neveux en train de chasser activement le sanglier, et je serai très content de vous serrer la main. Il faut, si vous venez de Paris, prendre non pas le train de 8 heures mais celui de 9 heures, qui est meilleur et contient un W.-R. Il faut descendre, non pas à Deutsch-Avricourt, mais à Igney-Avricourt, la dernière station française, où mon auto vous attendra devant la douane allemande, qui se trouve à gauche de la locomotive qui vous aura amené. Vous n'aurez qu'à monter le long de votre train, traverser la voie devant cette locomotive et mon auto sera devant vous. Prévenez dans tous les cas un jour d'avance, parce que nous sommes souvent en route pour toute la journée. Le facteur ne vient chez moi que vers 1 heure après midi.

Amitiés.

F. C.

Le huit janvier, Mme Lara m'apporte l'engagement autographe suivant:

1680-1913

COMÉDIE-FRANÇAISE

ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL

Madame et Chère Sociétaire,

Nous avions depuis longtemps parlé de cette noble *Nouvelle Idole* que je voulais (on ne fait pas toujours tout ce qu'on veut) mettre au répertoire de la Comédie-Française. Aujour-

d'hui, j'ai fait connaître ce désir au Comité en lui disant que la pièce avait été reçue par moi et les sociétaires ont unanimement salué l'œuvre et l'auteur. Avant que j'avise M. de Curel de cette sorte de manifestation, voulez-vous bien demander à l'auteur de la *Nouvelle Idole* de consentir à cette reprise à laquelle j'attache un grand prix car elle honorerait mon administration. Vous connaissez mes sentiments de très vive admiration pour le penseur et le dramaturge qu'est M. de Curel. Le temps n'a fait que les rendre plus vifs.

L'éloignement et la solitude semblent déjà pour ce maître une sorte de postérité glorieuse qui ajoute à la dignité du caractère de l'homme mais qui augmenterait nos regrets si l'auteur persistait à ne point rentrer au théâtre.

Vous, son interprète applaudie, décidez-le, madame, à donner ici une œuvre qui partout est saluée comme une maîtresse manifestation d'Art et de Pensée et vous aurez bien servi la Maison si vous décidez M. de Curel d'y revenir.

Croyez, madame et chère sociétaire, à mes très sincères sentiments.

JULES CLARETIE.
8 janvier 1913.

§

Mme Lara, à cette époque sociétaire de la Comédie-Française, a fait preuve, en cette occasion, d'une ténacité remarquable. Admiratrice de la *Nouvelle Idole,* elle la jouait partout où elle pouvait, notamment en Belgique et en Suisse. En essayant de faire entrer l'œuvre à notre premier théâtre de comédie, elle le faisait pour l'œuvre et non pour y trouver un rôle, car toujours elle a offert de s'effacer en tant que comédienne. Elle était doublement mon amie; par elle-même d'abord et aussi parce qu'elle s'était mariée avec un de mes amis, Edouard Autant. Cet excellent ménage, d'idées très avancées, est fanatique de l'Art, — par un grand A. Lui, architecte des plus distingués, a abandonné l'architecture, et elle la Comédie-Française, pour se consacrer entièrement — temps et argent — à *Art et Action,* conception nouvelle

fort intéressante de l'art théâtral (pièces, interprétation, décoration).

Donc, Mme Lara, aussi acharnée que moi-même, pendant plus de cinq années a uni ses efforts aux miens pour faire admettre la *Nouvelle Idole* au répertoire de la Comédie-Française; elle a été le truchement qui m'a relié à l'administrateur et au Comité. Ses assauts ininterrompus près de ses camarades du Comité et près de M. Claretie ayant abouti, je m'étais fait fort d'obtenir le consentement de l'auteur. C'était là, malgré mes travaux d'approche, une assez rude tâche, rendue d'autant plus difficile que l'échec de 1910, qui avait été si pénible à Curel, il s'en souvenait encore et ne l'avait pas pardonné. Pour ne pas m'exposer une seconde fois à une mésaventure semblable à la première, j'avais exigé d'avoir en mains un engagement formel, et Mme Lara,toujours tenace, m'apporta enfin celui que l'on vient de lire.

Sans lui faire connaître l'objet de mon voyage et sans lui parler non plus de ce document, que je mis précieusement dans mon portefeuille. — je l'ai encore en mains, — j'avisai Curel de mon départ pour Ketzing.

Dès mon arrivée, au débotté, je lui fis part du but de ma visite et d'emblée ce fut un refus catégorique; puis, brisant là, il me dit: « Mes neveux viennent de partir pour la raison qui fait que je ne peux vous héberger non plus: ma cuisinière vient de faire une fausse couche assez fâcheuse, mon valet de chambre, son mari, est près d'elle à la soigner, ma maison est démontée. Je viens de dire à mon chauffeur de préparer la voiture, nous allons aller passer le temps de votre séjour près de moi à Strasbourg, mais ce séjour, en ce qui me concerne, peut être écourté, car je suis avisé que ma présence est nécessaire, paraît-il, à Hayange, où je puis être appelé par une dépêche ou un coup de téléphone d'une heure à l'autre. »

Et nous voici, la nuit, partis pour Strasbourg, la terre

couverte de neige et les arbres de la forêt pliants sous elle. Cette traversée des chaînes des Vosges toutes blanches, par un clair de lune magnifique et un petit froid sec, a été un spectacle splendide.

Le lendemain, d'assez matin, à pied, nous nous sommes rendus à la Robertsau. Après une promenade de plusieurs heures, dans les allées couvertes de neige de l'Orangerie, j'obtins, après des palabres très longues, l'acquiescement de Curel.

La distribution que j'avais été chargé de lui proposer était la suivante:

Jeanne Lejeune: *Devoyod.*

Antoinette: Lecomte, Liffraud, Bovy, *Lara.*

Louise Donnat: *Bartet,* à son défaut Lara.

Maurice Cormier: *Dessonnes.*

Denis: *Siblot.*

Albert Donnat: *Mayer,* Duflot, Leitner.

Les noms en italiques sont ceux que Curel avait choisis au cours de notre entretien.

Finalement, deux ans et demi après cette entrevue, la *Nouvelle Idole* fut jouée avec l'interprétation que voici:

Albert Donnat	De Féraudy.
Maurice Cormier	Alexandre.
Denis	Croué.
Baptiste	Chaize.
Louise Donnat	Bartet.
Antoinette	Berthe Bovy.
Jeanne Lejeune	Lara.
Eugénie	Lherbay.

Au moment où le théâtre fit annoncer la reprise de la pièce, Henry Mayer m'adressa le mot suivant:

Jeudi.

Cher monsieur Stock,

Savez-vous ce qu'il y a de vrai dans la note qui vient de

faire le tour de la presse, annonçant que Mme Bartet jouerait le principal rôle de la *Nouvelle Idole?*

En arrivant de Dieppe, je venais en parler avec vous, mais vous êtes encore à Berck, me dit-on. Je viens de demander à notre secrétaire, M. Prudhon, il ne sait pas ce que cela signifie.

C'est moi qui ai donné, il y a dix-huit mois, la brochure à Mme Bartet qui ne connaissait pas la pièce.

Si vous avez l'amabilité de me mettre un mot, adressez-le 48, rue de la Victoire.

Merci d'avance et une cordiale poignée de main.

HENRY MAYER.

Lorsqu'il publia son conte philosophique *Le Solitaire de la lune,* conte que je trouve remarquable, je lui en fis compliment. A cela il me répondit: « qu'il s'était amusé à l'écrire pour montrer qu'il était capable d'écrire autre chose que des pièces de théâtre. »

Ce conte est passé inaperçu dans l'œuvre de Curel et, aujourd'hui encore, je me demande pourquoi.

§

Puis la catastrophe mondiale survint, et aussi de méchantes personnes qui brisèrent notre amitié; Curel me retira ses œuvres au moment où le succès du grand public lui était venu.

Une fois de plus, j'avais fait de grands sacrifices d'argent et tiré les marrons du feu pour le profit d'autres plus habiles...

Mais là n'étaient pas mes regrets. Mon grand chagrin a été l'amitié perdue d'un très grand bonhomme et cela je ne le méritais pas.

P. V. STOCK.

UN SALZBOURG FRANÇAIS

—

On comprend qu'après Bayreuth le prestige et le succès des saisons musicales de Salzbourg montent à la tête de bien des Français.

La France est, au point de vue musical, dans une situation paradoxale. Nul ne conteste le rang primordial qu'occupent aujourd'hui nos compositeurs. Ils sont partout applaudis et considérés. Des génies aussi divers que Debussy, Fauré, d'Indy, Duparc, Dukas, Ravel, composent sans aucun doute l'ensemble le plus étincelant et le plus représentatif de la vie musicale universelle durant ces trente dernières années. C'est encore à Paris que l'on vient chercher la consécration; les chefs d'orchestre et les virtuoses les plus célèbres des capitales européennes viennent s'y produire à tour de rôle.

Comment la France ne tire-t-elle pas un meilleur profit de cette incomparable position? La douzaine de premières auditions — presque toujours sans suite — que donnent chaque année les concerts symphoniques ne suffit pas à faire connaître notre musique contemporaine. L'opéra n'intéresse plus les jeunes générations — et ses habitués avouent une horreur passionnée de tout ce qui leur paraît plus ou moins « moderne ». Quant à la musique de chambre, elle est en train de mourir au milieu du fracas des haut-parleurs.

Notre musique française, il faut en convenir, fait assez triste mine. Les galas, les vedettes illustres et les grandes affiches ne la concernent pas souvent. Elle n'a pas encore trouvé le terrain propice à sa mise en valeur.

Rien ne représente chez nous l'équivalent, même lointain, du culte wagnérien de Bayreuth ni des saisons mozartiennes de Salzbourg.

Paris n'est pas un lieu favorable au recueillement nécessaire pour jouir parfaitement de la musique. Cette ambiance exaltante que l'on trouve dans les pays que nous venons de citer, qui prédispose si heureusement l'auditeur et lui compose par avance un état d'âme, ne peut éclore parmi le tapage de nos rues encombrées, au milieu des distractions trop violentes et trop rapides qu'offre notre saison parisienne.

Le temple wagnérien élevé en Franconie a su captiver pendant un demi-siècle l'attention du monde cultivé. Quant aux imposantes manifestations salzbourgeoises, elles vivent d'un nouveau rayonnement de Mozart. C'est autour de son nom que viennent se cristalliser des œuvres diverses, parfois même opposées à la nature de son génie, mais qui reçoivent l'illumination de son souvenir prestigieux. L'amabilité de la ville, ses églises, les vestiges de la cour des princes-archevêques, tout y évoque le jeune Wolfgang.

Chez nous, il faut bien le dire, il n'y a pas de site où nous puissions *sentir* ainsi la présence spirituelle d'un musicien, comme nous *sentons, par exemple,* Mistral auprès des Alpilles ou Ronsard en Vendômois.

§

M. Vuillermoz a suggéré de faire de Saint-Germain-en-Laye, qui vit naître Debussy, un Salzbourg français. La ville est agréable; nous admirons fort Debussy, et, par surcroît, nous avons beaucoup de goût pour les chroniques de M. Vuillermoz. Mais comment motiver ce choix? Ce délicat parfum qui se dégage de son œuvre, Debussy l'a peut-être respiré à Saint-Germain; mais lui-même n'a pas marqué sa ville natale, qui possède vraiment peu de titres de noblesse musicale.

Il est certain qu'un pays trop éloigné de la capitale ne pourrait attirer à soi que quelques groupes de fanatiques. On n'y verrait jamais, à moins de quelque prodige, de grands déploiements de foule rassemblée par le réel désir d'entendre de la musique. Il faut tenir compte — nous sommes d'accord avec M. Vuillermoz — de notre déplorable état de centralisation.

Toute proche de Paris, il est une ville, et sans doute la plus belle, qui jouit d'un incomparable prestige. Son nom seul sonne aux oreilles comme une musique de triomphe et de gloire... Versailles, par son atmosphère si particulière et par les puissances d'évocation qui l'emplissent, n'est-il pas l'endroit privilégié, prédestiné, qui jouerait le rôle désigné avec une particulière dignité?

L'harmonie de ses monuments et de ses jardins, la magnificence de ses parterres, de ses verdures, de ses avenues, de ses horizons boisés, sa grandeur, son calme, cette sorte de dépaysement et de quiétude qu'y trouve le Parisien, formeraient le cadre le plus merveilleux qu'on puisse concevoir au déploiement de fêtes musicales.

Le château de Versailles, musée historique, paraît froid à quelques-uns : la musique, en se répandant entre ses murs de marbre, ses tapisseries, ses glaces, et sous ses plafonds somptueux, animerait d'une vitalité émouvante ce haut-lieu de notre histoire nationale où la vie intellectuelle et artistique s'est manifestée dans tout son éclat pendant plus d'un siècle.

On n'aurait que l'embarras du choix pour désigner les emplacements les plus favorables aux concerts et aux spectacles :

Il suffirait de peu de chose pour rendre vivant le souvenir de Lulli et de Rameau, dans les salles mêmes où ils furent applaudis. Il y a là un Opéra magnifique dont la scène, de vastes proportions, attend en vain un aménagement moderne. Le Sénat, à qui ce théâtre appar-

tient, — et qui n'en fait rien, — consentirait peut-être à laisser enlever le plancher qui recouvre l'orchestre et à faire disparaître les honteux badigeons rougeâtres qui salissent ses murs... Quelle salle incomparable pour exécuter les premiers opéras français! On y entendrait Rameau, dont la gloire n'est méconnue de personne, mais dont l'œuvre, par une singulière infortune, n'est pour ainsi dire jamais jouée. Il ne s'agirait pas de restituer les opéras de Rameau, avec un inopportun respect, dans leur mise en scène originale qui nous semblerait aujourd'hui dérisoire. En s'adressant aux nobles et audacieux metteurs en scène que notre temps a la bonne fortune de posséder, ils apparaîtraient, non plus comme des curiosités historiques destinées à assouvir les désirs des musicologues, mais comme des œuvres pleines de vie et d'attrait. Tant de pages de ce maître : airs à chanter, airs à danser, ballets, chœurs, seraient capables, présentées avec quelque à-propos, de ravir le public.

Nombreuses sont les salles du château qui pourraient accueillir des concerts de musique de chambre. Elle retrouverait le cadre de sa splendeur. Sans tomber dans un pittoresque trop facile, quelles agréables évocations ne pourrait-on se permettre? Nous possédons d'excellentes sociétés d'instruments anciens. D'habiles reconstitutions, cete fois, ne se trouveraient point déplacées, et nous croyons qu'on se dérangerait pour entendre revivre dans la Galerie des Glaces les célèbres Bandes des Violons du Roi.

La musique religieuse aurait droit de cité à l'église Notre-Dame, où se faisaient entendre, il y a quelques années — dans des conditions d'acoustique excellente — les chœurs de la Chapelle Sixtine. La chapelle du château — dont la pompeuse élégance servit si bien, lorsqu'il y fut chanté en 1918, le *Te Deum* de Lulli — pourrait retentir des chants sacrés ou profanes exprimés par

les violons, les flûtes et les voix humaines, tandis que les orgues de la cathédrale Saint-Louis dispenseraient les œuvres des Couperin et de Clérambault.

A Versailles, la danse serait magnifiée. Le ballet classique retrouverait son air de beauté noble et raffinée que n'ont pu effacer les séductions des ballets russes ni les gymnastiques joyeuses des girls et des boys américains.

La musique déborderait en plein air. (Nous imaginons la Cour de Marbre, par une nuit d'été, sous le feu des projecteurs, et le public rangé dans l'ombre, derrière la statue de Louis XIV.)

Il est banal de dire que les jardins sont ordonnés selon les rythmes d'une symphonie classique. Les bosquets mythologiques s'animeraient aux harmonies qui semblent conçues pour eux et les parterres d'eau se pareraient des reflets mouvants des danseuses... Sous les feuillages illuminés, quelles prodigieuses féeries nocturnes!

De l'Orangerie aux Trianons, Versailles, tout vibrant, offrirait aux musiciens les joies les plus diverses, les plus subtiles et les plus rares.

Pour les grandes auditions d'orchestre, on serait amené à construire, d'une architecture simple et moderne, un peu isolée dans les verdures voisines, une salle de concert qui pourrait accueillir confortablement plusieurs milliers d'auditeurs.

A la musique française serait réservée une place d'honneur; mais il ne saurait être question d'élever des barrières contre l'étranger. Combien Mozart se trouverait servi par cette ambiance! Et Gluck, si cher à la Reine! Et les Italiens qui rappelleraient le temps où la Cour et la Ville se passionnaient et se querellaient avec ardeur pour des questions de musique.

Nous parlons d'auteurs classiques dont nous voudrions voir l'œuvre vivifiée, mais les modernes profiteraient de

toutes ces évocations consacrées à leurs aînés. Versailles est tout proche de Saint-Germain : Debussy, l'aristocrate Debussy, n'y serait-il pas à l'aise? N'oublions pas toutefois que c'est le prestige de notre jeune musique française qu'il importe avant tout de défendre. Nos jeunes auteurs auraient à fournir la saison versaillaise de pièces symphoniques, de spectacles lyriques, de ballets, de divertissements, dont l'exécution aiderait largement à l'expansion de leur talent.

§

— Il est facile de s'abandonner ainsi à de belles rêveries.

— Non, nous ne rêvons pas.

L'impôt nouveau sur les appareils de T.S.F. fait entrer dans les caisses de l'Etat des sommes respectables, dont l'emploi doit revenir à la cause de la musique. Plutôt que de gaspiller ces sommes en poussière de subventions, dont il est trop clair que la musique ne retirerait pas beaucoup de profit, ne serait-il pas meilleur d'en consacrer la plus grande part à une œuvre d'envergure comme celle-là, dont le rayonnement pourrait être considérable?

On parle depuis un certain temps de créer entre Paris et Versailles un autostrade. Ce serait le prétexte suffisant pour en hâter la construction. Trois gares parisiennes desservent Versailles. Les trains de la ligne des Invalides passeront au cœur même de l'Exposition de 1937. Celle-ci doit faire affluer un public préoccupé, en principe, de questions artistiques. Il ne serait pas très difficile d'en dériver une partie sur Versailles, si on lui offre des programmes séduisants. Le trajet peut s'accomplir en vingt minutes. Les visiteurs de l'Exposition pourraient se rendre aussi rapidement à Versailles qu'à Montmartre. 1937 serait une date particulièrement favorable pour un départ, pour le lancement d'une première

saison. Le succès dépendrait de l'habileté de la propagande et d'une publicité bien menée. Il s'agirait surtout de trouver les formules capables d'éveiller un snobisme salutaire, — sans quoi les plus beaux efforts seraient vains. Il y aurait bien des atouts dans le jeu...

Versailles, dit-on, est endormie dans le souvenir de son passé... C'est ce sommeil même, ce calme majestueux, qui aiderait à gagner la cause de la musique française. Ce domaine incomparable, aux portes de Paris, et dont l'entretien, depuis les munificences discrètes de M. Rockefeller, fait honneur à sa gloire, s'animerait d'une vie active qui exalterait toutes ses ressources.

Nul pays mieux que le nôtre ne pourrait tenter avec autant de chances de succès une expérience de ce genre. La musique en serait le ferment et le prétexte essentiel. Mais on peut imaginer quels avantages pourraient en retirer par contre-coup les autres arts, et quelle contribution serait ainsi apportée à notre patrimoine national.

BERNARD CHAMPIGNEULLE.

LE DROIT DE RELIEF

Le parchemin, voilà la matière imposable.
L'honorable BORIE
(Chambre des Députés, 2 mars 1889.)

Faire ici une histoire des institutions nobiliaires de l'ancienne France, et même de la nouvelle, celle d'après 1789, dépasserait singulièrement le cadre assigné à un article. Je ne veux évoquer aujourd'hui, par ces temps où le fisc prétend faire argent de tout, que cette source de bénéfice nommée par l'Etat *investiture* et que nos pères appelaient *droit de relief*, c'est-à-dire la redevance versée par l'impétrant à chaque mutation d'un titre de noblesse héréditaire (1).

De tous les impôts directs perçus depuis les temps reculés de la Monarchie, c'est peut-être le plus ancien et, certainement, celui dont l'application n'a subi que d'insignifiants arrêts. Bien entendu, je rappelle, pour mémoire, que le titre, auquel tout gentilhomme pouvait légitimement aspirer, est parfaitement indépendant de la bonté de sa noblesse et ne le différencie pas, en droit, de ses pairs moins favorisés.

Un jurisconsulte a pu le définir : « le rapport existant entre le seigneur et le fief ». Signe extérieur d'une propriété privilégiée, il était forcément l'indice d'une souveraineté territoriale, souveraineté qui tendait de plus en plus à devenir théorique. Cependant, jusqu'à la Révolution, le principe fut maintenu, en France, de l'érec-

(1) Il est certain que l'abolition de la féodalité supprimait le droit de relief. L'investiture actuelle ne peut donc faire revivre un droit périmé, et, juridiquement, celle obtenue de nos jours pour un titre d'ancien régime repose bien plus sur la jurisprudence que sur la légalité.

tion sur une assise terrienne. Actuellement, le titre n'est plus qu'une simple distinction *ad personam*, mais l'usage s'est conservé de percevoir une taxe après décès du titulaire, lors de l'investiture de son successeur. Cette taxe, ou droit de relief, n'est autre chose que l'imposition levée par le suzerain en garantie du droit de propriété qu'il conférait, l'agrément du prince étant nécessaire pour assurer la possession régulière du nouveau seigneur. Qu'on le nomme *chambellage, bail, plume*, il n'est que le tribut payé par le vassal lorsque le fief change de maître. Souvent, il consiste en une année de revenus ou une moyenne calculée sur la rente des trois dernières années; parfois, c'est une somme déterminée à l'amiable, un forfait, dirait-on, de nos jours. On peut le racheter et, en fait, sauf en Vexin français, le droit de relief n'existait plus en France à la fin de l'ancien régime, pour les mutations en ligne directe. Il était toujours en vigueur pour les successions collatérales.

En employant le mot *fief*, je n'ai point pris au hasard un terme commode. Le fief désigne bien le domaine inféodé sous l'interdépendance du vassal et du suzerain, et si quelque mélagomane, désireux surtout de se dispenser de toute fiscalité éventuelle, prétendait ne tenir sa juridiction que de « Dieu seul », il est certain qu'une jouissance paisible ne pouvait être assurée que par un acte de l'échelon supérieur.

Ces terres étaient-elles primitivement titrées, au sens où nous l'entendons couramment aujourd'hui? Assurément non. Dans le chaos qui préside à l'établissement de la féodalité, nous voyons bien apparaître des ducs et des comtes, mais ceux-ci sont des quasi-souverains indépendants. Quant aux barons, ils font figure évidemment de personnages de moindre importance, et ce qualificatif est le premier accessible, sinon à tous, du moins à ceux qui ne cherchent pas à trancher du prince, mais il serait inutile de chercher à dresser un tableau des

érections baroniales au haut moyen âge. Le qualificatif de marquis, lui, n'apparaît pas avant le XVIe siècle en France et, jusqu'aux édits des derniers Valois, on ne voit point s'affirmer l'idée bien nette d'une hiérarchie dans les divers titres que s'attribuent les seigneurs, ou que leur confère le roi.

Nous étions à l'aurore des temps modernes et les usurpations, singulièrement favorisées par les troubles civils, inquiétaient les derniers tenants de la féodalité expirante. Les nouveaux venus, avides d'honneurs et de préséances, cherchaient à éclipser les héritiers des anciens seigneurs ruinés par les guerres et la dévalorisation de la monnaie. A l'étalage de la magnificence ils joignaient la magie des mots, et bientôt ces titres, jusque-là réservés à un petit nombre, se multiplièrent, sans autre rapport avec les précédents qu'une étymologie commune. Un arrêt du Conseil privé de Henri III, du 10 mars 1578, régla pour la première fois l'attribution de ces titres et, par l'importance des terres exigées pour chaque genre d'érection, créa, en fait sinon en droit, une hiérarchie allant de duc à baron. Malgré cela, il y eut relativement peu de titres distribués, et Marie de Médicis, à la demande des Etats Généraux de 1614, réprima très durement les usurpations, du moins sur le papier. C'est aussi à cette époque que commença l'usage de la particule devant le nom patronymique, à l'imitation de celle qui indiquait la possession d'un fief médiéval.

Avec Louis XIII, la bourgeoisie qui s'est agrégée à la noblesse par les offices de judicature ou de finances et se montre férue de légalité, va, au contraire, intensifier les érections régulières en sa faveur. Les gentilshommes de race survivants ne veulent pas être en reste et s'en affublent *proprio motu*. Les uns et les autres sont séduits par un titre assez nouveau, en tout cas inconnu de la féodalité, et c'est l'avènement des *marquis*, ridiculisés par Molière. Dès lors, le mouvement ne peut que

s'accélérer, et sous les derniers Bourbons, c'est une débauche de titres, auxquels s'ajoute le *decrescendo* pour les enfants, innovation qui ne fut d'ailleurs jamais légale. Tolérées par la monarchie et parfaitement admises par l'opinion publique, ces usurpations furent peut-être, dans l'esprit des gouvernants, le meilleur moyen d'avilir les titres et, par cela même, le moyen sûr de les rendre caducs. Ils ne sont plus qu'une parure honorifique, accessible à tous venants et sans autorité territoriale effective.

Tout ceci, naturellement, est indépendant de la qualité de noble, sévèrement et administrativement contrôlée, surtout depuis la fameuse *réformation* de 1667. Les usurpateurs n'ont pas d'ennemis plus acharnés que les traitants, avides de compter le plus possible de terres imposables et que les gentilshommes eux-mêmes, intéressés à écarter les intrus des situations réservées aux membres de l'Ordre.

Napoléon prétendit faire litière de toutes ces distinctions lorsqu'il recréa à son usage une noblesse impériale et décerna de nouveaux titres attachés, cette fois, à la personne et non au sol. Les lettres patentes furent enregistrées au Sceau (1808), remplaçant les anciens registres des Parlements, et le droit de relief, accommodé au goût du jour, fonctionna comme par le passé sous le nom d'investiture. On pourrait cependant considérer les majorats comme une tentative de reconstituer une propriété féodale territoriale, mais je m'en tiendrai au titre proprement dit, dont l'article 259 du code pénal réprimait l'usurpation.

La Restauration admit le principe de la distinction attachée à l'individu et non plus au domaine, confondit paternellement anciens et nouveaux nobles et maintint l'investiture. Elle innova sur un point, en consacrant officiellement le *decrescendo* du titre en faveur des pairs de France. Le fils d'un marquis-pair était comte, le fils

d'un comte, baron, etc. Elle alla même plus loin et proposa d'habiller, avec exclusivité, en vert pomme, les fils des pairs, pour leur permettre de ne pas être confondus avec le vulgaire en certaines circonstances.

La monarchie des barricades réalisa le paradoxe de continuer à conférer des titres et de laisser voter, le 28 avril 1832, l'abrogation de l'article 259. « Après la Révolution de Juillet, il serait trop ridicule de protéger les titres de noblesse par un article du code pénal », s'écriait La Fayette, « avec ses cheveux blancs », La Fayette dont le père était né Motier de Champetières et dont le marquisat, qu'il faisait sonner si haut, était encore plus problématique.

La Révolution de 48 supprima tout, même la particule; le second Empire rétablit le principe et fit revivre le Sceau de France (28 janvier 1858 et 8 janvier 1859).

Depuis, rien n'a été changé, la IIIe République s'étant simplement contentée de remplacer le Conseil du Sceau par un Conseil d'Administration. Comme par le passé, l'investiture est accordée à quiconque peut exciper d'une base régulière, à condition que le titre octroyé l'ait été à un ascendant direct en ligne paternelle. L'ordre observé est la primogéniture, et ce privilège peut s'exercer également sur les armoiries pleines, réservées, théoriquement, au seul chef de nom et d'armes. A la mort du comte de Chambord, don Carlos prétendit interdire aux princes d'Orléans la suppression de leur lambel de cadets, mais le procès soulevant une question dynastique, le tribunal se déclara incompétent, sans contester le bien-fondé de la demande. Enfin, il est toujours loisible d'interdire l'emploi commercial ou non des armoiries à toute personne non qualifiée.

Tout cela serait parfait si la conception, peut-on dire, du titre n'avait considérablement évolué. D'abord, témoignage de puissance vraie, il demeurait, même

usurpé, représentatif de la haute classe, exception faite, bien entendu, des aventuriers que Paris recrute dans les divers rangs de la société. Ce genre de distinction entrant de plus en plus dans la vie courante, les gouvernements qui suivirent 1789 ne créèrent plus de nobles (sauf la Restauration, qui distribua quelques lettres de noblesse sans portée pratique), mais décernèrent uniquement des titres honorifiques.

C'était placer les descendants des simples gentilshommes d'ancien régime sur un plan d'infériorité mondaine, et les usurpations s'en augmentèrent d'autant, les familles d'élévation récente pouvant seules bénéficier du *dignus intrare.*

Onze ans après la chute du second Empire, le 28 février 1882, le député Charles Beauquier réclama la suppression pure et simple de l'article 259, « affichant la prétention de relever le prestige des titres par la répression qu'il édicte contre ceux qui les usurpent ». Agacé, il l'avoue, de voir ces vestiges de l'inégalité figurer encore dans les comptes rendus officiels de la Chambre, il ajoutait qu'il lui semblait d'ailleurs parfaitement inutile « de combattre le préjugé de la noblesse devant une assemblée sortie en majorité des entrailles de la Démocratie ». Justiciable seulement du ridicule, le titre deviendrait une sorte de *res nullius,* « meilleur moyen d'empêcher ces prétendues distinctions d'exercer, sur certains esprits frivoles et peu éclairés, le prestige dont ils jouissent encore et que se plaisent à entretenir ceux qui en bénéficient ».

Par la voix de M. Dionys Ordinaire, la 4e Commission d'initiative lui répondit que « cette réforme, d'ailleurs peu impatiemment attendue, ne remédiait pas à un mal ni bien grave ni bien urgent ».

Une nouvelle tentative de M. Beauquier échoua, mais l'idée fut reprise, le 2 mars 1889, par le député Borie, sur une base diamétralement opposée. Il s'agissait, tout

simplement, non de supprimer cette peu démocratique investiture, mais, au contraire, de l'élargir indéfiniment au profit des ouvriers agricoles indigents et infirmes. Où trouver l'argent nécessaire à assurer une pension de vingt sous par jour à ces 80 ou 100.000 pauvres hères? Mais en exploitant la vanité : « Le parchemin, voilà la matière imposable. » Invoquant un édit de 1771 et une ordonnance de 1816, pour établir des précédents, il renforçait son argumentation de cette considération inattendue : « J'ajouterai que ma proposition est de nature à enrayer l'émigration des campagnes vers les villes. »

M. Borie avait découvert l'existence d'un de ces médiocres nobiliaires, comme il en pullule depuis cent vingt ans, et s'était mis à compter 60.000 nobles qu'il entendait taxer comme suit :

100 princes à 5.000 fr.; 2.500 (?) ducs à 1.500; 5.000 marquis à 1.200; 12.000 comtes à 1.000; 5.000 vicomtes à 800; 5.000 barons à 500; 500 chevaliers à 300; 100 écuyers à 200; 30.000 particules à 100; et, enfin, 50.000 armoiries (et non 60.000) à 100 francs. Le total de cette mirifique opération donnait 36.920.000 francs *per annum* contre une dépense de 36.500.000, soit un boni de 420.000 francs, pour les frais de bureau sans doute. L'impôt était dû le jour même où le titre était pris ou donné, quel que fût l'âge ou le sexe, les ascendants et tuteurs responsables des mineurs, et cela sous astreinte d'une taxation double, augmentée des pénalités prévues par l'article 259. Non seulement la loi visait les actes authentiques ou sous seing privé, mais également la suscription des enveloppes et le port d'une chevalière.

Ce fut M. Raymond Poincaré que l'on chargea du rapport, au nom de la Commission :

« Personne ne songe à contester que les ouvriers agricoles indigents ou infirmes ne soient dignes de toutes les sympathies », s'empressa-t-il de reconnaître loyalement, en félicitant « l'honorable M. Borie » de la pré-

cision de ses calculs, qui lui permettait de s'arrêter à 36.920.000 francs sans atteindre 37 millions. Admirant comment il avait pu trancher un certain nombre de questions de préséance sur lesquelles hésitaient avant lui les meilleurs spécialistes, le rapporteur concluait :

Pour justifier l'impôt qu'il propose, notre honorable collègue rappelle ce mot : « L'impôt volontaire qui rentrerait le plus facilement serait un impôt sur les hommes d'esprit. » Il espère qu'un impôt obligatoire sur la vanité ne serait pas moins productif. Sans pouvoir examiner au fond laquelle des deux taxes rapporterait le plus au Trésor, nous n'avons pas été d'avis, messieurs, d'accorder le bénéfice de la prise en considération à une proposition qui nous a semblé insuffisamment étudiée et inspirée surtout par des circonstances passagères.

Le 3 décembre 1902, dix-huit députés, dont M. Francis de Pressensé, reprirent le projet Beauquier et réclamèrent la suppression de l'article 259. Il s'agissait d'extirper une bonne fois l'atavisme rétrograde de ceux qui « croient voir chez ceux qui se targuent d'un titre de noblesse des êtres d'une essence différente des autres hommes pour qui il faut avoir une condescendance particulière ». Ordre de choses intolérable, que « nos traditions républicaines repoussent et que nos mœurs modernes réprouvent ».

L'article 259 avait la vie dure et il résista encore ce coup-là à la tempête. La loi de finances de 1907 rappelant qu'aucune mention de titres ne pouvait se faire dans les actes officiels sans que l'investiture n'en ait été prononcée par la Chancellerie, MM. Drelon et Jeanneney, députés, s'émurent. Bien qu'édictée dans un but purement fiscal, cette prescription paraissait de nature à donner une nouvelle force aux titres. « La pensée unanime des républicains » exigeait la suppression de l'article 259 et non son renforcement.

Il faut arriver jusqu'au 4 novembre 1924 pour voir

évoquer de nouveau la question au Parlement. Le projet, cette fois rédigé en termes corrects et mesurés, était présenté au nom de MM. Gaston Doumergue, Président de la République, René Renoult, Garde des Sceaux, et Clémentel, ministre des Finances. Dans l'idée du gouvernement, il n'était pas question d'abolir l'usage des titres dans la vie courante, mais seulement d'en supprimer la reconnaissance officielle. Au surplus, la perte ne serait pas grande, puisque, de 1920 à 1924, le gain du Trésor ne dépassait point 35.000 francs, représentant les droits pour seize investitures.

La proposition, encore une fois enterrée, vit de nouveau le jour en 1926, par les soins de MM. Jules Uhry et Jean Locquin. Ces deux honorables députés s'entendaient pour demander : 1° la suppression de l'investiture; 2° l'établissement d'une taxe annuelle. Voici d'ailleurs le texte dans toute sa concision :

> L'investiture des titres nobiliaires en chancellerie est abolie. La mention de ces titres est prohibée dans les actes publics, sous peine. etc...

Comprenne qui pourra cet addendum :

> A partir du 1er février 1926, toute personne qui fera suivre ou précéder son nom patronymique d'un titre nobiliaire dans les annuaires, circulaires, livres et tous imprimés destinés au public, ainsi que dans les mémoires introductifs d'audience devant les tribunaux, sera astreint au payement d'une taxe annuelle.

M. Borie, on le voit, avait fait école. Qui empêche, aujourd'hui, un autre honorable de reprendre encore une fois ce projet, toujours systématiquement écarté ? Comme il ne faut négliger aucune source de rendement, je me permettrai même de lui suggérer d'augmenter « la matière imposable » en taxant, suivant un barème dégressif, les anciens présidents, ministres ou sous-secrétaires d'Etat et autres, qui, retirés des affaires politiques, continuent toujours à porter le titre de la fonction

la plus élevée qu'ils ont exercée, fût-ce pendant vingt-quatre heures !

Ce n'est plus le droit de relief médiéval, mais le droit aux reliefs de l'assiette au beurre, — quelque chose comme le dessert.

MARTIAL DE PRADEL DE LAMASE.

CAMILLE

I

Vous souvenez-vous de Madame Huchepiss ? Je vais vous reconduire chez elle. Si vous la trouvez moins changée que vous ne l'attendiez, c'est qu'elle était, au temps où nous lui rendions visite avec quelque assiduité, beaucoup moins âgée qu'il ne semblait et que nous ne le pensions. Elle n'a fait, en vieillissant, que prendre définitivement l'aspect qu'elle montrait à cette époque qui n'est pas, en somme, tellement reculée. Comme elle a plutôt maigri, le poids de l'âge l'accable moins qu'on ne le supposerait. Elle demeure ce qu'elle fut aux jours de notre jeunesse. On ne saurait même dire qu'elle soit plus expérimentée, car elle naquit, semble-t-il, pourvue d'une expérience éternelle.

Edouard Fauquet revint la voir, un jour qu'il se trouvait dans un certain embarras que vous saurez bientôt. Il y avait à peu près aussi longtemps que moi qu'il l'avait perdue de vue. Il s'attendait qu'elle ne le reconnût point quand il pénétra dans son petit salon, mais elle possède une mémoire sans défaillance. Elle le remit à l'instant même, en dépit de l'altération apportée à sa physionomie, comme à sa contenance et à sa stature par vingt ans écoulés ! Elle aurait pu redire, sur-le-champ, toutes les circonstances où elle l'avait servi, et quelles particularités offrait son caractère, car elle connaissait le caractère de chacun de ses clients. Elle accueillit celui-ci comme s'il l'avait quittée la veille. Elle ne faisait jamais remarquer

à quiconque qu'on l'avait négligée quelque temps, quand bien même la négligence aurait duré vingt ans ou plus.

Edouard Fauquet ne possédait pas une pareille maîtrise de soi. Une sorte d'émotion le gagnait en revoyant cette vieille complice. Elle l'aida à reprendre son équilibre, et, sans le laisser sacrifier plus de temps qu'il ne fallait aux préliminaires et aux ressouvenirs, elle l'amena promptement au fait.

— Imaginez, ma bonne Huchepiss, que j'ai une charmante amie que je rencontre assez malaisément. Comme je passais dans votre quartier, j'ai pensé que nous pourrions peut-être nous voir chez vous.

— Rien de plus simple, mon cher Monsieur Edouard. Ma maison est entièrement à votre disposition et je serai toujours heureuse de vous rendre service.

Elle se tut un instant. Elle comprenait qu'autour de la cinquantaine, cet homme demeurait, comme vingt-cinq ans plus tôt, furtif et secret dans ses mœurs. Incapable d'afficher une liaison, défendu contre l'amour par les obligations d'une vie régulièrement bourgeoise, il réduisait, comme autrefois, la passion à son rôle étroit d'appétit et s'y livrait à la dérobée un certain nombre de jours par mois ou par semaine.

— Avons-nous donc toujours nos petits secrets ? dit-elle avec un sourire.

— L'existence demeure bien compliquée pour moi.

— Votre femme vous surveille ?

— Je suis veuf.

— Que je vous demande pardon d'avoir parlé trop vite ! Je crains d'avoir réveillé sans y prendre garde le plus douloureux des souvenirs.

Déjà prête à répandre des larmes de condoléance, Madame Huchepiss levait les yeux au ciel en prenant un air de circonstance. Puis elle fit la remarque que le veuvage rend habituellement quelque liberté, et que c'est une

compensation, bien faible assurément, mais qui ne manque pas, toutefois, de réalité.

Le veuvage n'avait remis Edouard Fauquet en possession d'aucune liberté. Il élevait trois enfants : deux grandes filles d'une vingtaine d'années et un garçon de moins de quinze ans. Clairvoyantes, les filles faisaient aux dépens de leur père l'apprentissage de l'autorité et de la jalousie conjugales qu'elles exerceraient un jour sur le mari que l'avenir leur livrerait. Il idolâtrait à tel point ces pécores qu'il ne souhaitait pas même leur établissement, qui l'affranchirait de leur surveillance. D'ailleurs, fussent-elles mariées toutes deux que le garçon demeurerait encore une dizaine d'années dans la maison paternelle. Dans dix ans, aurait-il encore besoin de liberté ?

— Aussi bien, disait-il je ne saurais prétendre que je souhaite me sentir libre un jour. Quel usage ferais-je de la liberté ? J'ai fini par m'accommoder aux conditions de mon existence. Peut-être contribuent-elles à mes plaisirs, et me manqueraient-elles si je m'en trouvais affranchi.

L'expérience de Madame Huchepiss est faite de la connaissance de trop d'anomalies pour que cette déclaration pût la surprendre. Elle a tant vu de choses que rien ne l'étonne. En outre, elle sait l'art de paraître trouver naturel tout ce qu'on lui confie, alors même que c'est la pire extravagance, ce qui, reconnaissons-le, n'est pas le cas d'Edouard Fauquet. Elle réconforte ainsi chacun, en lui laissant croire que sa façon de poursuivre le bonheur ou le plaisir est la meilleure et la plus naturelle qui soit.

— Cela ne fait de mal à personne, dit-elle, et son interlocuteur hocha la tête d'une façon demi-affirmative. Puis elle ajouta : Vous n'êtes vraiment pas bien à plaindre. — Ce qui le fit sourire, satisfait de lui-même.

Au moyen de tels lieux communs et de semblables paroles, consolantes si l'on veut, elle a rasséréné bien des

âmes. Edouard sentit le bienfait de ces propos lénifiants. Le trouble qui l'agitait à son entrée chez sa vieille amie se dissipait, et toute une série de rencontres agréables avec la jeune femme qui le charmait lui promettait ses plaisirs. Il se leva pour prendre congé.

— Partez-vous déjà ? dit Madame Huchepiss. Au moment où vous êtes arrivé, je causais justement avec une petite personne que vous auriez, j'en suis sûre, beaucoup de plaisir à connaître.

— Ce n'est point pour cela que je venais, répondit Edouard Fauquet, déconcerté.

— Il faut toujours savoir profiter des occasions, et votre amie n'en saura rien.

Il hésitait encore, mais il pensa soudain qu'il trouverait là, sur-le-champ, un biais pour s'acquitter du tribut de reconnaissance qu'il ne manquerait pas de devoir à Madame Huchepiss, et, consentant du regard, il la suivit dans l'intérieur de l'appartement.

II

Edouard Fauquet avait organisé son existence entière comme guidé par le dessein de la rendre particulièrement incommode. Il s'était emprisonné lui-même dans un réseau d'obligations et de devoirs qui ne lui réservait nulle liberté, quoiqu'il fût précisément homme à avoir, à certaines heures, un besoin de liberté comparable au besoin qu'un explosif a d'espace autour de lui, si l'on ne veut pas que, dans son expansion, il anéantisse ce qui l'environne.

A la mort de sa femme, Madame Siglions sa belle-mère, veuve elle-même, s'installa chez lui, sur sa prière, pour l'aider à élever ses trois enfants. Comme cela se passait encore pendant la guerre et qu'il était toujours absent, elle prit la haute main sur la maison, et il la lui abandonna quand il se fut fait démobiliser. Il s'accor-

dait fort bien avec cette excellente femme pleine de tact et de bonté, à qui il portait une affection vraie, que le partage d'un même deuil accrut et resserra. Mais elle appartenait à un siècle où on ne se préoccupait ni des mystères de la sexualité, ni des exigences de la sensualité. On ne songeait alors ni au refoulement, ni à rien de tel. Il semblait naturel aux honnêtes gens que la vie des sens s'arrêtât à la mort d'un époux ou d'une épouse tendrement aimée, et c'était une des raisons qui contribuaient à faire du veuvage un malheur parfois intolérable.

Demeurée seule, bien jeune encore, jamais Madame Siglions n'avait envisagé de faire dans son existence place à un second homme. Elle ne songea pas davantage qu'un homme encore jeune pût souhaiter la disposition d'heures réservées, et elle ne se sentit jamais indiscrète quand, par affectueuse sollicitude, elle se souciait de toutes les démarches d'Edouard.

— Qu'avez-vous fait tantôt, mon ami ? Vous avez quitté l'étude de bien bonne heure ? — Vous ne dînez pas à la maison, Edouard ? Où allez-vous ? — Je ne dormais pas encore hier soir lorsque vous êtes rentré. Il me semble qu'il était bien tard.

Dans les temps qui suivirent la mort de sa femme, il supporta sans impatience que s'établît ce contrôle. L'événement le laissait si brisé, si démoralisé, qu'il ne prenait garde à rien, ne se souciait de rien et, moins que du reste, de se ménager des commodités pour sa vie à venir. Imaginait-il que sa vie serait autre chose qu'une longue lamentation ?

A la surveillance que Madame Siglions, sans dessein de domination ni d'autorité, exerçait sur tous ses actes, devait bientôt s'en joindre une autre beaucoup plus tyrannique où s'habituèrent ses enfants, et davantage ses filles. La passion qu'elles lui inspiraient devenait plus impé-

rieuse à mesure qu'elles grandissaient. Au lendemain de la mort de Jeannine, il ressentit d'abord une immense pitié envers ces petits (l'aînée avait dix ans) qui vivraient désormais sans mère.

Très tôt, la première des filles, Edwige (elle devait ce nom sans simplicité au goût particulier de sa mère qui avait baptisé Ghislaine la cadette) porta sur toutes les choses qui l'entouraient un regard curieux. Elle n'avait pas douze ans qu'elle déconcertait son père par ses réflexions et ses remarques. Mais à cette époque il y avait déjà un certain temps qu'il avait organisé sa vie selon le plan qui le ramenait à cinquante ans dans cette maison de Mme Huchepiss, qu'il fréquentait avant la trentaine et le mariage. Sur le respect dû à l'enfance, sur la fidélité à la mémoire d'une épouse chérie et la déférence envers l'excellente femme qu'était sa belle-mère, se fondaient solidement sa vie et ses habitudes. Il se respectait lui-même dans toutes ses prérogatives de père de famille et d'officier ministériel. Il ne souffrait point que rien pût entamer la grande décence qui régnait sur sa vie et ses mœurs. Il prétendait vivre chez lui au grand jour, ne craignait point de laisser traîner ses lettres, ne redoutait aucune visite intempestive. C'était un père, un maître de maison modèle.

Cette belle façade ne contenait rien qui la contredît entièrement. Le cœur d'Edouard Fauquet, homme sans duplicité, ne contenait rien de pervers. Il n'avait jamais envisagé de se remarier. D'une génération où l'on faisait encore un peu de grec, il se souvenait d'avoir traduit dans une vague rhétorique les adieux d'Alceste. La promesse de ne pas donner de marâtre à ses enfants s'était durablement fixée dans sa mémoire :

> Ne les soumets pas à une marâtre, je t'en conjure, une marâtre hait les enfants d'une première épouse.

Et sans serment, sans grands gestes, près du lit de

mort, il avait formellement décidé qu'une seconde femme n'entrerait jamais dans sa maison. En de tels moments, on se sent en quelque sorte dématérialisé, et l'on croit assez facilement qu'on le demeurera toujours. Edouard Fauquet reconnut bientôt le caractère illusoire de cette idée. Le reconnut-il ? Il le connut plutôt. C'était un homme non pas simple, mais assez peu enclin à l'examen de soi. Il n'apercevait pas en lui de privations ni de tourments, si ce n'est ceux qui résultent d'une séparation désastreuse. Il plaignait la morte beaucoup plus que lui-même, et prenait parti de son sort, courageusement, comme un soldat blessé — on en avait à cette époque tant d'exemples sous les yeux — qui s'accoutume à une horrible mutilation dont il sait bien qu'il devra souffrir l'inconvénient toute sa vie.

Il n'était point de ceux à qui la continence donne des vertiges ou des bourdonnements d'oreille. On aurait fort bien pu faire de lui un moine si on l'avait engagé suffisamment tôt dans cette voie. Il était trop tard aujourd'hui. La suite des événements le lui aurait bien prouvé s'il y avait songé, fût-ce un instant.

Au commencement d'un après-midi, quelque temps après sa démobilisation, il s'en allait à pied à un rendez-vous d'affaires. Comme il suivait une rue détournée, une femme, qui se tenait sur le pas d'une porte, lui fit une invitation où il se rendit si promptement que, si un passant avait pris garde à son mouvement, il aurait pu croire que c'était lui le provocateur ou qu'il allait tout au moins à une rencontre. Ils entrèrent dans un hôtel dont la porte s'ouvrait à deux pas, et il y demeura si peu de temps qu'à peine fut-il en retard au rendez-vous où on l'attendait.

III

L'étude du confrère chez qui il se rendait était fort proche, il y fut dans l'instant même. L'affaire en cours

l'accapara aussitôt, puis il revint en hâte chez lui pour recevoir quelques clients annoncés. Les visiteurs affluèrent. Il eut à signer des lettres, des actes, et dut parler vingt fois au téléphone. Les occupations d'une journée bien remplie se succédèrent sans lui laisser un instant de répit ; enfin il remonta à l'appartement pour trouver Mme Siglions, impatiente de le revoir parce qu'un des enfants avait un petit peu de température. Sans s'inquiéter, il se troubla : ce qui touchait à la santé de ses enfants retentissait en lui à l'extrême.

Ce ne fut qu'une ou deux heures plus tard quand, après un dîner prompt et léger, il se retrouva assis dans la chambre demi-obscure de sa fillette dont il épiait la respiration, que le souvenir lui revint brusquement de l'incident qui avait modifié l'ordre de son après-midi. Il se revit entrant dans un hôtel sur les pas d'une inconnue, et il s'étonna. Ce qui le frappait quand il s'appliquait à revivre cette scène, c'était la précision de ses démarches en une telle occurrence. Il n'aurait pas exécuté différemment cette action s'il l'avait longuement préméditée. Pourtant, il ne l'avait pas fait. Tout s'était improvisé sur-le-champ. Il ne se souvenait point d'avoir, en ces derniers temps, clairement réfléchi à une éventualité voluptueuse. Il en venait à se demander si la chose ne s'était pas préméditée toute seule, à son insu.

Sans avoir une culture de lettré professionnel, Edouard Fauquet avait des lettres. Il se tenait au courant du mouvement des idées et, grâce à quelques lectures judicieuses quoique de seconde main, il savait quelque chose de ce qui, dans les années précédentes, s'était écrit et pensé sur l'inconscient. Son esprit trop positif ne se laissait pas aisément convaincre ; mais, en cette minute, il arrivait à se demander si l'inconscient ne détenait pas plus de réalité qu'il ne le supposait jusqu'alors, et s'il ne lui fallait pas reconnaître l'existence de son propre inconscient. Il

se posait cette question en parodiant quelques vers de Musset qui lui revenaient en mémoire :

Toujours l'inconscient pour modèle et pour loi,
L'inconscient de qui? l'inconscient de quoi?
Celui de mon voisin a sa manière d'être
Mais, morbleu, comme lui, j'ai mon inconscient, moi.

Et, tout en apercevant ce qu'il y avait de divertissant dans cette plaisanterie, il se trouvait gêné d'aboutir à cette conclusion. Il avait horreur de ne pas se sentir entièrement maître de lui. Mais il tirait un certain enseignement pratique de cette aventure, si l'on peut, en cette occurrence, user d'un tel mot. Ce qui le frappait, c'est la façon dont cet épisode s'était inséré dans sa journée sans en modifier l'ordonnance : il ne l'avait ni dérangé, ni préoccupé, ni gêné. Au contraire, il s'était senti particulièrement allègre et lucide pendant tout le reste de l'après-midi, et peut-être allait-il jusqu'à se dire en lui-même : J'avais, en vérité, bien besoin de ça.

Il remarquait encore que cela n'avait nullement empiété sur sa vie de famille, ni sur rien qui touchât ses sentiments. Cela ne faisait point de tort aux êtres qui avaient des droits sur lui. Ne se trouvait-il pas, à l'heure présente, au chevet de son enfant souffrant ? Un portrait de sa femme disposé sur la table de nuit, ne lui souriait-il pas avec tendresse? N'entendait-il pas, dans la chambre voisine, Mme Siglions qui s'occupait doucement des deux autres enfants ? Ce fait nouveau ne dérangeait rien à son existence, ne la modifiait pas, mais lui ajoutait une certaine commodité dont il remarquait seulement qu'elle lui avait manqué jusqu'alors. Par un étrange concours de réflexions, il ne prenait garde au sevrage qu'il avait souffert qu'au moment où il prenait fin et où il sentait en outre que cette fin était bien définitive. Car, en même temps qu'une solution, l'événement du jour lui présentait un programme d'existence. Puisqu'on ne pouvait,

puisque lui du moins ne pouvait retrancher de sa vie les réalités auxquelles il avait fait leur part aujourd'hui, c'est dans les limites étroites où elles s'étaient manifestées qu'ils'appliquerait à les maintenir. La conviction qu'il était possible de vivre sans liaison le soulageait d'un poids comme s'il avait vécu dans la crainte de devoir un jour se résigner à en former quelqu'une. Il voyait maintenant qu'il échapperait à cette éventualité comme à celle d'un second mariage et, à l'allégement que lui procurait cette idée, il comprenait quelle obscure terreur elle lui avait inspirée. La dissociation de l'amour et des satisfactions sensuelles se réalisait à ses yeux. Ces dernières s'en trouvaient peut-être abaissées ; en revanche, tout ce qui demeurait de son ancien amour y gagnerait de l'éclat et de la force.

Se souciait-il, à vrai dire, de dresser cet amour défunt dans une sorte de chapelle ardente? Non, il n'avait ni ce romantisme, ni ce mysticisme. S'il s'était analysé avec une clairvoyance extrême, sans doute aurait-il reconnu que cet amour ne pouvait réclamer un tel traitement. Avec sa femme, il n'avait échangé qu'un honnête sentiment bourgeois, solide mais sans éclat. La mort l'avait embelli quelque peu, mais pas à tel point qu'Edouard crût devoir se consacrer à son souvenir. Sa véritable pensée se bornait à ne jamais laisser que s'installât en lui un sentiment qui pût devenir le rival de la passion vouée à ses enfants. Il pensait apercevoir dans cette grande passion égoïste la survivance du lien qui l'avait uni à sa femme perdue.

IV

Edouard ne découvrit pas immédiatement la solution du problème, cependant bien précis, qu'il avait brusquement envisagé. Il ne suffit pas de décider théoriquement que l'on ne recherchera plus désormais que des plaisirs

où l'amour n'aura rien à voir, pour trouver aussitôt le moyen pratique d'exécuter ce dessein.

Il ne se souciait pas de se rendre à l'invitation de toute femme qu'il apercevrait sur le seuil d'une porte, ni de la suivre dans le premier hôtel venu. Il ne voulait pas davantage essayer de retrouver celle qu'il avait rencontrée par hasard. Il redoutait également la publicité et l'habitude. L'idée que l'un de ses clercs pourrait le rencontrer dans une équipée de cet ordre le remplissait de ce trouble même qui émeut un garçon à sa première fredaine, lorsqu'il redoute d'être vu en gentille compagnie, non seulement par son père ou par son frère aîné, mais jusque par ses cousins les plus éloignés ou par les plus vagues relations de sa famille.

Il n'envisageait pas de fréquenter les endroits où le plaisir est facile. Trop de divertissements l'y environnent, et ce n'est pas la gaîté ni l'amusement qu'il recherchait. Il les craignait même, avec les lumières et le bruit qui les accompagnent. Il ne désirait pas plus de distraction que d'attachement sentimental, et rien n'était si précis, si sérieux, oserais-je dire, que ce qu'il souhaitait rencontrer et qu'il finit par trouver dans un établissement dont la destination naturelle était la fourniture de soins d'hygiène dont il avait parfois besoin.

Comme il s'y trouvait un jour, il lui parut, à certains frôlements, à certaines pressions de mains, que l'employée qui le soignait pensait à quelque autre chose qu'à celle qu'elle faisait. L'aveu le plus délicat n'aurait pas autrement suspendu les battements de son cœur. Il la regarda. Elle le fixa et, précisant sa provocation quand elle comprit qu'il ne l'écartait point, elle se prêta sans dire un mot, avec beaucoup d'expérience, comme aussi avec une agilité d'acrobate, à un embrassement rapide qui procura à Edouard de curieuses émotions. Au contentement physique se joignait en effet l'étonnement de le

rencontrer de la sorte, dans une étroite cabine, mal close par une porte sans verrou, qu'une simple poussée de la main pouvait ouvrir. L'entente tacite, l'action concertée sans paroles, l'impressionnait vivement, comme aussi l'obligation d'agir dans un parfait silence pour ne pas attirer l'attention des personnes qui pouvaient se trouver dans le magasin ou dans les cabines contiguës, dont on ne se trouvait séparé que par une cloison légère, qui n'allait même pas jusqu'au plafond. Ce silence confinait d'ailleurs à l'hypocrisie, car même en cette minute, Edouard sentait bien que ce qui survenait ne devait pas être insolite dans l'endroit où il se trouvait. La femme toute quelconque à qui il avait à faire se comportait en personne habituée à ce qu'elle pratiquait. Il en déduisait que la discrétion qu'elle réclamait d'un doigt parfois posé sur la bouche était conventionnelle, et que la maison tout entière était complice, depuis la directrice qui n'avait cependant rien d'une matrone, jusqu'au groom qui ouvrait la porte.

Il en faisait la réflexion quand, d'importants pourboires distribués, il sortit de cet établissement dont la décence extérieure le charma de façon toute particulière. Toutefois, il se rendit compte qu'il ne pourrait plus désormais voir un homme entrer là, non plus que dans une boutique analogue, sans lui prêter des mobiles secrets, et il en conclut naturellement que les initiés qui l'apercevraient entrant dans cet endroit lui en attribueraient de pareils. Mais il se reprit : « A un homme de mon caractère, nul n'oserait prêter de desseins suspects. » Et il se disait encore que pendant des années il avait régulièrement fréquenté cette maison sans y apercevoir ce qui s'y faisait presque ouvertement.

Il aurait alors été bien surpris, entendant dire qu'une démarche si simple pouvait admettre l'interprétation équivoque dont il était à présent bien aise d'avoir la clé.

En effet, cela constituait un accroissement d'expérience dont il ne faisait pas fi, ayant assez de curiosité dans l'esprit pour ne rien négliger de ce qui augmentait le pittoresque de la vie et des mœurs. C'était un supplément d'instruction. Il éprouvait à le noter ce sentiment même qu'il avait connu lorsque, voyageant dans un pays dont il ignorait la langue et jusqu'à l'alphabet, il parvenait au bout d'un certain temps à mettre une signification sur quelques mots ou quelques signes. Pour lui, maintenant, diverses annonces de journaux, diverses enseignes, prenaient un caractère insoupçonné, un sens curieusement imprévu, et il sentait sa sensualité s'éveiller brusquement quand, au hasard de ses courses à travers Paris, il les apercevait librement inscrites dans des rues centrales ou détournées, désertes ou passantes.

V

Dès lors, il y eut dans sa vie place pour un intérêt particulier. Amusé par sa récente expérience, il la répétait comme pour la vérifier. Il entrait avec assurance dans un magasin semblable à celui où il avait eu sa révélation, et il allait au-devant des événements. C'est lui qui, d'un regard hardi, planté dans les yeux de la femme qui s'occupait de lui, sollicitait sa complaisance. C'est lui qui recherchait les pressions de mains, les frôlements qui sont comme des signes muets de reconnaissance, à moins que, d'un mot à double entente, il expliquât presque clairement ce qu'il souhaitait et qu'il obtenait le plus souvent.

Sans perdre plus d'une heure à ces recherches, les jours qu'il les pratiquait, il les étendit avec quelque méthode, pénétrant dans des maisons où s'exerçait une industrie analogue à celle qu'il connaissait pour voir si elles abritaient l'usage de commodités pareilles, et le constatant quelquefois. Une sorte de divination lui enseignait

les commerces qui pouvaient en masquer d'autres. Il voyait s'étendre au delà de ce que supposait son imagination le nombre des lieux où trouver de quoi faire une contre-partie à l'austérité de son existence. Sa vie devenait, en effet, d'autant plus austère qu'il réduisait de façon plus stricte ce qui eût risqué d'altérer ce caractère.

Mme Siglions n'allait pas jusqu'à s'étonner de cette rigidité que faisait voir la conduite de son gendre. Elle était de ces femmes, il en subsistera toujours, à l'esprit desquelles certaines réalités ne se présentent, dans une époque de leur vie, que comme le souvenir effacé d'une chose qui ne fut jamais pour elles de première importance, et qui n'imaginent point qu'elles tourmentent ou préoccupent autrui plus qu'elles. Au bout d'un certain temps, quand le veuvage d'Edouard se fut prolongé, s'il lui arrivait d'être questionnée sur cette matière délicate par quelques amies curieuses, elle répondait avec une humeur d'où toute confusion n'était pas absente : « Est-ce que je sais? Pensez-vous que mon gendre me fasse des confidences de cet ordre ou que je lui en demande? »

Plusieurs de ces dames en auraient volontiers demandé. Edouard Fauquet était fort bien de sa personne. On lui savait une belle fortune. Ce ne pouvait être un sacrifice pour qui que ce fût de lui offrir des consolations légitimes ou autres. Quand il recommença d'aller dans le monde, où on l'attirait, et où les devoirs de sa profession l'obligeaient de paraître, on lui fit des avances. Il les repoussa avec une fermeté d'où n'étaient exemptes ni la brutalité ni la sécheresse. Des hommes, que poussaient sans doute les bienveillantes personnes qui voulaient connaître exactement les sentiments d'Edouard, l'entreprirent. Les uns attirèrent son attention sur telle ou telle jeune femme de son entourage, lui donnèrent à entendre qu'elle ne demeurerait pas indifférente à des avances qu'il ferait. Les autres tentèrent plus simplement de l'entraî-

ner à de petites fêtes. Aux uns comme aux autres, il opposait des refus pareillement fermes et sévères. Car il colorait de sévérité son attitude, parlait de ses devoirs, qui étaient réels, et de sa conscience, qui ne manquait pas de droiture. Il se comportait en mari fidèle, que des personnages mal intentionnés veulent entraîner dans le mauvais chemin. C'est qu'il avait, en effet, trouvé un équilibre qui ne manquait pas de ressembler à l'équilibre conjugal. Il avait de bonnes raisons de répondre aux gens : « Rien de tout cela ne me préoccupe. » Mais les gens le comprenaient difficilement, car il ne pouvait les leur fournir. D'autant moins qu'il arrivait à croire expressément que ces choses-là — comme il disait — n'existaient pas pour lui. Elles occupaient une place si restreinte dans sa conscience, il y pensait si peu à l'avance, et les oubliait ensuite si parfaitement! Elles laissaient la place absolument nette à toutes les autres activités qui remplissaient sa vie.

D'ailleurs, son existence n'était nullement dépourvue de ce que les femmes apportent aux autres hommes. Il menait avec Mme Siglions, qui présidait en face de lui les repas intimes ou cérémonieux, une certaine partie de vie conjugale : la délibérative. C'est avec elle qu'il partageait les préoccupations et les soucis. Intelligente et lucide, elle envisageait avec lui l'avenir de la famille, comme l'organisation de son présent.

Ce qu'il avait de tendresse délicate se portait sur ses filles. A mesure qu'Edwige et Ghislaine grandissaient et devenaient de gracieuses créatures, il se parait de leurs grâces comme un époux, jeune ou vieux, que flattent les succès de sa compagne. Quant à elles, elles lui démontraient cet amour filial que les grandes filles portent à un père encore jeune, et où elles trouvent une préconnaissance des rapports qu'elles auront ultérieurement avec les hommes. Edouard ne se doutait point de cela et prenait

pour essentiellement paterne l'agrément de mettre ses lèvres sur ces visages à la peau fraîche, comme celui de sentir se presser contre lui ces corps si minces.

Ayant ainsi divisé ce que bien des hommes ont la chance de trouver ou de croire réuni en une seule femme, il ne s'apercevait pas qu'il abandonnait ce que beaucoup tiennent longtemps pour l'essentiel à des soins mercenaires et, sinon honteux, du moins assez bas.

VI

Il est curieux de souligner que cet homme, dont l'apparence demeurait austère, se trouvait, tous comptes faits, avoir, au bout de l'année, usé d'un bien plus grand nombre de femmes que les gens qui vivent de la façon la plus dissolue. Craignant de se montrer trop assidu, craignant aussi de contracter des habitudes, il fréquentait plusieurs établissements, et, dans chacun, pour n'avoir l'air de marquer aucune préférence, acceptait indistinctement les soins de la première venue qui se trouvait libre de se mettre à sa disposition. Il déconcertait d'ailleurs ces complaisantes personnes par ce qu'il y avait de morose dans ses ardeurs. Il ne les considérait pas en elles-mêmes; à peine les regardait-il. Il fermait les yeux, comme pour contempler un souvenir ou pour envisager un idéal inaccessible. Elles existaient si peu pour lui que ç'aurait été offensant si elles eussent été offensables. De cette gaîté qui sait se joindre si gentiment au plaisir physique, il était dénué à tel point qu'il advint parfois qu'une femme devina le veuf en lui, et lui marqua aussitôt cette espèce de tendresse apitoyée dont elles sont toutes capables. Il s'en trouvait à tel point blessé qu'il évita toujours de rencontrer une fois de plus l'une de ces créatures clairvoyantes. Non qu'il les méprisât, pas plus d'ailleurs qu'aucune autre à qui il avait affaire, mais il voulait la certitude d'être quitte envers elles quand il

les avait payées. Il ne voulait voir s'établir rien de gratuit dans leurs rapports, pas plus dans l'ordre du sentiment que dans celui du plaisir.

Pouvait-on dire que ce fût le plaisir qu'il cherchât auprès d'elles? Il se satisfaisait de quelque chose de tellement brutal, d'une sensation si dénuée, je dirais presque si sauvagement dépouillée de ce qui pouvait en orner le caractère élémentaire, qu'à peine pourrait-on la qualifier ainsi. Cet homme cultivé, et soumis par ailleurs à de si nombreuses convenances, semblait ici rejeter loin de lui des siècles de civilisation et leur héritage. S'il avait pratiqué jadis les finesses de la volupté, il y avait renoncé et ne cherchait pas plus à la retrouver qu'à la fournir. Il n'était point de ceux qui prétendent ne se soucier que de celle qu'ils dispensent, et qui assurent que le plaisir d'autrui est la condition du leur. Il avait même horreur que l'on feignît d'en prendre avec lui. Fort peu romantique, il ne se considérait jamais comme le centre du grand tout. Il ne lui venait pas à l'esprit que l'harmonie des sphères fût en rapport avec le jeu, non plus qu'avec la qualité de ses sensations. Il ne rêvait pas davantage de se mettre en dehors du monde. Les profondes alcôves, où des amants éperdus pensent supprimer l'espace et suspendre le temps, n'étaient pas du tout son fait. Il avait un sens exact du peu de place qu'il tenait dans l'univers, savait bien qu'il n'y dérangeait rien, et que, quoi qu'il lui advînt, la marche de la machine n'en serait pas altérée. Il sentait même des attraits à cette pensée. Il lui arriva de se trouver en compagnie d'une femme dans un magasin situé au rez-de-chaussée, où il n'était séparé que par une vitre dépolie du trottoir et de son mouvement. L'idée qu'un choc dans ce fragile obstacle pourrait le troubler dans son occupation, l'idée encore de tout ce qui circulait et agissait d'autre part de cette limite, n'était pas sans ajouter de l'acuité à ses sensations. Chacun trouve des excitants conformes à sa nature.

Edouard en trouvait un autre dans l'espèce d'anonymat où se confondaient toutes ces femmes, anonymat qui persistait presque alors même qu'il connaissait leur nom. Il arrivait, en effet, que certaines d'entre elles lui remissent leur carte, dans l'idée qu'il pourrait les retrouver si elles quittaient l'établissement où elles le servaient pour le moment. Toutes exerçaient, en effet, une profession avouable. La plupart avaient un diplôme et elles se rendaient à domicile, commodité dont il n'usa jamais. Il ne conservait guère les cartes. Quelques-unes demeuraient un certain temps dans son portefeuille, lui rappelant un aspect ou une sensation qu'il voulait défendre quelque peu contre l'oubli jusqu'au jour qui survenait bientôt où, mettant ses papiers en ordre, il les déchirait.

VII

Pour s'étonner qu'Edouard Fauquet ait mené une pareille vie pendant plus de quinze ans, il faudrait ne point savoir ce que sont les habitudes. On en connaît de pires, qui se trouvent gardées plus longtemps encore, et nul n'ignore que la conjugale elle-même n'est souvent que la plus misérable servitude.

Se jugeait-il lui-même à ce propos, nul ne saurait le dire et, si, dans ces pages, on ne parle guère que de cela, il ne faut cependant pas oublier que cela ne tenait que fort peu de place dans son existence : une heure ou deux par semaine, quelquefois trois, rarement davantage, à la fin de la matinée ou au début de l'après-midi, en sortant de table. Il demeurait parfois quinze jours ou presque sans penser à rien de cela, tant ses occupations professionnelles l'absorbaient; puis, tout à coup, l'idée lui en revenant, il retournait à ses pauvres satisfactions comme à des aventures. Il hésitait s'il irait dans un endroit connu ou inconnu, — car il en découvrait toujours de nouveaux, — s'il en visiterait un qu'il fréquentait assidûment ou

non, et, s'il se décidait pour celui-là, il se demandait s'il y rencontrerait un visage familier. Sinon, il lui faudrait jouer la petite comédie qui lui servait à faire comprendre ses desseins secrets, où il arrivait à de rares intervalles qu'on ne se prêtât point : « Je regrette, monsieur, je fais mon métier, moi, et pas autre chose. » Tels étaient les menus incidents qui variaient cette partie de son existence.

Quand il eut passé quarante-cinq ans, ses façons se modifièrent par quelques côtés. Il lui vint un certain goût pour les figures connues, et pour les heures comme pour les dates fixes. Il touchait le moment où la parfaite régularité de leurs habitudes permet aux jeunes femmes qu'entretiennent des messieurs respectables de les tromper commodément. Il limita le nombre des établissements qu'il fréquentait. Il y faisait figure d'ancien client. On l'y connaissait, — à son nom près, du moins il le croyait. On savait ses habitudes, on l'accueillait avec des sourires et on l'appréciait, lui ayant fait la réputation de n'être ni exigeant, ni embêtant. Familiarisé par une longue fréquentation, il se montrait moins silencieux qu'autrefois. Il admettait que les femmes prissent à ses yeux une certaine personnalité. Il les connaissait, savait que celle-ci, ainsi que plusieurs autres, était mariée, que celle-là était divorcée, et que cette dernière vivait avec une amie qu'elle devait lui faire connaître (cela ne te ferait pas plaisir de nous voir toutes les deux?...). Il s'intéressait à elles, réfléchissait sur leur compte, surtout quand elles étaient jeunes. « Dix-neuf ans! — songeait-il. L'âge qu'aura Edwige dans deux ans. » Et cette pensée l'impressionnait, surtout si la créature qui l'inspirait était prématurément déchue et flétrie. Il les questionnait, les faisait parler, savait discerner le comique qui se dégage de certains propos tout à fait simples, prononcés en accomplissant diverses actions où ils ne concordent pas, et qui suffiraient à démontrer une absolue distraction. Il se savait

gré de sentir ce comique et de n'en être ni impatienté, ni troublé.

C'est vers cette époque qu'on lui distribua en plus grand nombre des cartes d'adresses (diplômée, se rend à domicile). On appréciait beaucoup le client qu'il était, qui ne s'attardait point, qui ne se montrait ni incommode ni vicieux, mais au contraire facile et naturel, qui, au surplus, était bienveillant, généreux, mais sans excès, et qui commençait à prendre l'air paternel. Toutes eussent aimé conserver sa pratique au sortir de l'établissement, où elles savaient bien qu'elles ne demeureraient pas toujours, même si elles y demeuraient quelque temps.

Il jetait généralement ces cartes, aussitôt après les avoir reçues. Bien peu restaient quelque temps dans son portefeuille comme on l'a vu. S'il reconnaissait aux femmes qui les lui avaient remises un attrait qui les empêchait de tomber aussi vite que les autres dans l'oubli, il ne remarquait généralement cet attrait particulier qu'après les avoir quittées. Le retour inattendu d'un appétit qu'il croyait mieux apaisé l'instruisait de l'impression déterminée par la dernière femme qu'il avait vue. Il retournait le plus tôt possible où il l'avait rencontrée. Parfois, il ne la retrouvait plus, et il conservait alors pendant quelques jours, provoquée par l'insatisfaction, une sorte de douleur qui n'était pas sans délices. Ou bien il la revoyait, et, dès la seconde ou la troisième rencontre, ce qu'il y avait eu de saisissant dans la première entrevue s'atténuait.

Entre chacune des femmes qui l'avaient ému de la sorte et lui-même, il avait reconnu une sorte d'accord dont il appréciait la rareté. Il n'acceptait pas aisément l'idée de ne les plus connaître, il envisageait la possibilité de les revoir un jour, mais comme il n'avait pas songé jusqu'alors à recourir à l'obligeance de Mme Huchepiss, il ne savait au juste où les rencontrer. Il hésitait, tardait et finalement ne se décidait point. C'est qu'il y avait en-

core à cela une difficulté assez pressante : comme il n'avait jamais confié son nom à personne, il lui faudrait, s'il écrivait, entrer, pour se faire reconnaître, dans d'interminables explications qui devenaient plus compliquées à fournir à mesure que le temps passait. Cette nécessité le décourageait, et il renonçait à ce projet, non sans regret, car il croyait parvenir à l'âge où l'on commence à distinguer que le temps des plaisirs physiques ne compte plus qu'un avenir mesuré.

Il se disait, parfois, que cette heure lui apporterait une véritable libération. Il essayait d'être satisfait en pensant qu'un temps viendrait où il pourrait rayer de sa vie toutes ces démarches secrètes dont, à la réflexion, il n'était pas très fier et où il courait certains risques. L'un entre autres l'effrayait : la mort subite! Quel scandale ce serait! Quel écroulement d'une façade dont la parfaite correction avait été si soigneusement maintenue! Pourquoi le temps où il ne serait plus exposé à cette dangereuse éventualité n'était-il pas encore présent? Quelle chose affreuse serait cependant la vie, quand tout cela en serait rayé! Quelle déchéance, quelle dégradation pire que le scandale! Arrive-t-il vraiment un jour qu'on en vienne là?

VIII

Il y eut cependant une carte qu'il ne déchira point.

Il la tenait d'une belle grande fille, qui se nommait Camille et qui lui donna l'impression qu'elle était la première femme de sa vie et qu'elle en serait la seule. Il y a de ces rencontres, et c'est précisément l'une des misères de la condition humaine qu'elles puissent survenir si tard.

Elle le charmait à tel point qu'il ne la voyait pas même dégradée par l'abjection où il l'avait connue. Tout ce qui venait d'elle l'enivrait : ses propos pourtant vulgaires, son air, ses caresses surtout. Elle avait un naturel et une

spontanéité aux manifestations desquels il se trouvait prodigieusement sensible. Semblant touchée de son assiduité, elle lui assurait qu'il était le seul client de la maison dont elle tolérât les privautés. Avec les autres, elle ne faisait qu'exercer son vrai métier : elle n'était pas femme qui... ah! mais non. Et elle avait l'air tellement honnête et franc qu'il la croyait presque. Mais, quoiqu'elle lui parût la femme de sa vie, il ne songeait aucunement à lui faire une place dans sa vie, et se contentait de multiplier ses visites dans l'établissement où il la rencontrait.

Parmi toutes les idées qui traversaient sa tête lorsqu'il pensait à elle, se glissait quelquefois celle que relever une femme peut causer de la satisfaction. Mais pas plus qu'il n'admettait de lui réserver une grande place dans son existence, il n'envisageait de la relever, — du moins pour le moment.

D'ailleurs, Camille, qui menait une vie très strictement organisée, paraissait fort peu une femme tombée. Il aurait fallu un romantisme impénitent pour la prendre pour telle. Elle se montrait aussi simple dans ses rapports avec Edouard qu'elle aurait pu l'être en exerçant un autre métier. Quand il lui demandait, car cela lui arrivait, pourquoi elle faisait celui-là, elle lui répondait qu'il devait être bien content qu'elle le fît : « Sans quoi, tu ne me connaîtrais pas, et je crois que cela te manquerait. » Mais il advenait aussi qu'elle dît : « Que veux-tu? chacun se débrouille comme il peut. » Et il devinait sous cette simple parole l'aiguillon d'une assez impérieuse nécessité.

Camille avait une petite fille de six ans. Elle était mariée avec un contremaître d'usine. Elle en montra la protographie à Edouard qui vit avec surprise un visage de jeune homme riant, ouvert et sympathique. — Mais il est très bien, ton mari. — Je le sais. — Tu l'aimes? — Il est fou de moi. — Sait-il ce que tu fais?— Il me tuerait s'il s'en doutait. — Croit-il donc que c'est avec ce qu'il gagne que tu achètes de pareils souliers? — Il sait très

bien d'où ils viennent : sa sœur me les a donnés. — Sa sœur? — Eva Murmure, une femme tout ce qu'il y a de chic. Tu as dû entendre parler d'elle. Non? tu m'étonnes? Si cela t'intéresse, je te la ferai connaître.

Edouard Fauquet se souciait fort peu de connaître Eva Murmure, mais il ne pouvait constater sans amusement le curieux hasard social qui donnait pour frère à une femme à la mode (comme il disait) un petit contremaître dont la femme était l'humble praticienne aux bons offices de laquelle il recourait obscurément. Ainsi donc, cette luxueuse créature, recherchée par des hommes riches, et peut-être délicats, était issue du même lieu que le mécano auquel elle les réunissait par un lien secret. « Il est vrai, — se disait-il, — que la beauté est un puissant moyen d'élévation. » Mais de ce don merveilleux, Camille, elle aussi, disposait, lui semblait-il. Pourquoi n'avait-elle pas fait comme sa belle-sœur?

— Eva n'a jamais voulu que je quitte son frère, elle l'aime!... tu n'as pas idée. Dame! elle n'a que lui. Sans quoi, tu penses bien que ce ne sont pas les occasions qui m'auraient manqué. Même chez elle.

— Comment, chez elle?

— Quand elle a du monde et que j'y viens, elle me présente à des amis à elle, sans dire que je suis sa belle-sœur. Tu vois ce que je pourrais faire, car c'est des gens tout ce qu'il y a de bien qui viennent chez elle.

— Je ne comprends plus : Eva ne veut pas que tu quittes son frère, mais...

— Cela ne peut pas se comparer. Eva sait tout ce qu'il faut dans un ménage et, du moment qu'elle me surveille, elle est tranquille.

— Drôle de surveillance.

— D'ailleurs, puisque Léonard ne se doute de rien...

L'aveuglement de Léonard semblait étrange à Edouard Fauquet, mais il ne remarquait pas qu'il ajoutait foi lui-même à ce que racontait Camille. C'est qu'elle parlait

avec un accent si convaincant qu'il ne lui venait pas à l'idée de douter de ses récits. Les circonstances les plus romanesques prenaient un air dont le naturel rejoignait la naïveté. Lui demandait-il des précisions sur quelque trait un peu trop surprenant, elle le fortifiait par de nouveaux traits qui en assuraient la vraisemblance.

Pensait-il distinguer une sorte de contradiction entre des contes qu'elle avait faits, et lui demandait-il comment elle pouvait concilier ceci avec cela, elle savait joindre aussitôt par les plus vraisemblables liens les points où il ramenait son attention. Les nouveaux détails qu'elle ajoutait fortifiaient la réalité de l'ensemble entier de ses récits, et elle les fournissait avec une telle bonne volonté, qu'elle ne paraissait même pas remarquer qu'Edouard avait pu douter de sa sincérité.

IX

Elle avait donc, elle aussi, remis à Edouard sa carte d'adresse. — Diplômée (c'est Eva qui a absolument voulu que je prenne le diplôme et que je suive des cours. Et elle me les a payés), se rend à domicile. Elle avait ajouté en la lui donnant :

— Parce que tu comprends, mon chéri, je sens que je ne resterai pas longtemps dans cette boîte-là, je ne m'entends pas avec la patronne.

— Elle est pourtant très gentille.

— Possible, ce n'est pas mon genre.

Suivirent foule de recommandations : Ne pas écrire de bêtises (comme si Edouard pouvait écrire ce que Camille appelait des bêtises), parce que Léonard voyait chaque lettre qu'elle recevait et qu'elle ne voulait ni le contrarier ni s'exposer à des embêtements. User par prudence d'un nom supposé, et par préférence d'un nom de femme, Lucienne, Pauline, ou tout autre : cela écarterait tout danger : « Ecris-moi des lettres qui n'aient l'air de rien,

et même décidons immédiatement que, si jamais je reçois une lettre signée Pauline, ce sera de toi. Justement, je n'ai pas d'amie de ce nom, je ne pourrai pas me tromper. »

Il entendait tous ces vains propos avec une demi-distraction, pensant qu'il ne lui écrirait pas plus qu'aux autres, et se contentant de savourer le moment présent, qui mettait à sa disposition une créature si bien faite à son goût. Mais il commença à redouter le jour qu'il en serait privé.

Quand vint ce jour, il n'en aperçut pas tout aussitôt l'importance. Il accepta volontiers les soins de la remplaçante de Camille, qui s'employa de son mieux à lui donner satisfaction, et il crut que les choses continueraient d'aller ainsi. Il avait supporté si souvent de pareils changements et de semblables substitutions! Mais il remarqua bientôt que le souvenir de la jeune femme le poursuivait avec une insistance insolite et qu'il le tyrannisait. Il usa pour s'en affranchir de divers subterfuges, qui lui avaient réussi dans des circonstances qu'il croyait analogues, et ne leur reconnut plus aucune efficacité. Il attribua ce mécompte à son âge, et quelqués autres aussi qui lui prouvèrent avec évidence l'empire exercé par Camille sur sa sensibilité.

— Il fallait que cela m'arrivât, se dit-il avec une mauvaise humeur où se mêlait une satisfaction furtive, et il se décida à écrire.

Il rédigea sa lettre un soir après le dîner, dans son bureau, et, tandis qu'il traçait un paraphe sous le nom de Pauline, il se disait que la feinte était bien visible et que toute personne qui jetterait les yeux sur ce billet y reconnaîtrait une main d'homme. En quoi il se trompait peut-être.

Sa belle-mère vint le rejoindre comme chaque soir. Il cachetait justement son enveloppe. Il hésita un court instant à mettre la suscription, comme s'il craignait que

Mme Siglions allât deviner ce qu'il faisait. Il comprit aussitôt l'absurdité de cette impression. Le courrier dont il avait l'habitude d'expédier une partie à cette heure ne contenait-il pas toujours un grand nombre de lettres adressées à des gens, hommes et femmes, dont les noms indifférents ne pouvaient exciter la curiosité de personne. Un nom de plus, un nom de moins, qui s'en aviserait? Pourquoi l'attention se porterait-elle préférablement sur celle-ci. Il se persuada si bien de cet argument qu'il n'hésita point à prier Mme Siglions, comme il le faisait quelquefois, quand il travaillait à cette heure sans secrétaire, d'affranchir les lettres. Et quand elle eut fini, ce fut elle qui sonna pour qu'un domestique descendît tout ce courrier à la poste.

X

Il venait à peine d'arriver au lieu du rendez-vous que Camille survint avec exactitude.

— « Dix heures et demie, — dit-elle, — tu es matinal. Il faut que j'ai envie de te voir pour me lever de si bonne heure. »

Il montra que ce propos l'étonnait, puisqu'au moment où il avait commencé à la rencontrer, elle travaillait chaque jour à partir de huit heures et demie. Actuellement elle était sans place. Eva, la trouvant un peu fatiguée, avait défendu qu'elle reprît une occupation régulière. Aussi ne bougeait-elle pas de la maison, *où il y a toujours de quoi s'occuper*. Elle faisait ses robes pour la saison nouvelle, celles de la petite, leur linge, une partie des vêtements de Léonard, et elle trouvait encore le temps d'aller voir *à domicile quelques-uns* de ses clients particuliers.

Fauquet écoutait avec ravissement tout ce bavardage vulgaire et vain. L'écoutait-il? Il l'entendait, il le voyait

se dessiner sur des lèvres dont la riante mobilité offrait déjà le premier plaisir qu'elles promettaient.

Cependant il n'avait point prémédité l'emploi qu'il ferait de cette heure. Il espérait que Camille aurait su où aller, mais comme elle n'avait point d'idée ou qu'elle feignait de n'en pas avoir, il se trouvait un peu décontenancé Pour ne pas demeurer hésitant sur le trottoir (il craignait toujours de se faire remarquer), il arrêta un taxi où il la fit monter, après avoir donné au chauffeur une adresse de hasard, bien éloignée. Il goûtait une telle satisfaction à avoir Camille près de lui que cela lui suffisait pour le moment et qu'il ne désirait rien d'autre. Il y avait déjà quelques semaines qu'il ne l'avait rencontrée, et c'était comme s'il la retrouvait après l'avoir perdue. Il n'avait presque pas mémoire de s'être jamais trouvé dans une telle situation. Peut-être lui était-ce advenu autour de sa vingtième année, mais le souvenir en était si effacé qu'il goûtait l'instant présent comme une surprenante nouveauté. Assis près d'elle dans la voiture, le bras passé derrière sa taille, il se sentait pénétré par la chaleur de la jeune femme, à qui il ne disait rien, et qui se taisait elle-même. A travers les minces étoffes de son vêtement, elle offrait le contact de son corps.

— Quoi, tu n'as rien là-dessous, — dit-il, — c'est folie par un temps pareil. Tu prendras froid, et tu gagneras toutes les maladies.

Elle ne répondait pas, et conservait un sourire inexpressif. Attentive à ne pas montrer qu'elle remarquait ses petites hardiesses, elle s'appuyait à lui, d'une façon continue et engageante. Il n'osait point l'embrasser, craignant d'être vu. Ils n'échangeaient que de rares paroles, mais Fauquet se sentait rempli d'une satisfaction ineffable, qui lui donnait l'impression de ce que peut être le bonheur.

Assez promptement arrivés à l'adresse donnée au chauffeur, ils descendirent de voiture. Ils s'assirent à la

terrasse d'un café qui se trouvait là, prirent de vagues consommations, puis ne surent que faire. Edouard ne supportait point l'idée d'entrer pour une heure dans un hôtel. Elle lui semblait à la fois indigne et redoutable, et peut-être son ignominie le retenait-elle plus que ses dangers.

— Alors, que fait-on? demanda-t-elle.

— On reprend un taxi, et on rentre chacun chez soi. On peut bien se voir quelquefois en bonne amitié, tout simplement.

— C'est comme tu veux.

— J'arrangerai quelque chose pour notre prochaine rencontre.

Ils dirent au chauffeur du second taxi de les conduire à la porte Dauphine, et se tinrent cette fois, chacun dans son coin, sans parler. Elle regardait droit devant elle, et lui regardait avec ivresse son charmant profil. Quand la voiture approcha des Champs-Elysées, Camille demanda à Edouard de la faire arrêter.

— Si ça ne te fait rien, je descendrai ici. Comme je suis tout près de chez Eva, je vais aller lui dire bonjour avant le déjeuner.

Il lui glissa dans la main une enveloppe préparée.

— Ce n'était vraiment pas la peine, dit-elle en la prenant.

Et elle mit pied à terre en lui disant gentiment à bientôt.

XI

Quand il avait dit à Camille : « J'arrangerai quelque chose pour notre prochaine rencontre », Fauquet ne savait absolument pas à quel moyen il recourrait pour la rencontrer. Or, quelques jours plus tard, passant dans un quartier où se réveillèrent d'anciens souvenirs, il eut l'idée de monter chez Mme Huchepiss et de lui demander

le service que l'on sait. Il donna rendez-vous à Camille à proximité de cette maison, et, à l'heure prévue ou à peu près, il introduisit la jeune femme dans un de ces petits salons que Mme Huchepiss met à la disposition de ses clients les mieux traités. Tous pensent l'être.

Là, Edouard goûta un merveilleux plaisir. La façon dont il disposait de Camille, en ces lieux vulgaires, prenait à ses yeux une ravissante nouveauté. Depuis des années, il ne s'était pas trouvé de la sorte dans un endroit où, si peu et si précairement que ce fût, il se sentait le maître. Des rapports de galanterie, des façons d'amant à maîtresse, voulaient se restaurer dans sa conscience si déshabituée de ces choses qu'elle en avait recouvré l'inexpérience, et pour ainsi dire l'ignorance. Lui qui, pendant le long espace de temps écoulé depuis son veuvage, n'avait plus considéré les femmes que comme d'obscènes soigneuses, voici qu'il en remettait une à cette place aimable d'où jamais il n'aurait dû en destituer aucune. Et c'est à cette Camille qu'il devait la résurrection de quelque chose d'aboli en lui, c'est elle à qui il devait cette renaissance, elle qui profitait de cette réhabilitation, cette fille plaisante, alerte et vive, dont la figure et la forme lui convenaient si bien. Quelle reconnaissance ne lui devait-il pas? Comme il la lui aurait volontiers témoignée!

Mais elle, qui ne remarquait pas ce qui se passait en lui, elle se mouvait sur un autre plan. L'installation de Mme Huchepiss lui faisait grande impression.

— C'est rudement bien ici, dit-elle en pénétrant dans la chambre réservée à Edouard. Elle passa une rapide inspection des lieux et des meubles, jugea le cabinet de toilette, et conclut en disant : « Je ne connaissais pas », comme si elle connaissait dans Paris tous les endroits où il est possible à un homme de rencontrer une femme. Puis elle ajouta :

— Je me demande si Eva connaît ça.

— Tu le saurais.

— Pas sûr.

Le ton qu'elle donna à ces mots fit saisir à Edouard que Camille n'était pas en possession de tous les secrets de la mystérieuse Eva.

Cependant, il gagnait une vive considération dans l'esprit de la jeune femme, qui l'admirait fort de savoir de pareilles adresses. Elle allait jusqu'à lui attribuer, à part soi, bien plus d'expérience qu'il n'en avait. En quoi elle se trompait. Edouard avait connu jadis Mme Huchepiss par hasard, et sa connaissance du monde particulier auquel elle appartenait se limitait à elle seule. Qu'il se félicitait de l'avoir retrouvée, tandis qu'il pressait contre lui ce corps qui le charmait! Il avait le sentiment, dans l'heure qu'il passait avec son amie, de faire provision de douceur féminine pour un temps indéterminé. Ce soir, seul dans son lit, il tenterait de la réincarner dans son souvenir, de recréer ce tendre contact élastique et chaud. Il l'apprenait en quelque sorte, pour le retrouver à volonté au moment où il devrait l'imaginer. Où serait-elle dans l'instant qu'il penserait à elle? A qui dispenserait-elle le plaisir qu'elle recélait? A Léonard, dont elle parlait si volontiers, ou à quelque inconnu. Il ne pouvait croire qu'elle lui réservât, à lui seul, la complaisance dont il bénéficiait.

— Je t'assure, mon chéri, que je n'ai personne d'autre que toi. Léonard est bien trop jaloux pour que je me risque à faire quoi que ce soit, et Eva me défend tout ce qui ne lui plaît pas. Elle veut bien que je le trompe, mais à son idée à elle. Je t'assure qu'entre le frère et la sœur, ma vie n'est pas toujours drôle.

Il feignait de compatir, et compatissait peut-être plus qu'il ne le pensait feindre. Alors, elle lui disait de gentilles choses : qu'elle l'aimait bien, qu'il lui inspirait confiance, qu'elle le considérait comme un père, mais un père qui... qu'avec les jeunes gens on ne sait jamais

à quoi on s'expose, que l'on risque tous les ennuis possibles.

Et cela était dit si simplement, avec tant de naturel et de spontanéité, qu'Edouard en arrivait parfois à se demander s'il n'y avait pas réellement des femmes pour préférer aux jeunes hommes ceux de son âge à lui, et si Camille n'en était pas une.

XII

Camille n'exposa point tant d'idées à Edouard Fauquet, au cours de leur seule première rencontre chez Mme Huchepiss. Tout ceci ne s'exprima que peu à peu, encore que dans un nombre assez limité d'entrevues, comme on le verra bientôt.

Au second rendez-vous qui suivit de fort près, Camille mit à être exacte un tel empressement qu'elle fut en avance. Quand, à son tour, Edouard arriva, il la trouva qui se déshabillait en présence de Mme Huchepiss. Celle-ci, droite au milieu de la chambre, semblait plutôt porter un coup d'œil estimatif et connaisseur sur la jeune femme, qui se comportait avec l'aisance d'une personne parfaitement habituée à vivre et à agir nue ou demi-nue en présence de qui que ce soit. Elle se précipita au cou d'Edouard en lui disant :

— Tu vois, mon loup, je me préparais en t'attendant. Je voulais te faire une surprise et que tu me trouves au lit. Mais tu es arrivé un peu tôt.

Et, tandis qu'elle l'accablait des plus tendres démonstrations, Mme Huchepiss, qui se préparait à quitter la pièce, disait sentencieusement :

— Vous avez une belle femme, monsieur Edouard, une bien belle femme, c'est moi qui vous le dis.

— C'est un malin, continuait Camille, un malin tout à fait, cet homme-là. Il nous en remontrerait à toutes. Il

connait la vie, et c'est pourquoi on l'aime. N'est-ce pas, mon gros loup?

Un peu plus tard, il lui demanda s'il l'avait longtemps fait attendre.

— Mais non, je venais d'arriver. Tu as bien vu que je n'avais même pas eu le temps de me coucher.

— Et que te racontait la mère Huchepiss?

— Elle a beaucoup d'estime pour toi. Si tu ne le sais pas, je te le dis. Elle te considère beaucoup.

Elle ajouta après un instant de réflexion :

— D'ailleurs elle a bien raison.

Et elle se montra de nouveau bien tendre. Puis elle remit la conversation sur Mme Huchepiss :

— Une personne si bien, qui, elle aussi, connaît la vie, — ça on peut le dire, — qui a vu tant de choses et qui en raconte de si intéressantes.

— Quand donc t'en a-t-elle tant raconté?

— Tout à l'heure, en t'attendant. Elle ne m'en a pas raconté long, mais je me suis rendu compte de son genre.

Au rendez-vous suivant, Camille ne fut pas exacte, mais, au contraire, arriva fort en retard.

— Pardonne-moi de t'avoir fait attendre. Je me faisais plus de mauvais sang que toi, tu peux le croire. Figure-toi que ma petite fille ne voulait pas me laisser partir. Elle voulait absolument venir avec moi. C'est drôle, les mômes. On l'aurait laissée dans le cabinet de toilette pendant que nous... Tu vois ça... Heureusement que son père est arrivé. Je lui ai dit que j'avais à faire, qu'il la promène un peu.

— Ne travaille-t-il donc pas aujourd'hui?

— Il est de repos. Tu parles d'une chic place. Figure-toi que deux fois par mois...

Tandis que Camille bavardait ainsi avec volubilité, Edouard prenait le sentiment très net de tromper un mari. Quoique intimement persuadé que le ménage de Camille fût d'une sorte particulière, l'idée qu'il tenait

dans ses bras la femme d'autrui l'emplissait d'une émotion neuve. Cela ne lui était jamais arrivé auparavant, et, quel que soit l'âge où l'on fait une chose pour la première fois, on éprouve les sentiments inséparables de l'initiation et des débuts.

Tantôt il se demandait si vraiment Camille ne courait aucun risque à se jouer de la sorte des obligations conjugales, mais, d'autres fois, il aurait voulu lui faire avouer que Léonard savait tout et qu'il le supportait avec indifférence, sinon avec contentement. Elle l'en défendait énergiquement. D'ailleurs, elle ne se serait pas accommodée d'un mari complaisant.

— Il suffirait qu'il me dise de le faire pour que je ne le fasse pas. Je suis comme ça.

XIII

Ces réalités, d'une si basse vulgarité, enveloppaient peu à peu Edouard d'une atmosphère romanesque. Sur ce qu'il connaissait de la vie de Camille, il recréait toute son existence, il la conformait à l'idée qu'il souhaitait en avoir. Il songeait à l'organiser, à la modifier de manière à répondre à ses commodités propres et à ses besoins. Il croyait à l'affection de son amie, notait avec satisfaction les traits et les paroles qui démontraient l'attachement qu'elle avait pour lui. Il souhaitait qu'elle lui consacrât plus de temps, qu'elle renonçât aux visites de clients à domicile, comme aux petites fêtes clandestines dans l'hôtel d'Eva Murmure. Bref, puisqu'elle n'était pas entièrement libre et qu'elle devait ménager un mari et une famille, il aurait voulu qu'elle lui réservât tout le temps qu'elle leur dérobait. Suivant quel mode? Il ne l'imaginait pas encore. Contre quelle rétribution, il ne la calculait pas. Il serait à la fois généreux et raisonnable, ne voulant léser en rien sa propre famille et ne voulant surtout rien changer au train de ses habitudes domestiques.

Tout cela, d'ailleurs, conservait encore dans son esprit l'indétermination des rêves. Il ne s'en ouvrait pas à la jeune femme, envers qui ses façons d'être se trouvaient toujours guidées par une telle méfiance bourgeoise qu'il ne lui avait même pas encore dit son nom ni sa profession. Le singulier, c'est que Camille ne s'en froissât point. Elle admettait cela, qui devint cependant assez incommode lorsqu'elle désira un moyen de correspondre avec lui, et qu'elle insista pour l'avoir. Elle voulait pouvoir lui écrire. Quelquefois, en effet, les rendez-vous qu'il lui donnait ne lui convenaient pas, et elle était obligée de se donner beaucoup de mal pour ne pas le laisser venir pour rien, ce qu'elle ne voulait à aucun prix. Lui-même souffrait de cet état de choses, admettant fort bien qu'elle lui dît : « Cela m'a beaucoup dérangée de venir et je vais être obligée de te quitter tout de suite. Si j'avais su où t'écrire, je t'aurais demandé de reculer jusqu'à demain, j'aurais eu plus de temps. »

Il lui aurait été si facile, à lui, de remettre au lendemain. Son plaisir se trouvait tout troublé par l'idée d'avoir ainsi gêné son amie. Malheureusement, il ne voyait autour de lui nul prête-nom dont il pût disposer, jusqu'au moment où il songea en fin de compte à se faire adresser chez Mme Huchepiss elle-même ce courrier particulier. Sa vieille amie l'informerait par téléphone ou autrement de l'arrivée des lettres, qu'il attendait d'ailleurs sans impatience.

La première qu'il reçut acceptait purement et simplement le rendez-vous proposé par Edouard. Pendant l'heure qu'il dura, Camille ne fit que vanter la commodité de ce moyen de communication. Elle était pareille à quelqu'un qui vient de faire installer le téléphone chez soi, et qui se réjouit de se sentir relié au monde extérieur. Un véritable enfantillage.

— Ainsi, disait-elle, je ne me sens jamais séparée de toi, et s'il se trouve que j'aie, la première, envie de te

voir, je peux t'écrire pour que nous nous rencontrions un jour ou deux plus tôt.

— Je ne te laisse pas souvent le temps de t'ennuyer, et je crois que tu me vois bien plus souvent que tu ne le désires.

Elle protesta gentiment.

Dans sa seconde lettre, Camille annonçait à Edouard qu'elle serait probablement en retard d'une demi-heure : « Ne t'inquiète pas, disait-elle en terminant, je viendrai sûrement. »

Or, malgré cette assurance si catégorique, elle ne vint pas à ce rendez-vous, où il l'attendit avec plus d'inquiétude que d'impatience. Il avait conservé l'habitude de la rencontrer à la fin de la matinée, comme dans l'établissement où il l'avait connue. L'heure où il lui fallait être rentré chez lui pour déjeuner marqua le temps au delà duquel il ne pouvait attendre davantage. Il sonna pour demander Mme Huchepiss.

— Je n'attendrai pas mon amie plus longtemps, lui dit-il, car il commence à être bien tard.

— Comment, elle n'est pas venue? J'en suis fâchée pour vous. A quoi pense-t-elle donc?

— Je ne comptais qu'à moitié sur elle aujourd'hui. Si elle arrive cependant quand je serai parti, dites-lui que je suis resté jusqu'à une heure moins vingt.

— Oh! quel ennui!

— Camille et moi, nous sommes gens de revue. Nous reviendrons dans deux ou trois jours. D'ici là, si vous recevez une lettre pour moi, ne manquez pas de me la faire tenir.

XIV

« Elle m'écrira », se dit-il, et ne se sentit pas autrement troublé par cet incident dont il ne pensait avoir l'explication que le lendemain. Le lendemain, il n'y songea

qu'assez tard dans l'après-midi. Isolé dans une cabine téléphonique ménagée derrière son bureau et où l'on pouvait braver les oreilles indiscrètes, il interrogea Mme Huchepiss. Camille n'était point venue et n'avait pas écrit.

Le silence ne commença à l'étonner que le jour suivant. Puis il le troubla. « Pour ne m'avoir pas donné signe de vie depuis l'autre jour, il faut qu'elle soit malade, pensa-t-il, ou qu'un accident lui soit arrivé. »

Il décida de lui écrire le premier. Mais dans les lettres signées Pauline qu'il lui adressait, et où il ne devait rien mettre qui pût surprendre la curiosité d'un mari jaloux, il était loin de pouvoir exprimer au juste ce qu'il pensait. Surtout, il ne pouvait ni se plaindre, ni reprocher, ni rien laisser transparaître de ses inquiétudes. Il se forgeait des chimères, imaginait Camille tantôt sous les roues d'un autobus, tantôt étranglée par un mari furibond. Puis il revenait de ces extrêmes à des suppositions plus tempérées : elle gardait la chambre et ne disposait de personne qui pût porter pour elle une lettre confidentielle à la poste. Ah! que n'était-il en état de lui rendre visite chez elle! Dès qu'il la reverrait, il faudrait prendre de nouvelles dispositions pour organiser leur vie. Le temps était passé de laisser dans une égoïste indétermination leur avenir, auquel il se complaisait à rêver parfois. Il fallait l'aménager, puisqu'il sentait qu'elle lui était maintenant indispensable, et il le voyait aménagé déjà, passant ainsi sans presque aucune transition des plus affreuses imaginations à la béatitude des rêves réalisés. Il n'y a que la vérité qu'il n'imaginait point.

D'heure en heure, il téléphonait à Mme Huchepiss, qui n'avait jamais rien à lui répondre, et il lui demandait parfois de l'excuser, s'il abusait de son inépuisable complaisance. Elle l'excusait sans lassitude.

Une semaine étant presque passée depuis qu'il attendait une réponse à sa lettre, il décida d'écrire de nouveau.

Il réfléchit longuement sur le choix des mots dont il userait, ne voulant paraître ni trop déçu, ni mécontent, de peur de mécontenter lui-même. D'ailleurs, quoi qu'il voulût dire, il était prodigieusement gêné dans son expression par la nécessité d'employer un ton qui fût vraisemblable dans une lettre de femme à femme.

La lettre expédiée, il se persuada qu'il avait le pressentiment qu'elle se croiserait avec une lettre de Camille. Pressentiment aussi vain que forcé! Quarante-huit heures plus tard, il lui écrivit de nouveau, puis lui écrivit chaque jour de pauvres lettres où il continuait à masquer terriblement ses pensées. Quand il voulait dire : « Je suis au désespoir », il écrivait : « Je suis très contrarié », et il écrivait : « Je suis un peu tourmenté », quand il n'osait point dire : « Je meurs d'inquiétude. » Mais il mettait tant de passion à tracer ces mots incolores qu'il ne doutait point qu'ils ne restituassent à qui devait les lire la plénitude du sentiment qui l'animait. Quel drame voilé!

Un jour, il alla chez Mme Huchepiss, parce que, dans la dernière lettre qu'il avait adressée à Camille, il avait à tout hasard proposé un rendez-vous. Si d'aventure elle y venait! Sait-on jamais? A vrai dire, il n'espérait guère une telle surprise, ce qui ne le préserva pas d'être déçu, voyant qu'on ne la lui avait pas faite. Il rentra chez lui, d'autant plus mécontent qu'il ne crut pas avoir trouvé l'obligeant accueil que Mme Huchepiss lui réservait habituellement. Il y avait des réticences dans son air, comme dans ses propos. Elle ne semblait pas animée du même dévouement à ses intérêts. Il croyait, du moins, s'en rendre compte.

XV

Ce qui défendait à Edouard Fauquet de trouver une explication simple de la disparition de Camille, c'est que, lors de leur dernière rencontre, elle était exactement ce

qu'elle était toujours. Plus gentille, peut-être même. Il jugeait d'ailleurs qu'elle se montrait toujours plus tendre à mesure qu'il la voyait davantage. Elle lui donnait toujours de nouvelles preuves d'affection, de tendresse, et tandis qu'il s'attachait plus solidement à elle, il croyait sentir qu'elle aussi s'attachait plus fortement à lui. Il se revoyait le jour qu'il l'avait attendue en vain dans le petit salon de Mme Huchepiss. La pensée qu'il ne la verrait plus était à ce moment parfaitement étrangère à son esprit, et, maintenant encore, elle ne s'y installait que difficilement, malgré quinze jours passés, quinze jours d'un silence où il fallait une extrême indulgence amoureuse pour ne point voir, sinon de la préméditation, du moins de la volonté.

Or, l'idée fulgurante lui vint un jour qu'aucune des lettres qu'il avait envoyées à Camille dans ces derniers temps ne lui était parvenue. Il en écrivit une autre qu'il fit porter à la main. Son messager la rapporta. Mme Léonard Boulois était inconnue à l'adresse où il avait été. Il eut un étourdissement, tomba assis dans son fauteuil, et passa sa main sur son front. Puis, insoucieux pour la première fois d'étonner ses collaborateurs par la singularité de ses démarches, abandonnant son travail en désordre, il sortit précipitamment de l'étude, décidé à porter sa lettre lui-même.

La maison supposée de Camille était un de ces vieux immeubles de faubourg, qui semblent attendre la pioche du démolisseur. Elle avait un air de lésine et d'incommodité dont Edouard eut le cœur serré. Il se heurta à une concierge qui, après lui avoir répondu que Mme Boulois n'habitait point là, se montra fort mal disposée à le renseigner, et lui opposa une ferme volonté de ne pas parler. Il ne put l'entamer, même en portant la main à la poche. A peine se laissa-t-on aller à lui dire que, de temps en temps, quelqu'un venait voir — croyait-on — s'il y avait des lettres « pour un nom comme ça ». Il crut d'ailleurs

discerner une sorte de ressemblance entre les traits de cette concierge et ceux du visage de Camille, mais trop furtive pour en oser tirer une conclusion.

Ce fut pour lui de la stupeur, plus encore que de la désillusion. Ainsi donc, Camille s'abritait contre lui par un tel système de précautions. Elle s'environnait elle-même de tant de défenses et montrait, à son égard à lui, tant de méfiance! Il trouvait tout naturel de se méfier d'elle, — pensant avoir tant de choses à abriter et à protéger, — mais il ne concevait pas qu'on se méfiât de lui, et se demandait quels autres mensonges de la jeune femme pouvaient bien présager ce premier mensonge qu'il découvrait. Cette fausseté le confondait.

Elle aurait pu abolir sur-le-champ sa passion. Ce fut le contraire, et elle redoubla. Lui qui avait fait preuve d'une telle patience, lorsqu'il attendait de Camille des lettres qui ne venaient pas, il déploya tout à coup une vive activité à rechercher son amie perdue. Ayant vérifié dans l'annuaire l'existence et l'adresse d'Eva Murmure, il téléphona chez elle. La communication obtenue, il demanda si, par hasard, Mme Camille se trouvait chez Madame. On lui répondit qu'on allait s'en informer, puis il crut reconnaître la voix de Camille. Elle disait avec insistance :

— De la part de qui? De la part de qui?

— De la part de M. Edouard, répondit-il.

— Je vais voir, répliqua-t-on de nouveau.

Il se sentit soulevé d'une énorme émotion, certain que Camille était à portée de l'appareil et qu'il allait l'entendre. C'était comme s'il eût été sur le point de la saisir. Mais il y eut une nouvelle confusion au bout du fil, comme il s'en produit lorsque l'appareil passe de main en main, parce que plusieurs personnes se le disputent ou se défendent d'y parler. Il entendit rire, puis une voix qu'il n'avait pas encore entendue posa la question suivante :

— Qui demandez-vous?

— Madame Camille.

— Elle vient de sortir, répondit-on, et l'on coupa la communication.

Dans sa cabine téléphonique, Edouard se crut brutalement séparé du monde. L'idée que sa voix avait pénétré chez Eva Murmure le troublait étrangement, car Eva avait toujours mené à ses yeux une existence quelque peu mythique. Une partie des contes de Camille, qu'il n'avait jamais voulu vérifier, se trouvait tout à coup confirmée par la réalité. Il atteignait quelque chose de solide dans cette vie qui s'était toujours présentée à lui de façon fuyante, et cela au moment où d'autres inexactitudes, d'autres mensonges se révélaient avec une brutale évidence. Ces inexactitudes ne firent d'ailleurs que s'épaissir quand il retéléphona le lendemain chez Eva. Il ne put obtenir aucune communication satisfaisante. Tantôt on ne lui répondait pas; tantôt on lui disait ne pas connaître la personne qu'il demandait. Il doutait même que ce fût depuis la maison d'Eva Murmure qu'on lui répondît, et il en arrivait à supposer que la première communication où il s'était cru sur le point de saisir Camille avait été une illusion.

XVI

Il ne conserva plus dès lors aucun espoir de la revoir jamais, mais la sentit au contraire définitivement perdue pour lui. Son désarroi fut extrême. Ce qui le troublait plus que tout, c'était la dernière lettre de Camille. Il se heurtait cruellement à ses termes, et spécialement à ces phrases où elle prévoyait son retard, en annonçant qu'elle viendrait cependant au rendez-vous. Ou c'était un comble de perfidie, ou c'était le signe qu'elle avait vu ses projets traversés d'une manière brutalement inévitable. Il hésitait entre ces deux hypothèses, et sa tendresse l'empêchait toujours de décider pour la perfidie.

La souffrance que lui imposait la privation de la jeune femme ne s'apaisait point. C'était une sorte d'angoisse dont il ne pouvait combattre l'étouffement, une peine où des regrets physiques et sentimentaux se mélangeaient pour se compliquer redoutablement. Il connaissait une insoutenable frustration de caresses. A certaines minutes, il croyait sentir le contact contre le sien du corps de Camille. A d'autres, il souffrait de ne plus pouvoir l'imaginer suffisamment. Il lui arrivait de regretter quelque plaisir qu'il avait différé de prendre avec elle et qu'il ne connaîtrait plus jamais. Il regrettait pareillement tout ce qu'il ne lui avait pas dit, qu'il ne lui avait pas fait, quand bien même ce n'aurait été que d'infimes enfantillages. C'est ainsi qu'il avait toujours médité de la porter une fois à califourchon sur ses épaules, et même plus exactement sur sa nuque... Quelque abandon qui régnât entre elle et lui, jamais il ne s'était résolu à réaliser cette petite fantaisie, qui lui semblait, malgré tout, incompatible à ses propres yeux avec la dignité de son caractère.

Il déplorait plus encore de n'avoir point profité de leur dernière rencontre comme il l'aurait fait, sachant que c'était la dernière. A peine se souvenait-il de la façon dont il avait quitté cette Camille qu'il ne devait plus revoir. Il ne revoyait pas les derniers instants passés avec elle. Ces minutes suprêmes n'avaient pas été gravées dans son esprit comme le sont les dernières d'une existence, par la terrible appréhension de la mort qui imprime pour toujours les choses dans l'esprit.

Ce rapprochement funèbre se fit dans son esprit à partir du moment où il remarqua que la douleur physique occasionnée par la perte de sa maîtresse répétait celle qu'il avait soufferte aux premiers temps de son veuvage, et ravivait cruellement le souvenir de sa femme. Ce chagrin-là, cependant, s'était lentement apaisé et n'avait plus de flamme ni de vivacité.

Alors, il recommença à causer de sa vie conjugale avec

sa belle-mère, qui s'en montra surprise, car il n'avait pas, depuis fort longtemps, remué de tels souvenirs avec elle. Il lui demanda l'âge exact qu'aurait Jeannine aujourd'hui. Mme Siglions hésita, car les morts sont bien oubliés par ceux-là même qui conservent le plus fidèlement leur souvenir. Elle fit un petit compte mental et répondit à son gendre qui se tut un instant. Puis il dit, en continuant, qu'Edwige, sa fille aînée, devait avoir l'âge de Jeannine à l'époque de son mariage. Il faudrait bientôt songer à l'établir.

Que ne faisait déjà point Camille à cet âge, elle qui lui avait conté quelques-unes des aventures qu'elle prétendait avoir courues à treize ans? Elle était maintenant à l'âge qu'avait Jeannine au début de la guerre, et, comme le début de la guerre laisse à tous les hommes qui l'ont faite un souvenir d'une intensité précise, — comme si c'était hier, — il pouvait confronter deux images que séparaient dix-huit années, mais qui se présentaient à sa conscience avec une exactitude égale. Et il les confondait.

Parfois l'idée de son amie surgissait en lui avec une telle précision qu'il croyait la sentir contre lui. Des images réapparaissaient, et il s'étonnait de revoir avec tant d'insistance ce qu'il n'avait considéré qu'avec une légèreté divertie. Par exemple, les genoux de Camille se dessinaient devant lui, bien beaux, vêtus d'une douce chair. Les mains jointes au haut des jambes les serraient. Les longues cuisses nerveuses se joignaient suivant une ligne précise qui menait le regard vers un pli d'ombre dont le dessin donnait la fièvre. Il croyait tenir à nouveau dans ses mains les pieds de la jeune femme. Admirablement faits, petits et cambrés, ils donnaient l'idée du luxe. Ils appelaient des mules d'or et de soie. Les orteils, délicatement contournés et modelés, avaient un air d'inutilité délicieuse. Ils ressemblaient à des friandises croquantes.

Des gestes, des attitudes de Camille surgissaient au hasard de ses réflexions. Il reconnaissait au creux de ses

mains ou de son ventre le contact, qu'il aimait tant, du corps à travers l'étoffe. Il ne savait pas qu'il conservait si minutieusement l'image de la scène où elle se dévêtait devant Mme Huchepiss. Elle se représentait souvent à sa mémoire. Quand il était entré dans le salon, Camille ne portait plus guère que sa mince combinaison, qui dépassait de bien peu le haut des cuisses. Mais elle conservait encore ses longs bas rosés et ses souliers à très hauts talon, qui s'entrechoquaient tandis qu'elle sortait de je ne sais quelle pièce d'habillement qui gisait à terre et qu'elle retenait de la main. Il entendait encore les mots de Mme Huchepiss et leur inflexion :

— Vous avez une belle femme, monsieur Edouard, une bien belle femme.

XVII

Il retourna dans les endroits où il l'avait connue et, soit quand il y entrait, soit plutôt quand il en sortait, il lui arrivait de demander, avec un détachement feint, si l'on ne savait ce qu'était devenue « une grande jeune femme que l'on voyait autrefois ici et qui se nommait, je crois, Camille ». Mais, comme il est de tradition, dans ces établissements, que l'on ne sache jamais ce que sont devenues les employées qui les ont quittés, il n'obtenait aucun renseignement utile.

Ainsi, sous le prétexte de rechercher encore Camille, il rentrait dans le système d'habitudes qu'il pratiquait avant de la connaître. « Qu'il y a longtemps que l'on ne vous a vu ! » lui disait-on parfois, le voyant revenir. « On se demandait s'il vous était arrivé quelque chose. » Et il entendait fort bien que les personnes qui prononçaient ces paroles admettaient parfaitement qu'il fût mort depuis ses dernières visites.

Bientôt, ni en arrivant, ni en sortant, il ne demanda plus avec un feint détachement si l'on savait ce qu'était

devenue une grande jeune femme, que l'on rencontrait parfois ici et qui devait se nommer Camille. Et c'est quand il eut tout à fait renoncé à le demander qu'un jour il rencontra une fille qui avait précisément travaillé là où il avait connu son amie disparue. C'était la dernière à qui il avait eu affaire avant de se consacrer uniquement à Camille. Et il lui en parla, et elle s'en souvint ou crut s'en souvenir. Le nom de Camille ne réveilla dans son esprit que des images incertaines. Elle le confondait avec un autre nom qui sonnait à peu près de même, et tout comme elle confondait les deux noms, sans doute confondait-elle aussi les deux personnes auxquelles ils s'appliquaient. Edouard essayait de faire sortir de la mémoire qu'il scrutait le visage qu'il y cherchait. Dans l'image que l'on traçait pour lui, quelques traits convenaient à la vraie Camille quand d'autres ne s'y appliquaient point, en sorte qu'il n'obtenait rien qui pût réellement l'instruire. Etait-ce d'une Camille ou d'une Mathilde que parlait la complaisante créature étendue près de lui? Il ne le discernait point. Mais quel que fût le nom, c'était celui d'une femme qui connaissait maintenant une énorme réussite. Elle avait un amant très riche, qui lui donnait beaucoup d'argent et, malgré la dureté des temps, elle vivait dans un très bel appartement, avec de très beaux bijoux et de nombreux domestiques. Elle, qui parlait, elle l'avait encore aperçue, fort peu de jours auparavant, qui montait dans une superbe voiture. Mais elle n'aurait su dire si c'était Camille ou Mathilde.

XVIII

Edouard admettait difficilement que Camille eût de la sorte changé de condition depuis qu'il ne pouvait plus l'atteindre ni la voir, et il attribuait cette haute fortune à l'autre femme, à cette Mathilde avec qui Camille se trouvait confondue dans la mémoire de son interlocu-

trice. Cette nouvelle existence aurait supposé dans le passé plus de mensonges qu'il n'en pouvait admettre. Car enfin, pour mener cette vie, fallait-il qu'elle eût abandonné son mari et sa fille, ou bien admettre qu'au contraire de ce qu'elle disait, elle n'avait jamais eu ni fille ni mari?

D'autre part, ce corps charmant semblait si bien fait pour le luxe qu'il paraissait vraisemblable qu'il l'eût en fin de compte atteint. Qu'il était juste que tous les biens du monde qui pouvaient concourir au maintien et au service de cette beauté fussent mis à sa disposition. Pourquoi n'avait-il pas pris lui-même, lui, Edouard Fauquet, l'initiative de changer ainsi le sort de Camille? Il y avait songé, il ne l'avait pas fait!

Ces pensées donnaient une couleur nouvelle à son tourment. Il l'avait cru presque apaisé, il le sentait renaître. Poussé par le désir d'obtenir des données réellement précises sur l'existence actuelle de Camille, il retourna chez Mme Huchepiss qui pourrait, pensait-il, lui en donner peut-être.

Il ne l'avait point revue depuis ce fameux jour où, espérant sans raison d'espérer, il était venu voir si Camille ne serait point à un rendez-vous proposé dans une lettre demeurée sans réponse. Revoyant sa vieille amie après si longtemps, il crut qu'elle ne se montrait pas aussi accueillante que d'habitude. Elle avait, dans le regard, je ne sais quel éclat soupçonneux qu'il ne lui connaissait pas. Ce n'était qu'une nuance, mais saisissable malgré la grande démonstration de dévouement et d'affection qu'on lui prodiguait. On mettait toujours à sa disposition tous ses services, on espérait qu'il en aurait besoin; bien plus, qu'il en avait besoin. Avait-il une nouvelle amie? Voulait-il la rencontrer ici? Lui serait-elle plus fidèle? Assurément, il ne serait pas difficile de l'être plus que Camille. Etait-il admissible que l'on se fût conduit avec si peu d'égards envers un homme de sa sorte?

Son assurance habituelle revenait à Mme Huchepiss à mesure qu'elle débitait de tels propos, et son visage recouvrait son aménité coutumière. Edouard en fut frappé et le fut bien davantage en voyant qu'elle se troublait quand il lui demanda si ce qu'on lui avait dit était vrai, et si Camille avait brusquement changé de situation.

Mme Huchepiss montra de l'émotion. Naturellement, elle savait l'affaire. Si elle ne l'avait jamais dite à Edouard, c'était par crainte de le peiner. Ne l'avait-elle pas été elle-même, voyant qu'il avait si mal placé sa confiance, lui, un homme si bien, auquel on aurait dû montrer tant de reconnaissance? Car enfin, c'était lui qui le premier avait retiré Camille des endroits où elle gagnait péniblement sa vie. (Il ne fit pas voir son étonnement, mais, en vérité, il ne se doutait pas de cela et ne le croyait encore pas tout à fait, bien qu'on le lui dît.) Qu'au moins M. Edouard n'aille pas supposer qu'elle avait, elle, Huchepiss, prêté les mains à cette trahison. (Il ne le supposait point, pourquoi lui en donner l'idée?) Elle avait trop de considération pour lui, et avait même fait son possible pour la détourner de ses projets. (Les avait-elle donc connus?)

— Mais que voulez-vous, c'est une femme qui avait ça dans la tête. Elle voulait absolument trouver quelqu'un. Il y a assez longtemps qu'elle le cherchait.

— Vous l'avait-elle dit?

— Vingt fois elle me l'avait dit, mon cher monsieur Edouard. Vingt fois. Cent fois! (Ainsi donc Camille allait sans lui chez Mme Huchepiss. Peut-être y venait-elle encore. Il ne le saurait jamais.) Vingt fois elle m'avait demandé de lui trouver quelqu'un, et il est vrai qu'une femme comme elle pouvait trouver tout ce qu'elle voulait. Mais, vous pensez bien qu'il ne fallait pas qu'elle comptât sur moi pour ça. Jamais je ne vous aurais fait une chose pareille. Au contraire, je lui donnais toujours des conseils qui étaient dans votre intérêt : « Madame Ca-

mille, lui disais-je toujours, vous ne pouvez pas rencontrer mieux que cet homme-là. Pourquoi ne vous arrangez-vous pas avec lui? Je suis sûre qu'il le ferait. » Je lui avais même proposé de vous en parler. Mais elle ne voulait pas. Elle me disait qu'elle n'osait pas, que « si c'était dans vos idées, vous seriez le premier à le faire voir ». Et cependant, monsieur Edouard, n'est-ce pas que vous auriez accepté?

A quoi s'engageait-il maintenant en disant oui?

XIX

« Aurais-je vraiment accepté? Qu'aurais-je fait si Camille m'avait proposé d'organiser sa vie en sorte que j'y eusse plus de part? »

Voilà la question qui se présentait maintenant à l'esprit d'Edouard Fauquet, et il craignait de s'avouer qu'il aurait écarté cette possibilité. Oui, certes, il le savait. Jamais il n'aurait pu se libérer des tendres, mais puissantes contraintes qui s'exerçaient sur lui. Jamais il ne se serait décidé à distraire de celui qu'il consacrait à sa famille le temps qu'il faut pour vivre si peu que ce soit avec une maîtresse, même infidèle (car il admettait l'infidélité de Camille). Jamais il n'aurait consenti à établir un budget occulte, destiné à l'entretien de son amie. Il avait du patrimoine, chose naturelle à un homme de sa profession, une idée toute romaine, profondément bourgeoise, et pensait que ses biens lui appartenaient bien moins qu'à l'ensembre du groupe familial. Il sentait une réelle impossibilité à prélever sur la fortune de cette personne morale une part qui eût été perdue pour elle. Un instinct le lui défendait.

Maintenant même qu'il n'était plus possible de revenir sur les événements accomplis, il n'osait point se mentir à lui-même pour se dire qu'il aurait consenti les sacrifices nécessaires à l'institution d'une liaison, même modeste,

de Camille avec lui. Il savait que jamais, en aucun cas, il n'aurait entamé pour elle ce qui revenait aux siens, et il se prit à regretter d'avoir, toute sa vie durant, nourri de pareils sentiments et nourri une telle doctrine. « Ah! si je n'avais pas eu d'enfants! en vint-il à penser. Je suis de ces hommes qui devraient toujours vivre seuls. Que n'aurais-je pu faire pour Camille, si je n'avais eu ni femme ni enfants? »

Ce vœu, qui lui semblait sacrilège à mesure qu'il le formulait, éveillait je ne sais quel écho dans sa mémoire la moins distincte. Il fit un effort pour se souvenir, et ramena à la surface de sa pensée deux mots grecs disjoints : ἀτέκνος qui n'a point d'enfant, ἀγάμος qui n'a point d'épouse. Puis le vers tout entier s'éleva hors de l'oubli où il reposait depuis les succès scolaires, depuis l'accessit au concours général dont il demeurait fier après plus de trente-cinq ans.

« J'envie qui n'a ni femme ni enfants », et le travail de sa mémoire se poursuivant, il le replaça dans l'*Alceste* d'Euripide, et se souvint du jour où le rappel de cette touchante héroïne l'avait engagé déjà à ne point donner de marâtre à ses enfants. Devait-il donc voir un rapport secret entre cette fabuleuse aventure et les siennes, qui cependant manquaient si totalement d'éclat et de lyrisme? Il n'eut point envie de se reporter au texte pour vérifier les similitudes, mais désormais il s'attendrit beaucoup moins sur Alceste que sur son triste bonhomme de mari. Il arrivait au point de plaindre moins les jeunes épouses disparues prématurément que les pauvres veufs qui mènent une longue existence déplorable, sinon honteuse, comme lui. Pour la première fois peut-être, il s'attendrit sur son propre sort, sur la vie qu'il menait entre sa belle-mère, ses grandes filles qui se découvraient égoïstes et sèches, et son garçon grandissant, en qui il ne se reconnaissait point.

Le passage de Camille, cette aventure inavouable dont il n'aurait osé parler à quiconque, prenait dans sa conscience un caractère prodigieusement romanesque, et Camille se métamorphosait en une sorte d'amoureuse semi-réelle... Quoi qu'il se dît de temps à autre que ce n'était qu'une affreuse petite salope, il n'en croyait pas son expérience, et longtemps il continua à souffrir en évoquant le corps de sa maîtresse, dont l'absence renouvelait ses impressions de veuf.

Mais, de même que le souvenir de sa femme s'était peu à peu atténué, affaibli, perdu dans le vague, celui de son amie devait s'évader par les mêmes voies et les mêmes passages. Il ne songeait plus, ou presque plus à la revoir. Jamais il n'envisagea de demander à Mme Huchepiss de le mettre en rapports avec la Camille d'aujourd'hui. Cette femme élégante et coûteuse n'appartenait plus à sa sphère. Elle n'était plus pour lui et l'eût intimidé. De ce qui était pour lui, il supportait l'ignominie sans haut-le-cœur. L'oubli se fit dans son âme. Il lui arriva moins souvent de redouter la mort subite dans un endroit où il eût préféré qu'on ne sût point qu'il fréquentait. Il retourna aux lieux où il n'avait cessé d'aller que pour en visiter d'autres qui n'étaient pas d'une sorte plus relevée. Il retomba dans le commerce de ces spécialistes plus ou moins diplômées, de la complaisance desquelles il s'accommodait si bien. Il mit toute son application à ne plus les différencier. Il arriva même à les confondre de bonne foi, car, se disait-il volontiers, avec l'une ou avec l'autre, tout est toujours tellement pareil!

PIERRE LIÈVRE.

REVUE DE LA QUINZAINE

LITTÉRATURE

André Monglond : *La France révolutionnaire et impériale. Annales de Bibliographie méthodique et Description des livres illustrés,* tome III, Années 1794-1796, Editions B. Arthaud, Grenoble. — André Monglond : *Jeunesses. Le Journal des Charmettes, Les Amours de Carbonnières, Le Mariage de Sénancour,* Bernard Grasset. — *Correspondance de Benjamin Constant et d'Anna Lindsay,* publiée par la baronne Constant de Rebecque. Préface de Fernand Baldensperger, Plon. — *Lettres de Julie Talma à Benjamin Constant.* Avec une introduction biographique et des notes. Publiées par la baronne Constant de Rebecque, Plon.

Dans un précédent fascicule du *Mercure* (15 juillet 1932), nous avons fourni quelques renseignements sur l'immense travail de bibliographie que M. André Monglond avait entrepris de publier sous le titre: **La France révolutionnaire et impériale,** et précisé quels éminents services ce docte et patient chercheur rendait aux historiens et aux lettrés en mettant à leur disposition le fruit de ses longues enquêtes à travers les bibliothèques du monde.

Le tome troisième de cette bibliographie vient de paraître. Composé de plus de 500 pages, illustré d'un frontispice et de trente planches en phototypie extraits d'ouvrages de l'époque ou bien reproduisant des dessins originaux, il nous apporte le détail exact, et, peut-on dire, complet des manifestations de plume qui se produisirent, dans tous les domaines de l'intelligence, ès années 1794, 1795 et 1796. Il reflète, par suite, les aspirations, les rêves, les sentiments, les passions, les spéculations et aussi les instincts d'un peuple tourmenté et vibrant, et qui, lentement, s'achemine, à travers mille tragédies, vers des formes nouvelles de civilisation et de sensibilité. Il s'apparie, par ses divisions, aux tomes précédents. C'est pourquoi nous n'en pouvons rien dire que nous n'ayons déjà dit de ces derniers. Il nous montre que le rythme des productions politiques varie selon l'importance des événe-

ments, s'intensifie, par exemple, après le 9 thermidor et la chute de Robespierre, mais que celui des autres écrits, scientifiques ou littéraires notamment, reste, au cours des trois années envisagées, sensiblement le même.

M. André Monglond, qui se préoccupe surtout des idées et de leurs influences, a maintenu, dans ce tome comme dans les tomes antérieurs, un paragraphe intéressant les œuvres de Jean-Jacques Rousseau et les travaux qui, d'année en année, sont consacrés à ce personnage. Il ressort de ce paragraphe que le culte du philosophe ne semble pas gagner en ampleur. Si l'*Emile* et le *Contrat social* trouvent, en ce temps éloigné, des éditeurs soucieux de leur diffusion, par contre la personne du pétulant Genevois rencontre moins d'élogistes et sa doctrine moins de commentateurs.

M. André Monglond s'en est-il réjoui en son particulier? Bien qu'il se soit fait, en des volumes justement appréciés, l'historiographe du préromantisme, il semble ne manifester pour Rousseau qu'une estime assez réduite. L'homme lui paraît hypocrite, menteur par nature et de sentiments bas. Du moins c'est l'impression que l'on retire d'un ouvrage nouveau de M. André Monglond portant le titre de: **Jeunesses.** En cet ouvrage curieux, important pour l'histoire littéraire, intelligemment construit et d'agréable lecture, le savant critique nous offre une gerbe de documents inédits.

Parmi ces documents inédits figure le *Journal des Charmettes* découvert par M. André Monglond dans une « vieille demeure » sise entre Savoie et Dauphiné. Conservé par miracle, ce vieux cahier, enrobé de parchemin, assemble, dans un certain désordre chronologique, entre autres papiers, les comptes de Jean-Samuel-Rodolphe Wintzenried, dit de Courtilles, factotum et amant de Mme de Warens et les propres comptes de cette dernière alors que tous deux exerçaient de plaisants rôles de fermiers dans le vallon des Charmettes.

Ce livre de raison, si chargé de révélations dans sa sécheresse et brièveté, peut apparaître, au premier abord, comme précieux surtout par les renseignements qu'il contient sur l'administration d'une ferme au XVIIIe siècle. On y rencontre, en effet, maints détails domestiques, des précisions sur les cultures entreprises et les résultats médiocres que l'on en

retire, sur les prix de toutes sortes de marchandises, quelques éclaircissements aussi sur les baux que les terriens de cette région étaient appelés à dresser. On y apprend, de plus, que Mme de Warens exploita non pas une, mais deux propriétés dans le vallon des Charmettes, la propriété Revil, puis la propriété Noëray, celle-ci contenant la maison actuelle où les admirateurs de Rousseau vont contempler tant de faux souvenirs du philosophe.

Pour M. André Monglond, le *Journal* prend une valeur réelle bien plus par la « lumière crue » qu'il jette sur le sixième livre des *Confessions* que par les témoignages qu'il offre sur le déplorable sens des affaires de Mme de Warens. Hâtons-nous d'indiquer au passage que cette dernière, secondée par son galant intendant, aussi inexpérimenté qu'elle en matière d'agriculture, enregistra des pertes continues. Ceci dit, examinons la question Rousseau.

En juillet 1737, Rousseau étant allé à Genève où l'appelaient des affaires successorales, Mme de Warens introduit dans son intimité Wintzenried, bellâtre de 21 ans, mâle vigoureux qui la change de l'absent toujours inquiet, hésitant et troublé de vapeurs. Quant celui-ci revient, vers la fin d'août, à Chambéry, il trouve sa place prise, se sent bientôt indésirable, subit les rebuffades de son rival et décide de partir pour Montpellier; il croit que « maman » l'aime toujours, souffrira vite de son éloignement et le conviera à rentrer au bercail. Or, maman reste muette. En septembre, elle loue la propriété Revil dans le vallon des Charmettes; en octobre, Wintzenried ouvre le *Journal* sus-indiqué et y inscrit de sa main les premières dépenses de l'exploitation agricole.

Rousseau, cependant, accomplit son voyage, cueillant en route les délicieuses faveurs de Mme de Larnage. Parvenu à Montpellier, il s'y ennuie vite, s'étonne que Mme de Warens l'oublie et le détourne même de revenir en Savoie. Sentant qu'il va perdre, et l'affection de la bonne dame, et l'abri qu'il trouvait auprès d'elle, il hâte son retour, reçoit en arrivant l'accueil le plus froid; il s'installe néanmoins aux Charmettes. Il y mène bientôt une existence fort précaire, tarabusté par Wintzenried, sans cesse engagé par Mme de Warens à chercher emploi ailleurs, abandonné même, l'hiver venu, dans la

triste solitude du vallon. Il n'intervient dans les affaires de « maman » que pour signer, à titre de témoin, le 6 juillet 1738, le bail de la ferme Noëray.

Le *Journal des Charmettes* ne donne, à la vérité, aucun détail particulier sur la situation de Rousseau auprès de Mme de Warens. Il précise simplement des dates et montre que, dès l'automne de 1737, Wintzenried agit en maître sous le toit de la baronne. Il aide à comprendre que Jean-Jacques a romancé non seulement le sixième livre des *Confessions*, mais encore les quelques pages terminant le cinquième livre et qu'en définitive rien ne subsiste de ce que M. André Monglond nomme « l'idylle des Charmettes ». Le mémorialiste a brouillé tous les faits. A-t-il agi de la sorte volontairement? M. Monglond le croit volontiers qui l'accuse d'avoir voulu s'incruster par force dans la vie de Mme de Warens et d'avoir accepté sans scrupule une nouvelle perspective de ménage à trois. Mais Rousseau, écrivant le récit de son séjour aux Charmettes, fait des réserves sur ses défaillances de mémoire. Accordait-il d'autre part autant d'importance aux faits de sa jeunesse que ses critiques en accordent aujourd'hui? Avant de le taxer de toutes sortes de fourberies, ne peut-on admettre que, parvenu à la maturité, il ait mal dissocié ses souvenirs et conservé seulement d'eux des images collectives?

N'insistons pas. M. André Monglond nous comprendrait parmi ces « chevaliers de Jean-Jacques » dont il pense qu'ils sont des thuriféraires aveugles et entêtés, tandis que nous nous rangeons, au contraire, parmi ces gens singuliers qui s'efforcent de voir clair et d'être justes.

Le livre de M. Monglond contient une excellente biographie, également enrichie de documents nouveaux, de Ramond de Carbonnières, le géologue, le délicieux écrivain du *Voyage dans les Pyrénées*. L'homme traversa, aussi bien que Rousseau, une jeunesse orageuse. Il fut le secrétaire du cardinal de Rohan, trempa dans la fameuse affaire du collier et entretint avec Cagliostro des relations assez équivoques. La troisième *Jeunesse* que M. Monglond nous conte est celle du mélancolique Sénancour. Ce damoiseau, s'étant rendu en Suisse pour échapper à un internement au séminaire de Saint-

Sulpice, s'y laissa sottement empaumer par un M. Daguet qui lui colloqua en mariage sa fille Marie-Françoise. Il se repentit bientôt d'avoir si sottement encombré son existence de cette jouvencelle difficile et qui lui fit porter cornes. L'histoire, à la fois pénible et héroï-comique, de sa carrière conjugale nous est plaisamment révélée par M. Monglond d'après différentes pièces inédites. A la fin de l'ouvrage, figure une très curieuse *Pétition de Sénancour au Directoire,* également inédite, et qui contribue singulièrement à éclairer la psychologie de l'auteur d'*Obermann*, fils spirituel de Rousseau.

La plupart de ces intellectuels, qui vivaient à l'époque de la Révolution ou bien aux alentours de cette grande tourmente, semblaient frappés d'une sorte de déséquilibre moral. Ils ne pouvaient, en particulier, quelle que fût la noblesse de leur âme, modérer leurs passions, assurer quelque stabilité à leurs sentiments. Ils vivaient dans un état continu d'agitation. Benjamin Constant paraît avoir été, malgré ses dons d'esprit, le type même de ces agités. Le *Cahier rouge* nous l'a montré enclin, dès la jeunesse, aux pires folies, instable et ne parvenant pas à suivre jusqu'au bout une idée ou un dessein. L'âge ne lui communiqua pas plus de pondération. Il émailla sa vie de liaisons avec de vieilles femmes généralement extravagantes et qui contribuèrent, par leur influence déprimante, à désorienter son esprit. Après Mme de Charrière, qui avait singulièrement desséché son cœur, il tomba sous la domination de Mme de Staël, virago impérieuse qui le secoua de ses jalousies et de ses colères.

A trente ans, il n'était vraiment plus capable d'éprouver un sentiment d'amour. Il n'avait connu de celui-ci que des mirages désagréables. Il était par contre très disposé à l'amitié qui lui apparaissait sous des formes riantes et pleines de sérénité. C'est vers ce temps qu'il rencontra, parmi la société, Julie Talma et, dans la maison de celle-ci, Anna Lindsay. Elles se ressemblaient comme deux sœurs, ayant subi des destinées à peu près analogues.

On les connaissait mal l'une et l'autre jusqu'à ces temps derniers. On les entrevoyait, sans les y situer exactement, dans l'existence de Benjamin Constant. L'histoire sentimentale de ce dernier sera redevable à Mme Constant de Re-

becque d'avoir dégagé des ténèbres qui les enveloppaient les physionomies attachantes de ces deux personnes.

En publiant les **Lettres de Julie Talma à Benjamin Constant** et la **Correspondance de Benjamin Constant et d'Anna Lindsay,** Mme Constant de Rebecque s'est efforcée d'élucider, en de curieuses notices biographiques, par quelles qualités de l'esprit et du cœur les deux femmes avaient pu attirer l'attention, puis capter la tendresse du trépidant écrivain. Nous disons plus haut qu'elles présentaient entre elles de singulières identités de destin. Mme Constant de Rebecque, nous entretenant d'elles, ne peut s'empêcher de les comparer à Ninon de Lanclos. Comparaison en partie juste, en partie erronée, car si Ninon témoigna de mœurs relâchées, du moins pouvait-elle revendiquer des origines nobles et produire un blason authentique. Marie Careau, plus tard Julie Talma, au contraire, aussi bien qu'Anna Lindsay, sortait du bas peuple. La première était, si l'on peut dire, « enfant de la balle », la seconde, qui prit le nom d'Anna Lindsay, naquit de Jérémie O'Dwyer, dans le cabaret que ce dernier, irlandais d'origine, tenait en la ville de Calais. Julie entra, en qualité de danseuse, à l'Opéra et trouva, en la personne du vicomte de Ségur, un protecteur puissant et riche. Anna, dès l'âge tendre, passa des bras d'un sieur de Conflans dans ceux d'un seigneur anglais, Louis Drummont, comte de Melfort-Lindsay, puis, pendant de longues années, vécut en compagnie d'Auguste de Lamoignon.

Toutes deux, belles, d'intelligence vive, aspiraient à un amour paisible et à une situation régulière. Elles s'étaient instruites elles-mêmes, avaient pris les belles manières dans la compagnie de leurs amants et finalement elles tinrent à Paris des salons où les personnages les plus distingués éprouvaient quelque plaisir à se rendre. L'une et l'autre gâtèrent leur carrière quasi conjugale en recherchant l'amour qu'elles ne rencontraient plus sous leur toit. Julie ne put résister au charme de Talma. Elle dénoua les liens qui l'unissaient au vicomte de Ségur pour épouser le jeune acteur aux dents longues qui dévora sa fortune et l'abandonna, quasi pauvre, après avoir assuré sa propre célébrité.

Anna, pendant ce temps, vivotait sans tendresse auprès de

son Lamoignon, rêvant d'une passion qui lui réchaufferait l'âme. Benjamin Constant pénétra dans l'intimité de Julie divorcée à l'heure où la dame, à l'automne de sa vie, mère de trois enfants, réfugiée dans un appartement modeste, tenait encore sous le charme de sa conversation des visiteurs de qualité. Il hésita à parler d'amour à cette quadragénaire dont le cœur n'était pas assagi. Sans doute lui parut-il plus raisonnable de se lier à elle d'amitié. De fait, une sorte d'amitié amoureuse naquit entre eux, s'épanouit et dura jusqu'à la mort de Julie Talma.

Chez Julie, en novembre 1800, Benjamin Constant connut Anna Lindsay. Celle-ci dépassait la trentaine; elle avait conservé intacts ses attraits; elle avait joué, au temps de l'émigration, un rôle politique important; elle vivait encore chez son amant Lamoignon, lasse de celui-ci et brûlant de savourer encore les délices de l'amour. Benjamin et Anna s'éprirent brusquement l'un de l'autre sous les yeux de Julie, confidente bienveillante de leur passion. Les deux galants, un moment emportés par cette passion, s'y abandonnent avec une fougue délirante: « Je t'aime, Anna, d'un amour sans bornes; ma demeure est dans tes bras, ma vie est sur ton sein », écrivait Benjamin Constant. Mais il fut le premier, après quelques mois, à se refroidir : Mme de Staël avait reparu dans sa vie. La liaison traîna avec des hauts et des bas, des jalousies, des colères, des sursauts d'adoration.

Benjamin Constant finalement en tirera le roman *Adolphe*, où Anna Lindsay paraîtra sous le visage d'Ellénore. Il n'avait pu se maintenir au diapason où le voulait élever son ardente maîtresse. En 1803, dit Mme Constant de Rebecque, il était en Allemagne, « rattaché au char triomphal » de Mme de Staël. Ses lettres subsistent, dans le recueil qui nous est offert. Elles compteront parmi les plus éloquentes de celles qu'aient inspirées la passion. On y sent cependant percer, de ci, de là, quelque rhétorique. Les lettres d'Anna Lindsay, mélangées aux lettres de son amant, donnent un accent plus pur: le cœur y parle sans artifice.

En définitive, Benjamin Constant semble avoir mieux goûté la compagnie de Julie Talma que celle d'Anna Lindsay. A la mort de cette délicieuse amie, il trace d'elle un portrait ad-

mirable et tel que, peut-on dire, il voyait en elle une sainte, douée de toutes les perfections. Mme Constant de Rebecque publie ce portrait en tête de la Correspondance de Julie Talma. On lira avec beaucoup d'intérêt cette Correspondance variée de ton et de faits, pittoresque, écrite dans une langue souvent belle, abondant en nouvelles de tous genres, imprégnée d'une tendresse vigilante, fidèle, désintéressée.

ÉMILE MAGNE.

LES POÈMES

Paul Palgen: *Guanabara*, « Les Cahiers du Sud ». — J.-H. Fabre: *Arithmos*, « Editions Véga ». — André de Nicolaï: *les Fêtes Douloureuses*, Maurice d'Hartoy. — Gaston Bourgeois: *les Heures du Soir*, « Revue Moderne des Arts et de la Vie ». — Jacques Bergeal: *Fables de ma Fontaine*, René Debresse. — Charles-Albert Janot: *Des Fables*, Messein. — H. René Lafon: *La Rôtisserie des Muses, ou l'Art d'accommoder les Rimes*, R. Potier. — Anonyme: *Les Amours des dieux: Baudelairiana-Veneriana*, Marcel Seheur.

Un temps ne tardera pas, sans doute, à éclore où, pour entendre quelque chose à la poésie française, il sera indispensable de n'ignorer rien des idiomes étrangers. Les voyageurs, les coloniaux qui donnent en prose la récit de leurs impressions, expériences ou découvertes, ont la ressource d'expliquer, de traduire au moins par approximation les termes sonores diversement et nouveaux dont ils usent. M. Paul Palgen consacre les trois dernières pages de son recueil à nous enseigner la signification de certains vocables portugais ou de dialectes indiens du Brésil. Ce titre au volume **Guanabara** nous semblerait contenir en soi quelque pouvoir cabalistique, s'il n'y était ajouté, comme pour s'en excuser, cette atténuation rassurante, *la Baie aux trois cent soixante îles:* et que n'en est-il cinq de plus, afin d'occuper tous les jours de l'année, avec un repos au bissexte hormis les années séculaires? Le glossaire nous met au fait: « Guanabara, nom indien de la baie de Rio de Janeiro. » Ceci nous donne à entendre que M. Paul Palgen n'a point vécu uniquement sur *les Seuils Noirs* d'usines métallurgiques ou d'aciéries, ni sous le panache de *Pourpre sur les Crassiers;* il a pénétré les vastes solitudes sylvestres de l'Amérique du Sud, il a joui des splendeurs marines et sidérales de cette *Baie de tous les Saints*, de cette « Ville du Sauveur sur la

Baie de tous les Saints », peuplée en grande majorité de noirs, et dont le nom, on le comprend aisément, est devenu par abrévation tout simplement Bahia, la Baie. Oh, trop bienheureuse érudition, que me fournit en un moment, ce glossaire!

Lors j'ai banni de ma mémoire
toute la poésie et les mots du vieux monde,
exprimé mon cerveau comme une blanche éponge
pour en chasser jusqu'à la goutte extrême
mon rêve d'hier et de toujours,
tout ce qui fut moi-même.

Puis j'ai laissé couler en moi
la langue d'or des Lusiades
et j'ai humé, savouré, bu,
le vieux vin fruité de ses mots
corsé de noms indiens bizarres
au goût d'abacate et de mangue.

Je recours au glossaire: abacate, fruit du Brésil. A vrai dire, je m'en doutais; n'importe, toute inquiétude est apaisée: fruit du Brésil, sans doute. Et *mangue* également, forme d'ailleurs francisée qu'on trouve en nos dictionnaires en tant que fruit du manguier malais, qui rappelle, disent-ils, la pêche.

Ainsi se lisent désormais les vers, au plus grand profit de notre science linguistique, je dirai universelle.

M. Paul Palgen n'oublie pas, néanmoins, qu'il est bon qu'un poème puisse, en outre, émouvoir, charmer, exalter, enrichir de visions ou de pensées l'intelligence et le cœur de ses lecteurs. Grâces lui soient rendues. J'ai omis parfois, emporté au courant de son lyrisme, de recourir aux notes de son glossaire: tant pis! — d'autres fois, plus heureux encore! son chant d'incantation, écrit en français véritable, m'évoquait sans surcharges d'éléments mystérieusement ou incompréhensiblement exotiques, les splendeurs de l'air, de la lumière, de la faune, de la flore, toute la grandeur chaude et fervente de cette terre exotique. Etrange force d'appel et de suggestion tantôt presque puérile et le plus souvent troublante, M. Palgen possède d'incontestables dons,

mais il ne les met pas toujours en œuvre avec une suffisante maîtrise. Quand, en présence, par exemple, de nuages tourmentés et variables, il nous invite, les yeux perdus d'hallucination:

Il faut descendre au fond de cette mer légère,
sans le casque aux yeux ronds, l'armure des scaphandres,
le masque mol et blanc, de cire, des noyés...

nous sommes vite enclins à le rejoindre, mais certes, et bientôt, nous nous arrachons à l'extase s'il nous prétend entraîner vers

...des arches remplies
de faune sous-océane, sourde-muette,
vers une mer paradoxale qui baigne
les bords de celle-ci échoués sur ses grèves...

tant nous rebute ce langage embarrassé et lourd de démonstrateur devant l'écran photographique. Où le rythme? Où l'image sensible? le poète?

Et cependant le poète on le sent, le subit, l'exalte en maintes réalisations de M. Paul Palgen. L'artiste manque souvent, et le dévot exalté, convaincu d'une langue qu'il lui faut, contre toutes autres, considérer, poète et artiste, comme la seule divine et la plus belle de toutes, la sienne: car, sinon, pourquoi l'avoir élue, pourquoi s'en servir pour chanter, rite de passion et pure idolâtrie? Si vous enchante plus le portugais, que ne le parlez, que ne l'écrivez-vous? Si l'on ne parvient à donner le sens de l'exotique que par accumulation de mots exotiques, le prestige est mince; il faut en restreindre l'emploi, et choisir. Tout art est fait de choix, parfois jusqu'à la surabondance, c'est possible: je vois Verhaeren, non toujours, certes! non plus que Victor Hugo. M. Palgen admire à bon droit Jules Supervielle, grand poète, artiste fin et d'un goût qui ne s'encombre jamais d'exotisme à l'excès. Exemple à méditer.

Agé de vingt-neuf ans, en 1852, l'admirable entomologiste J.-H. Fabre, en Corse, où il était instituteur, mit en vers une méditation que Mme Gabrielle Flammarion, en nous la présentant, appelle un poème astronomique, **Arithmos.** La

méditation est sans conteste digne du noble et profond penseur, philosophe non moins que biologiste, naturaliste, entomologiste. Poète? je ne sais. N'est-ce à propos de Balzac que Barbey d'Aurevilly écrivait : « Il avait autant que personne de la poésie plein le cerveau, mais il n'était pas poète dans le vrai sens de ce mot qu'il ne faut pas élargir, car il contient dans son sens rigoureux la plus grande et la plus rare beauté de l'esprit de l'homme. Pour être poète, il faut l'être en vers. » Les vers de J.-H. Fabre, si irréprochables soient-ils comme sens et comme prosodie, ne sont pas destinés à ajouter rien à la renommée de ce savant, ou, mieux, de cet homme dont le cœur fut aussi vaste que le cerveau.

J'ai foi en l'avenir de ce poète débutant, André de Nicolaï, qui, sous ce beau titre, **les Fêtes Douloureuses**, a groupé un certain nombre de poèmes sensibles, très soignés d'écriture et d'un rythme modulé suffisamment. *Humaines* sont les premières pièces, avec cette épigraphe choisie dans l'œuvre de Rachilde: « La vie est une maladie mortelle »; *Tristes*, les suivantes, et l'épigraphe double, l'une prise dans *Andromaque:*

Captive, toujours triste, importune à moi-même.

et l'autre, qui supporte d'y être adjointe sans défaillir, par M. André Marcou, ce dont je le félicite en passant; *Ferventes*, et enfin *Enfantines*,

Autrefois, je riais et je n'étais pas ivre
D'écouter le bruit de mes pas.
Ma jeunesse était là qui m'empêchait de vivre,
Et je ne me connaissais pas.

Je découvre chez M. A. de Nicolaï un sentiment sincère, tendre, mélancolique, qui s'exprime avec réserve et presque toujours avec justesse. Parfois le vers ne chante pas assez, ou redit avec nonchalance ce que d'autres ont déjà dit. Il ne suffit pas de dire juste, il faut du choix, et précisément parce que le jeune poète est nativement doué de beaucoup de goût, il omet de s'observer, le souci d'une tenue parfaite lui est si naturel qu'il ne songe pas à se l'im-

poser. La difficulté consiste à demeurer simple et sincère, et à n'être toujours ni docile, ni conforme.

M. Gaston Bourgeois intitule ses poèmes, ses essais de poèmes d'ailleurs un peu dépourvus d'accent, **les Heures du Soir,** oui! — dans l'oubli que pour rappeler par un titre l'œuvre d'un grand poète, il conviendrait avant tout de le surpasser. **Fables de ma Fontaine,** dit M. Jacques Bergeal bien joliment, mais l'onde n'en égale point celle de « l'autre », il s'en faut. **Des Fables** nous sont offertes par M. Charles-Albert Janot, qui s'approchent assez de certaines fables de M. Franc-Nohain. Divertissement précieux de lettré ironique et tendre **la Rôtisserie des Muses, ou l'Art d'accommoder les Rimes,** par M. H. René Lafon. **Les Amours des Dieux** (*Baudelairiana* (sic); *Veneriana*), dont les auteurs « ne font pas de service de presse », ont été offerts cependant au *Mercure de France* par « le préfacier anonyme » qui signe *Chi lo sa?* sa dédicace et *B.* sa préface. Les poèmes attachent moins l'attention qu'une série admirable d'illustrations « d'après des dessins originaux de Raphaël, Michel-Ange, Carrache, Le Corrège, Ingres » : photographies du genre de celles dont s'ornera, nous est-il promis, un livre annoncé par M. Boyer d'Agen, *la Palombella de Carpeaux.* Le frontispice reproduit l'admirable Vénus découverte, vers 1880, au Mas d'Agenais « dont elle porte le nom ».

ANDRÉ FONTAINAS.

LES ROMANS

Leo Gaubert : *Péché*, Librairie Plon. — Abel Hermant : *Le Fils des Incas*, E. Flammarion. — Marie-Louise Pailleron : *Si j'avais su...*, E. Flammarion. — Jean Giono : *Le Serpent d'étoiles*, Bernard Grasset. — Marcel Rouff : *Au grand Léonard*, Editions de la Nouvelle Revue critique. — Emmanuel Bove : *Un célibataire*, Calmann-Lévy. — Michel Georges-Michel : *La bohème de Minuit*, A. Fayard.

Le sujet est beau, d'un caractère pathétique qui sert d'armature au roman de M. Leo Gaubert : **Péché.** Un enfant d'âge indéterminé (huit, dix ou douze ans, on ne sait au juste) y découvre, en effet, le mal à travers les circonstances d'un drame de famille, et ayant en quelque manière assumé la faute de son père, fléchit sous le poids de ce fardeau trop lourd pour ses frêles épaules. Sans doute était-il difficile de traduire dans les faits les secrets mouvements de cette

conscience puérile, car M. Gaubert, malgré son tact, n'a pu sans un certain arbitraire expliquer la psychologie de son petit héros. Je sais bien qu'il a pris la précaution de faire celui-ci — qui relate, après des années, les événements dont il fut témoin — s'excuser de confondre, parfois, ses sentiments présents à ses impressions anciennes... Les « il me semble qu'alors... », les « je crois bien me rappeler que... » et autres formules analogues se rencontrent sous sa plume au cours de sa narration. Mais telle qu'elle, celle-ci remplit son objet, et nous avons une idée à peu près exacte de ce qui a pu se passer dans l'âme du jeune Michel. Un enfant prédestiné — il étudie pour être prêtre. — Délicat, étrangement, dans un milieu plutôt vulgaire (son père tient, près de Groix, à Yvernon (?) en Bretagne, un cabaret), il a gardé de la mort affreuse de sa mère un souvenir que rien n'altérera jamais. Et voilà que sa tante Mathilde, une sœur cadette de la défunte, qui vit à Bordeaux, vient passer quelques semaines à Yvernon. Mathilde est jolie, élégante, mystérieuse d'habiter au loin... Elle a fait impression à la fois sur Michel et sur Alexis Girard, le père de Michel, un pauvre homme déjà grisonnant, et son départ, quand il faut qu'elle rentre à Bordeaux, les laisse tous deux désemparés. Pressée par Girard qui a fait exprès — accompagné de son fils — le voyage de Bretagne en Gascogne, elle revient, pourtant, après avoir hésité longtemps, s'installer de façon définitive, à Yvernon. C'est quand elle occupe la place de la chère absente que Michel comprend ou plutôt devine... Troublé par la présence de tante Mathilde au foyer de sa mère, il épie fébrilement les gestes de cette créature énigmatique qu'il sent n'avoir consenti à devenir la femme de son père que par complaisance, intérêt, peut-être... Non seulement, il est vrai, Mathilde n'aime pas Girard, mais elle le trompe et ne se décide pas à rompre, maintenant qu'elle est son épouse, avec un passé honteux: un marin qui se meurt de la tuberculose; un poète que ronge un cancer... Ces amants lamentables ne laissent pas d'ajouter quelque horreur gratuite au tragique de la situation. Mais un crime dont, par son silence, Michel se fait complice, a resserré entre Mathilde et Alexis des liens qui ris-

quaient de se relâcher; et une nuit, à l'issue d'une scène trop tendre avec la remplaçante de sa mère, le malheureux enfant reçoit la révélation fulgurante qu'il n'est pas seulement le bouc émissaire du péché des autres... C'est son propre péché qu'il fuit, en fuyant le toit paternel... « Il est interdit à l'intelligence, écrit M. Gaubert, en manière d'introduction à son roman, d'appréhender le péché, pour la raison que celui-ci est tout à la fois son habitat et son milieu nutritif. » L'histoire du petit Michel, inconsciemment épris, sans doute, comme le peut être un enfant, de la jolie femme dont son père est tombé amoureux, illustre-t-elle cette pensée chrétienne? Il me semble que non, et qu'il ne s'agisse pas tant, ici, de la réalité abstraite que de la réalité matérielle ou physiologique de péché... La violation de la loi divine se trouve limitée dans le roman de M. Gaubert, aux seules choses du sexe. C'est pendant la période trouble qui précède l'éveil de la puberté que le petit Michel subit la contagion du mal, tandis que son père est victime du démon de midi, et l'on peut contester que son exemple suffise à faire la preuve de l'innéité morale du péché. N'importe. M. Gaubert traite avec autant de discrétion que d'émotion, dans son roman, un problème qui relève de Freud. Réaliste ou naturaliste — et si l'on veut, populiste — par la peinture du milieu où il se passe, ce roman n'est pas seulement l'œuvre d'un psychologue, mais d'un observateur de mœurs. J'ajoute que l'atmosphère où s'agitent ses personnages, tous cernés de traits expressifs, en est imprégnée de mystère et cela achève, à mon avis, de le distinguer de la production courante.

C'est un roman tout à fait dans l'esprit du XVIIIe siècle que M. Abel Hermant vient de nous donner avec **Le Fils des Incas.** On ne peut, il est vrai, se défendre, en le lisant, de le rapprocher de *L'ingénu* de Voltaire et des *Lettres persanes* de Montesquieu dont il a, d'une part, la malice; de l'autre, la sèche élégance. *Le Fils des Incas* est — à peine est-il besoin de le dire — un livre satirique qui tourne en dérision la corruption présente, non tellement des mœurs que du goût. Un jeune homme aussi riche que beau, don Hernando Francisco Tacuarembo y Miraflores qui vient en droi-

ture d'une petite république sud-américaine, y joue dans notre société, à la fois le rôle du Huron et d'Amabed. Il a pour initiatrice aux charmes faisandés de ce que l'on est convenu d'appeler encore le monde, une charmante femme sur le retour et décavée. C'est un restaurateur français de Londres qui l'a gratifié de cette directrice ou de cette tutrice sans préjugés, et il entre par elle en relations avec tout ce qu'il faut connaître à Paris. Hélas! notre héros perd, bientôt, avec une partie de sa fortune, la totalité de ses illusions... On pense comme M. Abel Hermant peut être à son aise avec un sujet pareil. Ses admirateurs se plairont à l'y retrouver avec son humour qui n'est anglais, cependant, que par le flegme, et son irrespect pour tout, sauf pour les beautés de notre langue. Si l'ironie de M. Abel Hermant n'a rien de la cordialité propre à celle de nos voisins d'Outre-Manche, c'est que son intellectualisme lui confère quelque chose de hautain. Mais ce qu'il y a d'archaïque dans l'art incontestable de ce maître, m'est rarement apparu avec autant d'évidence que dans le présent récit. Cela tient, sans doute, à ceci qu'il crible de traits un monde de fantoches et souligne des ridicules dont la gravité des problèmes actuels ont détourné notre attention. « Quoi! a-t-on envie de s'écrier, est-ce assez de sourire de notre monstrueux désordre? » Aujourd'hui que le ridicule ne tue, ni ne blesse même, on voudrait le fouet d'un Juvénal au lieu de ce sel attique qui n'a plus de goût pour d'autres lecteurs que les purs lettrés.

Le passage de M. Abel Hermant à Mme Marie-Louise Pailleron s'accomplit sans difficulté! Avec l'auteur de **Si j'avais su,** nous abordons moins une individualité qu'un très précieux produit de l'Académie et de « La Revue des Deux-Mondes ». Certains élans lui sont « improper », mais quelques poncifs, en revanche, obligatoires... Je l'imagine riant des vulgarités avec un hautain pincement des lèvres et j'ai la certitude qu'elle détient un lot de traditions pour lesquelles elle mourrait sans s'apercevoir qu'elles-mêmes sont mortes. Mais qu'elle a d'esprit! Elle sait voir, décrire; quoique ces paysages « lents et moralisateurs » de Savoie, dont M. Henry Bordeaux a fait son fief, aient déteint sur elle; ceux du Comtat Venaissin, qu'elle a composés d'après

nature, charmants au début, elle les tient, à présent, pour des modèles majestueux, pleins de significations édifiantes et dont elle n'a pas le droit de s'écarter. Cela fait — si je puis dire — dans une œuvre où la nature a mis du primesaut, toute une brocante Louis-Philipparde... En Savoie où elle n'a à fréquenter que des coquecigrues exagérément provinciales, l'adorable institutrice libre Zoé Buttet se toque du seul être qui tranche un peu: un mauvais petit élégant, à verve parisienne, bricoleur d'affaires sans scrupules... A la fin, elle échappe au gigolo parce que, sous l'enveloppe séduisante, des incidents de plus en plus corsés lui révèlent le fond louche. Elle va réfugier son brisement de cœur en Vaucluse dont la divine sérénité la guérira. Roman aimable. Il serait moins aimable et plus fort, il serait moins Sandeau et plus Sand, si trop d'ombres falotes ne venaient à la table de travail de l'auteur s'interposer entre sa vision et l'univers.

L'importance de Baudelaire ne cesse, en toute occasion, de se confirmer. C'est à lui, sans doute, c'est à ses théories, du moins, qu'il faut imputer l'introduction consciente et j'irai jusqu'à dire systématique, de l'artifice dans l'art. « Se faire magnétiseur et somnambule »... Le conseil qui avait un peu le caractère d'une mystification a été suivi à la lettre par ses disciples. Un des derniers venus, M. Jean Giono applique avec rigueur la méthode du poète dans **Le Serpent d'étoiles.** Ce récit où l'on trouve, peut-être, quelques-unes des plus belles pages, des plus lyriquement inspirées de l'auteur de *Pan,* contient, il est vrai, une part énorme de charlatanerie. Et d'abord, le jeu des bergers sur les plateaux de Mallefougasse, cette improvisation épique sur un scénario dont M. Giono se donne l'air de traduire le fragment le plus typique dans un appendice, n'est-elle pas une pure fantaisie? Toute cette cosmogonie plus inspirée d'Hésiode que de la Bible me semble une invention de M. Giono; et je ne lui en ferais pas un reproche s'il n'y avait le langage même dont il use pour nous la révéler. C'est à dessein, sans doute, pour nous cacher la facilité de sa diction dont la pente naturelle est la rhétorique, que M. Giono le farcit, ce langage, d'expressions de terroir et surtout qu'il l'en-

veloppe d'un galimatias obscur. Cela fait, en outre, dans la lumière générale de son récit, des trous d'ombre où se dissimulent ses faiblesses. Rien qui me plaise autant, dans la mâle franchise de leur accent, que des « morceaux » comme l'évocation, par laquelle s'ouvre son livre, de la foire sous le vent, ou que l'assimilation des troupeaux de moutons aux vagues de la mer. Mais par endroits le souffle manque à notre ténor; alors il triche, et chante en fausset. Cela contredit ce que j'écrivais plus haut? Oui et non. C'est quand l'illusionniste prépare un bon tour qu'il bonimente. On ne fait pas tant de façon quand on joue cartes sur table. Et quelle fausse naïveté, souvent, chez M. Giono! Je le regrette. Il faudrait si peu de chose, à bien voir, pour qu'un poème comme *Le Serpent d'étoiles* fût une œuvre parfaite.

Je vois bien, il me semble bien voir, plutôt, ce que M. Marcel Rouff a voulu faire en écrivant **Au grand Léonard;** mais je ne crois pas qu'il ait complètement réalisé son dessein dans ce roman où le grotesque s'efforce de rejoindre le tragique et de se confondre avec lui. Les personnages de son livre, a-t-il pris soin d'écrire, du reste, dans la dédicace de celui-ci, « ne relèvent pas de l'humour ». Ce sont « des êtres réels mais déformés dans leurs traits physiques et moraux, de telle manière que le burlesque de leur apparence ne soit qu'une des formes de leur essence dramatique ». On songe aussitôt à don Quichotte... Mais le héros de M. Rouff, — un pauvre diable de coiffeur de province qui finit par être cocu pour avoir voulu passer pour un don Juan — manque du lyrisme et surtout de la philosophie du célèbre hidalgo. Ses gesticulations sont aussi vaines que celles du commun des hommes, encore qu'un tantinet plus ridicules. Un mythomane, mais qui n'est qu'à demi sa propre dupe. Au rebours de don Quichotte qui pouvait faire d'une servante sa Dulcinée, il voit fort bien dans sa réalité lamentable l'acteuse d'une troupe de passage qu'il a changée en étoile pour ébahir ses familiers. C'est un vaniteux hâbleur, ce n'est pas un poète. Mais quelle absurdité d'accabler, en le comparant à l'un des chefs-d'œuvre de l'esprit humain, l'amusant récit de M. Rouff! L'invention bouffonne en est inépuisable, et en deux ou trois endroits (voir, notamment,

le chapitre intitulé *La révolte des choses*) de la qualité la meilleure.

Un célibataire de cinquante ans, assez neuf aux rites de Vénus, rate toutes les femmes qu'il vise tant il est émotif, peu apte à saisir les chances, défiant et tâtillon. L'art de M. Emmanuel Bove est tâtillon aussi, creusant des riens avec une phrase volontairement grise... Qu'il a dû falloir que l'auteur se donne du mal pour atteindre à sa perfection. Car c'est la perfection, n'en doutez pas. On songe aux noix de coco sculptées dans l'ennui des bagnes, sans entrain et sans vrai but que de minuter cet ennui.

Si le vice est monotone, il a au moins ses modes, ses particularités d'époque, et les plongeurs de la vase y découvrent toujours des perles d'un orient spécial bien que de la même huîtrière. **Dans la bohême de minuit**, par M. Michel Georges-Michel, un grand-duc russe d'après la révolution bat à Paris monnaie de son prestige, car il a de gros besoins. D'abord des bourgeois vaniteux en ornent leurs dîners ou leurs bals, puis des tenanciers de claque-dents leur tapis vert. Et entre temps, la fête de nuit dans les boîtes chic ou réputées « exciting », aux frais de ces commanditaires. Jusqu'au jour où dans un bouge et d'ailleurs son crédit baissant, il s'éprend d'une énigmatique créature, rivée elle-même à un Anglais maniaque. Pour elle il achève sa ruine et sa déchéance, trafique des diamants. Elle disparaît, après lui avoir soutiré un hôtel, sa dernière auto, ses dernières liasses de billets. Alors il s'enfièvre à sa recherche dans les pires milieux... De l'artifice, sans doute. Mais il y a là un bal d'homosexuels; le récit par l'Anglais de la possession d'une octogénaire et son meurtre; la mort de la créature *homme* et non femme, dans un décor oscar-wildien, qui sont bien la chose la plus sombre, la plus sataniquement parfumée de pourriture qu'on ait écrite de cette encre.

JOHN CHARPENTIER.

THÉATRE

Maria, comédie en trois actes et quatre tableaux, de M. Alfred Savoir, au Théâtre des Ambassadeurs. — *O mon bel inconnu!...* comédie musicale en trois actes de M. Sacha Guitry, aux Bouffes-Parisiens. — *L'Arlésienne*, pièce en trois actes et cinq tableaux, d'Alphonse Daudet, à la Comédie-Française.

Il y a une leçon bien curieuse à tirer de la dernière pièce de M. Alfred Savoir. Chacun sait, en effet, que **Maria** a été écrite pour une comédienne déterminée. Or, par suite de circonstances qui ne nous importent point, c'est une autre qui la joue. Que l'on vienne donc après cela nous parler de la destination des rôles! Toute œuvre valable doit être indépendante du talent des interprètes comme des prestiges de la mise en scène, et chacune de celles dont on pense qu'elle perdrait tout ou partie de son empire si tel ou tel interprète ne lui apportait son concours, est à priori une œuvre de peu. Il y a au contraire une forte présomption en faveur du mérite de *Maria*, par le seul fait que ce n'est point la personne pour qui on l'a composée qui la joue. Assurément, le raisonnement n'est pas absolument concluant, mais il se trouve un peu faussé par le fait que c'est Mme Simone qui supplée l'inspiratrice défaillante, et l'on sait que Mme Simone, en son art, est capable de tout, et même de faire passer pour bon un ouvrage qui ne l'est point.

Là n'est point le cas. On voit traité avec autant de force que d'adresse le sujet de *Maria*, qui est fort pathétique. Je connais peu d'instants aussi émouvants dans la vie passionnelle que celui où une femme, menacée par l'atteinte de l'âge, commence à douter de son empire et craint de voir lui échapper tous les biens qu'elle détient encore: succès, prestige, amour. Tantôt ce drame climatérique est étudié en lui-même, abstraction faite des incidents extérieurs qui peuvent le précipiter, et l'on se trouve en présence d'un ouvrage tel que le *Passé* de Porto-Riche; tantôt les incidents extérieurs sont analysés et décrits et ce que l'on nous montre est précisément conforme au thème de *Maria*.

Cette femme, dont la maturité parfait la beauté en attendant qu'elle l'altère, commet l'imprudence d'introduire une jeune fille entre elle et l'homme qu'elle aime. Un nouvel amour

survient bientôt entre ces deux êtres et, dès que la généreuse Maria y prend garde, elle se sacrifie à eux et, de tout son pouvoir, elle travaille à les unir. Malheureusement, son abnégation est vaine. Un douloureux épilogue nous montre que l'homme et la jeune fille n'ont point trouvé l'un avec l'autre le bonheur que Maria pensait leur donner. Son souvenir, celui de son sacrifice, ont nui à leur félicité, et la comédie s'achève dramatiquement par un échec infligé aux personnages.

Malgré la liberté agressive avec laquelle M. Savoir exécute toujours ses desseins, cette pièce, dont toutes les péripéties sont déterminées par le mouvement des cœurs et par celui des âmes, me semble conforme par nombre d'endroits à l'idée que l'on se fait d'une œuvre classique. Elle est dépouillée, sans incidents, conduite par une sorte de fatalité intérieure vers son dénouement; bref, elle est intellectuelle, malgré la chaleur sensuelle qui en émane à certaines minutes.

Or, je me demandais, en l'écoutant, si elle ne se trouvait pas tirée vers l'intellectualisme classique par Mme Simone, sa remarquable interprète, et si la comédienne à qui le rôle était primitivement destiné — pourquoi ne pas la nommer, ce devait être Mme de Bray — n'aurait pas au contraire engagé le drame dans les voies du romantisme le plus sensuel. A quel péril les ouvrages de l'esprit sont-ils donc exposés — et comme ils peuvent y échapper par hasard! Ayant été longtemps l'interprète d'Henry Bataille, Mme de Bray n'aurait pas manqué d'enduire Maria de ce je ne sais quoi de gluant et de visqueux que l'on remarquait toujours dans les comédies de cet auteur d'autrefois. Mme Simone lui confère au contraire quelque chose de pensant et de spiritualisé. Le drame, qui aurait pu s'enfoncer lourdement dans la matière, se dégage pour se mouvoir dans le domaine de l'esprit. C'est une réelle élévation, et il faut dire, à la louange de l'œuvre de M. Savoir, qu'elle en était parfaitement digne.

§

Je pense que le nouvel ouvrage de M. Sacha Guitry, dont le titre est: **O mon bel inconnu!** manque à sa désignation de comédie et, d'autre part, que la musique qui l'accompagne, quelle qu'en soit la qualité qu'il ne m'appartient pas d'appré-

cier, est répartie d'une façon trop économique dans ce spectacle pour pouvoir remédier à cette indigence de la donnée. Une opérette ou un vaudeville peuvent être constitués sur un thème absurde ou stupide. Ils tirent leur agrément d'autre part que d'un texte auquel on ne songera jamais à reprocher son indigence. Mais si quelque chose veut se donner pour une comédie, il lui faudrait un peu plus de substance ou d'invention qu'on n'en voit dans l'histoire du Bel Inconnu. Cet homme, bourgeois quinquagénaire, pour se désennuyer des platitudes de l'existence cherche, par l'intermédiaire des petites annonces d'un journal spécial, une âme sœur. Il reçoit un énorme paquet de lettres, parmi lesquelles il en choisit trois au hasard, qui proviennent précisément de sa femme, de sa fille et de sa bonne, qui, ayant toutes trois du vague à l'âme, cherchent chacune à s'en distraire par le même moyen.

Cette idée en vaut une autre, dans le factice, et un homme doué de l'adresse que nul ne conteste à M. Sacha Guitry aurait pu en tirer beaucoup de drôleries. Aussi est-on réellement surpris en constatant le manque de jaillissement d'une verve que l'on connut autrefois abondante, en voyant comme les péripéties de l'aventure hésitent à rebondir et comme cela se développe ingénument, puérilement, pour gagner le dénouement rassurant où tendent toutes les anecdotes de ce genre. Il est évident que l'on a compté sur la musique pour combler les vides du texte, et l'on ne s'explique pas qu'elle ne se multiplie point pour remplir un rôle qu'elle tient si bien, et pour la satisfaction générale, quand elle le veut.

Pour la satisfaction générale, deux comédiens se dépensent en outre le plus spirituellement du monde: c'est M. Koval et Mlle Arletty, dont la présence suffit à assurer le succès des pièces où on les voit. M. Koval est un mime si remarquable qu'il a eu la coquetterie de souhaiter qu'on lui composât un rôle muet: le rôle d'un muet. Il y est parfait, mais cependant c'est dommage. Sa silhouette a beau être admirable, ses mines réjouissantes et son entrain plein de verve, on regrette le sel qu'il a l'habitude de mettre dans tous les propos qu'on le charge de débiter, et la façon dont il chante les couplets qu'on lui confie. Etrange troupe pour une comédie musicale, où ce sont précisément les artistes qui n'ont pas de voix qui

sont les meilleurs chanteurs. Ce n'est, en effet, pas faire injure à Mlle Arletty que d'indiquer qu'elle ne compte pas une grande voix d'opéra parmi tous les attraits dont elle est ornée. Mais comme elle sait utiliser ce qu'elle en a! Elle s'en sert avec cet esprit singulier, qu'elle déploie en toute chose. A quoi tient son prestige? Elle se propose d'être comique et elle montre un visage émouvant, ce qui constitue déjà une contradiction saisissante. Elle a quelque chose de net et de précis, qui lui permet de donner je ne sais quoi de tranchant et de définitif à ce qu'elle fait comme à ce qu'elle dit, et de mettre ses effets en place avec une vigueur rare. Elle a son style et elle a du style. Ce sont deux choses frappantes et d'une définition malaisée. Son style dépend de ses attitudes familières, de ses intonations personnelles, de son allure individuelle, mais le style tient à l'art avec lequel elle impose au public tout cela de façon magistrale.

Il paraîtrait peut-être plus naturel d'employer de si grands mots à propos d'une reine de tragédie qu'à propos d'une petite comédienne que nous nous permettrons de qualifier de bouffonne parce que nous sommes au théâtre des Bouffes. Qu'on ne s'y trompe pas, dans les deux cas les moyens de s'imposer au public sont les mêmes, et il n'y a qu'une seule façon d'être une grande artiste.

§

L'Arlésienne a quitté l'Odéon pour s'installer à la Comédie-Française. A-t-elle bien fait? *L'Arlésienne* et l'Odéon formaient un accord si parfait qu'on ne songeait plus à l'analyser. Se reconstituera-t-il sur l'illustre scène de la rue Richelieu? Ce n'est pas sûr, et l'on fait preuve d'une rare imprudence en exposant à révision des gloires dont la solidité tenait à l'indifférence avec laquelle on les laissait doucement devenir momies.

PIERRE LIÈVRE.

PHILOSOPHIE

Machiavel: *Le Prince*. Trad. de Colonna d'Istria, Introduction de Paul Hazard. Alcan, 1929. — Bernard Landry: *Hobbes*. Ibid. 1930. — Etiennette Demahis: *La pensée politique de Pascal*. Saint-Amand, R. Bussière, 1931. — André Delacour: *Pascal et notre temps*. Messein, 1933. — Léon Brunschvicg: *Pascal*. Rieder, 1932.

Il est tard pour signaler les publications ci-dessus relatives à **Machiavel** et à **Hobbes.** Le livre de M. B. Leroy est précis et net, comme est nette et roide toute attitude, toute doctrine de l'illustre Anglais. Bornons-nous à encourager les lecteurs à acquérir conscience, en s'aidant de ces deux ouvrages, de l'importance que prennent aujourd'hui l'œuvre de Hobbes et le livre de Machiavel. Nous revoilà en des temps où de farouches individualistes, effrayés comme Hobbes, ou cyniques comme Machiavel, confisquent avec ardeur les libertés. Il est de bon ton que des gouvernements féroces immolent tout intérêt devant la raison d'Etat, même si l'Etat est une machine artificiellement montée. La discipline procède non d'un décret de la « raison », entité froide et pâle, mais d'une *virtù* brutale et sauvage de la collectivité, embrigadant l'énergie individuelle (1). Par leur méthode, puisqu'ici et là elle se réclame du seul empirisme, les deux doctrinaires s'opposent. L'Anglais déduit; le Florentin, devançant la psychologie de notre époque, détermine des comportements et y discerne des causes historiques. Chacun à sa façon découvre ainsi des conditions assez analogues à celles dont s'avise l'autre, sur les moyens d'établir la paix entre les appétits humains déchaînés.

A l'un et à l'autre, Pascal eût répondu que la paix n'est point l'œuvre de la force, ni d'une ingénieuse astuce, mais qu'elle naît d'une raison qui est cœur, d'un Verbe qui est Jésus. On ne voit pas en pleine évidence, dans la thèse de **Mlle Demahis,** cette réponse. Et pourquoi? sinon parce que Pascal ne pose guère sous l'aspect politique les problèmes de justice ou de vérité; ils les conçoit en termes de conscience. N'empêche que le livre de la jeune doctoresse a mérité la mention « très honorable » par la bonne volonté déployée à examiner les conditions de la pensée politique aux XVIe et XVIIe siècles, ainsi que pour explorer de ce biais les œuvres de Pascal. Malgré tout, quoiqu'on s'aperçoive que la période mondaine de Pascal (1649-1654) coïncide avec la

(1) Nous ne laisserons pas se perdre l'occasion de rendre hommage à la mémoire du philosophe Colonna d'Istria, qui est mort sans avoir pu réviser sa traduction du *Prince*, après de cruelles épreuves physiques.

durée de la Fronde (1649-1653), on ne discerne guère de traces qui attesteraient une influence de cette crise sur l'âme tumultueuse du penseur. De là le sentiment d'un postulat artificiel dans la conception et l'exécution de ce gros livre. Sachons gré à l'auteur d'avoir rappelé dans son introduction deux passages étrangement expressifs de Miguel de Unamuno.

André Delacour, doux poète et romancier, a mieux compris Port-Royal en lisant le chef-d'œuvre de Marcelle Tinayre, et il considère son propre ouvrage comme ayant la structure d'une composition musicale. De ces deux aveux, le premier a pour nous un sens, mais nous n'en découvrons aucun au second. Ajoutons que l'auteur s'assimile au mouvement littéraire 1920-1930, génération dont Daniel-Rops s'est institué « l'analyste pathétique et profond ». Tout est bien pensant et bien pensé dans les huit chapitres de ce livre, où Pascal se trouve confronté à notre « inquiétude », notre « amour », notre « littérature », notre « dispersion », notre « connaissance », notre « religion », notre « charité » — enfin avec Paul Bourget. Notre temps apparaît à M. Delacour jouisseur et inconsistant, donc, semble-t-il, fort peu apte à goûter les âpres violences de Pascal. Qu'il me soit permis d'objecter que deux génies quasiment pascaliens se révèlent prestigieux à la génération en question: Nietzsche et Kierkegaard. Comme l'intuition de l'absolu, l'influence pascalienne transcende n'importe quel temps, celui de Benserade non moins que celui d'André Gide.

Personne n'espérait que M. **Brunschvicg** pût ajouter encore à la dette que nous avons contractée envers lui pour l'intelligence de Pascal; ses travaux sont depuis longtemps la base de toute réflexion sérieuse sur les *Pensées* et leur auteur. Voici cependant un nouveau livre d'un plan, d'un contenu, d'une forme qui ne rappellent aucun travail exégétique antérieur. Les conditions du vrai, la vie mondaine, la foi catholique furent, on nous le fait remarquer, trois expériences que Pascal a poussées à fond, et dont le drame de sa vie fut l'essai de conciliation. Chacun de ces Pascal partiels s'exprimant sous un pseudonyme selon le jeu de l'anagramme, le problème des problèmes se pose en ces

termes: que Salomon de Tultie, sous le nom duquel l'*Apologie* devait être publiée, surmonte les contradictions de la conscience religieuse, comme Louis de Montalte et Amos Dettonville ont triomphé des caprices du savoir et de la controverse morale. Triade qui décevrait Pirandello lui-même, car sous-jacente à ces trois esprits il y a l'âme continue et personnelle de Blaise Pascal, qui se forge à travers les épreuves, et qui ne se trouve en Dieu qu'en se cherchant dans des efforts de réalisation où nous devons révérer, plus que partout ailleurs, l'héroïsme d'une sincérité. On n'a jamais, que nous sachions, indiqué à quel point ce paroxysme de zèle chrétien rejoint le paroxysme d'audace à travers lequel se poursuit, en bouddhisme, une carrière de bodhisattva. Même dépouillement des préjugés et du faux savoir dans le bain du scepticisme; même dépassement, non pour l'avoir étudiée, mais pour l'avoir épuisée, de la vie profane; mêmes acquisitions successives, non pas abstraites et vaines comme un prétendu accès à l'éternel, mais ardues et, par contre, définitives, en lesquelles s'entreprend la création d'un soi qui, à la limite, serait divin. Vies des saints, artifices de l'ontologie semblent puériles naïvetés auprès de cet effort si hautement humain.

P. MASSON-OURSEL.

LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Paul Langevin: *La notion d'atomes et de corpuscules*, conférence faite le 16 octobre 1933 à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la fondation de la Société de chimie-physique.

Notre chronique du 15 juillet 1930 rendait compte d'une série d'exposés par Paul Langevin sous les auspices de l'*Union rationaliste*. En même temps, dans un article plus étendu et intitulé *Les physiciens à l'assaut du déterminisme* (1), nous développions les remarquables conceptions du physicien, et notre étude, maintes fois citée depuis, reste, pour ainsi dire, le seul texte imprimé auquel il soit possible de se référer.

Langevin, en effet, annonçait bien une brochure, où il devait défendre ses idées, mais celle-ci n'a pas encore vu le jour.

(1) Page scientifique des *Nouvelles littéraires* (28 juin 1930).

N'ayant pu éditer sa conférence, il prit le parti de la refaire tout dernièrement, en l'intitulant cette fois-ci **La notion d'atomes et de corpuscules.** Il est fort possible que la sténographie ne restera pas inédite. En tous cas, il nous semble du plus puissant intérêt de compulser nos notes et de mettre en évidence les points essentiels.

§

Conférence extrêmement riche, qui ne dura pas moins de deux heures d'horloge et qui se trouva tout naturellement divisée en deux moitiés: une introduction expérimentale, une conclusion épistémologique.

Au début du siècle dernier, l'interprétation des faits chimiques imposa une conception atomistique de la matière. Depuis trente ans, nous avons fait connaissance avec les corpuscules électrisés. Progressivement, nous avons mesuré leur nombre, leur masse, leur charge électrique, leur moment magnétique. Et nous vîmes défiler, en projections, toute une suite de clichés, où étaient photographiées les trajectoires des particules les plus diverses.

Nos lecteurs savent — car nous l'avons rappelé bien souvent — que le rayonnement, tout comme la matière, possède une structure corpusculaire. Les « grains de lumière » sont les *photons*, ou plutôt *le* photon:

> Le changement de fréquence du photon, nous dit en effet Langevin, est tout à fait analogue au changement de vitesse de l'électron. Quand on court après un électron, sa vitesse diminue. Quand on court après un photon, sa fréquence décroît; si l'on courait « assez vite » (2), cette fréquence s'annulerait, et l'on conçoit par suite que la *masse propre* (3) du photon soit égale à zéro.

Jusqu'à ces deux ou trois dernières années, les corpuscules connus étaient, en plus du photon: l'électron (chargé négativement), le proton (chargé positivement, mais 1.850 fois plus lourd que l'électron), l'hélion ou particule alpha (formé par

(2) Avec la vitesse de la lumière.
(3) En relativité, on appelle « masse propre » d'une particule la masse que lui attribuerait un observateur qui serait en repos par rapport à elle (car la masse varie avec la vitesse).

la juxtaposition de quatre protons et de deux électrons). Hélas! tout cela s'est compliqué singulièrement, et « la physique, comme la société humaine, souffre d'un excès de richesses ». Coup sur coup sont nés le neutron (sans charge électrique et de même masse que le proton) et le positron (chargé positivement et de même masse que l'électron). Voici d'ailleurs quelques explications possibles, sur lesquelles le choix des savants n'a pas encore pu se fixer, par suite de l'insuffisance (provisoire) des données expérimentales.

1° Le neutron serait une association intime d'un proton et d'un électron. Il n'y a là rien d'impossible, puisque les lois qui régissent l'électron cessent d'être valables à des distances aussi faibles.

2° Inversement, le proton pourrait provenir de l'assemblage d'un neutron et d'un positron.

3° Resterait le positron, « le petit dernier, qui est le plus encombrant ». Peut-être ne serait-ce qu'un « trou » laissé par un photon, lorsqu'il vient d'arracher un électron...

§

Je passerai plus rapidement sur les conceptions épistémologiques, qui n'ont guère varié depuis l'article, cité plus haut, des *Nouvelles littéraires*.

Langevin ne ménage pas Eddington (4), Dirac (5), ni Bohr (6); pour lui, ce sont là de purs « dévergondages intellectuels ». Le conférencier développe longuement les conséquences des nouvelles statistiques (7), qui n'ont pu réussir qu'en renonçant à extrapoler la notion d' « objet », de « chose ». Abjurer le déterminisme est un aveu d'impuissance. D'ailleurs, il y a crise, non du déterminisme, mais du mécanisme.

L'expérience nous révèle un monde infiniment plus riche que celui que Pascal avait imaginé: le monde des poupées japonai-

(4) Qui salue en l'année 1927 le début d'une ère de conciliation entre la science et la religion.

(5) L'électron choisit sa voie: il est libre, comme l'homme qui préfère se suicider. Seules comptent les lois de moyenne: les lois physiques (à notre échelle) et les lois démographiques.

(6) L'être vivant résulte d'une amplification du libre arbitre inhérent à l'électron.

(7) *Mercure de France*, 15 octobre 1929, p. 442.

ses s'emboîtant les unes dans les autres. Nous ne trouvons pas Pascal à tous les étages...

Le concret n'est que « de l'abstrait usagé », de l'abstrait rendu familier par un long commerce. Conservons provisoirement nos outils anciens qui n'ont pas cessé d'être féconds dans le domaine expérimental; mais la théorie de la connaissance exige que nous forgions des outils nouveaux.

Le potentiel, l'entropie passèrent longtemps pour des épouvantails; il en est de même aujourd'hui encore pour le calcul matriciel. Il nous faut colorer les résultats du langage mathématique, et, sans doute, la notion de chose ira rejoindre le temps absolu et l'espace absolu.

Peu importe, après tout, qu'Emile Meyerson ait placé, en 1921 (8), le *concept de chose* à la base de son essai de philosophie scientifique et que, s'insurgeant contre les idées de Langevin, il ait maintenu son opinion en 1933 (9).

MARCEL BOLL.

SCIENCES MÉDICALES

Docteur Félix Regnault : *Les maladies de Karl Marx. Leur influence sur sa vie et sur ses œuvres.* (Article de la *Revue Anthropologique*, juillet-septembre 1933.). — Docteur Cabanès : *Les Condé*, 2 volumes à 20 fr., (Albin Michel). — Léopold Stern : *Sacher-Masoch ou l'amour de la souffrance*, Bernard Grasset, 15 fr. — Docteur Emile Fleurot : *Préservation de la tuberculose et vie familiale.* Le François, éditeur. — Constant de Horion : *Esculape et les Muses*, éditions du Groupe Moderne d'Art de Liége, 10 fr. — Docteur Paul Moinet : *Les Bâtards d'Esculape* (enquête sur les guérisseurs). Le François, 12 fr.

Dans la *Revue Anthropologique*, le docteur Félix Regnault consacre un très complet article aux **Maladies de Karl Marx.** Il s'appuie pour cette étude sur ses correspondances avec Engels, Lassalle et Kugelman, et sur les publications de Riazanov, Lafargue, Max Beer, Hyndman, etc...

La vie morbide de Karl Marx se divise en trois périodes : la première où domine sa maladie de foie, la seconde où s'y ajoute de la furonculose, la troisième où éclate une tuberculose pulmonaire qui détermine la mort.

Ictère, vomissements bilieux, hémorroïdes, dès l'âge de

(8) *De l'explication dans les sciences* (Payot).

(9) *Réel et déterminisme dans la physique quantique* (Hermann). Cf. *Mercure de France*, 15 juillet 1933, pp. 427-428.

31 ans. Migraines fréquentes et terribles, douleurs oculaires, algies diverses, caries dentaires et gingivite (si fréquentes chez les hépatiques), insomnies tenaces s'abattent sur lui. Puis surgissent des poussées multiples de furoncles et d'anthrax.

Ces maux, qu'il dit « dégoûtants et perfides », se développent sur le dos, la poitrine, le cou, l'aisselle, les fesses, les membres, au point que parfois il ne peut que rester couché en arc de cercle.

Il semble que la fragilité hépatique soit chez lui héréditaire, comme la chose est banale. Il l'a aggravée par sa mauvaise hygiène, absence d'exercice, écarts constants de régime, usages de mets très épicés, poissons fumés, caviar, cornichons... et surtout vins et liqueurs dont il faisait abus pour se donner du ton. Il fumait beaucoup, et du tabac de mauvaise qualité.

Il mourut tuberculeux et, dès sa pleurésie et ses bronchites, dit Regnault, « commence pour lui le calvaire habituel aux tuberculeux. Il sera renvoyé d'un pays à l'autre, à la cherche d'un éternel beau temps qu'il ne trouvera nulle part, et à chaque voyage il changera de médecin. »

Il garde d'ailleurs l'optimisme de ce genre de malades. Il meurt le 14 mars 1883 de cachexie par phtisie.

La contagion atteignit sa femme et sa fille aînée.

Les maladies de ses six enfants, la mort de plusieurs d'entre eux paraissent dues aux mêmes causes.

En résumé, un fils meurt jeune de péritonite tuberculeuse. Sa femme et sa fille aînée meurent de consomption lente, probablement de phtisie, sa fille cadette se suicide. Sa dernière fille, qui était hystérique, en fait autant. Donc, d'une part prédisposition à la tuberculose, de l'autre troubles graves nerveux, comme on observe souvent dans les familles biliaires.

On devine de quel poids pesa un tel état de santé sur son travail et sa misère.

Son caractère était inégal, emporté, insatisfait, bien « bilieux ». Ses polémiques sont ardentes et vont à l'injure. Il a pour la satire un talent qu'il manifeste dès l'enfance et qui le faisait craindre de ses petits camarades. Mais, dès qu'il s'améliore, il est gai. C'est aussi un tendre, un sensible qui

adore les siens, aime ses amis et est aimé d'eux.

Les souffrances morales s'ajoutèrent à ses souffrances physiques. En dehors de ses malheurs familiaux, son premier volume du *Capital* passa inaperçu; son parti lui-même ne le comprenait guère et ne l'admira qu'après sa mort.

Ainsi le veut souvent la destinée du génie.

Cet article du docteur Félix Regnault est précieux.

§

Les deux volumes posthumes nouveaux du docteur Cabanès sur **Les Condé** offrent l'intérêt habituel des ouvrages de cet inlassable champion de la clinique de l'histoire.

Nous savons la passion éclairée qu'il a mise à suivre les tares héréditaires dans les grandes familles. Il nous montre ici comment la dégénérescence pénétra chez les Condé et comment elle éteignit la race, en 1830, année où mourut de sa maîtresse, une aventurière, le dernier prince de cette lignée. Il semble bien établi — aussi sûrement qu'une chose peut être sûre en médecine — que le germe morbide fut apporté par la nièce du Cardinal de Richelieu. Ce dernier, en réservant comme épouse à celui qui allait illustrer la race sous le nom du « Grand Condé », sa nièce Claire-Clémence de Maillé-Brézé, lui fit, cliniquement parlant, un détestable cadeau.

Le père de Richelieu était sombre et mélancolique. Son frère, Alphonse, morose, bizarre, pointilleux, eut des hallucinations. Après qu'il s'était revêtu d'une robe de satin rouge avec des broderies d'or, il s'imaginait être Dieu le Père. Sa sœur Nicole fut une véritable aliénée, atteinte du « délire de négation »; elle prétendait avoir le... séant en verre, et ne voulait pas s'asseoir,... de peur de le casser.

La femme du grand Condé mourut de mélancolie chronique. Son fils, qui se croyait tour à tour chien, lièvre, chauve-souris et même plante, termina dans la démence. Le fils de ce dernier, Louis III de Bourbon, succomba aux suites de ses débauches. Une petite-fille du Grand Condé, la duchesse du Maine, esprit mièvre, cœur égoïste, dépensa sans compter, en prodigalités folles, l'immense fortune dont elle disposa. Un des descendants du héros de Rocroi fut le prince de

Condé de l'émigration. Enfin, le dernier des Condé, après avoir mené une vie scandaleuse avec la « baronne » de Feuchères, périt en 1830, au château de Saint-Leu, victime de sa lubricité et pendu probablement par sa maîtresse.

Une telle histoire dépasse en intérêt le plus vivant des romans.

§

Sacher-Masoch fut un écrivain de langue allemande, universellement connu. Ses œuvres, traduites dans toutes les langues, nous dit M. Léopold Stern qui lui consacre une intéressante biographie, ont bénéficié autrefois d'une vogue qui n'a d'égale que la profondeur de l'oubli dans lequel elles sont tombées aujourd'hui. Il eut sa célébrité en France où la *Revue des Deux-Mondes, La République Française*, etc... ouvraient leurs colonnes à la traduction de ses romans et contes. *Les Débats, Le Figaro* lui consacraient des articles flatteurs. Henri Rochefort lui fit une réception particulièrement chaude et promit de lui trouver, pour un de ses romans, un éditeur parisien qu'il trouva effectivement, et Sacher-Masoch toucha 10.000 francs de droits d'auteur, somme fabuleuse pour l'époque. Paul Hervieu alla le voir et consacra à cette entrevue un article enthousiaste dans *Le Journal*.

Puis, quand Sacher-Masoch fêta ses 25 ans de carrière littéraire. Zola, Dumas, Saint-Saëns, François Coppée, Victor Hugo, bien d'autres encore s'empressèrent, en le félicitant, de lui exprimer leur admiration, et le Gouvernement lui fit remettre la Croix de la Légion d'honneur.

Et cet homme ne lègue à la postérité qu'un nom nullement attaché à ses écrits, mais lié au désir de la souffrance et de l'humiliation en amour. C'est le professeur Krafft-Ebing qui baptisa cette perversité sexuelle « masochisme », tout comme autrefois l'amour qui aime à faire souffrir avait été baptisé « sadisme ». La vie sexuelle de cet écrivain est si caractéristique qu'on ne peut que donner raison au professeur, créateur du terme. Un trait caractéristique du masochisme, souligne, à juste titre, Léopold Stern, c'est que ceux qui en sont atteints s'affirment dans toutes les autres circonstances et actions de la vie, hors l'amour, des êtres parfaitement sains

et équilibrés. Sacher-Masoch était un faible, hypocondriaque et hypersensible. Au moindre mal moral ou physique, il souffrait cruellement, s'en exagérait l'importance et ne cessait de gémir. Cet homme, qui endurait avec joie et volupté cent coups de fouet et autant de coups de pied infligés par sa maîtresse, sa femme légitime ou leurs amants, geignait comme un enfant s'il se cognait légèrement à un coin de table.

Curieuse vie. Ses romans sont des autobiographies. Les Freudiens peuvent en faire leur profit, car il semble que le climat sexuel de cet écrivain ait dépendu d'une scène de cruauté infligée par une de ses parentes, la comtesse Xénobia, à son mari, et dont il fut le témoin involontaire à l'âge de dix ans. Adolescent, il rêvait presque chaque nuit qu'il était enchaîné et à la merci d'une femme cruelle, qui lui infligeait d'atroces tortures. Comme le jour où, surprise par son mari avec son amant, la comtesse Xénobia, qui frappa violemment du fouet son légitime, était revêtue de fourrures somptueuses, trois choses resteront désormais inséparables dans ses rêves comme dans ses réalité sensuelles: la femme, les fourrures et les coups. Il adopta comme emblème une femme couverte de fourrures, brandissant un fouet, et fit dessiner cette image sur son papier à lettres. Quand il écrivait, il caressait une fourrure qu'il avait toujours à portée de sa main et d'où il tirait l'inspiration. Il réclama de chacune de ses maîtresses des humiliations et des tortures, n'étant complètement heureux que lorsqu'elles le trompaient et soupirant alors après les brutalités de l'amant. Il accompagnait la femme aimée déguisé en domestique et, pour mieux se soumettre, rédigeait d'extraordinaires traités « en bonne et due forme », où il s'engageait à l'esclavage sans réserve. Léopold Stern publie certains de ces étranges documents. Sa vie avec la femme de basse extraction qu'il épousa est la plus extraordinaire des choses. Etre trompé par sa maîtresse lui avait semblé bien agréable, mais être trompé par son épouse et le savoir lui paraît maintenant le comble de la félicité. Quand celle-ci est fatiguée de frapper, il réclame ce service des jeunes domestiques et passe volontiers une grande partie de ses journées à la cuisine. Rien ne l'amuse, même dans le

monde, comme de jouer « aux brigands » et de tenir le rôle de la victime, d'autant plus ravie qu'elle est plus brutalisée. L'intelligence ne servant que trop souvent à « justifier » les folies, il expliquait par sa jalousie... le désir d'être trompé. « Il faut aimer une femme à la folie, comme je t'aime, disait-il à Wanda, pour que son infidélité vous fasse souffrir un martyre aussi délicieux que celui que je sentirai quand je te verrai dans les bras d'un autre ».

Bref, un curieux livre qui nous renseigne sur un curieux homme. On y apprend, en passant, des choses étranges sur une maîtresse de Henri Rochefort, et comment aussi, ayant divorcé et s'étant remarié, Sacher-Masoch finit « bon bourgeois de mari », terminant sa vie sur une terre éloignée des villes, gagnant l'affection des paysans et devenant leur conseiller et leur bienfaiteur. Décidément, tout arrive.

Léopold Stern, plein de mansuétude, conclut ainsi:

> Ne soyons pas trop sévères pour sa mémoire : il fut trop différent de nous pour que nous puissions le comprendre, et, avant de lui jeter la pierre, souvenons-nous des paroles de Nietzsche : « Les choses de l'amour sont au delà du bien et du mal. »

§

Dans son travail excellent sur **la Préservation de la Tuberculose et vie familiale,** le docteur Emile Fleurot, après avoir montré la fréquence et les dangers de la contamination familiale et sociale, constate que des progrès immenses ont été faits en lutte antituberculeuse par l'œuvre bienfaisante des dispensaires, par l'action personnelle des praticiens, par les moyens de publicité des Offices d'hygiène sociale. Mais il réclame la création de nombreux établissements de cure. Il estime qu'il faut surtout demander l'argent à la Caisse des dépôts et consignations, où dorment des fonds considérables provenant des assurés sociaux.

Il adopte les conclusions votées à l'unanimité le 13 mars 1932, à Paris, par le Conseil d'administration du Syndicat des médecins spécialistes de l'appareil respiratoire, pour un projet d'organisation prophylactique:

1° Acquisition dans chaque département d'une œuvre Grancher;

2° Développement de l'œuvre des placements des tout-petits;

3° Création d'un ou deux préventoriums par département;

4° Etude des modifications à apporter à la loi des Assurances sociales, en vue de faire bénéficier les tuberculeux de trois ans de prestation-maladies, par analogie avec le statut qui régit les fonctionnaires de l'Etat;

5° Subvention des Assurances sociales aux Centres de recherches scientifiques, créés dans le but d'étudier le vaccin ou le traitement curateur d'une maladie contagieuse;

6° Etude des modifications de la loi, en vue de faire bénéficier les sujets admis au préventorium de la totalité du prix de journée et de l'application de cette disposition au delà de 6 mois, c'est-à-dire pendant tout le temps que persiste le risque de contagion familiale.

§

Dans **Esculape et les Muses,** M. Constant de Horion, après une préface du docteur Paul Delmas, professeur à la Faculté de Médecine de Montpellier, publie les réponses des médecins écrivains à son enquête sur « les rapports éventuels entre la médecine et la littérature ». Ont répondu: MM. René Allendy, Johannès Barbarus, Maurice Bedel, Marthe Bertheaume, Gaston Chérau, Max Deauville, Louis Delattre, Georges Duhamel, Luc Durtain, Louis Estève, Foveau de Courmelles, Génil-Perrin, Raymond Groc, René-Albert Guzman, Louis Hannaert, René Laforgue, Henry le Savoureux, Luigi Lugiato, Emile Malespine, Georges Marlow, Pierre Mauriac, Joseph Rivière, Gilbert Robin, Corrado Tumiati, Valentin Van Hassel, Jean Vinchon, Paul Voivenel.

On connaît les livres de Marcel Réja et de Maurice Igert sur les guérisseurs. Celui de Paul Moinet sur **les Bâtards d'Esculape,** les complète. Quelle leçon que cette lecture! Moinet montre le mal qui s'étend chaque jour davantage. Il prouve que plus les entorses données à la loi de novembre 1896 sont nombreuses, moins on poursuit les coupables. Parce que le public finit par voir dans l'absence de poursuites contre les charlatans une sorte d'approbation tacite des autorités, le malade estropié ou exploité (ou les deux ensemble) par

un faux médecin n'ose jamais porter plainte contre lui. Parce que les plaintes sont rares, la police ne croit pas nécessaire de s'organiser suffisamment. Parce qu'elle est privée du seul procédé efficace d'investigations (le droit au constat de flagrant délit), elle ne parvient pas à rassembler de charges sérieuses contre les guérisseurs. Parce que le Parquet, dit catégoriquement l'auteur, manque de poigne à l'encontre des faux médecins, les tribunaux correctionnels à qui l'on soumet ces affaires sont incités à faire bénéficier les accusés du minimum de peine prévu par la loi. Enfin, parce qu'une loi désuète prévoit un minimum trop faible, les condamnés se rient de leur punition et récidivent le jour même, comme si rien ne s'était passé. Moinet nous apprend que pas une seule des amendes n'a dépassé 100 francs, et, sur 125, trois seulement ont dépassé 50 francs.

Et voici ce qu'il conseille:

Considérant que les guérisseurs ne sont ni plus ni moins que des escrocs, se targuant d'un pouvoir imaginaire dans le but d'extirper de l'argent aux gens crédules, *il faut leur infliger le châtiment des escrocs : la prison, et l'aggraver d'une amende sérieuse.* Avec indulgence, nous croyons que pour une première condamnation on pourrait porter à 1.000 francs le minimum de l'échelle des peines et, en cas de récidive, fixer à 8 jours de prison et à 1.000 francs d'amende ce même minimum. Je vous assure qu'à partir du moment où cela serait voté, nos lascars y regarderaient à deux fois avant de se lancer dans la médecine. Mais il y a des professionnels qui ne désarmeront pas encore pour si peu. Aussi faut-il absolument accorder aux tribunaux le pouvoir de prononcer la saisie-vente du matériel servant à commettre le délit (comme cela se fait quant aux faux pharmaciens) : il faut vendre au profit de l'Etat le mobilier des salons d'attente et des bureaux, les appareils de toutes sortes et jeter au feu les archives des charlatans. Désarmés, ruinés, les bâtards d'Esculape se rabattront sans doute vers une autre industrie. Mais malades et médecins en seront débarrassés. En frappant à la caisse, une fois de plus on aura frappé au cœur.

DOCTEUR PAUL VOIVENEL.

QUESTIONS JURIDIQUES

***Le Code pénal italien et le Code pénal français* (1) (suite) : *Concours d'infractions — Non cumul et pluralité des peines — Circonstances atténuantes — Circonstances aggravantes — Sursis — Récidive — Délinquants primaires et délinquants d'habitude — Déclaration de tendance — Mesures de sûreté.* — Mémento.**

Au **concours d'infractions,** le Code pénal italien consacre tout un chapitre, art. 71 à 84.

Chez nous, il n'en coûte pas davantage de commettre deux, dix ou cinquante faits délictueux qu'un.

Deux ou plusieurs meurtres n'emportent que la peine d'un seul meurtre, deux ou plusieurs vols que la peine d'un seul vol.

Outre un ou plusieurs vols, qu'un prévenu ait à sa charge des escroqueries, des abus de confiance, des violences, etc., il n'encourt pas une peine plus sévère que si, en tout et pour tout, il avait commis seulement un vol.

Ceci, par application de l'art. 365 C. Instr. crim., ainsi conçu :

En cas de conviction de plusieurs crimes ou plusieurs délits, la peine la plus forte sera seule prononcée.

Le Code italien, pas plus que le nôtre, n'inflige les travaux forcés à temps, la réclusion, la prison à celui qui vient de s'entendre déclarer coupable d'un crime puni de mort ou des travaux forcés à perpétuité; mais, ceci dit, il suit un système contraire au nôtre : il punit la pluralité des infractions par la **pluralité des peines.**

Il applique la peine de mort à celui qui a commis plus d'un fait punissable des travaux forcés à perpétuité.

En cas de plusieurs faits frappés de la réclusion, il condamne aux travaux forcés.

Si plusieurs infractions comportent des *peines corporelles temporaires de la même espèce,* il applique « une peine unique pour un temps égal à la durée globale des peines que l'on devrait prononcer pour chacune de ces infractions ».

Si « plusieurs infractions comportent des peines privatives

(1) V. nos chroniques du 15 mai : *Liberté individuelle et détention préventive*, et du 15 juillet : *Le Code pénal italien et le Code pénal français.*

de la liberté personnelle de diverses espèces, on les applique toutes séparément », jusqu'à concurrence du quintuple de la plus grave et un maximum de trente ans pour la réclusion, de six ans pour l'emprisonnement.

Celui qui par des actions répétées découlant d'un même dessein criminel commet, même en divers temps, plusieurs violations de la même disposition de loi (c'est à peu près ce que le droit français entend par le terme *infraction continue*) encourt le triple de la peine.

§

Entre le principe du système italien et le principe du nôtre, c'est le premier qui vaut le mieux, car le second offre une véritable prime à la délinquence; mais le système italien me paraît d'une application si compliquée que, ma foi, j'aimerais mieux garder le nôtre, pour peu qu'il me fût permis de l'amender. Au surplus, tel qu'il se trouve, je me consolerais vite de l'existence de l'art. 365 si le juge qui l'applique ne disposait, en même temps, du néfaste art. 463 sur les **circonstances atténuantes** (2).

Sur cette question des circonstances atténuantes, notre législation est tellement irraisonnable que l'italienne, par comparaison, paraît la sagesse même.

Je rappelle, on ne saurait trop le répéter, que l'art. 463 permet au juge correctionnel de réduire n'importe quelle peine de prison même au-dessous de six jours, n'importe quelle amende, même au-dessous de 16 francs, qu'il peut même substituer à l'emprisonnement une amende, même au-dessous de 16 francs, et cela : 1° en toute matière ; 2° même en cas de concours d'infractions ; 3° même en cas de récidive ; 4° sans avoir à donner le moindre motif de son indulgence.

(2) L'art. 365 n'avait été fait que pour la cour d'assises, et dans le cas du *concours de crimes et de délits*. Son application au *concours de délits*, fruit du libéralisme de nos tribunaux, remonte d'ailleurs à plus de cent ans. Moralement et pratiquement, l'innovation est louable, car le juge correctionnel ne disposait pas alors des circonstances atténuantes dont la nécessité s'impose du fait que la plupart des peines fixées par le Code ont un minimum très élevé: le vol par exemple.
Elle n'en constitue pas moins une violation flagrante du Code, à laquelle la Cour de cassation s'est longtemps montrée réfractaire. Puis, gagnée elle aussi par un libéralisme légitime sinon légal, elle l'a laissée, vers 1850, s'établir.

Le Code italien admet les circonstances atténuantes, mais il fixe pour chaque délit ou pour certaines catégories de délits la diminution de la peine. Il indique plusieurs genres de circonstances atténuantes (3) en dehors de celles qu'il appelle *communes*. Une seule, et la peine de la réclusion ou de l'emprisonnement diminue d'un tiers. Plusieurs, et la peine de mort arrive à descendre aux travaux forcés à temps; celle des travaux forcés à perpétuité arrive à dix ans de réclusion, tandis que la réclusion et la prison se réduisent à un quart. Ce mécanisme oblige le juge, qu'il soit criminel ou correctionnel, à motiver sa sentence.

Par contre, le jeu des **circonstances aggravantes,** qui ne serait pas mal établi chez nous, mais dont le juge ne tient aucun compte (4) est fixé en Italie de telle façon que le juge ne peut se refuser à en jouer.

§

A l'abus très excessif des circonstances atténuantes, nos tribunaux joignent un abus non moins excessif du **sursis.** Cette mesure, que le législateur de 1891 avait votée à condition qu'elle serait exceptionnelle, est devenue une règle presque mécanique.

Le Code italien connait le sursis (5): art. 163 et suiv. Mais il en restreint sagement l'usage.

Tout d'abord il ne l'applique pas à l'amende.

Ensuite il ne le permet pas au-dessus de un an de prison, sauf — c'est alors deux ans — pour les mineurs de 18 ans et les septuagénaires.

Le sursis ne peut d'ailleurs être prononcé si le juge estime, d'après des directives fixées par l'art. 133, que le coupable

(3) Il en fonde notamment un sur le *motif d'honneur*. C'est ainsi que celui qui commet ou provoque un avortement pour sauvegarder son propre honneur ou l'honneur d'un proche parent, voit la peine réduite de la moitié aux deux tiers (art. 551).

Dispositions analogues en matière d'homicide, de coups et blessures.

(4) Le délit de coups et blessures simples est puni par l'art. 311 de six jours à deux ans, et l'art. ajoute: « S'il y a eu préméditation ou guet-apens, l'emprisonnement sera de deux ans à cinq ans. »

Je ne crois pas avoir jamais vu, en trente ans de magistrature, appliquer ce texte. D'ailleurs ici encore l'art. 463 autoriserait le juge à prononcer une peine infime.

(5) Il connaît même le *pardon* pour le mineur de 18 ans (art. 169).

parait en état socialement dangereux, *periculosa sociale*, qualité définie par l'art. 203.

Le sursis n'est fait que pour le délinquant primaire ; une seconde condamnation, même dans le cas où le condamné aurait été amnistié ou réhabilité, le rend impossible.

Quant à sa révocation, je la comparerai, pour être bref, à l'antre du lion de La Fontaine, où il était aussi facile d'entrer que difficile de sortir, sauf que c'est le contraire ici.

En France, le sursis s'accorde et se réaccorde avec une très grande facilité, mais sa révocation est toute une affaire.

§

Notre Code pénal, art. 56, a parfaitement réglé la matière de la **récidive,** mais ses prescriptions sont lettre morte pour le libéralisme de nos tribunaux.

Les peines de la récidive sont appliquées si rarement que cela ne compte pas. Sans doute, l'art. 463 donne ce pouvoir au juge, mais même quand il ne profite pas de cet article 463, le juge n'obéit point à l'art. 56.

Le Code italien (art. 99 et s.) n'entend pas de cette oreille. Celui, ordonne-t-il, « qui, après avoir été condamné pour une infraction en commet une autre, est passible d'une augmentation jusqu'à un sixième de la peine applicable à la nouvelle infraction ».

La peine augmente de moitié si la nouvelle infraction est de même nature, si elle a été commise dans les cinq années qui ont suivi la condamnation précédente, ou pendant l'exécution de la peine, ou pendant que le condamné se soustrait à cette exécution.

Les circonstances atténuantes jouent tout de même en matière de récidive.

Cependant, tandis qu'il n'y a chez nous qu'une sorte de délinquants — belle application du principe de l'égalité! — le Code italien distingue: 1° les **délinquants primaires,** auxquels sa mansuétude est acquise; 2° les **récidivistes**.

Il les divise en trois classes: délinquants *d'habitude,* délinquants *de profession,* délinquants **par tendance.**

Au bout d'un certain nombre de condamnations, tel prévenu est de droit un *habituel,* mais cette qualification peut,

dans des cas déterminés, lui être infligée par le juge. Quant à la *déclaration de tendance*, elle ne peut intervenir que par jugement.

D'une manière générale, et sans d'ailleurs que le bénéfice des circonstances atténuantes soit enlevé au prévenu, la déclaration d'habitude, de profession, de tendance a pour effet d'augmenter les peines de la récidive. Mais son effet le plus important, c'est d'entraîner l'application de **mesures de sûreté.**

Elles sont *personnelles* ou *patrimoniales*. Ces dernières: caution de bonne conduite et confiscation, visent à ne pas permettre au condamné (j'ai dit à quels chiffres monte l'amende italienne, et qu'il appartient au juge de l'élever jusqu'au triple lorsque, à raison de la situation économique du coupable, elle peut, telle que la loi l'a établie, paraître inefficace) de profiter des biens acquis illicitement. Nous n'avons rien de commun en France, où l'on voit le voleur, l'escroc, le banquier véreux, leur compte réglé avec notre bonasse Thémis, jouir au grand soleil du fruit de leurs travaux.

Quant aux mesures de sûreté personnelles, les unes, privatives de la liberté individuelle, sont applicables à raison soit du danger social que constitue le délinquant, soit de la poursuite de sa réadaptation sociale que l'on ne pourrait obtenir en le laissant libre. Elles conduisent à son envoi dans une colonie agricole, dans une maison de travail, de santé, de garde, dans un asile judiciaire d'aliénés ou dans une maison de correction. Les autres ne comportent pas de détention: liberté surveillée, défense de séjourner dans telle commune ou province, de fréquenter les auberges ou les débits de boissons alcooliques.

Toutes ces mesures sont distinctes des simples mesures de police ou des autres mesures administratives destinées à combattre la criminalité, explique dans son commentaire de l'art. 199 l'excellent traducteur du Code pénal, M. P. de Casabianca.

Elles ne se confondent pas avec les peines et ne se substituent pas à elles, car la peine implique, comme supports nécessaires, l'imposabilité et la culpabilité de l'agent; pour l'application des mesures de sûreté, au contraire, l'état dangereux de la personne

qui a commis une infraction, ou exceptionnellement l'existence d'un fait ne constituant pas une infraction, mais révélant un état dangereux certain, suffit, de sorte qu'elles peuvent frapper des individus non imputables ou non punissables...

...Autre différence avec les peines: les mesures de sûreté sont des mesures de *caractère administratif*, et cependant abandonnées au pouvoir du juge; en principe révocables, *d'une durée indéterminée*, c'est-à-dire maintenues jusqu'à la réalisation du but qui les a motivées. La mesure de sûreté n'est pas une *sanction*, ni surtout une *sanction* criminelle. C'est pourquoi elle peut être prononcée contre des individus acquittés comme non responsables, et à raison de leur état dangereux, afin de prévenir de nouveaux délits.

Nous avons ici une double marque des deux idées cardinales de la nouvelle législation italienne. L'une, héritière dans une certaine mesure du Code de 1889, considère le délinquant non pas seulement sous l'angle de sa *responsabilité*, mais sous celui de sa *périculosité*.

L'autre, partant de ce second point de vue, est traduite par le proverbe: « Mieux vaut prévenir que guérir. » La Thémis française ne guérit guère, mais elle ne prévient pas du tout. Son libéralisme s'interdit toute prévoyance, la considérant comme un attentat à la Déclaration des droits de l'Homme, sans comprendre qu'elle respecte ainsi les seuls droits de l'homme qui commet le crime et le délit et foule aux pieds ceux de l'homme qui subit le crime et le délit. Elle se pique de n'agir que lorsque le fait est accompli, et les fameux carabiniers sont, alors, des aigles de promptitude auprès d'elle. Mais que voulez-vous qu'elle fasse avec la loi sur l'instruction préalable de 1897 et cette loi de 1933, dite sur les garanties de la liberté individuelle, fabriquée par Paul Meunier, et que, quinze ans après la mort sous les verrous de cet intéressant personnage, notre *« éminent » garde des sceaux* a laissé *voter par surprise!*

La Thémis italienne, aussi bien armée par son législateur que la nôtre est désarmée par le sien, se préoccupe beaucoup d'empêcher l'accomplissement du fait. Nul doute qu'elle n'y arrive, nul doute qu'elle ne soit aussi inhibitrice du crime et du délit que la nôtre en est devenue génératrice.

Nul doute qu'elle ne conduise à la moralisation son peuple

aussi fatalement que la nôtre conduit à la démoralisation le sien. C'est le caractère volontairement moralisateur du Code italien que je veux maintenant examiner. Il ne nous restera alors qu'à regarder la psychologie du législateur pénal italien en la comparant à celle du législateur pénal qui sévit en France.

MÉMENTO. — Emmanuel Lévy: *Les fondements du Droit* (Félix Alcan). Le droit de propriété individuelle n'a pas de fondement réellement juridique. Il n'est qu'un fait illégitime dont l'existence, appuyée sur la croyance de ses bénéficiaires, est maintenue par l'ordre bourgeois. Il n'en est pas de même du droit de propriété collective du Travail sur le Capital. Celui-ci repose vraiment sur des assises juridiques. A cette démonstration, l'auteur, aujourd'hui professeur à la Faculté de droit de Lyon, a consacré sa longue carrière. M. Em. Lévy est le juriste du marxisme. Il apporte à sa tâche toute l'ingéniosité dont le lecteur qui n'est pas marxiste pensera que cette tâche a besoin. — Paul Voivenel: *Du Timide au Satyre* (Libr. des Champs-Elysées, 23, rue Marbeuf). L'auteur — je parlerai de lui comme si je ne le connaissais pas — est un psychologue-né et de plus en plus développé; son nouvel ouvrage le proclame qui, dans sa partie relevant de ma rubrique, nous le montre taillé comme peu de psychiatres pour la délicate mission de l'expertise mentale. S'il persiste — je ne comprends pas pourquoi (V. *Mercure* du 15-VIII-1927, ma chronique touchant l'affaire Lefebvre où il contre-expertisa) — à vouloir que cette phrase de l'art. 64 du C. P. : *lorsque le prévenu a été contraint par une force à laquelle il n'a pu résister*, vise une contrainte émanant du prévenu, alors qu'il s'agit d'une contrainte due à l'action d'un tiers ou à un cas de force majeure, il n'en apporte pas moins à l'étude de l'insoluble problème de la responsabilité mentale une contribution fort utile. C'est en distinguant le cas de la *rigide* Mme Lefebvre de celui du *réticent* (en langage ordinaire « simulateur ») Gorguloff. Je renvoie au chapitre sur *les fous meurtriers* (pages 215 à 256 de ce remarquable ouvrage. — O. L. de Kerdaniel, *Monitoires*, Libr. Sirey). Documents curieux, mais présentés sans critique, loin de toute idée générale; enfin compilation, sans plus. Il s'agit des excommunications que la justice moyenâgeuse fulminait contre les animaux chenilles, charançons, poux, oiseaux, poissons, rats, etc., qui se rendaient nuisibles par voie de multiplication et de ravages. — Armand Praviel : *L'incroyable odyssée de Martin Guerre* (Gallimard). Incroya-

ble est excessif; odyssée, exagéré. Le cas d'Arnaud du Thil, dit Pansette, qui, profitant de l'absence de Martin Guerre (cela se passe à Artigat, en Comminges, milieu du XVIe siècle), usurpe l'identité, les biens et l'épouse d'icelui, relève d'un genre de supercherie plutôt banal, au temps jadis. Et M. Praviel n'a pas tiré cette fois des archives judiciaires toulousaines une affaire d'aussi bon rendement que l'*Histoire tragique de la belle Violante.* Mais il n'en a pas tiré un mauvais parti. — Gérard Gailly : *L'Affaire de la rue des Maçons* (Libr. acad. Perrin). Voilà l'une des plus effrayantes, par sa cruauté et par sa stupidité, des erreurs judiciaires que la Justice du bon-vieux-temps compte à son riche passif. Elle eut pour victime Jacques Le Brun, intendant de la dame Mazel, accusé sans la plus petite présomption d'avoir assassiné sa patronne et qui, mis à la torture, en mourut. Ce fut sur la plainte et de par l'acharnement (pécuniairement intéressé et suant la mauvaise foi) d'un sieur Pierre de Savonnières, conseiller au Parlement de Paris, fils de la dame Mazel. Crime commis en 1689; la rue des Maçons est notre actuelle rue Champollion. En réfléchissant sur de pareils faits, on arrive à comprendre la défiance que notre bonasse Thémis actuelle inspire, en dépit de son extravagante longanimité, à l'opinion publique. *Oculos habent et non videbunt :* nos yeux restent ataviquement aveuglés par la frayeur que l'ancienne Thémis inspira. Quant à M. Gailly, il conte le plus objectivement du monde et de façon claire et substantielle.

MARCEL COULON.

POLICE ET CRIMINOLOGIE

Jack Bilbo: *Mémoires d'un gangster, garde du corps d'Al Capone,* traduit de l'allemand par Charles Burghard, Flammarion. — Emmanuel Bourcier: *U. S. A.-33, l'Ecroulement américain,* Editions Baudinière.

L'auteur des **Mémoires d'un gangster**, qui se dissimule sous le pseudonyme de Jack Bilbo, se donne pour un ancien *as* de la bande d'Al Capone. Il est possible qu'il se vante, il ne s'en montre pas moins fort instruit de la personnalité du *Boss,* dont il nous trace un portait saisissant, et des mœurs de son entourage. Son livre abonde en détails curieux, mais, ici encore, je n'en veux retenir que ce qui concerne la police.

Jack Bilbo se dit Allemand, dénué de ressources, venu de bonne heure à New-York pour y chercher fortune. Il y trouve à s'employer comme manager adjoint du *Bijou Théâtre* et

voici quel fut, là-bas, son premier contact avec les *gangsters* et les agents de l'autorité:

Un jour qu'il portait la recette du théâtre à la *Greenwich Banck*, en pleine rue, un homme surgit à ses côtés: « *Stop and shut up!* » (*Arrête et tais-toi!*) et, lui appuyant sur la hanche le canon d'un revolver, exige qu'il lui remette son argent. La foule qui circule autour d'eux n'a l'air de se douter de rien. A quoi bon résister? Appeler à l'aide, c'est signer son arrêt de mort. Bilbo s'exécute, et l'homme, en possession de la somme, remonte dans l'automobile qui l'avait amené et démarre à toute vitesse.

A cinquante pas de là, se tenait un policeman. Bilbo court à lui et, tout pantelant, lui conte son histoire: « Pas de chance! » se contente de murmurer l'agent, sans se départir de son flegme ni s'interrompre de mastiquer son *shewing-gum*. Il est évidemment blasé sur ce genre d'agressions: « Je sens, dit Bilbo, que je l'ennuie. Il n'y a rien à gagner pour lui dans cette affaire, ou serait-il de connivence avec mon voleur, *comme cela est courant en Amérique?* »

Un semblant d'information a lieu. Au poste de police, le plaignant prend figure d'inculpé. La suspicion plane sur lui. Il n'a pas de témoins, alors que vaut sa déclaration? Ne l'a-t-il pas imaginée pour s'approprier la recette du théâtre? On cherche à le mettre en contradiction avec lui-même. Pourtant, son émotion est assez visible. N'importe. On le fouille. On perquisitionne chez lui. Comme on ne trouve rien, on se décide, après de longues heures de détention, à le remettre en liberté. Son directeur le flanque à la porte. Son logeur de même, puisqu'il n'a plus le sou. Le voilà sur le pavé, n'ayant pour se nourrir que les boîtes de lait et les petits pains qu'il trouve, le matin, déposés devant les portes, et que, preuve de ses heureuses dispositions d'affranchi, il escamote avec dextérité.

Quelques semaines plus tard, il aperçoit son détrousseur installé dans un bar, en train de déjeuner. Son sang ne fait qu'un tour. Il se précipite d'un bond sur l'homme et l'étend à terre d'un redoutable « crochet droit ». On s'attend à un sérieux pugilat, mais, loin de riposter, l'homme, aussitôt relevé, sourit à son adversaire et l'invite à partager son repas. N'était-ce

pas le plus sûr moyen de se concilier un affamé? Emerveillé de la fougue impulsive du jeune homme, de sa sûreté d'attaque et de la maîtrise de ses poings, le bandit a flairé là un complice éventuel, une précieuse recrue pour la bande d'Al Capone, dont il fait partie, mais il estime prudent de ne pas se dévoiler ni de brusquer les confidences. Il feint de céder uniquement à un sentiment de pitié provoqué par la vue d'un extrême dénuement. L'aspect de Bilbo crie assez la misère. Après s'être excusé de l'avoir dépouillé par nécessité (sa maîtresse avait besoin d'une fourrure neuve), il lui propose ses bons offices, lui remet de l'argent pour troquer ses loques contre un vêtement fashionnable, et l'engage à le suivre à Chicago, son lieu de résidence habituel, où grâce à ses nombreuses relations, il se fait fort de lui procurer des moyens d'existence honnêtes et réguliers.

Bilbo accepte et, sur la recommandation de son nouveau guide, entre, en qualité de commis, dans la firme Higgins, de Chicago.

Le firme Higgins fonctionne sous un semblant de probité commerciale. C'est une agence de prêts sur gages, mais Bilbo s'aperçoit bientôt qu'elle est d'un genre spécial. Sa clientèle se compose presque uniquement de fonctionnaires de la police à qui l'on fait avances sur avances avec l'espoir de n'en être jamais remboursé. On annule aisément leurs dettes et on les renouvelle, en échange d'un renseignement utile, de menus services. Seulement, plus la dette s'enfle et plus on devient exigeant. On ne se contente plus d'indications plus ou moins sommaires, la plupart bénignes en apparence. On exige que l'on fasse disparaître tel ou tel dossier, que l'on donne de fausses indications aux patrouilles, que l'on ferme les yeux sur certaines entreprises et, si le fonctionnaire regimbe, on lui exhibe ses reçus. On le menace de mettre opposition sur ses appointements. Bien mieux, on lui fait observer qu'il a fourni antérieurement des renseignements qu'il lui était interdit de donner, ce qui, porté à la connaissance de ses supérieurs, ne manquerait pas de lui valoir de graves désagréments. Enfin, l'on fait miroiter à ses yeux l'espoir d'une mensualité fixe sans engagements formels de sa part. Et la plupart finissent par y consentir. En réalité, la firme Higgins,

créée par Al Capone, n'est pas autre chose qu'une agence de corruption des fonctionnaires de la police.

Elle étend son champ d'action sur tout le territoire de l'Illinois. Bilbo est chargé de tenir à jour la carte des opérations, c'est-à-dire de marquer chaque avance de la firme, chaque victoire remportée sur les consciences, en y plantant de petits drapeaux de couleur différente: rouge pour le *commissionner,* bleu pour le chef des détectives, jaune pour un simple officier de police, etc...

C'est ainsi que Bilbo, mis prudemment à l'épreuve, en vient à s'initier lui-même aux secrets des *gangsters* et à comprendre ce qu'on attend de lui. C'est ainsi qu'il fait son stage de bandit. Il y révèle de telles aptitudes qu'il a vite gagné la confiance de ses employeurs et, qu'investi de fonctions de plus en plus délicates, il s'élève, de grade en grade et d'exploits en exploits, jusqu'à se voir promu à la dignité de confident et de garde du corps d'Al Capone.

Au cours de son récit, qu'il ne m'appartient pas de suivre plus avant, le mystérieux Bilbo nous retrace l'historique du mouvement des *gangsters:* « *Au commencement était Colosimo, lequel engendra Torrio, lequel engendra Al Capone...* » ce qui n'est qu'une vérité relative, car si la loi de prohibition a donné naissance aux *bootlegers* et si les Siliciens ont joué un rôle important dans la formation des premières bandes, en y apportant les habitudes de la *Maffia,* le système des trusts est une chose américaine. Il y a cinquante ans que Rockfeller, le grand maître du pétrole et des chemins de fer, l'avait utilisé à son profit. Rockfeller entretenait une armée de condottières pour détruire les pipe-lines indépendants et saccager les installations rivales. Il s'ensuivait entre adversaires des combats sanglants, sans que les soldats réguliers intervinssent jamais. Le gouvernement, désarmé, laissait faire.

C'est ce que nous rappelle M. Emmanuel Bourcier dans son livre **U.S.A.-33,** l'*écroulement américain.* Lisez le chapitre qu'il y consacre aux *gangsters.* Evidemment, M. Bourcier nous parle aussi de bien d'autres choses: de la crise qui sévit là-bas, des mines fermées, des fours éteints, des chômeurs, de la visite Herriot, des intentions du Président Roosevelt, mais ce qu'il dit des *gangsters* est ce qui le mieux peut ser-

vir à démontrer que le banditisme est d'un usage courant en Amérique. Il s'agit là de mœurs invétérées.

La loi de prohibition n'est abolie qu'en partie. Le commerce du vin et de la bière est autorisé sous certaines réserves, mais restent prohibés: l'alcool, le jeu, la prostitution. Les *gangsters* ont donc encore la partie belle.

Ils ne s'en tiennent pas d'ailleurs à la fraude. Ils prélèvent une dîme même sur le commerce honnête et les industries patentées. Il faut payer, sinon la boutique est dynamitée, l'industrie paralysée, car les *racketeers* n'hésitent pas à fomenter une grève, à déboulonner les rails de chemins de fer pour venir à bout de la *Pensylvanie,* de la *Baltimore Ohio* ou de l'*Illinois central.* Hier encore, à Chicago, M. Emmanuel Bourcier a été témoin de la scène suivante: Une auto stoppe dans la rue, en plein jour, un gentleman descend, installe tranquillement sa mitrailleuse sur le trottoir et arrose la devanture d'en face. Tant pis pour les clients qui s'y trouvent. Ils n'avaient qu'à ne pas être là. Il leur reste la ressource de se coucher par terre. Quand le tir est fini, l'homme ramasse son engin, remonte en auto et disparaît. Cette fois-là, par miracle, il n'y eut personne d'atteint, mais il fallait entendre, quelques minutes plus tard, le policeman, témoin de l'affaire, la raconter en s'esclaffant: « Si vous aviez vu ça! c'était à mourir de rire. Tous ces gens, le nez collé dans la poussière!... »

Il y a aussi les *Kidnapers,* qui s'attaquent aux enfants riches et les enlèvent comme ils ont fait du fils Lindbergh, pour en exiger rançon, sans qu'on puisse jamais retrouver les coupables.

Tous ces malfaiteurs opèrent avec une audace inouïe. A Chicago, ils ont dépouillé le personnel du Consulat de France. Là, comme ailleurs, il est impossible de quitter si peu que ce soit les grandes voies du centre, sans risquer le: *Hand's up!* du passant louche qui vous appuie son revolver sur le ventre et fouille vos poches. L'auto ne protège pas de l'agression. Une balle dans un pneu immobilise la voiture. Le bandit saute sur le marchepied: « *Hand's up!* » et le tour est joué.

Porter plainte? Ce serait s'exposer aux représailles des

bandits et aux vexations de la police: « Quelles sont vos ressources? Pourquoi étiez-vous là? Qu'alliez-vous y faire?... » C'est du moins ce qu'affirme M. Bourcier. Et pourtant, Al Capone n'est plus libre. Il est détenu à la prison d'Atlanta, non pour ses crimes, mais pour dissimulation d'impôts, ce qui est déjà l'indice d'une loi trop complaisante à son égard, et M. Bourcier constate que le *Boss*, sous la casaque, garde une autorité déconcertante.

Ses complices courent toujours, qui rançonnent la population, avec la connivence payée des juges, des policiers et de certains parlementaires.

L'opinion publique excédée réclame à grands cris des mesures urgentes de sécurité. Il n'est pas jusqu'au nouveau président, Roosevelt, qui ne se préoccupe de renforcer les prérogatives du pouvoir fédéral pour venir à bout du banditisme, contre lequel ledit pouvoir s'est montré impuissant jusqu'ici. Une commission sénatoriale a été nommée, chargée d'élaborer une législation nouvelle propre à remettre tout en ordre. Elle a tenu sa première séance le 14 août dernier. D'autres ont suivi. On y a émis diverses suggestions: interdiction de la vente des armes à feu, création d'une brigade criminelle ayant des pouvoirs étendus sur tout le territoire des Etats-Unis, rétablissement du pilori et des châtiments corporels...

Les discussions engagées n'ont encore réussi qu'à faire ressortir la gravité du mal. M. Dern, secrétaire à la guerre, a déclaré qu'aux Etats-Unis, plus de quatre cent mille personnes avaient le crime pour principale source de revenus. « *Le joug des gangsters, a-t-il dit, pèse plus lourdement sur nous que le joug colonial sur nos ancêtres* ».

Quelle confiance accorder aux tribunaux? Mme Augustine Smith, secrétaire de l'Association des jurés de New-York, a reconnu que, dans toutes les affaires criminelles, les jurés et les témoins, étant terrorisés, ne pouvaient délibérer ni déposer en toute conscience.

La police s'avoue obligée de capituler devant les *Kidnapers*. L'une de leurs dernières victimes est le fils du banquier John Factor, un garçon de dix-neuf ans, enlevé à cinq heures du soir, devant le domicile de ses parents. Ses

ravisseurs exigeaient une rançon de 50.000 dollars (un million cinq cent mille francs), John Factor ne tenta pas de résister. Pour traiter, il préféra s'aboucher avec le syndicat des *gangsters* plutôt qu'avec la police régulière, et bien lui en prit, car son fils lui fut rendu contre le paiement de la somme exigée. John Factor pourrait identifier les coupables. Il s'en gardera bien.

« Je ne l'en blâme pas, a dit le chef des détectives William Schœmaker, car dans ce cas, il serait inévitablement tué une heure plus tard. »

L'attorney George Z. Médalie a reconnu, devant la Commission sénatoriale, que les *gangsters* et les *racketeers* étaient protégés par des parlementaires, dont il a cité les noms, et il en a conclu que le régime de terrorisme organisé par les bandits durerait aussi longtemps que le système politique actuellement en vigueur aux Etats-Unis.

Nous ne serions donc pas près d'en voir la fin.

ERNEST RAYNAUD.

VOYAGES

A. T'Serstevens : *L'Itinéraire Espagnol*, Plon. — Cohen-Portheim : *Londres*, Flammarion.

L'Espagne, sur laquelle nous sont rarement parvenues des publications, a paru d'un haut intérêt à M. A. T'Serstevens, qui vient de publier un remarquable volume, **L'Itinéraire Espagnol.** Cet ouvrage concerne surtout le sud du pays, réservant le nord pour une prochaine étude. Le voyageur a parcouru l'Espagne en toutes saisons, mais il aime surtout un pays quand il a toute la signification de son climat: Londres sous la pluie, la Suède sous la neige, la Sicile sous sa poussière d'argent, l'Espagne sous le règne de la *seca*. Il a donc composé son itinéraire de juillet à novembre; il a ainsi vu le pays dans sa plénitude, sous la lumière orangée de la canicule, et tout son peuple dans la rue. Il faut dire d'ailleurs que M. T'Serstevens a une façon toute particulière de voyager. Il a fait installer dans sa voiture un dispositif très simple, qui lui permet de transformer en quelques minutes son véhicule en double couchette, avec penderie pour les vêtements, ustensiles de toilette et éclairage de nuit, possé-

dant ainsi à la fois chambre à coucher, cabinet de toilette et de travail; il peut aller où il veut et s'arrêter quand bon lui semble. Quelques pages pleines d'humour nous font connaître ses compagnons de route : Marie-Jeanne, grande et belle jeune fille blonde, et le Puma, chat ramassé tout petit sur une route de Provence et qui est naturellement le plus beau et le plus intelligent des chats. Habitué à voyager, il se trouve chez lui partout et ne s'étonne de rien.

Le paysage espagnol est très différent de celui de la France. En général, il y a très peu d'arbres d'agrément; tout arbre qui ne produit rien est abattu. Les maisons n'ont pas de jardin, les fermes n'ont même pas une treille ou un arbre d'ombrage, la banlieue est sans verdure, les villes se terminent dans la poussière et les gravats. Les habitants sont curieux et importuns: à peine l'auto s'est-elle arrêtée dans un bourg qu'elle est entourée subitement par un groupe de gens, enfants et grandes personnes, qui, bouche bée, vous dévisagent sans discrétion. Ils sont là vingt, trente, parfois cent, agglutinés autour de la voiture, les gosses sur les marchepieds, les grands derrière; ils ne disent rien, ils ne bougent pas, ils ne marquent ni sympathie ni hostilité ; ils sont là, ils regardent, sans un geste, sans échanger une parole, les yeux agrandis par la contemplation d'un spectacle inusité.

C'est par Cerbère que les voyageurs commencent leur randonnée. Ils trouvent que la route de Barcelone est un véritable terrain de jeu, elle est scientifique et soutient la voiture avec la souplesse d'un gyroscope. Le premier arrêt est Gérona, dont la cathédrale, qu'il faut gagner en escaladant quatre-vingt-six marches, possède des serrures de bronze et des revêtements de portes en cuivre qui ont la forme d'un lézard. De Barcelone, le volume dit peu de chose, sauf la peu commune description d'un bar; Tarragone, ville pittoresque et charmante, garde une cathédrale remarquable; Valencia est une belle cité que les architectes modernes s'efforcent de défigurer. Les agents de la circulation, en redingote réséda, gants blancs et casque d'émail blanc, sont debout aux carrefours, la cigarette aux lèvres, sous un grand parasol de plage à bandes bleues et orangées. Jativa, dominée par deux citadelles ruinées, le castillo Menor et le castillo Mayor, où

fut enfermé César Borgia, a pour principale industrie la fabrication des cercueils de luxe. Elche possède une palmeraie fameuse. Las Cuevas, ou habitations des troglodytes, sont très nombreuses en Espagne, mais nulle part comme à Cuevas de Almanzora, où elles forment une véritable ville. Là, une belle jeune femme vint offrir aux visiteurs un grand verre d'eau fraîche. C'est la salutation de l'eau, coutumière en Andalousie; elle exprime le bon accueil en ce qu'il y a de plus rare dans ce pays, la fraîcheur et l'eau. Grenade nous vaut une fort belle description de l'Alhambra et un éloge mérité des grilles espagnoles; Antéquéra, les récits humoristiques d'un enterrement et du duel entre un carillon et un appareil de T. S. F.; Ronda est divisée par un cañon étroit et profond; ses maisons ont beaucoup de caractère. Nous ne pouvons énumérer toutes les beautés de Séville, de son admirable cathédrale, de son alcazar et le pittoresque de ses rues qui ont le caprice des cités arabes. Pour les femmes, elles y sont si jalousement gardées que les aventures y sont impossibles. Cordoue, vue du pont mauresque, est un merveilleux spectacle; rien ne s'y est modifié depuis plusieurs siècles.

Zafra et Mérida font l'objet d'un chapitre rendu extrêmement curieux par la description d'un campement de gitanes. Non-moins intéressante est l'évocation de la vieille ville de Cacérès. C'est ensuite Tolède et puis Madrid, dont le Prado est célèbre, Ségovie, enchantement de la vieille Castille, et Burgos. Abondamment illustré, documenté soigneusement, le volume est riche en anecdotes et constitue une attrayante lecture.

Londres, sur lequel M. Cohen-Portheim nous apporte un très intéressant volume traduit de l'anglais par M. René Patris, est avec Paris une des plus vieilles cités de l'Occident. Il est assez difficile, nous dit l'auteur, de définir exactement ce qu'est Londres, où il commence, où il finit, ni combien il a d'habitants. C'est à la fois une cité, un comté, un district des postes, un district de police; et, comme il est toujours en train de s'étendre, de croître, de changer de forme, toutes ces définitions n'embrassent jamais l'ensemble. Il n'y a qu'un Londres qui soit bien défini : la Cité, qui représente le Lon-

dres historique. Le roi d'Angleterre lui-même ne peut pénétrer dans la Cité qu'avec l'assentiment solennel et symbolique du lord-maire. C'est le vrai quartier des affaires, où la vie est intense, et qui conserve du passé de fort beaux monuments, dont: la Tour, renfermant les fameux musées des joyaux de la couronne, des armures, etc.; le Guildhall; le groupe harmonieux de tous ces clochers d'églises conçus par un même bâtisseur (on sait qu'en 1666 un grand incendie détruisit la ville), Mansion House, etc. A ce berceau primitif s'ajoutèrent d'abord les bourgs de Southwark, avec sa vieille cathédrale, et de Westminster, très riche en beaux monuments. Mais ce fut surtout sous le long règne de la reine Victoria que l'accroissement de la ville devint extraordinaire. Elle ne fait pas exception à la règle générale qui veut que les quartiers riches soient toujours vers l'ouest. En somme, Londres est une mosaïque de villes presque distinctes, ayant chacune sa personnalité.

Un chapitre a été consacré par M. Cohen-Portheim à la description des principales rues. Ce qui étonne toujours le visiteur, c'est le nombre infini des petits squares et la grandeur et la beauté de certains parcs qui, au milieu de l'agglomération, donnent l'illusion du plein air. Les musées, célèbres, ont des collections d'une richesse incomparable. Ils ont été construits pour leur destination, ce qui permet aux visiteurs de ne rien perdre de ce qu'ils désirent voir. Il serait à souhaiter que les nôtres offrissent de semblables avantages.

D'autres chapitres nous parlent de la vie nocturne dans la capitale anglaise, de ses hôtels et restaurants, dont certains sont très connus, du Londres traditionaliste et enfin de sa population cosmopolite.

L'ouvrage est bien ordonné, et en somme agréable à lire.

CHARLES MERKI.

QUESTIONS RELIGIEUSES

Paul Doumergue : *Le Christ à la face dressée*, Editions Je Sers. — Nicolas Berdiaeff : *Esprit et Liberté* (Id.). — Les Concordats. — A. Wautier d'Aygalliers : *Nos grands Fils*, Fischbacher. — Mémento.

Il est toujours émouvant d'ouvrir un livre posthume. Les

amis de Paul Doumergue ont eu l'heureuse pensée de recueillir et de publier les entretiens que, sous le nom d'Heures tranquilles, il avait organisés, en 1927, dans la maison de *Foi et Vie* qu'il dirigeait. Dans une excellente préface au **Christ à la face dressée,** M. Pierre Maury a très bien mis en lumière les qualités qui valurent à Paul Doumergue d'exercer un rayonnement dans tant de milieux bien divers et dans tant de domaines en apparence étrangers les uns aux autres.

M. Nicolas Berdiaeff a, par ses ouvrages, conquis l'estime de tous ceux qui s'intéressent aux problèmes qu'il traite. Son nouveau livre, **Esprit et Liberté,** est l'exposé d'une philosophie chrétienne, en tant que philosophie libre et philosophie de la liberté. Le trait marquant de cet ouvrage est la défense du principe prophétique dans la vie religieuse. Livre à lire et à méditer. Il est certain que depuis la parution du *Nouveau Moyen Age,* l'influence de Nicolas Berdiaeff n'a cessé de s'étendre.

On donne le nom de concordat à toute transaction conclue entre le pape et un gouvernement quelconque pour déterminer les droits respectifs de l'Eglise et de l'Etat. Un concordat est un acte diplomatique touchant à la fois au domaine religieux et au domaine politique. C'est un accord entre deux puissances, stipulant l'une au nom du spirituel, l'autre au nom du temporel.

Les deux puissances ne sont d'ailleurs pas égales. Si dans son *Catéchisme Catholique* le cardinal Gasparri veut bien admettre que l'Eglise et la société civile ont des fins distinctes, et que chacune d'elles est, dans son ordre, une société parfaite, ayant pleins pouvoirs, car chacune d'elles a, pour elle-même et en elle-même, les moyens nécessaires pour atteindre sa fin, il s'empresse néanmoins d'ajouter que la société spirituelle et surnaturelle l'emportant en excellence et en noblesse (à cause de la supériorité de sa fin) sur la société temporelle, la société civile, qui a pour but l'utilité commune, doit s'employer à procurer aux citoyens le bien temporel de telle sorte que non seulement elle n'oppose aucun obstacle à la fin que se propose l'Eglise, mais qu'elle apporte à son action tous les secours qu'elle pourra.

Comment d'ailleurs pourrait-il y avoir égalité entre la

société civile, quel que soit le gouvernement par lequel elle a voulu être conduite, et le pape qui revendique le droit de réprimander les princes et de déposer les rois? Cela est tellement vrai que les auteurs catholiques ne sont pas d'accord sur la nature des concordats qui, d'après les uns, seraient des privilèges accordés à l'Etat, et, d'après les autres, constitueraient de véritables contrats synallagmatiques. Pour ceux-ci, l'Eglise, maîtresse née de la morale, ne saurait s'exempter de cette bonne foi dans les traités qu'elle impose à autrui au nom de la loi divine dont elle est l'interprète. Pour ceux-là, les personnes et les objets en cause n'étant pas de même condition juridique, il serait contraire à la logique et au droit d'établir une parité dans les obligations du traité.

Il semble bien que Pie IX ait donné raison aux partisans du concordat-privilège. En effet, M. de Bonald ayant soutenu cette thèse dans un opuscule intitulé *Deux questions sur le Concordat de* 1801, le pape l'en loua dans un bref pontifical du 18 juin 1871. Si donc la France pensait à conclure un nouveau concordat avec la papauté, il vaut mieux qu'elle soit avertie et sache quelle est la doctrine qui semble prévaloir à Rome.

Il n'est du reste pas à ma connaissance que la France songe à un concordat. Mais on annonce qu'une campagne va prochainement s'ouvrir du côté français, appuyant sur la nécessité d'un concordat entre la France et le Saint-Siège. Nécessité qu'en ce qui me concerne, je ne tiens pas pour évidente. Nous avons connu deux concordats, celui de 1516 entre François Ier et Léon X, celui de 1801 entre Bonaparte et Pie VII. Peut-être ne sera-t-il pas inutile de leur consacrer quelques mots.

Le Concordat de 1516 souleva de vives protestations de la part de ceux qui étaient attachés aux libertés de l'Eglise gallicane, et c'était, on peut le dire, la grande majorité des Français. Après avoir longtemps résisté, le parlement ne consentit à l'enregistrer que sur le très exprès commandement du roi, réitéré plusieurs fois. Certes, l'élection des évêques donnait lieu à des intrigues et à des scandales, auxquels il faut louer le concordat d'avoir mis fin. Ce que le parlement jugeait intolérable, c'était qu'on traitât de peste publique, de consti-

tution impie, cette Pragmatique Sanction de Charles VII que la nation chérissait. Puis le pape se réservait les annates, soit la première année de revenu de tout bénéfice ecclésiastique nouvellement conféré. Le roi nommerait aux évêchés et aux autres bénéfices plus importants. Le pape en toucherait pendant un an les revenus. D'où le mot de Mézeray « qu'on ne vit jamais d'échange plus bizarre; le pape, qui est une puissance spirituelle, prit le temporel pour lui, et donna le spirituel à un prince temporel. » Je crois que Daunou avait raison de penser que si la Pragmatique Sanction de Bourges avait été conservée, la France aurait bien moins eu à souffrir des guerres de religion. Mais la discussion de cette opinion m'entraînerait un peu loin.

Ce que je veux dire du Concordat de 1801, le reproche qu'on doit lui adresser, c'est qu'il poussa la papauté à un excès d'autorité qui eut les plus fâcheuses conséquences. Le Saint-Siège fit alors ce qu'il n'avait pas le droit de faire, en contraignant les évêques qui l'étaient, comme le pape lui-même, par la grâce de Dieu, à abandonner des sièges, dont on doit proclamer que canoniquement ils étaient leurs. Ainsi fut détruite une des dernières garanties de l'épiscopat contre l'omnipotence de la papauté. La Petite Eglise ne fut pas un schisme; elle fut la protestation du droit contre l'arbitraire.

J'ignore si nous verrons un autre Concordat. Nous ne devons pas le souhaiter, nous devons même essayer de l'empêcher, si ce nouveau Concordat doit sanctionner, en les enregistrant, les libertés que Rome a prises en France depuis la séparation.

Je crois que le monde n'en irait que mieux s'il voulait bien, en parlant de crise, ne pas employer un terme impropre. Une crise est un moment. A tort ou à raison, il me semble que ce n'est pas une crise que nous traversons en ce moment. C'est un état de choses dans lequel il faut que nous nous installions et dont l'établissement n'ira pas, j'en ai peur, sans ajouter des victimes à celles que déjà il a faites.

Quoi qu'il en soit, nombreux sont les livres que cette crise, prétendue ou non, a suscités. Si j'avais à en recommander un plus particulièrement, je choisirais sans doute celui que le pasteur Wautier d'Aygalliers a consacré à **Nos Grands**

Fils. Pourquoi? Parce qu'il apporte une contribution précieuse au tragique débat qui, dans la famille et dans la nation, met aujourd'hui aux prises les pères et les fils.

Non que ce débat soit chose nouvelle dans notre histoire. La lutte des opinions est de l'essence même du régime démocratique et parlementaire. Si des nations se plaisent dans un intellectuel pas de l'oie, cela ne saurait convenir à la race française. Ce qui trouble les pères aujourd'hui, c'est d'entendre leurs fils tenir des propos, tantôt subversifs, tantôt farouchement réactionnaires, qui éclatent comme des bombes au sein de la paix familiale. Peut-être seraient-ils moins choqués, s'ils avaient gardé de leur propre jeunesse un souvenir plus présent.

Je ne saurais suivre M. Wautier d'Aygalliers dans les développements qu'il donne à son enquête. C'est, en effet, une véritable enquête qu'il a instituée et dans laquelle on pouvait d'avance être assuré qu'il apporterait les plus précieuses qualités de cœur et d'esprit. L'auteur des *Disciplines de l'Amour* est allé à la jeunesse avec amour. Il s'est bien gardé de lui parler doctoralement. Son livre est émouvant et franc, émouvant parce que franc. Je crois qu'à le lire, les pères comprendront mieux leurs fils. Je crois aussi qu'il aidera les fils à faire mieux que les pères et également à les comprendre.

Mémento. — M. Pierre Bourguet a été attiré par l'iconographie du Christ. Sujet vaste, si vaste que l'auteur a senti qu'il devait se borner. Aussi dans son livre aux Editions Je Sers, *Le Visage de Jésus*, est-ce une sélection d'artistes (peintres et sculpteurs) qu'il nous offre. Livre sincère et fort bien écrit. — *Le Solitaire du Plateau Maudit*, de M. Robert Farelly, paru aux Editions Je Sers, est l'histoire d'un jeune pasteur, qui se consacre avec un admirable dévouement au relèvement d'une population que la souffrance (il s'agit d'un des coins les plus tristes des pays dévastés) a rendue égoïste, rancunière et cynique. L'amour de l'humanité, la pitié pour les malheureux, se dégagent de ce livre, écrit dans un esprit d'énergie et de compassion.

A. BARTHÉLEMY.

CHRONIQUE DES MŒURS

Sylvain Bonmariage: *Les Tablettes d'Alcibiade,* Malfère. — Paul Voivenel : *Du Timide au Satyre,* Lib. des Champs-Elysées.

Les Tablettes d'Alcibiade, quel joli titre! Avant même d'en avoir fait sauter la bande, je me pourléchais les babines à l'idée des savoureux chapitres que j'allais déguster.

I. — Alcibiade coupe la queue de son chien. Ici, la bande m'avertissait bien qu'« on ne coupe pas deux fois la queue de son chien », mais pourquoi pas? Il suffit, chaque jour, d'acheter un nouveau toutou, et alors, à 365 queues par an, on peut se payer une belle chlamyde à poils tantôt courts, tantôt longs.

II. — Alcibiade coupe autre chose aux hermès phallophores d'Athènes. Encore une jolie collection à conserver dans un coffre en bois de cèdre pour la joie des jeunes filles de l'Acropole.

III. — Alcibiade se glisse auprès de Socrate pour expérimenter sa vertu, pas la sienne, celle de Socrate. Je voyais très bien Socrate tout bosselé de protubérances comme Verlaine, et, à côté, Alcibiade sous les traits de Marcel Proust ou d'André Gide, encore éphèbes.

IV. — Alcibiade, ivre comme un Thrace, sa couronne de fleurs de travers, entre avec ses deux joueurs de flûte dans la salle du Banquet que chantera le divin Platon.

Alcibiade...

Mais non, je m'étais trompé. Ce ne sont pas les Tablettes d'Alcibiade, mais celles de Sylvain Bonmariage, et le sous-titre, *Souvenirs romancés,* aurait dû me mettre en garde; et, dès les premières lignes du sommaire, chapitre Ier, je reconnaissais mon erreur, voyant qu'il y était question de Viviani et de Clemenceau, d'Henri Strentz et de Banville d'Hostel...

Mais, pour n'être pas ceux du fils de Clinias l'Alcméonide, ces *Souvenirs* n'en ont pas moins leur saveur propre, qu'augmente encore à mon goût le mot *romancés* qui les suit et qui vous débarrasse d'un poids angoissant, en vous permettant de n'en pas croire un traître mot. C'est ainsi que Gœthe avait intitulé *Vérité et Fiction* ses propres remembrances.

Les poètes et les romanciers — et Sylvain Bonmariage est poète avec ses *Poissons chantants,* et plus encore romancier avec une ou deux ou trois douzaines de récits vertigineux, — ont le droit absolu de faire pour leurs mémoires ce que faisait cet équarrisseur de chevaux pour ses pâtés d'alouettes: moitié, moitié : une alouette, un cheval. C'est du moins ce que j'aurais fait à la place de Sylvain : une mauviette de vérité et un hippopotame de fiction; tant pis pour les mécontents!

Les mécontents! Dès sa première, non, dès sa seconde page, Sylvain Bonmariage en trouve un sous son large ventre javanais, puisque, nous dit le bon Théo, « l'hippopotame au large ventre — Habite aux jungles de Java », et ce mécontent n'est pas banal, c'est son éditeur! Oui, l'auteur avait écrit tout de go : « L'éditeur, pleutre par définition », et l'éditeur Malfère, au nom pourtant prédestiné, a sursauté, et a collé une note sur le large ventre :

Quand un crocodile de lettres du calibre de Sylvain Bonmariage se permet d'insulter gratuitement toute une corporation qui compte, à côté de quelques requins, tant de généreux illusionnistes journellement dupés, je m'en voudrais de ne pas publier son texte intégral. C'est infiniment amusant!

Pan! Mais, en vérité, voilà qui vaut bien, en son genre, les Souvenirs, qu'on découvrirait sur de vieux palimpsestes du bel Alcibiade. Celui-ci, entrant un jour chez un maître d'école du Céramique, lui demanda un Homère, et, comme le pauvre primaire n'en avait pas, l'ami de Socrate lui flanqua une claque. Avec Sylvain, c'est le contraire, c'est lui qui a reçu la gifle; et pourtant c'est à lui que vont en l'espèce nos sympathies, car enfin cet éditeur est bien biscornu, d'abord d'accepter un manuscrit qui lui déplaît, et ensuite de le faire paraître avec ses propres appréciations qu'on ne lui demande pas. Toutefois, à lui aussi, pardonnons-lui, puisqu'il nous apprend un tas de choses précieuses dans ses cinq lignes : que ses confrères sont journellement dupés, ce qui prouve que tous sont des imbéciles; que certains d'entre eux sont de voraces requins (des requins qui, grâce aux pauvres auteurs, s'en vont tout requinqués) et enfin que Syl-

vain Bonmariage n'est pas un hippopotame, comme je le croyais, mais un crocodile. Et ce doit être une belle chose qu'un duel entre un crocodile et un requin! « Le crocodile, en partant pour la guerre, — Disait adieu à ses petits enfants! » Je vois d'ici Sylvain Bonmariage « traînant sa queue dans la poussière » (c'est toujours la chanson) et versant un pleur encore de crocodile sur ses enfants, les plusieurs douzaines de volumes et les plusieurs milliers d'articles sortis de sa plume féconde, ou de celle de ses voisins.

Ah! que n'a-t-on le temps de reprendre, l'une après l'autre, ces 300 pages de tablettes nutritives et apéritives et de s'en délecter les papilles! Que d'amis a ce Sylvain Bonmariage! que de rois, de génies, de héros il a approchés! que de ravissantes beautés il a serrées de plus près encore! Il a eu des maîtresses uniques! (si cela veut dire des maîtresses qui n'étaient qu'à lui, ne s'avance-t-il pas un peu?) Et il a couché avec une Altesse sérénissime! Fiction et Vérité! Est-ce l'alouette? Est-ce le cheval? Et il a tapé sur le ventre des plus hauts personnages! Et il se découvre le cousin de tous ceux dont il parle : lords, boyards ou grands d'Espagne! Et il n'a eu à se plaindre que de Lucien Aressy, à qui il avait confié un tonneau de mélinite et qui ne lui a rendu qu'un tonneau de pâte de guimauve (à qui se fier, grand Dieu!), et qu'il déclara du coup un marieur de chats et de souris, et même de chèvres et de choux; les chevreaux aussi naissent donc dans les choux? Mais toutes ces belles, aristocratiques, enivrantes relations ont dû se dissiper dans l'air d'après guerre, car il écrit dès sa sixième ligne : « Autour de moi, je ne vois que lâchetés, palinodies, trahisons. » Pauvre Sylvain Bonmariage, dans quel triste monde doit-il vivre maintenant? Sincèrement, on le plaint de tout cœur. Mais comme son aveu n'est pas flatteur pour le milieu d'anarchos, de socialos et de communos dont il fait aujourd'hui ses délices, ne pouvant plus fréquenter les archiduchesses que chantait si bien un de ses compatriotes belges, il y a quelque cinquante ans : « Ainsi vous nous quittez, princesse, — Pour devenir archiduchesse — Et sur le trône des Habsbourg — Faire asseoir le sang des Cobourg! »

Mais il faut tout de même que je laisse le lecteur sur une

impression digne de ce qu'auraient pu être les authentiques tablettes du bel Alcibiade, coqueluche d'Athènes. Dégustez cette histoire que nous conte Sylvain Bonmariage et qui me semble digne d'être mise à côté des meilleures de Casanova:

Me voici au Caire et follement épris d'une dame à laquelle un officier anglais fait désespérément la cour. Un soir à l'hôtel, on organise une partie de « banco ». Hélas! au bout de dix minutes, je me trouve décavé par l'officier. Sir Francis Haye, galant homme, veut que je me refasse. Il m'en offre l'occasion. Les cent soixante livres gagnées, il les met sur le tapis. Je ferai « banco » en risquant un objet à ma discrétion. Je prends un stylo, une feuille de papier à lettres, et j'écris: « Bon pour deux heures d'amour avec Mme J... » Après quoi, je retourne huit. L'officier abat neuf. Et tel est le prestige de la passion sur elle que la belle Mme J... fait honneur à la signature de celui qu'elle adore. C'est peut-être la plus belle preuve d'attachement qu'une femme m'ait donnée.

Hé! hé! pas mal du tout. Et comment, quand on écrit de si jolies galanteries d'autrefois, peut-on se plaire en des compagnies de syndicalistes plus sots que nature?

Les lecteurs du *Mercure* n'ont pas besoin qu'on leur présente le docteur Paul Voivenel, puisqu'ils peuvent admirer dans les chroniques médicales qu'il nous donne, l'étendue de sa science de psychiatre et la sûreté de son diagnostic de psychologue. Voivenel est notre Freud, et combien supérieur à son confrère viennois qui, à mon humble avis, est trop souvent maniaque et presque toujours cabotin; et à ce propos, comme il est curieux de voir que, de notre temps, il n'y a rien de si facile, quand on sait pratiquer un peu le battage, que de se tailler une réputation scientifique à faire croire aux gens que l'on est le premier à avoir dit *Tota mulier in utero* (Le premier? mais c'est Willy! Seulement il disait : *Tota mulier in Otero!...* Hélas! dans quelques années, qui comprendra les calembours willipendables? La moindre de ses chroniques « aux Saumaises futurs donnera des tortures! ») Mais laissons là Willy, Otero et Freud, et revenons à Voivenel.

Aux nombreux livres de psychologie variée qu'il a déjà publiés et que je n'énumère pas, car chaque titre m'obligerait

à digression, et je n'aurais pas le temps d'arriver à celui-ci, il vient d'en ajouter un de plus, **Du Timide au Satyre,** qui est jusqu'à un certain point une Somme de l'amour. Car l'amour, n'est-il pas, demanderait ici toujours Willy, une bête de somme? Aristote lui-même aimait à se mettre à quatre pattes avec une belle hétaïre sur le dos (quel drôle de goût! nous autres, les philosophes modernes, nous préférons... mais *motus!*) Contentons-nous de dire que l'amour est une jolie bête non de somme mais de sommier. Napoléon prétendait que l'amour est une affaire de canapé; quel manque de goût! Un canapé? fi donc! l'amour soucieux de ses mérites exige un sommier élastique, et par-dessus un doux et profond matelas, et par-dessus encore pas le moindre somme! Sur un lit on a mieux à faire qu'à dormir! Ce n'est qu'en Suisse qu'on trouve des villages s'appelant l'un Dormons dessus, l'autre Dormons dessous! En France plutôt s'appelleraient-ils... mais re-*motus!*

Donc, le livre de Paul Voivenel est une Somme aussi docte, logique et même théologique que celle de saint Thomas d'Aquin, puisque l'Amour est le seul dieu qui n'ait pas eu d'athée ici-bas, au moins à certains moments de la vie, et hélas! un dieu dont les dévots sont parfois plus fâcheux que les bigots les plus racornis des autres cultes! Il faut ici réhabiliter les bonnes gens à cilices, scapulaires et disciplines cinglantes, ce sont de vrais anges à côté des érotomanes! D'abord les dévots ne se fouaillent qu'eux-mêmes, tandis que certains passionnés fouaillent les autres, ce qui est bien plus ennuyeux pour ces autres; et encore s'ils se contentaient de les fouailler, mais parfois ils les tuent bel et bien! Et que d'autres folies impossibles à dire en langage convenable que commettent les adorateurs du dieu Cupido et de la déesse Libido! alors que les simples piétistes sont des gens qu'on peut fréquenter sans danger en se munissant tout au plus de poudre insecticide contre les punaises de sacristie.

Ah! quelle est la méditation qui nous mettrait au cœur plus de pitié, d'humilité et d'humanité que la méditation sur l'amour? De quoi n'est-il pas capable, en bien comme en mal, ce terrible dieu Eros? et surtout en mal, car Eros est toujours sexuel, et il doit porter un autre nom quand il est amical,

familial ou social. Or, comme beaucoup de choses seraient plus claires si on savait bien les noms divers de ce dieu myriacéphale qui s'appelle l'Amour! Pour nous, l'Amour c'est avant tout le couple Lingam et Yoni, et alors que d'équivoques! que de confusions! et que de légitimité en certains anathèmes! L'Eros sexuel mérite vraiment la magnifique lamentation de Voivenel aux premières pages de son livre:

Qu'il monte en sourdine dans la timidité, avec aigreur dans la jalousie, somptueusement dans la possession entière, brutalement ou mélancoliquement dans la tuberculose, furieusement dans ses rages physiques assassines, implacablement dans ses idéalismes passionnés, meurtriers, le chant surtout triste qui s'élève de ce livre et lui confère son unité est celui de l'Amour, de l'Amour dont la chair amère et divine est inexorablement imprégnée du lait des bêtes féroces qui le nourrirent.

Oui, combien il est navrant que cet amour à qui nous devons tout, à commencer par la vie elle-même, et à finir par le bonheur, bonheur enivrant et fugitif de la possession, bonheur sérénisant et indéfini de l'amitié conjugale, que cet amour puisse être générateur aussi de tant de souffrances, de tant de malheurs et de tant de morts! Combien trop souvent l'amour est lié à la jalousie, à l'envie, à la colère et pour tout dire, contradiction incompréhensible, à la haine! En ce domaine où il y a toujours à découvrir, Voivenel a à son actif une bien grande trouvaille, celle de la Chasteté perverse ou, pour mieux préciser, celle du mal moral que peut causer à l'âme une continence trop rigoureuse, et ici c'est la femme, la pauvre femme, qui est privilégiée à rebours; l'homme n'a jamais à se plaindre de la continence, physiologiquement parlant, parce que la charitable nature fait agir ses soupapes nocturnes, mais la femme peut être complètement détraquée par sa vulve sans valve. Est-ce à dire que, dans une société parfaite, on devra prendre des mesures appropriées contre les excès de continence? N'allons pas jusqu'à ces sottises-là, mais reconnaissons du moins que les Soviets, au lieu de lutter contre l'inégalité des fortunes, auraient mieux fait de se préoccuper de l'inégalité des satisfactions sexuelles; il y aurait là toute une organisation très intéressante à établir qu'il est malheureusement impossible d'exposer en termes

décents, mais qu'un communiste latiniste pourrait peut-être exposer dignement un jour. S'il le faisait, les divers livres du docteur Voivenel lui seraient d'un précieux secours; encore une fois, en dépit de la réputation un peu charlatanesque qu'on a faite à certains érotologues comme Freud ou Hirschfeld, je ne vois personne qui soit à sa hauteur, ni en France ni à l'étranger.

Qu'on lise donc *Du Timide au Satyre*! Et qu'on relise *La Chasteté perverse*, la *Maladie de l'Amour*, la *Raison chez les fous et la Folie chez les gens raisonnables!* Il faut être documenté sur Cupido et sur sa mère. *Perstat invicta Venus!*

SAINT-ALBAN.

LES REVUES

Les Primaires : amour et fiscalité en pays varama. — *La Revue hebdomadaire :* une lettre du grand-duc Nicolas Mikhaïlovitch au tsar Nicolas II, envoyée six semaines avant l'abdication. — *La Revue Universelle :* Souvenirs du dessinateur Georges Jeanniot sur Degas. — *Les Marges :* portrait de Tryphon (ni Diodote, ni Salvius) par Ombredouce. — Mémento.

Femme d'un fonctionnaire colonial, Mme Marie Duperron a vécu auprès de lui en Afrique. Elle prouve par ses « Histoires coloniales » publiées de mars à octobre par **Les Primaires,** qu'elle a des yeux pour voir, des oreilles pour entendre, un sentiment de la justice et un cœur pour s'indigner ou s'apitoyer. Elle conte avec simplicité, en témoin qui sait la valeur intrinsèque des faits et dédaigne toute emphase. Ils sont rarement à l'honneur des Européens. On s'étonne qu'au premier tiers finissant du XXe siècle, les tributs et rançons soient en usage au nom de la France, et que celle-ci, par ses représentants, traite l'indigène au mépris de toute générosité. Certes, ce n'est pas particulier à notre administration. Les fonctionnaires anglais aux Indes et un peu partout où ils exercent leur pouvoir, sont aussi cruels, sous prétexte d'imposer le respect de l'empire qu'ils représentent.

Bref, voici une des histoires édifiantes de Mme Duperron. Elle a pour titre: « Amour ». « Charles » est le mari de la narratrice:

Je l'ai vu un jour, lui, l'amour radieux, générateur de soucis, tout au fond des forêts, en pays varama.

J'avais suivi Charles en tournée fiscale. Il s'agissait de réclamer l'impôt à chaque chef de village.

— Tu as tel nombre d'hommes et de femmes soumis à la taxe de dix francs. Cela fait telle somme, paye ou je punis.

Quand le chef n'avait pas la somme, l'Administrateur faisait crocher, c'est le terme consacré, un certain nombre d'habitants du village et les emmenait prisonniers. Un jour, Charles, furieux du peu d'argent donné par un jeune chef, ordonna à ses miliciens de saisir toutes les femmes du village que nous traversions et de donner à chacune une lourde charge. Nous étions en route depuis deux semaines et nos porteurs étaient exténués. Bientôt arrivent les prisonniers poussés avec rudesse par les miliciens: des vieilles étiques, d'autres aux seins tombants, un marmot sur la hanche; enfin, avec un air indigné, une jeune femme parée de pagnes aux couleurs vives et de quelques bijoux. Je savais déjà que la beauté n'est pas l'apanage exclusif de la race blanche, je le constatai une fois encore. Cette femme était belle et elle le savait. A sa vue le Chef se redressa et s'avançant vers l'administrateur:

— C'est ma femme, dit-il d'une voix sourde, la gorge serrée par l'angoisse. Tu ne vas pas prendre ma femme!

— Plus que toute autre, fut la dure réponse.

Bientôt nous nous remîmes en route. La jolie créature avait quitté ses bijoux et à cause de la chaleur cruelle à supporter dans les conditions où elle devait le faire, en marche et chargée, n'avait gardé qu'un pagne serré à la taille. Elle allait le buste nu. Elle fournissait un rude effort, courbée, les yeux baissés, mais elle était toujours belle et sa peau satinée appelait le baiser.

Non loin d'elle, bousculé par les miliciens, le chef suivait, le mâle (*sic*) n'avait pas voulu abandonner sa femelle (*sic*) et je n'oublierai jamais sa face en émoi.

Pendant cinq jours il nous accompagna, disparaissant la nuit pour courir sans doute vers tous ses amis, car, au matin du sixième il apporta la somme due et emmena sa bien-aimée.

Je les ai vus partir, ils se tenaient par la main comme deux amoureux de chez nous.

§

M. Halpérine-Kaminsky donne à la **Revue hebdomadaire** (14 octobre) des fragments du « Journal intime » du grand-duc Nicolas Mikhaïlovitch, oncle de Nicolas II. On y voit le prince accepter de remettre à son impérial neveu, en 1902, une véritable remontrance écrite de Léon Tolstoï, adressée

au tsar en ces termes: « Cher frère », et affranchie de toute salutation protocolaire. Tolstoï conseillait alors au tsar d'abolir le « droit de propriété terrienne ». Plus intéressante encore que ce document, est une lettre du grand-duc au tsar, précédant de six semaines l'abdication du souverain, et que son auteur publia dès le lendemain de la révolution: le 22 mars 1917 — lettre que la tsarine déclara avoir lue « avec grand dégoût », conseillant d'en envoyer l'auteur en Sibérie.

Telle est l'épître du grand-duc à Nicolas II :

Tu avais à plusieurs reprises exprimé la volonté de mener la guerre jusqu'à son achèvement victorieux. Es-tu certain que, dans les présentes conditions de l'arrière, cela soit réalisable? Es-tu renseigné sur la situation intérieure, non seulement de la Russie même, mais de ses possessions: la Sibérie, le Turkestan, le Caucase? Te rapporte-t-on toute la vérité, ou bien les choses te sont-elles cachées? Et où est la racine du mal?

Permets-moi de te faire savoir en quelques mots le fond des choses.

Tant que tu choisissais tes ministres avec la collaboration d'un petit nombre de personnages, cela pouvait encore aller; mais maintenant que le moyen de faire les ministres est devenu connu de tous et de chacun, il n'est plus possible de gouverner la Russie par cette méthode.

Bien des fois tu me disais que tu n'as personne à qui te fier, que tous te trompent. S'il en est ainsi, le même phénomène doit se répéter en ce qui concerne ton épouse qui t'aime ardemment, mais qui se trompe par suite de son mauvais entourage, qui la tient en ignorance de la vraie situation. Tu as foi en Alexandra Féodorovna (la tsarine). Cela se conçoit parfaitement. Mais ce qui s'échappe de sa bouche est le résultat de ce qu'on lui fait habilement croire, et non de ce qui est en réalité. Si tu es impuissant à la mettre à l'abri de ces influences, du moins défends-toi contre les constantes interventions, les chuchotements systématiques d'une épouse aimée.

Si tes efforts n'aboutissent pas, — et je suis certain que tu as plus d'une fois déjà lutté contre cette influence, — imagine d'autres moyens pour mettre fin une fois pour toutes à ce système. Tes premiers élans et décisions sont toujours remarquablement justes et visent bien au but. Mais dès qu'apparaissent des influences étrangères, tu commences à hésiter et tes décisions ne sont plus les mêmes. Si tu réussissais à écarter ces interventions cons-

tantes, dans toutes les affaires d'Etat, de ces forces obscures, la renaissance de la Russie commencerait aussitôt et la confiance perdue de l'immense majorité de tes sujets te reviendrait. Tout ce qui s'ensuivrait se rétablirait de soi-même : tu trouverais des hommes qui, dans des conditions nouvelles, consentiraient à travailler sous ta direction personnelle.

Lorsque le moment sera venu, — et il n'est plus loin, — tu accorderais, du haut du trône et de ta propre initiative, la responsabilité des ministres devant toi et devant les corps élus, désirée par tous. Cela se ferait simplement, sans pression extérieure, et non pas comme fut accordé le mémorable acte du 17 octobre 1905 (1).

J'ai lontemps hésité à te révéler toute la vérité; mais après que ta mère et tes deux sœurs m'ont convaincu que je devais le faire, je me suis décidé.

Tu es à la veille d'une ère de nouvelles agitations, je dirai plus, à la veille d'une ère d'attentats. Crois-moi: si j'insiste ainsi sur ton propre affranchissement des chaînes dont on t'entoure, je ne le fais pas pour des raisons personnelles, car je n'en ai pas, — tu en es bien convaincu et Sa Majesté (la tsarine) aussi, — je ne t'écris que dans l'espoir de te sauver, de sauver ton trône et notre chère patrie de désastres pénibles et irréparables.

Ton

Nicolas M.

§

M. Georges Jeanniot publie ses « Souvenirs sur Degas » à **La Revue Universelle** (15 octobre). Ils font entendre opportunément la voix d'un grand maître du dessin et de la peinture, à une époque où l'un et l'autre sont trop insolemment ignorés des fournisseurs habituels de nos expositions :

C'est très bien — enseigne Degas — de copier ce que l'on voit; c'est beaucoup mieux de dessiner ce que l'on ne voit plus que dans sa mémoire. C'est une transformation pendant laquelle l'imagination collabore la mémoire. Vous ne reproduisez que ce qui vous a frappé, c'est-à-dire le nécessaire. Là, vos souvenirs et votre fantaisie sont libérés de la tyrannie qu'exerce la nature. Voilà pourquoi les tableaux faits de cette façon, par un homme ayant une mémoire cultivée, connaissant bien les maîtres et son métier,

(1) Acte par lequel avait été accordé le régime parlementaire, sous forme de Douma.

sont presque toujours des œuvres remarquables. Voyez Delacroix!

A l'appui de cette leçon du peintre, M. Jeanniot écrit:

Degas était très préoccupé de la justesse des mouvements et des attitudes, ils les étudiait longtemps. Je l'ai vu, avec un modèle, chercher à lui faire poser le mouvement de la femme qui s'essuie, renversée sur le haut dossier capitonné d'une chaise couverte d'un peignoir de bain. Ce mouvement est compliqué. On voit les deux omoplates, la femme étant de dos; mais l'épaule droite, comprimée par le poids du corps, affecte un dessin fort imprévu, qui fait penser à une sorte de travail acrobatique et d'effort violent. Il affectionnait ces poses; elles amènent à l'esprit une idée de souffrance « agréable » si je puis dire, dans l'accomplissement du devoir de méticuleuse propreté chère à la femme civilisée; elles sont rares parce que généralement secrètes.

En somme, c'est Degas, avec son observation aiguë, qui le premier a fait entrer dans le domaine artistique ces poses et ces mouvements, qui atteignent souvent à un grand caractère. Je me souviens que John Lewis Brown (ce grand artiste, si cruellement méconnu), avec lequel je parlais du charme puissant qui se dégage des œuvres de Degas, me dit:

« Cela est dû à une science des mouvements justes, expression même de la vie. Je crois savoir comment est fait un cheval; j'ai passé mon existence à dessiner et à peindre des chevaux de course et d'autres: eh bien! Degas, qui ne connaît peut-être pas le cheval aussi exactement que moi, fait des chevaux de course qui sont bien plus chevaux de course que les miens, parce qu'il a observé leurs mouvements d'une façon plus précise et plus intelligente que je n'ai pu le faire. »

D'ailleurs, plus tard, Degas me fit cette observation: « Quand le cheval n'est pas contrarié dans son aplomb, il rase toujours le sol. Les jockeys et les entraîneurs savent cela; ils en tiennent compte dans leur manière de monter; car pour obtenir une vitesse maximum, il faut éviter le pas espagnol. »

Voici une page bien curieuse, par le nombre et la qualité des gens qu'elle rassemble:

...Degas continue :

— Reyer, qui est un des amis de Gérôme, me demandait: que pensez-vous de la *Phryné devant l'aréopage?*

— Ecoutez, je vais vous parler pensée; pas peinture : pensée. Phryné était une des gloires de son temps à cause de la beauté

de son corps. On l'honorait en Grèce, comme ces gens-là savaient honorer la beauté. Tous les philosophes se faisaient gloire de la connaître. Que dire du peintre qui a fait de *Phryné devant l'aréopage* une pauvre honteuse qui se cache? Phryné ne se cachait pas, ne pouvait pas se cacher, puisque sa nudité était précisément la cause de sa gloire. Gérôme n'a pas compris et a fait de ce tableau, par cela même, un tableau pornographique.

— Oh! Oh! Vous êtes dur.

— Mais non, je dis la vérité, la saine vérité. Pourquoi ne pas combattre l'erreur? Je sais bien que ce n'était pas l'idée de Gérôme, ce galant homme, de faire un tableau scabreux, mais faute d'avoir compris l'âme réaliste et logique de la race grecque, il en fit un tout de même, aux yeux des gens qui réfléchissent. Il est vrai que ceux-ci sont une infime minorité...

— Ce Reyer me pose de temps en temps des colles; il me demande ce que je pense de Gustave Moreau.

— L'Ermite?

— Oui.

— Qui connaît l'heure des trains?

— Oui.

— Eh bien! c'est un peintre qui a voulu nous faire croire que les dieux portaient des chaînes de montre!

Et comme je riais de cette définition du talent de Gustave Moreau, Degas me dit en souriant:

— Ce sont des appréciations de ce genre qui m'ont valu cette réputation de méchanceté que l'on m'a faite. Enfin, voyons, ce n'est pas bien méchant... quoi! dites!

§

Nous ignorons qui signe Ombredouce aux **Marges** (10 octobre). Ce n'est sûrement pas un successeur de ces critiques dont le chancelier Bacon pouvait dire qu' « ils ressemblent aux laquais qui époussettent les habits des gentilshommes ». Il trace cette eau-forte, d'après M. François Mauriac qu'il nomme Tryphon, a vu avec de bons yeux et ne ménage point. Que ce serait mieux, toutefois, d'attaquer à visage découvert — surtout qu'il s'agit d'un membre de l'Académie française, d'un homme socialement important!

Tel est le portrait du peintre ordinaire du vice chez les dévots, de leurs tardifs scrupules, de leur intermittent repentir à petits jets:

Tryphon pourrait être un homme heureux, il ne l'est point;

l'ampleur même de son succès, qui, dès la première heure, dépassa son mérite, lui donne une constante inquiétude qui transparait sur son visage. On lui croit l'âme tourmentée, ce n'est qu'un esprit qui se ronge. Le crédit qu'on lui accorde et qui devrait l'apaiser lui fait redouter l'apparition de chacun de ses livres comme une échéance. Il n'est pas heureux et il a cessé d'être un homme pour n'être plus que l'auteur de ses romans, l'esclave de sa « manière ». Ce n'est point qu'on le puisse reconnaître à son style, il n'en a point; mais à ses personnages dont il « passionne » l'irrémédiable médiocrité. On pouvait croire, à ses débuts, qu'il n'écrirait que pour les pensionnats de jeunes filles; mais l'époque a gâté les pensionnats, on y goûte plus le vice que la vertu, et ne pouvant se décider pour l'une ou pour l'autre qui lui sont également étrangers, il en a fait un affreux mélange, où lui-même ne se reconnaît plus. Soucieux avant tout de satisfaire une attente, il a remplacé sa fausse distinction par on ne sait quelle persistance dans la vulgarité qui donne à la longue l'illusion de la force. Au fond des âmes les plus ternes, il va chercher la vase, et le bâton avec lequel il la remue a la forme de la croix. Peu importe que celui-ci en reste maculé: l'important est de cacher son jeu. C'est pourquoi, sachant bien ce qu'il veut, Tryphon ne laisse deviner son ambition que lorsqu'elle commence d'être satisfaite. Il ne l'avoue pas cependant, et s'il sollicite une fonction dans les lettres, ce n'est point, dit-il, pour la remplir, mais pour se soustraire à l'obsession de ses personnages. On le comprend, on a pitié, et on le nomme. Car la société de ses personnages n'est point en effet de celles où l'on puisse se complaire, la bassesse de leurs âmes, qui sentent le renfermé, leur amour qui n'est que monstrueux égoïsme, leurs passions qui ne sont que manies que pimente un scrupule insensé, n'ont rien qui puisse l'exalter. Il les torture pour se venger des tourments que lui donne sa vanité toujours insatisfaite, et s'il les conduit chez Rosine ou chez Palmyre, il les fait accompagner par Jésus. Il se donne par cet artifice la figure d'un apôtre, mais d'un apôtre qui préfère aux palmes du martyre les palmes vertes des Immortels. Il les aura, et sa bouche sera pleine d'amertume, car quelle que soit la rumeur qui se fasse sur son nom, le moindre petit bruit qui se fait sur le nom du voisin l'empêche de l'entendre, ou tout au moins l'empoisonne, et, malcontent de sa gloire imméritée, ne pouvant plus rien espérer, il perdra jusqu'à cette inquiétude qui le faisait vivre, dans la certitude enfin acquise de l'oubli.

MÉMENTO. — *Cahiers juifs* (septembre-novembre) : « L'apport des

Juifs d'Allemagne à la civilisation allemande », par divers, avec avant-propos de M. Einstein.

Commune (octobre) ouvre une enquête, questionnant ainsi: « Pour qui écrivez-vous? » — Textes de M. Maxime Gorki, de feu Maïakovsky, de MM. Marcel Schmitt, Pierre Unik, René Blech, Pierre Bochot, Jean Fréville, Aragon, Pozner, P. Nizan, G. Sadoul, J. Baby. — « Des patrons parlent », par P. H., d'après une enquête de Jules Huret, datée de 1902, où parlent de grands industriels d'alors.

La littérature internationale (n° 2-3): ce « numéro, établi sous le contrôle de Léon Moussinac », contient une traduction du poème « A pleine voix » de Maïakovsky avec une « Introduction à la lecture » de cette œuvre, par M. Aragon qui en signe la traduction avec Mme Elsa Triolet. — « Vive la Commune! » est le scénario et le dialogue d'un film cinématographique de M. P. Vaillant-Coutureir. — M. M. Lifchitz: « Marx et l'esthétique ». — Les rédacteurs de cette revue sont en majeure partie des Russes communistes.

Æsculape (octobre): « Les maladies de peau, figurées au retable de Wit Stowsz à N.-D. de Cracovie », par M. le professeur F. Walter. — « Le tatouage ornemental », par M. le docteur J. Lacassagne.

Revue franco-belge (octobre) : « L'Evolution religieuse de Paul Claudel », par M. C. Hélin. — « Correspondance inédite de Lamennais », par M. G. Charlier.

La Muse française (15 octobre): Poèmes de Mmes G.-E. Delbousquet et Amélie Murat et de MM. Fr. Alibert, P. Jalabert, R. de Pampelonne, L. Pize. — M. J. Bonnerot : « A la poursuite d'un article », ou Sainte-Beuve poursuivi par Louise Colet. — « Jean Lebrau », par M. Marcel Ormoy. — « Les deux textes du « Cœur solitaire », par M. Y.-G. Le Dantec.

Le Correspondant (10 octobre): M. L. Paul-Dubois: « George Moore, irlandais ». — Mme A. de la Gorce: « Le triomphe populaire de saint Benoît Labre ».

Pamphlet (13 octobre): M. Jean Prévost: « Essai sur la Presse et l'Information. Les statistiques et pourquoi elles sont fausses ».

L'Archer (septembre-octobre) : « Touny-Lérys », par M. G. Gaudion. — « François Mauriac », par Le Meunier. — La suite des cahiers et de la correspondance de guerre du docteur Paul Voivenel.

La Revue de France (15 octobre): M. Jules Sageret: « L'Intelligence humaine antérieure à l'homme ». — « Le roman douloureux de Vigny », par M. A. Praviel.

Le Cahier bleu, rédacteur en chef: M. Renaud de Jouvenel, est

une revue bi-mensuelle qui a pour objet d'établir des « bilans et plans sociaux ». M. Bertrand de Jouvenel publie un « Plaidoyer pour la civilisation », dans le numéro daté du 8 octobre. On y trouve aussi « Indices poétiques » de M. Renaud de Jouvenel.

Esprit (1er octobre), numéro spécial qui porte en titre ces mots: « L'Argent, misère du Pauvre, misère du Riche. »

Cahiers du Sud (octobre) : M. René Trient : « Lawrence panthéiste et l'Antiquité Païenne ». — « Arnaud Dandieu », par M. L.-P. Quint.

Revue des Deux Mondes (15 octobre) : Correspondance entre M. H. Bergson et William Jones. — Souvenirs du peintre Adolphe Yvon. — « Le chêne et le cep », par M. J. de Pesquidoux.

Europe (15 octobre) : M. E. Berl : « La France en quête de justifications ».

CHARLES-HENRY HIRSCH.

MUSIQUE

Premières auditions. Concerts Pasdeloup : *Mouvement Symphonique N° 3*, par Arthur Honegger. — Concerts Cortot (Ecole Normale) : *Le Cercle des Heures*, par Gustave Samazeuilh. — La question des programmes. — Orchestre Symphonique de Paris : *Deux Danses*, par Jeanne Leleu. — A propos du Cinéma.

Nous sommes devant la musique comme Hamlet devant les nuages: nous y pouvons voir tour à tour une belette, un chameau ou une baleine. Tel quatuor de Beethoven a suggéré aux critiques des commentaires fort étrangers, certainement, les uns et les autres, aux intentions de l'auteur — l'un ayant cru y trouver un dialogue philosophique, à la manière du *Phèdre*, l'autre une idylle, un troisième la peinture d'un combat. Rien n'est plus vain que certaines gloses littéraires qui prétendent expliquer et ne font qu'embrouiller, bâtissent un petit roman au lieu de laisser l'auditeur imaginer à l'aise ce que la musique lui suggère. C'est le défaut, et encore aggravé, des livres illustrés qui trahissent le texte et interposent entre la pensée de l'auteur et l'esprit du lecteur une image inutile. Et c'est ce qu'a voulu éviter **M. Arthur Honegger** en donnant pour titre à son nouvel ouvrage *Mouvement symphonique n°3*, tandis que les deux premiers, baptisés *Pacific 231* et *Rugby*, suggéraient l'image d'une locomotive et d'une partie de ballon ovale. Et pour qu'il ne demeure aucun doute, M. Honegger a précisé dans le *Guide du concert:*

« Ce mouvement symphonique n'indique pas son point de départ, contrairement aux deux précédents. On peut donc conclure qu'il y a un point de départ, ajoute le *Guide*, mais les auditeurs feront sans doute bien de ne point se mettre martel en tête pour le trouver et de réserver leur attention à l'expression purement musicale de l'œuvre. » C'est ce qu'ils firent, et les divergences d'interprétation imaginative du « mouvement » ne les ont point empêchés de se retrouver tous, une fois le morceau achevé, car le succès en a été fort vif; ceux qui ont vu une belette ont été d'accord pour applaudir avec ceux qui avaient vu un chameau, les uns et les autres ayant trouvé de la musique, ce qui est l'essentiel. Ce « mouvement » est du meilleur Honegger: il en a les qualités de sincérité, de puissance, qui ont assuré le triomphe des précédents; mais peut-être possède-t-il encore quelque chose de plus, sans rien diminuer de celles-ci. Le dernier tiers de la pièce oppose à la force, à la décision des deux premières parties une sorte d'accalmie — épisode occupé par un chant de saxophone tout rempli de poésie et de tendresse. Le contraste est vif entre l'âpreté du début, l'irrésistible fougue de l'*allegro* et cet *andante* mélancolique et rêveur. Et l'on aime cette puissance et cette variété.

M. Arthur Honegger a conduit lui-même ce *Mouvement symphonique* à la victoire: il n'est pas douteux que nous ayons de promptes occasions de le réentendre.

Le reste du concert était dirigé par M. Louis Hasselmans, dont j'ai dit déjà la valeur. La jeune violoniste Ginette Neveu joua le *Poème* de Chausson en virtuose accomplie — et en artiste, ce qui est mieux encore.

§

Au programme du concert privé, donné à l'Ecole Normale, M. Alfred Cortot a inscrit la première audition d'une œuvre nouvelle de **M. Gustave Samazeuilh,** *le Cercle des Heures*, pour chant et piano. C'est un recueil de six pièces, la première tirée du *Jardin des caresses,* traduit par M. Frantz Toussaint, les autres empruntées à l'anthologie chinoise, mais qui, malgré ces origines différentes, se suivent et s'unissent

admirablement. Elles ont de commun une même poésie, un sentiment aussi délicat, aussi nuancé, une même grâce. Et c'est ce que l'on retrouve dans la musique variée à souhait, opposant, selon les sujets, inventions rythmiques et mélodiques, mais demeurant toujours d'une sincérité et d'une originalité rares. On sent que ces chants ont spontanément jailli d'un vrai musicien dont il est regrettable de rencontrer si peu souvent le nom sur les affiches de nos concerts. On y retrouverait avec plaisir *La Nuit, Les Naïades au soir, Le Sommeil de Canope;* et les violonistes virtuoses seraient bien inspirés qui songeraient au *Chant d'Espagne.* Espérons qu'on ne nous fera pas trop attendre la première audition à l'orchestre de ce *Cercle des Heures* que M. Alfred Cortot a accompagné — magistralement — au piano, mettant en pleine lumière les brillantes qualités de cette belle partition. Mme Croiza interprétait ces mélodies avec son incomparable talent. Elle a obtenu le plus vif succès personnel. On l'avait acclamée un peu plus tôt, après *la Mort de Didon,* de Purcell — un très grand chef-d'œuvre, un des sommets de la musique dramatique, mais que presque tout le monde ignore, puisqu'on ne le joue jamais...

Mais on joue sempiternellement les mêmes ouvrages — sous prétexte qu'ils assurent la recette. Est-ce si sûr que cela? L'argument n'excuse-t-il pas simplement la routine? Et puis aussi, trop souvent, lorsqu'il s'agit de composer **les programmes,** des questions interviennent où la musique n'a point de place. On se garde de sortir des sentiers battus — et rebattus; certains musiciens, et parmi les plus grands, sont comme frappés d'ostracisme. Pendant longtemps, Vincent d'Indy a été tenu en exil, et il n'a pas encore repris le rang qui doit être le sien; Magnard reste des années sans qu'on le joue, et Lili Boulanger pareillement. M. Wiktowski a sans doute le tort d'habiter Lyon et M. Guy Ropartz la Bretagne... C'est un tort impardonnable, vraiment, et on le leur montre bien. Mais ce n'est pas en quelques lignes que je puis dire sur ce sujet tout ce qu'il faudrait et j'y reviendrai: les occasions, hélas! ne manquent point! Je dois d'ailleurs louer aujourd'hui MM. Emile Cooper et Albert Wolff qui ont l'un et l'autre donné deux fort belles exécutions de la *Troisième*

Symphonie de M. Albert Roussel — page capitale de la musique contemporaine française.

§

Au printemps dernier, une suite symphonique de **Mlle Jeanne Leleu,** *Transparences*, obtenait au concert Straram un succès éclatant. Les deux *Danses* (*Danse nocturne* et *Danse rustique*) que M. Monteux a inscrites au programme de l'Orchestre Symphonique de Paris n'ont pas été moins bien accueillies. Elles n'étaient pas inédites, ayant été exécutées l'une et l'autre comme « envoi de Rome », mais en des conditions si déplorables qu'elles ne permirent point d'en apprécier la valeur. Heureusement, M. Pierné avait au préalable donné la *Danse rustique* aux Concerts Colonne, et le public était déjà renseigné sur l'œuvre du jeune Prix de Rome qu'il avait accueillie avec une faveur marquée.

L'exécution donnée par M. Monteux, magnifiquement au point, a montré la belle et originale richesse de cette musique. La *Danse nocturne* est pleine de mystère, d'ombres et de parfums. Des frémissements animent le silence, s'organisent en rythmes; une flûte, tendrement, se fait entendre, puis le mouvement se précise, bientôt apaisé dans la sereine douceur du clair de lune. C'est une très jolie page, pleine de cette poésie intime et de cette sincérité qui s'affirmeront dans les *Transparences*, mais qui déjà classaient, au temps de son séjour à Rome, Mlle Leleu parmi les meilleurs symphonistes. La *Danse rustique* n'est pas moins bien venue. Si la « nocturne » laissait place à la rêverie, la « rustique » est tout mouvement. La danse — nous dit l'argument — se déroule dans les Cévennes, à Cromedeyre-le-Vieil, où Jules Romains dit que les pieds trépignent, parmi les cris et les rires des filles:

On entend le chant des musettes,
Qui se retourne et se tortille
A la façon des salamandres...

Et la musique de se retourner et de se tortiller, elle aussi; l'orchestration, si nourrie, demeure pourtant d'une clarté constante, sans lourdeur; les hardiesses harmoniques trou-

vent leur raison dans cette frénésie qui emporte danseurs et ménétriers. Page hautement colorée, pleine de santé et de belle humeur — et qui garde néanmoins sous ses vives enluminures une distinction et une tenue montrant en Mlle Jeanne Leleu une fille spirituelle de Chabrier. Un épisode central ménage, au milieu de ce tourbillon, un moment de repos: une ronde plus lente s'organise et se déroule, toute gracieuse. Mais bientôt les rythmes impérieux imposent leur domination et la danse rapide reprend, entraînant tout l'orchestre à nouveau déchaîné. La pièce s'achève par une coda qui, dans le calme revenu, fait doucement chanter un cor. Mlle Leleu n'a point voulu terminer, comme tant d'autres, par une « fin brillante ». Scrupule excessif: il est probable que la *Danse rustique* — et malgré le charme du *finale* — gagnerait à en être allégée pour s'opposer plus nettement ainsi au premier volet du diptyque. Quoi qu'il en soit, je serais bien en peine s'il me fallait dire auquel des deux vont mes préférences: peut-être, du point de vue technique, le second est-il plus parfait. Mais il y a tant de poésie dans le premier, et tant de tranquille audace, qu'il faut bien espérer que, désormais, on ne les séparera plus.

M. Monteux a été chaleureusement acclamé après cette exécution magnifique. Il avait d'ailleurs composé un programme de premier ordre — avec un *Petrouchka* qui fut une merveille de finesse, d'intelligence et de sensibilité. Puis M. Lifar (qui va passer quelques semaines en Amérique) a dansé des fragments de *Prométhée* et mimé *l'Après-Midi d'un Faune*. On peut discuter certains points de cette interprétation, et surtout dans sa partie médiane; mais il est hors de doute que le début et la fin sont admirables et que M. Serge Lifar atteint là un des sommets de son art. On l'a frénétiquement applaudi et il le méritait bien. Ainsi la preuve est faite (M. Eugène Grassi, si j'ai mémoire, déjà l'avait montré à ses concerts de la Gaieté) que la danse et la musique peuvent faire alliance au concert, pour le plus grand profit de nos orchestres.

§

Pour illustrer, en quelque sorte, la chronique que j'ai ré-

cemment publiée sur **la Musique au Cinéma,** voici un écho pris dans le *Guide du Concert* (n° 1, p. 9):

M. Maurice Ravel a assigné en 75.000 francs de dommages et intérêts les sociétés productrices du film *Don Quichotte*, lesquelles avaient — fait piquant — commandé la musique simultanément à l'auteur de *Daphnis* et à Gretchaninoff. C'est, écrit justement Ravel, « traiter les musiciens comme des fournisseurs et la musique comme une marchandise interchangeable ».

Evidemment. Mais les fabricants de films n'ont-ils pas toutes les audaces? Ne les voyons-nous pas exploiter sans vergogne les chefs-d'œuvre de la littérature, en altérer profondément le sens, bouleverser les épisodes, modifier le dénouement, marier Salammbô et Mathô, faire mourir Julien Sorel sur la barricade, se moquer de tout — et singulièrement du public, abêti par leurs soins?

RENÉ DUMESNIL.

NOTES ET DOCUMENTS LITTÉRAIRES

Charles Baudelaire et l'Ecole Normande, D'APRÈS PHILIPPE DE CHENNEVIÈRES ET LE VAVASSEUR. — *L'Ecole Normande*, petit cénacle de jeunes écrivains, intriguait beaucoup les étudiants et les littérateurs au voisinage de 1845. Très certainement, la fréquentation de Baudelaire, que l'on savait l'ennemi des chapelles et des clubs, occupait une large place dans l'éveil des curiosités. Cette intimité ne pouvait d'ailleurs que rehausser la renommée naissante d'un groupement artistique et littéraire, même fantaisiste. Il faut dire encore que l'indépendance des caractères, l'érudition très étendue, le contraste des aptitudes et des goûts, l'étroite solidarité qui unissait les membres de cette association, fille du hasard, étaient connus de quelques personnes averties. Mais la notoriété de l'Ecole Normande fut éphémère. Comme elle n'avait ni but, ni devise, elle perdit son prestige après 1848, par la dispersion de ses membres rappelés, les uns et les autres, en provinces. Depuis lors, plusieurs essayistes, notamment MM. Ernest Raynaud (1), Jules Mouquet (2), etc., attentifs

(1) Ernest Raynaud : *Un ami de Baudelaire*, « Mercure de France », 1er mars 1922.

(2) *Charles Baudelaire*. Vers retrouvés par Jules Mouquet. Paris, Editions Emile Paul frères, 1929.

surtout à connaître les débuts littéraires de l'auteur des *Fleurs du Mal,* lui ont rendu un regain d'actualité.

Autour de Gustave Le Vavasseur, on rencontrait, avec le Normand Philippe de Chennevières, un Picard, Ernest Prarond, et un Languedocien, Jules Buisson. C'était l'alliance entre le Gascon du Nord et le Gascon du Midi, et, comme le disait, avec esprit, Le Vavasseur, « celle de la pomme et du raisin » (3).

L'Ecole Normande n'était pas nombreuse. C'étaient tout au plus « les quatre fils Aimon », ainsi désignés familièrement. Un Parisien ne la quittait guère. Mais, observe Jules Buisson, « il était si paresseux qu'avec tout son esprit, sa fine ironie, son grand cœur et sa fidélité, je ne puis que vous révéler son nom : il s'appelait Anatole du Boulet. Ce nom lui valut un jour une jolie calembredaine de l'acteur Odry, auquel il allait demander sa *Chanson des quatre gendarmes :* « L'édition est épuisée, Monsieur, je le regrette, j'aurais été heureux de vous l'offrir *car vous avez un nom qui fait du bruit dans le monde* ».

Le logis commun qu'occupait Buisson avec Le Vavasseur, au n° 31 de la rue de Beaune, à Paris, était le centre des réunions presque quotidiennes des membres de l'Ecole et de tous les amoureux d'art qui gravitaient autour d'elle. Par leur naturel, leur simplicité et leur gaieté, ces jeunes écrivains offraient à Baudelaire, qui les fréquentait beaucoup, des contradictions séduisantes pour son caractère autrement complexe que le leur!

C'est dans les œuvres du marquis de Chennevières que l'on trouve les documents les plus intéressants et les détails les plus suggestifs sur Charles Baudelaire, dans ses relations avec l'Ecole Normande. Si l'auteur des *Contes de Falaise* et des *Contes de Saint-Santin,* trop amoureux, selon l'avis d'Edmond de Goncourt, « de l'exhumation d'infimes personnalités provinciales qui condamnaient cet esprit distingué et original à des travaux au-dessous de lui, est demeuré peu connu », il a laissé, en revanche, des études archéologiques importan-

(3) Discours de Jules Buisson, ancien député de l'Aude à l'Assemblée Nationale. Inauguration du buste de Le Vavasseur, à Argentan, 20 octobre 1898. Voir : *Les deux frères Le Vavasseur,* par l'abbé Gourdel, La Chapelle-Montligeon, imprimerie de Notre-Dame de Montligeon, 1879.

tes et appréciées par les écrivains d'art, les amateurs et les artistes.

Ancien étudiant en droit à Aix-en-Provence, et plus passionné pour les arts que pour la chicane, il avait pu, dans un milieu riche de belles collections des siècles précédents, développer son enthousiasme et sa passion pour les peintres et la peinture.

Ces qualités faisaient rechercher sa fréquentation et son amitié. La jeunesse d'alors, studieuse ou « écriveuse » comme il dit par un néologisme à la Goncourt, appréciait le charme et la valeur des relations d'un caractère aussi original, encore rehaussé par des goûts d'amateur perspicace. Baudelaire, lui aussi, n'échappait pas à cette influence.

Les quelques lignes suivantes, extraites des *Souvenirs d'un Directeur des Beaux-Arts*, méritent d'être citées (4) :

> J'ai connu, dit Chennevières, et je ne le regrette pas aujourd'hui, presque toute la Bohème écriveuse de mon temps par *le Corsaire-Satan de Lepoittevin-Saint-Alme-et-Virmaître* où m'avaient introduit quelques lignes sympathiques de Baudelaire sur les *Contes Normands* et les *Historiettes baguenaudières.*

Mais Chennevières, bien qu'il ait figuré dans la première liste de l'Académie Goncourt et qu'il devint successivement depuis 1851, Inspecteur des Musées de Province, Organisateur des Salons du Palais des Champs-Elysées, Conservateur du Luxembourg, Directeur des Beaux-Arts et ultérieurement, en 1879, Membre de l'Institut, reste surtout un écrivain d'art.

L'orientation divergente de ses aptitudes et de ses goûts fut-elle cause de cette relative modestie littéraire? Faut-il songer à l'absence de toute pensée de réclame, à la publicité presque insignifiante de ses œuvres, ainsi qu'en témoigne la lettre *inédite* adressée au comte de Contades, lettre que possède la ville de la Ferté-Macé (Orne), actuellement bénéficiaire, grâce au généreux legs de Contades, de la riche bibliothèque de ce mécène des lettres normandes? Les deux suppositions ne peuvent infirmer le jugement de Goncourt, jugement que corrobore l'aveu, par Chennevières lui-même, d'une littérature fort *bariolée.*

(4) *Souvenirs d'un Directeur des Beaux-Arts.* Chapitre V : « Les poésies de jeunesse d'un Préfet », Paris, aux bureaux de *l'Artiste*, 1883.

Paris, 22 novembre 90.

Cher Monsieur,

Le Vavasseur m'écrivait, l'autre jour, à Bellesme, me laissait entrevoir que mes Souvenirs d'un Directeur des Beaux-Arts seraient bien accueillis dans un coin de votre bibliothèque, et vous les auriez déjà reçus si j'en avais pu rassembler là-bas les parties diverses d'un exemplaire complet. Mais je n'en avais à Saint-Santin que quelques fascicules. Il m'a fallu attendre mon retour à Paris et voici le volume dont certaines parties sont devenues rares par la dispersion un peu gâchée des premières livraisons.

Je suis bien heureux de songer, cher Monsieur, que cet exemplaire sera en si bonnes mains. J'ai été l'homme des petits tirages et des formats fort inégaux et d'une littérature bariolée. Ce serait, pour moi, une fière bonne fortune que votre bibliothèque eût offert asile à toutes mes plaquettes. Il y en a beaucoup que je ne peux plus retrouver, même pour mes enfants. Que possédez-vous de votre serviteur? Je serais enchanté de mettre chez vous quelques-unes de mes broutilles à l'abri.

Agréez, cher Monsieur, l'assurance bien sincère de ma très cordiale amitié.

PH. DE CHENNEVIÈRES.

La sévérité de Goncourt à l'égard de Chennevières fut peut-être la conséquence d'un malentendu ou d'une de ces brouilles que le chatouilleux Goncourt excellait à provoquer. Quoi qu'il en soit, lorsque le fondateur de l'Académie d'Auteuil reçut de Chennevières son ouvrage : *Mémoires de l'Académie de Bellesme,* avec cette dédicace manuscrite :

A mon cher Edm. de Goncourt, Membre de l'Académie de Bellesmes, son président : Ph. de Chennevières,

il y puisa, on le sait aujourd'hui, des idées et des directives qu'il utilisa plus tard pour la création de son Académie (4 *bis*).

En ce qui concerne Charles Baudelaire et l'Ecole Normande, c'est dans les *Souvenirs d'un Directeur des Beaux-Arts* (*Chapitre V. Poésies de Jeunesse d'un Préfet*) qu'il faut, détail oublié, aller chercher des documents intéressants. Dans cet important ouvrage, Chennevières raconte d'abord « ses

(4 *bis*) Léon Deffoux, *Des origines de l'académie Goncourt; Edmond de Goncourt, membre de l'académie de Bellesme*, Mercure de France 15-VII-1921.

hésitations et ses ajournements » relatifs à la publication des œuvres que lui avait confiées son ami Théophile Coupier, appelé aux fonctions publiques par la Révolution de 1848 et mort en 1874, d'un horrible accident chirurgical. Auteur de poésies légères, de vers faciles, mal relus, peu châtiés, l'étudiant en médecine d'alors, futur préfet des Pyrénées-Orientales, donne dans ses écrits, avant une carrière administrative, courte mais admirablement remplie, l'image d'un monde disparu, celui de la bohème de Murger.

Après son retour de Florence, vers la fin de 1845, Chennevières retrouva Coupier à Paris « dans ce vaste et grouillant marécage de la jeunesse parisienne qui comprenait tout le monde lettré depuis les étudiants studieux et à l'intelligence ouverte jusqu'aux plus hautes célébrités poétiques ».

Tout écrivain d'alors, ambitieux et armé pour la lutte, se préparait, sans hésitation et avec gaieté, à la conquête de la renommée.

En ce temps-là, dit Chennevières (1843-48) qui fut et restera une certaine date dans l'histoire de notre art poétique au XIXe siècle, ceux d'entre nous qui se mêlaient de rimer (et j'ose dire qu'alors autant d'étudiants, autant de rimeurs : c'était à notre époque la vraie marque de jeunesse), étaient tous, selon leur tempérament, fortement tiraillés entre deux influences : celle de Hugo et celle de Musset; la troisième génération du romantisme venait d'éclore; Banville et Baudelaire descendaient de Hugo par Théophile Gautier.

Dans des revues ou dans des journaux (*L'Artiste* 1845-47), *Le Corsaire-Satan* (1847), Baudelaire avait seulement publié quelques pièces reprises plus tard dans les *Fleurs du Mal*.

Mais, poursuit Chennevières, tout ami du libre paradoxe qu'il se montrât déjà, il était loin d'être le cruel satanique qu'il se plut à paraître en ses dernières années. Sur le canapé de l'appartement de Le Vavasseur et de Buisson, il nous disait souvent des sonnets d'allure verte, nerveuse, étrange et forte, des vers de poète aristocrate, d'un coloriste et d'un descriptif hors pair que nous tenions, dans notre petit cénacle, pour supérieurs à ceux des *Cariatides* et des *Stalactites*. C'était déjà un esprit rebellionné, revêche à toute convention bourgeoise. Il n'avait pas encore, à cette heure, rompu avec le premier Baudelaire, celui des beaux livres

et du confort intérieur et des vêtements de bon air; il lui en resta longtemps l'amour de l'habit noir, que partageaient d'ailleurs avec lui plusieurs de ses amis de la bohème dorée; et de cette confrérie de l'habit noir, même râpé, Coupier en était, je m'en souviens. Ces deux-là, Baudelaire et Banville étaient avant tout des artistes, des païens néo-grecs ou plutôt néo-latins, de la meilleure décadence, possédant à fond toutes les roueries de la prosodie du XVIe siècle: des arrière-héritiers des Ronsard, des libertins, comme on eût dit au temps de Théophile, de Saint-Amand. Au cours de cette période furent imprimées les premières poésies d'un autre groupe, celui de *L'Ecole Normande*, dont les *Vers* de 1843 (5) et les *Farces et Moralités*, de 1847-1848 (6), furent les premiers essais.

Plus tard, dans ses lettres sur *l'Art français* dédiées à Gustave Le Vavasseur (7), Chennevières sait apprécier l'autorité artistique de Baudelaire, il montre son exquise intelligence, la force de sa pensée comme « initiateur du public »; il semble pressentir en un mot ses dons de grand critique.

Il n'est donc pas invraisemblable de penser que cette sympathie aidant, l'Ecole Normande avait pour Baudelaire un attrait véritable que personnifiaient Chennevières et ses amis.

Chez Le Vavasseur, il trouvait des contacts étroits, mais aussi d'heureux contrastes avec sa nature inquiète; du graveur Jules Buisson, ce quatrième fils Aimon, « ce fainéant plein d'ardeur », il aimait, comme Delacroix et Gavarni, les eaux-fortes. Il apprit que Préaux voulut copier en un marbre tumulaire le frontispice des fables de Prarond, gravé par Buisson; il ne put ignorer que Jouin avait l'intention de faire illustrer par son ami *Clarisse Harlow*; il savait encore que Balzac avait remercié le dessinateur, par un exemplaire de ses œuvres, de la collaboration qu'il avait apportée à Edmond Hédouin pour décorer les boudoirs de l'hôtel du Faubourg Saint-Honoré. Bref, les gravures et les dessins de Buisson ne pouvaient échapper à la clairvoyance de Baudelaire.

(5) *Vers*, par Gustave Le Vavasseur, E. Prarond et A. Argonne (pseudonyme d'Auguste Dozon), Paris, Hermann frères, 7, rue de Tournon, 1843.
(6) Le Vavasseur, *Farces et Moralités*, Michel Lévy frères, 1847; préface de Chennevières.
(7) *Lettres sur l'art français en 1850*, imprimerie Barbier, à Argentan, 1851.

Au sein du petit cénacle des fils Aimon, étroitement unis par une amitié fraternelle qui se traduisait souvent par l'envoi réciproque de sonnets fantaisistes et affectueux, Prarond, dont les écrits devenus rarissimes puisque tirés à cent exemplaires, trop grand nombre, n'étaient destinés qu'à ses amis et à quelques gens respectables et de caractère doux (8), occupait une place de choix.

Son attachement à ses amis était légendaire. Pour Le Vavasseur, c'était un culte. « Il y avait une fois, a dit Prarond, deux amis, si amis que poètes tous les deux, ils ne se jalousaient guère, ils n'avaient qu'un sac pour la rime et s'empruntaient fréquemment leurs hémistiches. »

L'amour de Le Vavasseur pour les ruisseaux et les grasses prairies normandes, « toujours préférées aux fleuves ensanglantés », faisait les délices de Prarond qui comparait, à celle de Segrais, la muse du chef incontesté de l'Ecole Normande. Pour chanter sa nymphe favorite, ce dernier avait à ses yeux « des traits d'un goût exquis et d'une pudeur charmante ». Il trouvait l'éloge de l'Orne savoureux :

Vos ondes en courbant votre lit toujours plein,
Fleuves majestueux, du rustique moulin
N'ont jamais fait tourner la meule,
De mille égouts impurs, votre onde se salit.
L'Orne, la pauvre enfant, n'a qu'un tout petit lit,
Mais elle y couche toute seule.

(8) *Airs de flûte sur des motifs graves*, Paris, Quartier des quatre nations. — Une lettre de Prarond adressée à Le Vavasseur (*lettre inédite et aimablement communiquée par M. Jouanne, archiviste à Alençon*) n'est pas dépourvue d'humour. Elle témoigne, sans amertume, que beaucoup de publications d'alors n'enrichissaient pas leurs auteurs.

« Abbeville, 28 février 18...

« *Le Secrétaire de la Société Impériale d'Emulation.*

« Mon cher Gustave,

. . . .

« Au 20 décembre 1854, j'ai arraché un dernier compte à Lévy, il résulte de ce compte que depuis le compte de 1853, pour lequel je vous ai remis 6,50 il a vendu encore deux exemplaires de *Dix mois de Révolution* (Sylves politiques, par Ernest Prarond et Gustave Le Vavasseur, Paris, Michel Lévy, 1849] à Frs 2.75 sur quoi son droit étant de 40 %, il nous reste à partager Frs 3,30. Je vous propose d'offrir cette somme, que je grossirai de Frs 1,70, au monument Mézeray, puisque nous n'avons pas présentement où la dépenser. Je ne contribue, pour ma part, dans ce sacrifice, qu'en considération du sous-entendu d'Henri Quatre : « *Argentan vaut bien un réveillon.* »

Les facultés d'admiration de Prarond ne se limitèrent pas à Le Vavasseur. Il n'échappe pas à la puissante influence de Baudelaire et il le reconnaît dans son livre : *De quelques écrivains nouveaux.*

L'aveu de Prarond, relatif aux échanges de rimes et d'hémistiches entre Le Vavasseur et lui, est suggestif; il permet même de croire que d'autres poètes furent, sans la moindre réciprocité, tributaires de pareils emprunts, Baudelaire en particulier.

Pour Jules Mouquet (9), l'apport de Baudelaire au livre *Vers* (10) semble, malgré le refus de collaboration du poète, indiscutable. C'est surtout dans un recueil au titre bizarre (11), que le tribut, prélevé par Prarond sur Baudelaire paraît important. Albert (prénom de Prarond) emprunte des hémistiches et fait subir au texte primitif des corrections malheureuses. Des concordances indéniables, noyées au milieu de vers médiocres, trahissent le copiste. Toutefois, il convient d'ajouter qu'au cours de cette période de sa vie littéraire l'auteur des *Fleurs du Mal,* qui aimait surtout à réciter ses vers à haute voix (il les disait admirablement), ne pouvait s'affranchir d'une pudeur exagérée pour les livrer au public. A-t-il été le donateur de quelques vers? A-t-il fermé les yeux? Les deux suppositions sont vraisemblables; elles sont corroborées par certains faits. Le poète n'a-t-il pas débuté, dit Arsène Houssaye (*Le Gaulois,* 5 octobre 1892) « en laissant paraître certaines de ses poésies sous un nom d'emprunt ? »

On peut encore croire, avec Léon Deffoux (12), que les compagnons de Baudelaire ne purent, par une sorte de réflexe admiratif, s'affranchir complètement de son influence. Si l'on retrouve chez Le Vavasseur, Auguste Dozon et Prarond des *Vers retrouvés* de Baudelaire, il est prudent de songer au prestige exercé par l'auteur des *Fleurs du Mal* sur les camarades qu'il admettait dans sa familiarité intellectuelle.

Avec Le Vavasseur, pour qui les Beaux-Arts et les Lettres avaient plus d'attrait que l'étude du Code civil, car quoique

(9) *Charles Baudelaire,* par Jules Mouquet, loc. cit.
(10) *Vers,* loc. cit.
(11) *Impressions et pensées d'Albert,* Michel Lévy, 1854.
(12) Léon Deffoux : *Le pastiche littéraire,* Librairie Delagrave, 1932.

licencié en droit, « il n'avait balayé, comme il le disait lui-même, qu'une fois seulement, avec une robe à larges plis, le sanctuaire de la chicane (13) », Baudelaire trouva, nous l'avons dit, les affinités et les contrastes qui devaient lui plaire. Il découvrit et apprécia chez le chef de l'Ecole Normande un artiste et un véritable poète par l'ampleur d'une conception abordant tous les sujets : fragments épiques, géorgiques, ballades, épitres, élégies, sonnets, etc., avec le même succès. Par surcroît, camarade affectueux et fidèle, aimant à rire, plaisantant sans cesse, déconcertant souvent les plus sérieux par ses boutades, ses calembours et son exubérance tapageuse de mousquetaire. Les relations entre Baudelaire et Le Vavasseur suivirent leur rencontre à *l'Univers* que dirigeait alors Louis de la Genevraye. Cet événement a permis à Le Vavasseur d'écrire une page curieuse :

> Prarond faisait des vers, moi aussi. Nous nous liâmes d'amitié tendre, surtout Baudelaire et moi. Cela devait être, ayant les caractères les plus différents, les allures les plus dissemblables et l'aspect extérieur le plus complètement opposé. Il était brun, moi blond; de taille moyenne, moi tout petit; maigre comme un ascète, moi gros comme un chanoine; propre comme une hermine, moi négligé comme un caniche; mis comme un secrétaire d'ambassade anglaise, moi comme un vendeur de contre-marques; réservé, moi bruyant; libertin par curiosité, moi sage par indolence; païen par révolte, moi chrétien par obéissance; caustique, moi indulgent; se tourmentant l'esprit pour se moquer de son cœur, moi laissant tous les deux trottiner comme une attelée.

Là ne s'arrêtent pas les contrastes. Le Vavasseur, frère d'un prêtre de la Congrégation du Saint-Esprit, restait profondément religieux et, par atavisme, admirateur de l'ancien régime. Sa mère, a-t-il écrit, « était plus royaliste que tous les rois ensemble ». Baudelaire, au contraire, se jeta dans la mêlée en 1848 et collabora aux éditions du *Salut Public* avec une ardeur dictée, semble-t-il, par son dilettantisme et son antipathie pour son beau-père le général Aupick. Mais l'étroite amitié qui unissait les deux poètes, jaloux de conserver leur individualité, ne fut pas troublée par d'aussi profondes dissemblances de sentiments. Avec leur grand libéra-

(13) *Les deux frères Le Vavasseur*, par l'abbé Gourdel. Loc. cit.

lisme et leur mutuelle tolérance, ils ne cessèrent jamais de les respecter.

Tous les deux débutèrent par une collaboration au *Corsaire*. « Jetait qui voulait dans la boîte de ce journal : entrefilets, épigrammes et couplets. » Audacieux, ils se permirent de reprendre l'air du *Roi d'Yvetot*, de Béranger, pour chansonner Casimir Delavigne, qu'ils voyaient affublé d'une redingote à la propriétaire!

Et quand Le Vavasseur rappelle à Ernest Prarond comment la fureur poétique s'empara de lui et de ses amis :

Ce fut vers ce temps-là que d'une amour fervente,
Nous aimâmes aussi la Muse et sa servante.
Nous nous mîmes à quatre à hanter la maison:
Vous et moi, mon ami Baudelaire et Dozon.
Nous aimions follement la rime. Baudelaire
Cherchait à l'étonner plus encor qu'à lui plaire.

Eugène Crépet, dans son étude biographique sur Baudelaire, précise dans quelles circonstances Prarond et Le Vavasseur, « doués de la verve la plus facile », eurent, dans la ferveur de leur amitié, l'idée de lui proposer de contribuer, pour un tiers, au livre de poésies qu'ils allaient éditer à frais communs et publier sous ce titre vague : *Vers*.

Baudelaire accepta d'abord et leur demanda de même de s'adjoindre un de ses amis, Auguste Dozon, poète de talent qui, en effet, figure dans le recueil sous la signature *d'Argonne*, empruntée au nom de son pays natal. Mais, au dernier moment, Baudelaire se retira. Une note de Le Vavasseur explique pour quel motif: « Il m'avait remis ses manuscrits; c'était l'ébauche de quelques pièces insérées depuis dans les *Fleurs du Mal*. Sans faire la grimace, je fis mes observations. Je voulus même, imprudent et indiscret ami, corriger le poète. Baudelaire ne dit rien, ne se fâcha point et retira sa part de collaborateur. Il fit bien. Son étoffe était d'une autre trame que notre calicot, et nous parûmes seuls. »

Baudelaire ne garda pas rancune au chef de l'Ecole Normande, puisqu'il lui rendit un remarquable hommage en l'inscrivant dans sa galerie des contemporains où n'étaient admis que des poètes d'élite :

Gustave Le Vavasseur a toujours aimé passionnément les tours de force. Une difficulté a pour lui les séductions d'une nymphe. L'obstacle le ravit, la pointe et le jeu de mots l'enivrent; il n'y a pas de musique qui lui soit plus agréable que celle de la rime triplée, quadruplée, multipliée. Il est naïvement compliqué. Je n'ai jamais vu d'homme si pompeusement et si franchement Normand... *Vire* et les *Virois* sont un petit chef-d'œuvre et le plus parfait échantillon de cet esprit précieux, rappelant les ruses compliquées de l'escrime, mais n'excluant pas, comme on le voit, la rêverie et le balancement de la mélodie. Car, il faut le répéter, Le Vavasseur est une intelligence très étendue... Toute bondissante qu'elle est, sa conversation n'en est pas moins solide, nourrissante, suggestive, et quant à la souplesse de son esprit, dont il peut être aussi fier que de celle de son corps, elle lui permet de tout comprendre, de tout apprécier, de tout sentir, même ce qui a l'air, à première vue, le plus éloigné de sa nature.

La fréquentation de la rue de Beaune, où chacun conservait les directives appropriées à son caractère, où l'indépendance était la règle, devait rester sans influence sur l'orientation poétique de Baudelaire qui trouvait, avant tout, dans un cénacle d'amis, une oasis de paix et de repos. D'ailleurs, a dit Le Vavasseur, « admirablement équipé pour la joute lyrique, il n'avait nul besoin d'emprunter à d'autres leurs armes ». Toutefois, Le Vavasseur, le seul des membres de l'Ecole Normande dont Baudelaire ait fait l'éloge, lui apprit à les fourbir, car, dans sa fureur de la nouveauté, il risquait de négliger les vieux auteurs. Le Vavasseur lui remit en mains Boileau (14).

Dans ses causeries littéraires (15) Le Vavasseur brosse en quelques lignes l'indiscipline raffinée de son ami :

Baudelaire hantait Hugo, adorait Gautier, mais ne montait en croupe que son propre dada. On sait quelle bête élégante c'était; cheval de guerre à sa façon, mais incapable de rester dans le rang, sans ruer ou mordre, et de demeurer en sentinelle sans piaffer ou hennir.

De leur côté, tout en admirant leur ami, tout en l'entourant d'une chaude amitié, les quatre fils Aimon, peut-être à

(14) *Ernest Raynaud,* loc. cit.
(15) Gustave Le Vavasseur : *Poètes normands et contemporains*, Verneuil, imprimerie-lithographie Gentil, 1893.

cause de leur atavisme et de leur éducation première, résistèrent par une réserve naïve au pouvoir ensorceleur de l'auteur des *Fleurs du Mal.*

Alors que de nombreux poètes, à la recherche de formules inédites, aimaient à se dire baudelairiens, Le Vavasseur, Chennevières et Prarond demeuraient « classiques » et ne furent jamais des véritables contemporains de leur époque.

Le parallèle entre Baudelaire et Le Vavasseur n'est, certes, pas à établir... Mais, le culte de la rime, la recherche passionnée de ses virtuosités, avec une prédilection opiniâtre pour les strophes brillantes et musicales étaient, pour tous les deux, le pôle d'attraction.

Bien qu'il se soit exercé dans tous les genres, Le Vavasseur se trouve, observe avec raison Ernest Raynaud, gêné dans le grand alexandrin comme dans un habit noir; il préfère les petits vers; il excelle dans les ballades, les épîtres familières, les élégies, les sonnets, les odelettes, etc... Certains de ses toasts en vers, même improvisés, sont parfaits d'humour et de gaieté.

Au contraire, Baudelaire, qui adopte vite les réformes romantiques, reste fidèle à la versification de douze et de huit pieds en mesurant ses phrases et en recherchant les termes les plus choisis toujours comparables à ses yeux d'artiste au vif chatoiement des couleurs.

Le choix de ses sujets est des plus variés. Ce sont des cultivateurs, des bergers, les arbres des forêts, les chaumes des plaines, que chante le chef de l'Ecole Normande. Pour lui, la nature reste consolatrice comme une mère. Les printemps y sont enivrants et les automnes remplis de mystères.

Détail à retenir : les deux poètes ont affectionné les animaux, les chats, notamment. Mais, quand Baudelaire fait gémir le cygne « ouvrant le bec près du ruisseau sans eau » et appelant le tonnerre et la pluie,

> Vers le ciel, quelquefois, comme l'homme d'Ovide,
> Vers le ciel ironique et cruellement bleu,
> Sur son cou convulsif tendant sa tête avide
> Comme s'il adressait des reproches à Dieu.

Le Vavasseur riposte, plus tard, amicalement, contre un

reproche, impie à ses yeux, en faisant parler, sur des rimes baudelairiennes, les oies dans un petit sonnet assez plaisant :

> Elles ont le bec rude et de grands appétits,
> Il semble que, parfois, au fond de leurs pensées,
> Revient le souvenir de leurs gloires passées.
> Ah! si le Capitole avait fait des petits!
>
> Elles causent sans cesse entre elles, les commères.
> Se font-elles encor de nouvelles chimères?
> Parlent-elles toujours des grandeurs d'autrefois?
>
> Elles battent de l'aile en se faisant des signes.
> Je ne comprends pas bien leur langue, mais je crois
> Qu'elles passent leur vie à médire des cygnes!...

L'histoire de l'Ecole Normande nous montre que ses membres, attirés vers Baudelaire par une admiration enthousiaste, lui restèrent fidèlement attachés; de son côté, le poète, animé des mêmes sentiments, leur rendit amitié pour amitié. Jamais ces esprits désintéressés ne cessèrent de s'aimer et de s'estimer.

DOCTEUR E. POULAIN.

LETTRES ITALIENNES

Pietro Mignosi: *Arte e Rivelazione,* Tradizione, Palerme. — Piero Bargellini: *San Bernardino da Siena,* Morcelliana, Brescia. — Riccardo Bacchelli : *Oggi, Domani e Mai,* Treves, Milan. — Orio Vergani : *Levar del Sole,* Treves, Milan. — Bino Sanminiatelli: *Giochi da Ragazzi,* Vallecchi, Florence. — Dino Buzzati Traverso: *Bàrnabo delle Montagne,* Treves, Milan. — Giuseppe Zoppi: *Leggende del Ticino,* Unitas, Milan.

Nous analyserons aujourd'hui, sans nous soucier de leur caractère disparate, un certain nombre d'œuvres importantes; ou qui, du moins, méritent un examen spécial. Et en premier lieu **Arte e Rivelazione,** de Pietro Mignosi, dont le groupe palermitain de la *Tradizione* se montre de plus en plus actif. C'est le second volume des écrits plus proprement philosophiques de l'auteur. Le premier, dont nous avons rendu compte ici, était intitulé *Raison et Révélation.* Il y a donc un esprit de suite dans cette série, et un parti pris très net d'apologétique.

Nous ne pouvons parler d'*Art et Révélation* qu'avec certaines précautions. Le raisonnement y est très dense, et

conduit selon la pure technique philosophique. Un exposé discursif risque donc de trahir une pensée toujours très précise. La plupart des critiques littéraires n'en ont pas compris la véritable position. Elle est neuve. Jusqu'à ces derniers temps, l'esthétique italienne était idéaliste, qu'elle procédât selon l'esthétique de Croce ou qu'elle en fît la critique. Les Florentins qui s'opposèrent le plus durement à Croce, au temps déjà lointain où les Florentins faisaient de l'esthétique, ne sortirent pas d'un idéalisme plus ou moins teinté de pragmatisme. Pietro Mignosi revient entièrement au réalisme, à celui du XIIIe siècle, à ce grand réalisme thomiste que beaucoup croyaient mort depuis plusieurs siècles. Il professe la complète réalité de l'objet; et l'objet est révélé à l'artiste.

Révélé. La clef de la théorie se trouve dans le premier chapitre de la seconde partie: *La révélation comme parole*. C'est la mystérieuse origine du langage. Il faut qu'il ait été révélé au premier homme, lequel l'a transmis à ses descendants. Le langage vient toujours d'une révélation directe. Si la mère n'enseignait pas à parler à son enfant, celui-ci ne découvrirait jamais le langage par ses propres moyens. Le langage est objet, non création subjective; idée qui a été développée et présentée comme vive attaque au crocisme par Restori, dans un article intitulé *La réalité en soi de la langue*, et paru dans la *Tradizione* d'août dernier. La poésie étant un langage, et qui de plus jouit d'un primat, elle sera pareillement révélée. Son ressort est la *pietas*, mot intraduisible en français, puisque nous le décomposons en un hypocrite doublet. Mais il y a une différence entre la poésie et la prière:

> La prière est le chant de celui qui sait que demander; tandis que le chant est la requête de celui qui ne sait pas bien que demander.

La poésie n'étant donc possible que s'il existe un objet en dehors du moi, cet objet est forcément Dieu; d'où il découle que *l'art est révélation émanant de Dieu*. Cette révélation est un don analogue à la grâce. Il n'est pas fait également à tous, ni toujours également au même homme. Il y en a qui sont poètes; et d'autres qui n'ont pas reçu cette qualité.

Je passe sur la valeur éthique de l'art, sur d'autres points

encore des plus intéressants. Tout au plus pourrait-on regretter que Pietro Mignosi rabaisse trop la musique et exalte trop Beethoven, le plus tudesque et le plus littéraire des musiciens. Toujours est-il que son livre, dont je n'ai pu donner qu'une analyse bien sommaire, marque sans doute le début d'un grand renouvellement dans les discussions esthétiques en Italie.

Saint Bernardin de Sienne eut, lui, la double révélation de la science sacrée et de la poésie. Mais de cette dernière, nous n'aurions jamais rien su si un humble tondeur de drap n'avait sténographié les fameux sermons qui furent faits en 1427 sur la piazza del Campo à Sienne. Piero Bargellini, avec son **San Bernardino da Siena,** nous donne du grand Observantin une biographie précise, intelligente, et d'un beau sentiment. La meilleure, à mon sens, de toutes celles qui furent écrites. Elle est établie sur un appareil d'érudition très sérieux; mais le texte n'en est nullement alourdi. Cette science a de la discrétion. Il faut être averti pour en juger la valeur à ses effets. Sans doute même, par excès de scrupule, Piero Bargellini a-t-il trop fragmenté son livre en chapitres à titres parfois piquants, en versant parfois dans le ton romancé, si déplaisant dans la *Sainte Catherine* de Jorgensen. Toutefois, il ne s'écarte guère de la mesure; et nous ne devons pas trop lui reprocher une manière qui lui permet de nous donner de saint Bernardin une très vivante image. Il nous montre en lui le mystique, l'apologète, l'ascète; et aussi le gentilhomme siennois qui demeura toujours dans son attitude, et jusque dans la franche familiarité qu'il mettait à s'adresser à ses auditoires populaires. Car c'est une des qualités du Toscan, disons même de l'Italien, de savoir être simple sans vulgarité.

Si nous voulions user de clichés, nous reprendrions, à propos du **Oggi, Domani e Mai** de Riccardo Bacchelli, la discussion sur les romans fleuves et sur les romans ruisseaux. Disons à l'italienne que le volume a l'aspect d'un *bel mattone,* une jolie brique; mais nous nous gardons de donner à ce terme le sens de *panne* qu'il comporte en partie. Ce serait injuste. Le livre de Bacchelli a de la valeur. Seulement, il a 629 pages composées en plus petit corps que le livre de

Céline, et dans un format un peu plus grand. Il le bat donc nettement en longueur. D'ailleurs, à moins de juger fort superficiellement, c'est le seul rapport qu'il y a entre les deux œuvres. *Oggi, Domani e Mai* se rapprocherait plutôt des idéologies sans limites de Thomas Mann. Il comporte toutefois plus d'action; et il se lit sans trop de peine. *Aujourd'hui, demain et jamais* est une expression de la pègre italienne qui signifie le bagne à perpétuité. C'est ici un titre symbolique. L'œuvre est construite selon un contrepoint à trois thèmes, chacun étant fourni par un couple dont la qualité sentimentale et le niveau moral diffèrent de ceux des deux autres. Chaque thème n'a pas la même importance. Ils courent, se combinent, se séparent, avec des variations amenées par des personnages épisodiques. Le travail est intéressant. Nous ne croyons pas toutefois que le genre ait chance de se répandre. Les longs romans de Balzac et de Tolstoï se soutenaient par l'action. La subtilité de l'analyse moderne supporte mal un tel développement. Sauf les premières scènes, qui sont de la guerre, et un épisode à Munich, fort défavorable aux femmes allemandes comme il est dans la tradition italienne, le livre nous peint des milieux lombards, même milanais, presque exclusivement. L'auteur les connaît bien; et de cette humanité qui agit, ou plutôt qui se désole dans un cadre précis, il tire des conclusions fort pessimistes.

Plusieurs de ces éléments, nous les retrouvons dans **Levar del Sole,** la dernière œuvre d'Orio Vergani. C'est non seulement sa meilleure, mais un des romans les plus remarquables qui aient paru en Italie ces dernières années. S'il est permis d'appeler ce livre un roman. Tableau en français, *bozzetto* en italien le définirait mieux, à condition d'en étendre le sens. D'aucuns pourraient inférer que le *spunto,* l'idée première de ce *lever de soleil* se trouve déjà dans le *Commandeur,* une nouvelle du précédent recueil de l'auteur. Ce serait juger trop superficiellement. Il est vrai que *Lever de soleil* ne comporte nulle intrigue amoureuse, et se passe autour d'un égrotant. Mais la note est tout de même bien différente. Le principal personnage, un enfant de douze ans, agit le moins. C'est le terrible spectateur des gens déchus et veules qui se meuvent à côté de lui. Ces tableaux font preuve d'une fan-

taisie qui va jusqu'à l'angoisse; mais sans cette teinte morbide de l'époque dannunzienne. La puissance narrative de certains épisodes, celui du tiroir forcé, par exemple, est même tonique. Toutefois, bien que nous soyons dans le plein milieu milanais qui, dans la réalité, fut toujours d'un solide optimisme, ces pages sont empreintes de tristesse.

Et elles pourraient nous servir à établir une discussion sur le pessimisme de la littérature italienne. Autrefois, cette veine alternait avec une autre faite d'optimisme. Il y avait Dante, Machiavel, Leopardi; et en regard Boccace, l'Arioste, Manzoni. Il semble qu'à la fin du XIXe siècle le pessimisme seul persiste; et qu'il s'accuse de plus en plus au XXe, malgré l'actuelle réaction de l'école des humoristes. Pourquoi? On pourrait en chercher des explications dans le livre de Pietro Mignosi. Il est vrai, et Carducci l'a dit en propres termes, que le lyrisme des grands Italiens a toujours eu quelque chose d'ontologique. Le pessimisme actuel serait donc une sorte de nostalgie, le regret instinctif d'une certaine hauteur spirituelle que la vie moderne ne consent plus. Traduit en images, il donne des œuvres comme *Lever de Soleil.*

Et aussi comme **Giochi da Ragazzi,** de Bino Sanminiatelli, qui y traite de la décadence d'une famille noble. Nous avons déjà rencontré ce thème, et traité d'une façon presque identique, dans d'autres romans italiens contemporains; notamment dans ceux de Bianca De Mai. Chose également curieuse. La décadence de la noblesse italienne a commencé bien avant celle de la noblesse française, laquelle conserva des privilèges féodaux jusqu'à la Révolution. Celle-ci eut beau les briser, elle n'anéantit pas la puissance de la noblesse qui, à la Restauration, sut presque toujours s'adapter aux conditions de la vie moderne. Tandis que le régime féodal était, presque dans toute l'Italie, déjà brisé dès la fin du XIIIe siècle. Il ne resta plus que des bonnes familles sans prérogatives spéciales; et les habitudes de somptuosité représentative que leur imposaient les mœurs italiennes, palais à la ville et aux champs, ne peuvent plus résister à l'état actuel de la société. C'est ce que montre bien, et tristement, *Giochi da Ragazzi;* et le livre a presque une valeur symbolique.

Pour laisser toutes ces tristesses, allons vers la montagne,

là-haut, dans ma solitude où il souffle un vent rude et fort. Là, s'il y a parfois des scènes tragiques, le pessimisme ne peut tenir. Nous n'en trouvons pas dans le **Barnabo delle Montagne** de Dino Buzzati Traverso. Certains critiques lui ont reproché d'avoir imité Ramuz. Mais nous l'avons entendu dire pour tant de gens, notamment pour M. Jean Giono qui eut le tort de le croire, et ce lui fut bien funeste, que nous n'attachons plus aucune importance à pareil jugement. Les étrangers à la montagne ne peuvent remarquer que si Ramuz a une manière très particulière, certains de ses éléments lui sont évidemment imposés par les thèmes alpins, lorsqu'il les traite; et que tous ceux qui les traiteront à leur tour seront obligés d'en user sans qu'il y ait imitation de l'écrivain vaudois. La ressemblance provient de la source qui est commune. A bien regarder, *Barnabo* apparaît suffisamment original, et d'une grande fraîcheur montagnarde. Au bout de quelques pages, on se sent bien dans le quartier des Dolomites que l'auteur a voulu traiter, sans tomber dans la description directe, aujourd'hui passée de mode. Il a bien montré la nature à la fois fruste et déliée du montagnard. Il peut déjà compter parmi les littérateurs alpins.

Giuseppe Zoppi, parmi eux, est un maître. Son *Livre de l'Alpe* est parmi les meilleurs de ceux qui ont la montagne comme sujet. Et il dirige à l'*Eroica,* de Milan, une collection de textes alpins dont je ne vois pas ailleurs l'égale. Dans son dernier livre, **Leggende del Ticino,** il a recueilli en les adaptant certaines légendes qui sont demeurées dans les montagnes de son canton du Tessin; et naturellement, tout y est lumière et bonté. Dans ces alpages, les complications psychologiques de la vie citadine n'ont point cours. Il est fort heureux qu'il reste encore dans le monde quelques endroits tranquilles.

PAUL GUITON.

LETTRES HISPANO-AMÉRICAINES

Un hommage à Enrique Larreta. — A l'occasion du XXVe anniversaire de la publication de *La Gloria de don Ramiro,* un comité d'écrivains et artistes argentins vient de rendre hommage à l'auteur de cet ouvrage que les éditions

du *Mercure* ont popularisé en France, grâce à l'excellente traduction de Remy de Gourmont; hommage volontairement sobre qui consista en la remise d'un album artistique dû à plusieurs peintres et dessinateurs d'Argentine, et en l'offrande d'une statue représentant le héros du livre.

La contribution française ne pouvait manquer à cette manifestation à laquelle prirent part plusieurs membres qualifiés de l'intellectualité latine. Chose toute naturelle: dans le milieu littéraire, politique et social français, le nom de Larreta évoque tout à la fois le grand écrivain et le diplomate éminent qui a représenté ici son pays pendant des années et a contribué puissamment en cette qualité au resserrement des rapports entre les deux peuples. Ami passionné de la France, rempli de ferveur envers tout ce qu'elle incarne de grand et de noble, Enrique Larreta embrassa chaleureusement sa cause dans les heures difficiles. Il fut, en effet, du nombre des intellectuels argentins qui réclamèrent hautement l'entrée de leur pays dans le concert des nations alliées. Aussi, rien ne lui a-t-il été plus cher parmi les honneurs officiels reçus de toutes parts que son admission à l'Institut de France et la dignité de grand officier de la Légion d'honneur.

Cette adhésion française à l'hommage rendu à Larreta comprend des écrits de MM. Raymond Poincaré, maréchal Lyautey, Maurice Paléologue, Henri de Régnier, Louis Bertrand, Daniel Halévy, Henry Bordeaux, Raymond Recouly, René Richard, Maurice de Waleffe, Francis de Miomandre, Luc Durtain et Georges Pillement, auxquels se sont joints MM. Paul Valéry, Pierre Drieu La Rochelle et Benjamin Crémieux. Elle exprime éloquemment les sentiments éprouvés par l'intelligence française à l'égard de l'œuvre littéraire et de la personnalité multiple de Larreta, sentiment partagé par les hautes figures des Guglielmo Ferrero, Jacinto Benavente, Armando Palacio Valdés et Julio Dantas, qui adhérèrent aussi à l'hommage.

Peut-être quelqu'un trouvera-t-il prématurée en France, nation de vieille culture, riche d'une des premières littératures du monde, cette célébration des noces d'argent d'un écrivain dans la pleine puissance de son talent. Aussi faut-il appliquer à ce cas un critérium de relativité: la République Argentine

compte à peine un siècle de vie indépendante; sa littérature en tant que douée d'un caractère propre est plus jeune encore. Nous n'exagérons donc point en affirmant que chez elle un quart de siècle équivaut pour le moins à un siècle chez une nation dont la littérature compte des monuments millénaires.

Pour les lettres argentines, la publication par le *Mercure de France* de *La Gloire de Don Ramire* marque une étape d'une singulière importance : leur entrée, en l'espèce d'une de leurs œuvres capitales, dans un milieu linguistique et social largement agrandi. Postérieurement à cette traduction de Remy de Gourmont, d'autres hispanisants distingués ont traduit plusieurs autres œuvres représentatives de cette littérature et ont mis de cette façon le lecteur français en contact avec elle. Cependant, comme l'ont proclamé MM. Luc Durtain et Georges Pillement dans leur contribution à l'hommage, c'est depuis la traduction de Remy de Gourmont que les écrivains argentins ont acquis « droit de passage » dans la langue française.

L'œuvre littéraire d'Enrique Larreta, qui n'est qu'une des faces de cette individualité multiple — poète, diplomate, homme du monde, homme politique, « pioneer », — n'est pas aussi abondante que le désireraient les innombrables admirateurs de *La Gloire de Don Ramire*. Beaucoup plus que par la quantité, elle se distingue par la densité de son contenu et la rare perfection de sa forme. Car, si le renom de Larreta dans les lettres espagnoles n'était pas celui d'un grand créateur, il y aurait celui de styliste insigne sous la plume de qui la langue castillane recouvre son antique dignité, celle que lui valurent les grands écrivains et les mystiques du siècle d'or. Artiste exquis du verbe, Enrique Larretta a ciselé, principalement dans son chef-d'œuvre, des pages qui, sans aucun doute, vivront aussi longtemps que la langue où elles sont écrites.

Outre ce roman, qui fait revivre l'Espagne de Philippe II et la colonisation de l'Amérique, la littérature castillane doit à Larreta d'autres contributions importantes, entre lesquelles *Zogoïbi*, roman de mœurs argentines contemporaines

connu en France à travers la traduction de Francis de Miomandre.

Le romancier qui, dans *La Gloire de Don Ramire,* ressuscite toute une époque, réalisant ainsi, au meilleur sens du mot, une œuvre d'archéologie qui exigeait une immense érudition, réussit également dans la peinture d'un tout autre milieu : celui d'une grande *estancia* argentine de nos jours. C'est là, en effet, que se développe l'action de *Zogoïbi,* ouvrage nettement argentin, où se continue, tant par la forme littéraire que par le conflit qui lui sert de base, la meilleure tradition du roman espagnol du XIXe siècle. La nature de ce conflit de croyances religieuses qui, partant d'une fraîche idylle, aboutit à une tragédie, l'apparente avec certains romans de Pérez Galdos et de José Maria de Pereda, ce qui d'ailleurs n'enlève rien à l'originalité du livre, tout en le rangeant dans la tradition littéraire de ces auteurs. On y constate aussi combien certains traits caractéristiques de l'esprit espagnol se sont conservés dans le Nouveau-Monde.

Enrique Larreta débuta avec *Artemis,* qui se passe dans la Grèce antique; puis il publia *La lampe d'argile,* poème dramatique en prose, écrit primitivement en français. Il a donné au théâtre argentin *La luciérnaga,* qui évoque les heures sombres de la tyrannie de Rosas, et *El linyera,* peinture de types et de coutumes argentins actuels : dans ses scènes, — comme le voulait Eça de Queiroz — « sur la forte nudité de la vérité flotte le voile diaphane de la fantaisie ». *Historiales,* recueil de discours politiques et diplomatiques, contient quelques-uns de ceux prononcés par Larreta en France comme représentant de l'Argentine, et en Argentine comme paladin de la cause française. Le volume *Ceniza* (*Cendre*), de publication toute récente, fait suite à *Historiales,* et contient plusieurs discours prononcés pendant ces derniers temps par ce grand écrivain, qui est aussi un orateur éloquent. Enfin, *La fundacion de Buenos Aires* est une puissante évocation d'un épisode plein de pathétique : la naissance de la grande ville de l'avenir — *Ciudad de la Santisima Trinidad y puerto de Santa Maria de Buenos Aires* — fondée en 1535 par l'Adelantado Don Pedro de Mendoza sur le *Riachuelo,* envahie et ravagée peu de temps après par les *que-*

randies et reconstruite en 1580 par Don Juan de Garay.

Actuellement, l'auteur de *La Gloire de Don Ramire* prépare la publication de ses mémoires d'écrivain et de diplomate, dont les pages évoqueront le Paris brillant d'avant guerre et le Paris désolé des années tragiques. On y verra défiler les figures autour desquelles se polarisait à l'époque la vie sociale et intellectuelle française. Celle de Barrès, que Larreta fréquenta intimement plusieurs années, s'y détachera dans un vif relief. Anecdotes, confidences, souvenirs intimes, projetteront un jour nouveau, en ces pages, sur plus d'un aspect du grand styliste de *Le jardin de Bérénice* et sur une quantité d'autres éminents contemporains (il nous suffira de citer Marcel Proust et la comtesse de Noailles), apportant ainsi une précieuse contribution à la connaissance de ce moment singulièrement riche de l'histoire littéraire française, floraison exquise d'une culture d'élites qui, selon toute apparence, atteignit alors son point culminant.

A n'en pas douter, la prochaine apparition de ses mémoires donnera à Enrique Larreta un nouveau titre à l'estime des Français, en scellant encore davantage une intimité cordiale, maintenue inébranlable au travers de tant d'années et de tant d'événements.

ENRIQUE MENDEZ CALZADA.

BIBLIOGRAPHIE POLITIQUE

Paul de Cassagnac: *Faites une Constitution ou faites un chef;* les Editions de France. — Fortunat Strowski: *Nationalisme ou Patriotisme;* Grasset. — Xavier de Hauteclocque: *A l'ombre de la Croix gammée;* les Editions de France. — Louis Roubaud: *Baltique, Adriatique, attention!...;* Baudinière. — Léon Trotsky : *Histoire de la Révolution russe. La Révolution de Février.* Tome II. Traduction de Maurice-Parijanine. Rieder.

M. Paul de Cassagnac est un sympathique; non seulement il porte un nom rendu célèbre par deux vaillants hommes de plume et d'épée et par la mort héroïque de son frère, mais lui-même est animé de sentiments nobles et patriotiques. C'est la tristesse que lui cause notre situation actuelle qui lui a fait écrire son nouveau livre: **Faites une Constitution ou faites un Chef.** Mais la lecture de cet ouvrage m'a fait craindre que son auteur ne s'imagine qu'il y a un mécanisme constitutionnel capable de donner à chaque parti

les résultats qu'il désire. Erreur! Les institutions représentatives donnent *de plus en plus* partout le même résultat: écrasement des intérêts de la minorité par la majorité. De là, les victoires du socialisme (le parti des ouvriers) et du radical-socialisme (le parti des paysans). Que la constitution soit faite d'une façon ou d'une autre, avec le suffrage universel, le résultat sera toujours le même. Pour en obtenir un autre, il faudrait changer le mode de suffrage ou supprimer les élections (systèmes des Soviets [5 à 10 voix à chaque ouvrier, 1 au paysan et vote public], de Mussolini [Parlement corporatif dont les membres sont désignés par le Duce] ou de Hitler [expulsion des opposants, tous les pouvoirs au Führer, y compris celui de faire des lois]). M. de Cassagnac a cependant vu une partie de la situation. Il écrit fort justement:

> Je ne suis pas républicain de sentiment, je le suis par raison! nous sommes en République... Un changement éventuel ne pourrait être exécuté que par la force, d'où sans nul doute une crise intérieure, redoutable par les réactions qu'elle provoquerait, *autant que par ses conséquences d'ordre international...* Le Communisme, *et surtout l'Etranger,* attentifs, *n'hésiteraient pas à tomber sur les insensés qui commettraient l'imprudence de s'entredéchirer sous leurs yeux.*

C'est absolument juste. A quoi était destiné le grand armement que Mussolini réunit à Tarente en 1924, pendant (?) ou après la crise provoquée par les attaques de la gauche contre M. Millerand; devait-il frapper en Dalmatie ou en Tunisie? Les deux attaques devenaient possibles si M. Millerand avait engagé la lutte. Ce président pouvait s'emparer du pouvoir en armant ses partisans et les Camelots du Roy, mais il n'avait aucune garantie qu'avant qu'il ait écrasé ses adversaires, Allemands et Italiens ne seraient pas entrés chez nous. Notre passé sert d'ailleurs de preuve qu'il ne suffit pas de nommer un Chef pour que tout marche bien. M. de Cassagnac maintient le système actuel pour l'élection du Président de la République; quelle confusion si Deschanel, en cette qualité, avait été investi des pouvoirs de Chef! Napoléon III les a eus, ces pouvoirs, et l'on sait où il nous a menés. Le Chef, c'est en temps de guerre qu'on en a besoin.

L'incapable Joffre avait été en quelque sorte désigné par les membres du Conseil supérieur de guerre. Espérons que le général qui commandera lors de la prochaine guerre sera un homme capable, mais il n'y a pas de recette constitutionnelle ou électorale pour y arriver. Je ne crois donc pas à la nécessité des changements dont M. de Cassagnac cherche à montrer la nécessité dans son excellent livre. Le palliatif doit être selon moi cherché dans des améliorations de nos méthodes de travail (division du travail parlementaire, contrôle de toutes les administrations par des conseils de perfectionnement, etc.).

M. F. Strowski, le savant professeur à la Sorbonne, pose la question: **Nationalisme ou Patriotisme?** La « Révolution ébranlant les peuples autant que les individus », il a fait une « enquête sur les hommes groupés en nations ». « J'y ai, écrit-il, puisé cette idée que le principe moderne de trouble parmi les peuples, c'est, outre les vieilles causes éternelles de désordre et de guerre, le nationalisme substitué presque partout au patriotisme naturel. » M. Strowski a voulu faire « toucher du doigt cette vérité essentielle et universelle qu'il y a un sentiment naturel appelé patriotisme, un sentiment artificiel appelé nationalisme, et qu'ils s'excluent souvent l'un l'autre. » Il trouve un bon exemple de patriotisme dans une note d'un registre mortuaire du village où il passe l'été; à côté du nom d'un homme mort en soignant les pestiférés, le curé a écrit: « Celui-là est vraiment mort pour la patrie. » Le patriotisme est le sentiment liant les uns aux autres les hommes habitant « une même terre ». Cette terre était autrefois souvent fort petite et généralement bornée par des « limites naturelles ». « Lorsque la nature n'a rien arrêté et que l'insatiable volonté des hommes opposés les uns aux autres fixe seule les frontières et les « secoue » à son gré, la patrie est d'une autre sorte, et le sentiment qu'elle inspire s'appelle nationalisme. » Il « s'oppose au patriotisme » qui lui, « exclut les folies de l'Impérialisme et du Nationalisme ».

Ayant ainsi défini, bien artificiellement, il faut l'avouer, la différence des deux sentiments dont il s'occupe, M. Strowski passe en revue les manifestations chez les différents peuples

à l'heure actuelle. Il cherche ensuite à conclure et après avoir fait observer « qu'autrefois un certain droit des gens existait dans les relations entre les peuples », il constate « qu'avec le nationalisme, ce droit, tel quel, a disparu; le seul devoir d'un peuple, c'est d'être fidèle à sa mission et d'assurer sa prospérité; il n'a d'engagement avec aucun autre peuple... La moralité du nationalisme est tout au plus une moralité relative à soi et instinctive... Le radical anglais Bertrand Russel prétend que la source du nationalisme, c'est la *haine;* il semblera sans doute que M. Russel se trompe et qu'il aurait dû dire l'*orgueil* ...celui-ci est la force et le poison inclus dans le nationalisme ».

M. Strowski se demande en terminant quel est le remède. « C'est, répond-il, l'éducation individuelle; elle rappellera à chaque être humain... qu'il ne peut avoir de véritables joies que dans la sympathie des créatures de son espèce. »

M. de Hauteclocque, ancien officier de cavalerie devenu journaliste, est allé, d'avril à juin, étudier l'Allemagne **à l'ombre de la Croix gammée.** Quoique n'ayant que du mépris « pour la démocratie parlementaire », il n'a pas conservé une impression agréable de ce qu'il a vu du national-socialisme. Il ne le représente pas comme un régime sous lequel il est doux de vivre, mais comme une expérience tentée par des fanatiques pour discipliner un peuple afin d'en tirer le plus possible pour leurs idées de grandeur nationale.

Pour pouvoir observer les hitlériens de plus près, M. de Hauteclocque, utilisant des relations personnelles, parvint à se faire recommander au Polizey-Præsidium comme journaliste « de droite » désireux de faire une enquête sur l'organisation des services de sécurité intérieure. Il put ainsi pénétrer dans le bâtiment où cette police est logée, causer avec ses grands chefs et visiter son musée; on organisa même pour lui, dans une sapinière, une séance d'exercices de chiens policiers; « elle déchaîna en lui une stupeur enthousiasmée: il est impossible qu'un fugitif leur échappe ».

Mais la curiosité policière n'était chez M. de Hauteclocque qu'un prétexte pour étudier l'organisation hitlérienne: « comme son modèle soviétique, elle repose sur deux

assises parallèles: la cellule de rue et la cellule d'usine ». La cellule de rue, organisme de base, groupe les habitants d'une même rue urbaine ou d'un même village; elle fournit une escouade (*Schar*) composée de membres du parti; un groupe de *Schar* constitue une *Truppe*, plusieurs *Truppen* forment un *Sturm* ou compagnie d'assaut; celles-ci se groupent en *Sturmbann* qui sont des régiments civils. Le principe électif est rigoureusement banni: chaque unité est commandée par un *Führer* désigné par les autorités supérieures; il est muni de pouvoirs absolus et n'est responsable qu'envers ses chefs. Contre les manquements graves à la discipline, une seule sanction « officielle »: l'exclusion du parti, mais il en existe d'autres beaucoup plus rigoureuses, mais secrètes. Pour noyauter cette immense « armée civile », trois organisations internes: 1° Les S. A. ou *Sturm-Abteilungen* (sections d'assaut); 700.000 hommes, uniforme brun. 2° Les S. S. ou *Schutz-Staffeln* (escadrilles de protection); uniformes noirs à tête de mort sur la casquette; ils sont au moins 100.000. 3° Les « instructeurs politiques »; ils ont dû suivre des cours politiques spéciaux d'une durée de six mois; on les reconnaît à leur cravate noire.

Du haut en bas de l'armée brune, toutes les fonctions sont gratuites. Les Nazis, si pauvres soient-ils, paient leurs uniformes; mieux encore, tous les S. A. et S. S. versent 1 mark 80 par mois (11 francs) à la caisse du parti. Seuls les chômeurs inscrits dans les S. A. touchent une indemnité de 18 francs pour les jours de service. Dans certaines organisations, les camps de travailleurs, par exemple, on reçoit une solde quotidienne de 30 pfennigs (2 francs), mais, là encore, les plus hauts officiers ne reçoivent pas plus que leurs hommes.

Quelle peut être la place des bourgeois, des rentiers, des intellectuels dans ce mécanisme formidable? Noyés dans les *Schar*, soumis bientôt au travail obligatoire avec les dockers, ils ne peuvent plus attendre aucun privilège de leur fortune ou de leur culture; ils seront comme les autres les fantassins de l'hitlérisme ou bien ils disparaîtront... Dans le tiroir où les politiciens de gauche tombent déjà en poussière, je n'hésite pas à ranger tous les privilégiés, ceux de la naissance, de l'argent, de l'esprit, de l'épaulette: les nobles, les riches, les professeurs et les *officiers*.

M. de Hauteclocque, ayant visité à Hambourg les bouges où l'on s'amuse et ayant constaté qu'ils étaient à peu près vides, obtint de visiter des camps de travailleurs subventionnés par l'Association des étudiants de Hambourg (chaque membre verse 20 pfennigs [1 fr. 20] par jour pour cette œuvre). Le premier qu'il vit, le Jungfern Mühle, était situé dans une lande, à 40 kilomètres de Hambourg. 23 jeunes filles y habitaient dans une tour en bois noir; elles logent en chambrées de quatre, réparent leurs bottes, cousent leurs uniformes de grosse toile bleue et vont chercher sur une charrette à bras leurs approvisionnements, à 7 kilomètres de là. Elles s'occupent au travail de la terre et restent au maximum quarante semaines dans le camp. La directrice, âgée d'une trentaine d'années, avait dirigé antérieurement un camp en Haute-Silésie: « Nous étions arrivées à évincer complètement la main-d'œuvre polonaise », dit-elle avec orgueil à M. de Hauteclocque. Dans un camp d'hommes, constatations analogues. « Vous plaisez-vous ici? » demanda M. de Hauteclocque à un chômeur. « Oui, on mange tant qu'on veut ici. Et quand j'aurai fini mes quarante semaines d'engagement, je tremble en songeant à la triste vie qui me guette. »

M. de Hauteclocque ne vit pas d'armes dans ces camps, mais il est persuadé qu'il y en a des quantités énormes emmagasinées ailleurs. Un Juif américain, qui traitait des affaires de films avec le ministère de la Reichswehr, lui dit:

Des officiers de haut grade me conseillent de ne pas conclure de marchés importants en Pologne. Ils disent qu'elle sera envahie, à titre d'essai, par 2 à 300.000 hitlériens appuyés par des divisions régulières qui se borneront d'abord à observer les événements. Et si la France ne bouge pas (comme ces messieurs en sont persuadés), ensuite, ce sera son tour. — Quand est-ce qu'on jouera ce scénario? — D'habitude, nous prévoyons pour nos contrats un délai d'exécution de trois ans.

M. de Hauteclocque conclut: Ne désarmons sous aucun prétexte. C'est à cette conclusion que se rallieront les lecteurs du livre où il a raconté d'une façon si saisissante ce qu'il a vu.

Baltique, Adriatique, attention!... est le titre du volume

où M. Roubaud a réuni ses interviews des gouvernants et des chefs de partis dans les parties de l'Europe où les haines et les rancunes internationales menacent le plus de provoquer des conflits. Il était dans l'express de Varsovie à Dantzig quand il lut un journal où la photographie de M. Franklin-Bouillon était précédée de cette phrase: « La frontière de la France est sur la Vistule. » M. Roubaud étant un pacifiste, cette formule l'impressionna péniblement. « Elle énonce une simple vérité, pensa-t-il; la France et la Pologne sont liées par un contrat qui les oblige réciproquement à confondre leurs armes si l'une est attaquée, mais puisque je puis être appelé par une feuille de mobilisation à rejoindre mon poste si quelque feu s'allumait dans le Corridor, n'ai-je pas le droit de l'inspecter? » Déjà, les critiques de la presse officieuse polonaise contre notre parlementarisme avaient choqué M. Roubaud. Il se trouvait donc mal disposé envers la Pologne quand il arriva à Pelplin. Cette petite ville polonaise est située dans l'angle des trois frontières (polonaise, allemande et dantzicoise). M. Roubaud en fut choqué: « Théoriquement, je le savais moi-même, mais rien ne vaut la vue des choses », écrit-il. Pourtant, une telle situation est inévitable quand trois Etats se joignent sur un point (comme près de Bâle, de Verviers, etc.). M. Roubaud alla dans ces trois Etats entendre les doléances des autorités; il est d'ailleurs forcé de reconnaître que, « du point de vue ethnographique et du point de vue historique, l'Allemagne officielle et l'Allemagne savante sont en contradiction avec l'Allemagne politique qui représente le couloir comme un phénomène anormal ». Il a du reste admiré « le miracle de Gdynia » et constaté que Dantzig, la ville libre que les Allemands qualifient de ville enchaînée, est « une jolie prisonnière », riche et bien outillée, mais elle est jalouse; son ministre du commerce a dit à M. Roubaud:

La Pologne a déjà dépensé pour le port de Gdynia et ses annexes ferroviaires plus de 1.500 millions de francs français (français par leur valeur et leur origine!). C'est une grande œuvre, mais une grande œuvre dressée contre nous. Dans l'esprit du traité, la ville libre devait devenir le port de la Pologne. Elle n'en est que le port auxiliaire. Notre destin était de demeurer un grand port de commerce, nous ne sommes plus qu'un modeste port de transit. Les

Polonais professent que chaque sou versé à Danzig est volé à Gdynia. Ils continuent à nous donner les charbons... marchandise lourde... Les marchandises lucratives vont au nouveau-né... Sur le port anémié de Danzig, notre tutrice a déversé 22.000 ouvriers polonais, alors que 18.000 ouvriers danzigois sont en plein chômage. Nous n'avons pas la liberté de protéger notre main-d'œuvre... ni celle de représailles douanières.

De Danzig, M. Roubaud alla dans la Galicie orientale.

Il avait appris à Varsovie, de source officielle, que sous la double excitation germanique et soviétique, les six millions d'Ukrainiens incorporés malgré eux dans la nation polonaise avaient entrepris une sorte de guérilla: les meules de blé et d'avoine dans les fermes polonaises avaient flambé; les attentats contre les lignes de chemins de fer et contre les communications télégraphiques s'étaient multipliés... Tandis que les métairies polonaises étaient incendiées, les citoyens de race polonaise, principalement les fonctionnaires, essuyaient de mystérieux coups de feu... Des tracts étaient partout répandus, appelant à la révolution les fils de l'Ukraine... « Voilà pourquoi, avait-on dit à M. Roubaud à Varsovie, nous avons dû décider une expédition de police... pour « pacifier » une de nos provinces... »

Les Ukrainiens expliquèrent à M. Roubaud que, quand un détachement de cette police arrivait dans une de leurs agglomérations, il imposait une contribution en nature pour l'entretien de la troupe, puis certains habitants étaient appelés à la mairie. « On leur donne l'ordre de retirer leur chemise, leur pantalon ou leur jupe et de s'étendre sur le plancher; alors chacun reçoit sa part de punition: des coups. » Certains en reçoivent tant qu'ils ne peuvent plus se relever; souvent ce n'est qu'une défaillance, parfois c'est la mort. M. Roubaud cite des faits qu'il a *contrôlés* et qui confirment ce que disent les Ukrainiens.

M. Roubaud n'a pas entendu en Pologne « la moindre allusion au rôle des armées de l'Entente dans l'œuvre de l'indépendance ». Il y a dans ce pays de nombreuses missions civiles françaises (non point officielles).

Leur activité a été souvent gênée par les préventions politiques propagées contre nous depuis quelques années... Nous sommes portés à penser que les intérêts français engagés dans les affaires

polonaises ne jouissent pas du traitement le plus favorable... et même qu'ils sont soumis à un régime particulier de difficultés.

De Pologne, M. Roubaud alla en Yougoslavie. Il admira Belgrade, ses rues bien tracées et les « déclarations d'amour » à la France qui s'y rencontrent partout (notamment la colonne *A la France, que nous aimons comme elle nous aime*). Il y vit M. Jevtitch, ministre des Affaires étrangères, qui lui exprima ses regrets des coups de marteau donnés par des jeunes gens sur un lion vénitien, et qui ajouta:

N'avons-nous pas donné maintes preuves de notre désir d'amitié avec l'Italie? En Dalmatie, précisément, nous avons consenti ce qui n'avait jamais été accordé par aucun traité: le droit aux habitants d'opter pour la nationalité italienne sans quitter le territoire... Cette situation unique n'a pas tenté un grand nombre d'habitants de la Dalmatie, puisqu'on n'y compte, sur 700.000 âmes, que 4.000 optants.

Cette concession n'a pas rendu les Italiens plus généreux envers les Slaves. Même quand elle fut faite, ils n'accordèrent pas en échange aux 600.000 Slaves d'Istrie et de Vénétie julienne l'enseignement, le dialecte, ni surtout la conscription étrangère. Bien mieux, ils donnent un éclat choquant à la situation des optants: le départ des conscrits italiens ou des colonies de vacances a lieu musique en tête, flammes au vent, au son de l'hymne italien.

M. Roubaud alla ensuite voir M. Maschek, le chef de l'opposition croate. C'est un paysan qui a quatre-vingts hectares de terre. Maschek résuma ainsi sa façon de voir:

Nous nous sommes trompés!... Au cours de ces dernières quatorze années de vie commune avec les « Serbes de Serbie », nous nous sommes aperçus que nous étions deux mondes différents. Je ne récrimine pas, je constate. J'ajoute que nous aurions dû prévoir notre erreur et l'éviter. Nous sommes situés à la ligne du partage de deux civilisations; c'est ici, précisément, que se coupèrent en deux l'Empire romain, l'Eglise... Que voulons-nous? Etre les maîtres chez nous! Qu'espérons-nous? Que tous les « Serbes de Serbie », avec leurs fonctionnaires et leurs soldats, consentent à se retirer de l'autre côté des trois fleuves. — J'étais hier en Vieille Serbie [objecte M. Roubaud]; des hommes qui conduisirent les affaires publiques jusqu'en 1929 m'ont dit qu'on pourrait s'entendre: on appli-

querait une formule transactionnelle de décentralisation. — Impossible! Absolument impossible! Pas d'entente, pas de conciliation si l'on ne donne à tous une liberté égale et séparée. La Serbie à part! La Croatie à part! La Slovénie à part! Et ainsi de suite pour les sept provinces aujourd'hui fondues dans le royaume unitaire et centralisé de Yougoslavie.

M. Roubaud, dans sa façon de raconter, a pris pour modèle M. Henri Béraud. Comme lui, il excelle à décrire d'une façon pittoresque et à faire ressortir les contrastes et les oppositions. Il instruit et distrait à la fois.

ÉMILE LALOY.

§

Le second volume de l'**Histoire de la Révolution russe** de Léon Trotsky, dont une traduction française vient de paraître tout dernièrement, est consacré, de même que le premier volume. à la révolution du mois de février 1917, c'est-à-dire à celle qui jeta bas l'édifice tricentenaire de l'Empire russe. Après avoir décrit les faits historiques et les transmutations sociales qui provoquèrent la révolution de février et en déterminèrent les formes et les fonctions provisoires, Léon Trotsky s'attache à nous dépeindre la situation politique et les conflits sociaux qui naquirent de cette révolution. Tableau lamentable, bilan désastreux! En haut, un gouvernement de bourgeois composé en grande partie d'idéologues et de théoriciens, talonné et tenu en bride par un comité exécutif qui devait être la suprême instance du pouvoir populaire, mais qui devint bien vite une insupportable parlote; en bas une masse déchaînée, mais amorphe, d'où surgissaient de temps en temps des espèces de Monk et des espèces de Napoléon à la mode russe, hommes forts, mais frustes et incultes. Tel était le spectacle que présentait la Russie dans les premiers mois de 1917.

Je croyais, écrivait le politicien et publiciste V. Nabokof, quelques années après la révolution, que vraiment en ces jours de février 1917 il s'était passé chez nous quelque chose de sacré. Je m'imaginais que le peuple avait enfin brisé ses chaînes et que le despotisme s'était écroulé. Je ne me rendais pas compte alors que tous ces événements dérivaient d'une sédition militaire, sur-

gie brusquement en raison des circonstances créées par trois années de guerre, et que c'est dans cette origine que résidaient les germes de l'anarchie future et de notre fin tragique (1).

Ainsi donc, la révolution de février, née de la répugnance des soldats à continuer à se battre, tendait fatalement vers un seul but: la paix. Mais cette paix, de même que son article additionnel, qui fut de tout temps le leitmotiv des revendications populaires: toute la terre au peuple, le gouvernement bourgeois ne pouvait les admettre et les sanctionner.

Ce fut là l'origine de tous les malentendus entre la classe dirigeante et le reste du pays, et c'est cela qui créa bien vite entre le gouvernement et le peuple un fossé qui ne fit que s'élargir avec le temps. Certes, du côté gouvernemental, on fit de grandes concessions à l'armée pour la retenir de jeter bas les armes. Les chefs bolchevistes eux-mêmes proclamaient au Congrès des Soviets, au mois de juin 1917, qu'ils ne voulaient pas d'une paix séparée, mais ils ajoutaient: « avec aucun gouvernement capitaliste. » C'est qu'ils croyaient alors à une révolution mondiale. Enfin, Kérensky fit des efforts oratoires désespérés afin de galvaniser la troupe; il créa une politique de conciliation qui pouvait, croyait-il, attacher le soldat à ses chefs. Mais rien n'y fit. Les soldats ne voulaient pas se battre. Les troupes de l'arrière, auxquelles s'adressaient pour la relève les contingents affaiblis après l'occupation des tranchées ennemies, répondaient: « Pourquoi avez-vous pris l'offensive? Qui vous a ordonné ça? Il faut en terminer avec la guerre et non attaquer. »

La politique de conciliation en temps de révolution, écrit Léon Trotsky, est une politique d'oscillations fiévreuses entre classes. Kérensky était l'oscillation personnifiée. Placé à la tête de l'armée, que l'on ne saurait généralement concevoir dépourvue d'un régime clair et net, Kérensky devint l'instrument direct de sa décomposition. Denikine donne une curieuse liste des personnages du haut commandement qui furent révoqués pour n'avoir pas su se placer dans la ligne, bien qu'à vrai dire personne ne sût, et Kérensky moins que tout autre, où se trouvait la ligne. Alexéiev destitua le commandant en chef du front Rouzsky et le commandant d'armée Radko-Dmitrieff, pour la faiblesse et trop grande tolérance

(1) *Arkhiv rousskoï révoluzii*. Tome I. Berlin, 1921.

à l'égard des comités; Broussilov pour des motifs identiques éloigna le peureux Ioudénitch. Kérensky congédia Alexéiev lui-même et les commandants de fronts Gourko et Dragomirov, pour s'être opposés à la démocratisation de l'armée. Pour la même raison, Broussilov écarta le général Kalédine et, dans la suite, fut lui-même éconduit pour avoir eu d'excessives complaisances à l'égard des comités. Kornilov abandonna le commandement de l'arrondissement militaire de Pétrograd, pour incapacité à s'entendre avec la démocratie. Cela ne l'empêcha pas d'être nommé commandant du front, et ensuite généralissime. Dénikine fut relevé du poste de chef d'état-major d'Alexéiev pour tendances nettement esclavagistes (?), mais fut bientôt nommé commandant en chef du front Ouest. Ce jeu de saute-mouton, qui prouvait qu'en haut l'on ne savait ce que l'on voulait, descendait par degrés jusqu'en bas, jusqu'aux compagnies régimentaires et accélérait la décomposition de l'armée.

Bref, c'était la pagaille. Et c'était le chef de l'armée qui créait lui-même cette pagaille. Mais il ne s'en rendait pas compte; c'est pourquoi il ordonna une offensive pour le 16 juin 1917, bien qu'il dût savoir que « la politique du gouvernement, écrit Trotsky, minait radicalement les possibilités de succès d'une action militaire ».

On sait généralement que cette offensive que Kérensky prônait fut la dernière que l'armée russe exécuta. Déclenchée tant bien que mal, elle se transforma en déroute à la première contre-offensive allemande. Le 9 juillet, les comités et les commissaires de la XI[e] armée télégraphiaient au gouvernement:

L'offensive allemande, commencée le 6 juillet sur le front de la XI[e] armée, tourne en catastrophe incalculable... Dans l'état d'esprit des troupes qui ont récemment avancé grâce aux efforts héroïques de la minorité, un revirement brusque et désastreux s'est affirmé. L'élan de l'offensive s'est rapidement réduit à néant. La plupart des effectifs se trouvent dans un état de décomposition toujours croissante. Il ne s'agit déjà plus de parler d'autorité et de subordination, les admonestations et la persuasion ont perdu leur force, — on y répond par des menaces et parfois même par des fusillades.

Il y a encore beaucoup d'autres choses à glaner dans le volume de Trotsky. Le manque de place nous oblige de nous

arrêter ici. Mais nous conseillons vivement à nos lecteurs de lire l'ouvrage de Trotsky et surtout les pages qu'il consacre à l'histoire du passage de Lénine par l'Allemagne (pp. 109-116).

NICOLAS BRIAN-CHANINOV.

PUBLICATIONS RÉCENTES

[Les ouvrages doivent être adressés impersonnellement à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages personnels et remis intacts à leur destinataire, sont ignorés de la rédaction et, par suite, ne peuvent être ni annoncés ni distribués en vue de comptes rendus.]

Archéologie, Voyages

Ferdinand Bac: *Promenades dans l'Italie nouvelle. Rome;* Hachette. » »

Michel Noroit: *De Marseille à Toulon par les antipodes.* Avec 71 clichés de l'auteur; Soc. d'Edit. géographiques, maritimes et coloniales, 184, boulevard Saint-Germain. 15 »

Esotérisme et Sciences psychiques

Docteur Octave Béliard: *Magnétisme et spiritisme;* Hachette. 12 »

H. Mangin-Bathazard: *Ce qu'il faut connaître de l'homme d'après sa main;* Boivin. 8 »

Finance

Marcel Cavelier: *La gestion des fortunes mobilières.* Théorie et pratique des opérations de bourse, lois fiscales les plus récentes, listes de plusieurs centaines de valeurs françaises et étrangères dont les titres sont susceptibles de figurer dans les portefeuilles. Revue et mise à jour par Jacques Bertrand. Préface de Charles Rist; Delagrave. 30 »

Marcel Chaminade: *La monarchie de Juillet et les puissances d'argent,* 1814-1848; Edit. du Siècle. 15 »

Géographie

Maurice Zimmermann: *Etats Scandinaves. Régions polaires boréales,* avec 66 cartes et cartons dans le texte, 147 photographies h. t. et une carte en couleur h. t. (*Géographie universelle* sous la direction de P. Vidal de La Blache et L. Gallois, tome III); Colin. 90 »

Histoire

Johan Nordström: *Moyen âge et Renaissance,* essai historique, traduit du suédois par T. Hammar; Stock. 39 »

Pierre Champion: *Jeanne d'Arc.* Avec 4 pl. hors texte en héliogravure; Flammarion. 3.75

Pierre Recht: 1789 *en Wallonie,* considérations sur la révolution liégeoise. Ses causes. Causes de son échec. La frontière linguistique; Biblio-Liége, Liége. » »

Indianisme

Edouard Montet: *Choix de proverbes, dictons, maximes et pensées de l'Islam;* G. P. Maisonneuve, 3, rue du Sabot, Paris. 20 »

Linguistique

André Thérive: *Querelles de langage, II;* Stock. 15 »

Littérature

Grand Duc Alexandre de Russie: *Quand j'étais Grand Duc;* Hachette. 30 »

Amédée Béjot: *L'évolution poétique en France.* (Poésie, Poèmes et Poètes); Lemerre. 15 »

Jeanne Bemer-Sauvan: *Mon âme en sabots;* Stock. 23 »

Léon Bloy: *Le Salut par les Juifs;* Mercure de France. 12 »

Constantin Christomanos: *Elisabeth de Bavière, Impératrice d'Autriche.* Traduction de Gabriel Syveton. Préface de Maurice Barrès; Mercure de France. 12 »

Marceline Desbordes - Valmore : *Choix de poésies.* Avec un portrait. Préface de André Dumas; Fasquelle. 12 »

Fernand Fleuret: *De Gilles de Rais à Guillaume Apollinaire;* Mercure de France. 12 »

Comte de Gobineau et Comte de Prokesch-Osten : *Correspondance 1854-1876*, publiée par Clément Serpeille de Gobineau. Avec 2 portraits h. t. et un fac-similé; Plon. 35 »

Louis Gueuning: *La leçon d'Horace ou le métier du poète;* La Flûte de Pan, Bruxelles.

W. H. Hudson: *Au loin... jadis...* Traduction de H. Archambeaud-Fauconnier. Préface de John Galsworthy; Stock. 15 »

René Martineau: *Léon Bloy et la Femme pauvre ;* Mercure de France. 12 »

Jean Mélia: *La vie amoureuse de Stendhal;* Mercure de France. 15 »

P. Marin Mersenne, religieux minime: *Correspondance*, publiée par Mme Paul Tannery, éditée et annotée par Cornélis de Waard avec la collaboration de René Pintard. Tome I: 1617-1627; Beauchesne. » »

Paul Perdrizet: *Le calendrier parisien à la fin du moyen âge d'après le bréviaire et les livres d'heures;* Belles-lettres. 45 »

Tallemant des Réaux : *Historiettes*, édition documentaire établie par Georges Mongredien. Tomes IV, V, VI; Garnier. Chaque vol. 12 »

Touny-Lérys : *Choix de poèmes.* Préface de Francis Carco. Portrait d'après une peinture de Mme L. Royals; Figuière. 12 »

Paul Valéry: *De la diction des vers;* Chamontin. » »

C. Ver Heyden de Lancey: *Coup d'œil sur deux figures curieuses de la vie parisienne au XVIII[e] siècle: Jean Ramponeaux, cabaretier, et Charlotte Renyer, veuve Curé, puis Dame Bourette, connue sous le sobriquet de « La Muse limonadière ».* Avec 10 illust. h. t. originales. Préface de Robert Morche; Revue des Indépendants. » »

Jacques Viot: *Malaventure;* Stock. 12 »

Mœurs

Marnix Gijsen: *Le cœur des Etats-Unis*, traduit du néerlandais par Stéphanie Chandler; Edit. Jos. Vermaut, Cournai. 20 »

Ouvrages sur la guerre de 1914

Jules Isaac: *Un débat historique*, 1914. *Le problème des origines de la guerre;* Rieder.

Philologie

Edmond Huguet: *Le langage figuré au seizième siècle;* Hachette. 15 »

Philosophie

René Dejean: *L'émotion;* Alcan. 35 »

Adolphe Grand: *Rappel au bon sens ou du danger de l'analyse et des fictions;* Jouve. » »

Poésie

Paul André: *Le miroir du cœur;* Messein.
Victor Coudron: *L'égalité, mesdames, laquelle?* Préface de Jean Renaud; Messein. 15 »
Emmanuel Doigny: *Au bord du précipice.* Préface de M. Th. Ruyssen; Messein. 5 »
Théo Martin: *Le voyage dans ton cœur;* Edit. Septimaniennes, Narbonne. » »
Max Robbe: *Le forçat;* Messein. 12 »
Jacques Saisset: *Poèmes;* Edit. du Prisme, 190, boulevard Haussmann, Paris. » »
Jean Suberville: *Dans la fosse aux lions;* avec 8 bois de Walch le Tannois; Maurice d'Hartoy. 15, avenue Mozart, Paris. » »

Politique

Daniel Guérin: *La peste brune a passé par là.* A bicyclette à travers l'Allemagne hitlérienne ; Edit. L. d. T. 17, rue de Sambre et Meuse, Paris. 3 »
Marcel Martinet: *Où va la révolution russe. L'affaire Victor Serge;* Libr. du Travail, 17, rue de Sambre-et-Meuse, Paris. 1 »
Léon Trotsky: *Histoire de la Révolution russe. La Révolution de février,* tome II; Rieder. 20 »

Questions religieuses

Victor Giraud: *La vie tragique de Lamennais.* (Coll. *les énigmes de l'Histoire*); Alcan. 15 »
Paul Teissonnière: *Le progrès religieux;* Edit. des Foyers de l'âme, Bruxelles. 20 »

Régionalisme

Vital-Mareille: *Jeunes provinces;* Mercure universel. 15 »

Roman

René Béhaine: *La solitude et le silence;* Grasset. » »
Binet-Valmer: *Maîtres du monde;* Flammarion. 12 »
M. Cholokhov : *Les défricheurs* (*Podniataia Tselina*), traduit du russe par D. Ergaz. (Coll. *Les jeunes Russes*); Nouv. Rev. Franç. 18 »
Jean Ducq: *Amour et lumière;* Œuvres représentatives. 12 »
Jean Fegha: *La Sénorita;* Les Hommes du jour. 10 »
Gaston Ferrand: *Cyprien.* Chronique de ma banlieue; Messein. 10 »
Alexandre Grimal: *Contes des mers lointaines;* Edit. René Debresse, 31, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris. 10 »
Franz Hellens: *Fraîcheur de la mer;* Nouv. Revue franç. 15 »
Henry James: *Un portrait de femme,* traduit de l'anglais, avec une préface, par Philippe Neel; Stock. » »
Marcel Jouhandeau: *Monsieur Godeau marié;* Nouv. Revue franç. 15 »
D. H. Lawrence: *Kangourou,* traduit de l'anglais par Maurice Francès: Nouv. Revue franç. 15 »
George Malibran: *Une femme simple;* Denoël et Steele. 15 »
Hermenegildo Martinez: *Kaléidoscope à l'Ecole de la vie des terriens;* Figuière. 12 »
René Pottier et Saad ben Ali: *La tente noire,* roman saharien. Avec 15 illust. dessinées et gravées sur bois par René Pottier; Œuvres représentatives. 12 »
Georges Simenon: *Les gens d'en face;* Fayard. 6 »
Jean des Vallières: *Les hommes sans nom.* (*Sous le drapeau de la Légion étrangère*); Albin Michel. 15 »
Edgar Wallace: *Quelqu'un a tué.* (*The case of the Grigh tened lady*), traduit par Georges Bertrand; Hachette. 12 »

Sociologie

Albert Autin: *L'Ecole unique.* Préface de M. A. de Monzie; Alcan. 15 »

Jean Jaurès: Œuvres. *Etudes socialistes.* II: 1897-1901. Textes classés et annotés par Max Bonnafous; Rieder. 50 »

Jonathan Norton Leonard: *Henry Ford,* traduit de l'anglais par Paul Genty; Nouv. Revue franç. 15 »

Théâtre

Pierre de Wattyne et Lionel Reniau: *Le témoin silencieux,* comédie en 3 actes et 5 tableaux; Edit. Jos. Vermaut, Courtrai. » »

MERCVRE.

ÉCHOS

Lénine et M. Laloy. — A propos du domaine de Sceaux. — Les mémoires inédits de Céleste Mogador. — Une lettre inédite de Gobineau à Paul de Saint-Victor. — Erratum. — Le Sottisier universel. — Publications du « Mercure de France ».

« Lénine » et M. Laloy. — J'ai cru rendre service à M. Laloy en lui indiquant les singulières erreurs dans lesquelles son ignorance des questions concernant la révolution russe l'a fait tomber. Or, mon critique, malgré les références indiscutables que je lui ai citées, non seulement persiste dans sa défense du regretté Lénine et de sa bande, mais tombe dans de nouvelles et inextricables contradictions avec lui-même. Voici les trois points de sa singulière argumentation:

1° M. Laloy s'est demandé si j'avais raison d'écrire que Lénine et ses partisans s'étaient *approprié une somme considérable, versée par un bienfaiteur pour les besoins de la cause et dissimulèrent soigneusement ce fait au Comité central.* J'avais satisfait cette curiosité de mon critique en lui indiquant la source de cette information: l'ouvrage classique du général Spiridovitch. Pardon, réplique M. Laloy, « ce qui y est dit est sensiblement différent », et il cite le texte de la référence: « Les menchéviks reprochèrent (traduction inexacte, il est dit en réalité: *accusèrent* les léninistes)... 2° que le Centre (bolcheviste) se soit *approprié une grande somme, donnée par un particulier pour arriver aux buts poursuivis et l'ait cachée au parti et même au Comité central.* » Comparez les deux citations; en quoi consiste la « différence sensible » qu'aperçoit M. Laloy? J'ajouterai que mon critique se montre ici bien plus léniniste que Lénine lui-même, car le tribun rouge songea si peu à nier le fait que M. Laloy cherche à démentir, qu'il consentit à verser au Comité la somme qu'il avait détournée, ce que, du reste, il n'exécuta jamais, comme de juste.

2° M. Laloy se montre tout aussi malheureux comme avocat de

Trotzky. Au sujet des services que Trotzky avait rendus à la police autrichienne, en qualité d'agent secret, M. Laloy avait commencé par exprimer des doutes; dans sa réponse suivante, il était allé jusqu'à affirmer que ce fait, dénoncé par Bourtzef, est *invraisemblable*, « qu'il n'y croit pas » et qu'un des détails de cette histoire « est, en effet, *à peu près* sûrement faux ». Maintenant, M. Laloy, emporté par le feu de sa plaidoirie, affirme avec conviction qu'il a « prouvé dans le *Mercure* qu'il n'y avait *rien* (il souligne ce mot) d'exact dans cet article » (de Bourtzef). Admirez le *crescendo* de cette opinion qui débute *piano, piano* avec le doute pour arriver au *fortissimo* de la certitude.

Mais ce qu'il y a ici de vraiment drôle, c'est le traquenard que M. Laloy s'est tendu à lui-même. Croyant réhabiliter Trotzky, M. Laloy avait cité un passage des mémoires de ce dernier dans lequel il avoue ses accointances avec la police autrichienne. J'avais signalé discrètement à mon critique cette imprudente référence. M'en sait-il gré? Que non, c'est encore moi qu'il accuse d'une « inexactitude caractéristique ». En effet, j'avais dit qu'il était question dans les mémoires de Trotzky du « chef de la police *secrète* », alors qu'il s'agit du « chef de la police *politique* ». Grave inexactitude, en effet! M. Laloy, dans sa naïveté, ignore-t-il que ces deux termes sont équivalents, ou bien considère-t-il comme plus honorable pour son héros d'avoir été mouchard à la police politique?

3° M. Laloy traite « d'évidentes légendes » les révélations sur les rapports de Lénine avec les Allemands avant son retour en Russie. Sur quoi base-t-il son opinion? Mes références ne le persuadent nullement: le général Spiridovitch, historiographe du bolchevisme, et M. Bourtzef, qui en connaissait personnellement les chefs, ne sont dignes d'aucune créance; tous les témoignages sur ce sujet ne sont que « des racontars d'ennemis du bolchevisme »; la brochure du Comité américain (*Le complot germano-américain*) est un faux, du moins en partie. Cette dernière affirmation paraît basée surtout sur la confusion qu'il fait entre l'ancien et le nouveau style, pour juger de la valeur d'un document. M. Laloy oublie encore un document que je lui avais indiqué, le communiqué officiel du procureur général à la Cour d'appel de Pétrograd, en date du 22 juillet 1917, où nous lisons, entre autres, ce qui suit: « Le dossier de l'instruction contient des indications précises sur Lénine comme agent de l'Allemagne; ayant conclu avec le gouvernement allemand une entente au sujet des mesures destinées à faciliter le succès de l'Allemagne dans la guerre avec la Russie, Lénine arriva à Pétrograd, où, avec l'aide de l'Allemagne, il manifesta une

activité dirigée vers ce but », etc. Cette pièce est-elle également un faux? M. Laloy est bien capable de l'affirmer! En ce cas, il tomberait encore une fois dans un excès de léninisme; Vladimir Sliytche lui-même pensait autrement et, inculpé de haute trahison en faveur de l'Allemagne, il prit au pied de la lettre la clef des champs, car il alla immédiatement se cacher dans une meule de foin, en Finlande, et plus tard, une fois au pouvoir, il avoua fort cyniquement avoir fait la révolution avec l'argent allemand.

Je suis loin de nier la notoriété de M. Laloy en d'autres questions; nul, en effet, n'est censé ignorer Laloy, mais, en matière de bolchevisme, mon critique me paraît appartenir au nombre de ces auteurs avec lesquels toute discussion semble vaine et qui, à tous les arguments, ne savent que répondre: « Et moi, je vous soutiens que mes vers sont fort bons! » — J. JACOBY.

§

A propos du domaine de Sceaux.

CONSEIL MUNICIPAL
DE PARIS

2 novembre 1933.

Mon cher ami,

Je regrette de vous avoir écrit au sujet du Domaine de Sceaux (des affiches, des délibérations ne méritent pas la controverse), car cela nous vaut une réplique d'un de vos correspondants, M. Chaboseau, qui invoque des silences indifférents pour étayer ses affirmations, et qui se targue d'avoir, parallèlement avec M. le maire de Sceaux, envoyé des notes, des pétitions, fait des démarches auprès de nos assemblées.

Laissons-lui cette satisfaction, en regrettant l'oubli qui termina leur destinée.

Laissons-lui également la jouissance du seul fait acquis, celle d'avoir pu arracher à la « bénévolence » du Préfet un emploi, si modeste et si temporaire soit-il, dont l'inutilité est flagrante.

Pour la réalité des faits, la création du musée, proposée par moi sept ans auparavant, a été présentée au Conseil Général le 24 décembre 1930 par M. André Le Troquer au nom de la Commission de l'Extension. Adoptée, elle a été transmise à la 4e Commission (Beaux-Arts) pour exécution. Sur ma demande, notre collègue M. Jean Longuet, élu seulement en 1929, qui appartenait à la 7e Commission, accepta de venir à la 4e pour y être mon co-rapporteur. Nous avons continué depuis.

Cordialement — et ce sera rigoureusement mon dernier mot sur ce sujet.

LÉON RIOTOR,
Vice-Président de la 4e Commission
du Conseil Général.

§

Les mémoires inédits de Céleste Mogador. — Ou, plus exactement, les mémoires inédits de la comtesse de Chabrillan; car, on le sait, Céleste Vénard, qui, dans la soirée du 26 septembre 1844, trouva, au bal Mabille, son surnom de Mogador — chanté par Murger et par Nadaud — devint, grâce à son mariage en 1854, une authentique comtesse Lionel de Chabrillan.

Indépendamment de ses trois volumes de souvenirs: *Adieux au Monde* (*Mémoires*, 2 vol.), et *Un deuil au bout du monde*, de neuf romans et d'une trentaine de pièces de théâtre, elle a laissé des *Mémoires inédits* qui ne constituent pas moins de 1.200 pages manuscrites.

Ces Mémoires vont de 1859 à 1907. Elle pensa tout d'abord leur donner pour titre: *Les deux noms*, puis, plus tard, sur le conseil d'Emile de Girardin, *les Sœurs de France*, en souvenir de l'œuvre d'ambulances bénévoles fondée par elle en 1870. Le travail de mise au point de ces souvenirs fut commencé par elle en 1901. L'âge (elle avait alors 77 ans) et la maladie l'empêchèrent de terminer.

Ils se présentent sous la forme de dix-sept cahiers, dont le premier, portant cette suscription: *Les deux noms, suite et fin des Mémoires de Céleste Mogador*, commence par ces mots:

En 1852, à la suite de longs procès dont j'avais écrit l'histoire qui était celle de ma vie toute entière, M. de Girardin m'avait présenté deux de ses bons amis...

Et le dernier, un agenda de 1907, finit ainsi:

...Lundi, 3 juin 1907. — Je suis sortie imprudemment pour aller voir E. Drumont au journal *la Libre Parole*, etc...

La dernière phrase est:

Le service des sœurs est très actif...

Il s'agit du personnel de l'Asile de la Providence, où elle vécut ses dernières années.

Leur intérêt est beaucoup plus vif que celui des Mémoires publiés. En effet, à partir de 1854 et en raison de la notoriété que lui avaient value sa vie et ses publications (un procès lui avait été intenté en 1858 pour ses *Mémoires*), elle fut en relations avec le prince Napoléon, Emile de Girardin, Gambetta, Georges Bizet, les Dumas, Théodore de Banville, Edouard Drumont, etc., sur lesquels elle rapporte bon nombre de faits ignorés et d'intéressantes anecdotes.

Le manuscrit, qui (après sa mort) devint la propriété de Jules Claretie et fut racheté à la vente de celui-ci par Charavay, a été acquis récemment par Mme Françoise Moser qui se propose de le publier, complété par une *Vie de Céleste Mogador,* d'après de nombreux documents et textes non utilisés jusqu'ici. On y trouvera la confirmation que cette existence, au début plus qu'aventureuse, s'est, à partir du mariage et jusqu'à la fin, singulièrement relevée par la fidélité du souvenir et le souci de rester digne du nom qui lui avait été donné.

Ce souci, cette fidélité, le passage ci-dessous des mémoires inédits que Mme Françoise Moser veut bien nous communiquer en porte témoignage :

En 1859, son beau-frère, le marquis de Moreton de Chabrillan, venait la prier de renoncer à porter le nom de son mari, contre une somme dont il lui demandait d'indiquer le chiffre. Elle était alors dans une situation financière difficile. Voici sa réponse :

— Je veux, monsieur le Marquis, que vous et les vôtres me laissiez en paix à ce sujet-là. Mon adoré Lionel avait tout prévu en me faisant jurer que, quoi qu'il pût arriver, je garderai et porterai son nom jusqu'au jour de ma mort. Je l'ai juré... Mon passé est mon passé. Je ne veux plus que personne m'en parle en face, et vous moins que les autres...

Ainsi, jusqu'à sa mort, survenue à Paris en 1909 (elle avait 85 ans), la comtesse Lionel de Chabrillan s'efforça de faire oublier Céleste Mogador.

Elle y parvint assez souvent, lorsque la femme sut l'emporter chez elle sur la romancière, et sa sincérité sur son appétit du théâtre. — L. DX.

§

Une lettre inédite de Gobineau à Paul de Saint-Victor. — Ce sera l'une des curiosités de la vente Paul de Saint-Victor, cette lettre que Gobineau, alors ministre de France à Stockholm, adressa au critique en réponse à l'envoi de deux volumes : la quatrième édition d'*Hommes et Dieux* et *Barbares et Bandits,* ouvrage où sont traités avec une égale colère la Prusse et la Commune de 1871. Nous en devons la communication intégrale à M. Georges Andrieux.

Stockholm, 29 avril 1872.

Cher Monsieur,

Voici la lettre que vous me demandez. Merci à Malcom. Khan est le chef actuel de la maison du Chah et l'organisateur du voyage. M. Sichel trouvera certainement dans l'entourage de Sa Majesté d'autres de mes amis, mais je ne sais précisément lesquels; qu'il parle de moi et s'il veut quelqu'autre lettre d'introduction, qu'il me le demande directement pour ne pas perdre de temps.

J'ai eu les deux volumes. Les *Barbares* ne me plaisent pas autant. Je vous avoue que je comprends la guerre à merveille et la voudrais pou-

voir faire à l'Allemagne, mais je ne comprends pas beaucoup toute cette haine. J'ai été moi-même au milieu de l'invasion, j'ai levé quatre bataillons, ils ont lâché pied sans même vouloir voir l'ennemi, j'ai eu neuf mois durant les Prussiens, les Saxons chez moi, j'ai sauvé la ville de Beauvais, j'ai pu faire réduire de 14 millions à *dix* la contribution de guerre de mon département de l'Oise, j'ai été mis en prison par l'ennemi, j'ai fait que les trente-sept villages de mon canton de Chaumont n'ont rien souffert du tout. Vous voyez que je sais ce dont je parle. Je ne crois pas que la France puisse se relever par du sentiment de Nouveaux-Zélandais, mais je vous dis tout cela d'abondance de cœur à cause de mon estime et de mon souvenir d'enfance pour vous. Nous ennuyons, nous fatiguons l'Europe après l'avoir effrayée de nos incartades pendant des années, nous l'écœurons de notre impuissante manœuvre. Tout cela est profondément triste.

Pour l'autre volume, je suis charmé, je suis ravi. Voilà écrire, bien écrire et noblement penser. J'ai lu et relu tous les chapitres, vous allez au fond des choses et les dites comme peu de gens le savent faire. Je n'ai pas d'autre idée que de partager mon plaisir et dans ce moment où le livre court le beau monde de Stockholm qui s'en déclare charmé, et on connaît bien la littérature française ici.

Adieu, cher Monsieur, merci du plaisir que vous me faites à propos de M. Sichel. Usez de moi librement en toutes rencontres comme d'un ami et bien dévoué.

Cte DE GOBINEAU.

Cette lettre complète les renseignements que nous avons donnés, dans le *Mercure de France* du 15 novembre 1927, sur le séjour de Gobineau à Trye-le-Château et sur son attitude au cours de la guerre de 1870. — L. DX.

§

Erratum. — Par suite d'une faute typographique (une ligne supprimée par erreur et remplacée par une autre qui n'a là aucun sens), une indication de mise en scène, indispensable à l'intelligence du texte, a disparu au quatrième acte de la Chronique de France de M. Paul Fort : *L'Assaut de Paris* (*Mercure* du 1er novembre, p. 651).

Il faut lire ainsi ce passage :

LE CAPITAINE, *à Ysabelle.* — Madame, notre seigneur Gilles de Retz vous mande que vous ne tardiez pas à le rejoindre. Charles VII va reconquérir sa capitale. Nous suivrons — et vous, Madame, et vos compagnons — les pas de la guerrière et son oriflamme jusqu'à Paris.

AGNÈS, *dans l'enivrement de la joie.* — Mon Dieu!

BRÉZÉ, *dressant l'épée.* — Je la verrai!

Tous sortent en grande effervescence. Quelques instants après, la porte fermant l'issue des souterrains s'entr'ouvre et le portier d'Ysabeau s'en échappe allégrement.

§

Le Sottisier universel.

L'arme échappée de sa main défaillante, comme celle du soldat de bronze de Mercié, passait en d'autres mains parce qu'il fallait vaincre « quand même ». — (Discours de M. Miellet, ministre des Pensions, à

l'inauguration du monument aux morts de Saint-Etienne le 22 octobre 1933.)

Il n'est pas une de ces questions capitales portées au tribunal de la philosophie, dont on ne puisse dire aujourd'hui, tout aussi bien qu'au temps de Thalès: *sub judice lis est.* — ALEXANDRE VINET: *Philosophie Morale et Sociale.* T. I, p. 200. Lausanne Paris, 1913 (éd. Bridel).

Nous ne pouvons donc pas rendre de jugement définitif, et nous sommes forcés de dire, comme le juriste latin: *Adhuc sub judice lis est.* — *Candide,* 3 août.

Une des plus belles joies de l'été, c'est d'avoir, à marée basse, pêché le « bouquet » dans les rochers, que l'on a fait cuire, et le manger à l'ombre des pommiers, avec des tartines de beurre et du cidre frais. — *Marianne,* 9 août.

LE PRÉSIDENT HOOVER AUX PRISES AVEC LES FERMIERS. (Titre d'article.) — *Echo de Paris,* 22 octobre.

L'ancienne actrice viennoise [Catherine Schratt], qui fut la maîtresse et la confidente de l'empereur François-Joseph, vient d'avoir quatre-vingts ans. On sait que sa liaison avec le souverain fut connue de toute la cour, y compris de l'impératrice Charlotte. — *Le Temps,* 28 septembre.

MAITRESSE D'EMPEREUR. — Mlle Catharina Schratt, qui fut la grande amie de l'empereur François-Joseph, vient de fêter ses quatre-vingts ans sans ostentation... Cette liaison était devenue quasi officielle et l'impératrice Charlotte elle-même ne l'ignorait pas. — *Aux Ecoutes,* 23 octobre.

LE TRÉSOR PERSONNEL DE L'IMPÉRATRICE CHARLOTTE. — De ce trésor, maintenant il ne reste plus que le souvenir. Il a été perdu au cours du naufrage du paquebot qui le transportait au Mexique, après que Maximilien d'Autriche eut accepté la couronne de l'Etat sud-américain. — *Nouveau Journal,* Lyon, 24 octobre.

Un comique bouffe en un acte du même auteur: *Narcisse l'a échappé belle,* terminera dans un éclat de rire cette séance qui fera honneur à ses devancières. — *Le Petit Nantais,* 7 octobre.

§

Publications du « Mercure de France » :

DE GILLES DE RAIS A GUILLAUME APOLLINAIRE, par Fernand Fleuret. Volume in-16 double-couronne, 12 francs. Il a été tiré 22 exemplaires sur vergé de fil Montgolfier, numérotés de 1 à 22, à 40 francs.

LÉON BLOY ET LA FEMME PAUVRE, par René Martineau. Volume in-16 double-couronne, 12 francs. Il a été tiré : 7 exemplaires sur Hollande Van Gelder, numérotés à la presse de 1 à 7, à 80 francs; 22 exemplaires sur vergé de fil Montgolfier, numérotés de 8 à 29, à 40 francs.

Le Gérant : ALFRED VALLETTE.

Typographie Firmin-Didot, Paris. — 1933.